هكذا من الأصل

Le Monde

CINQUANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 15968 – 7 F · JEUDI 30 MAI 1996 · FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

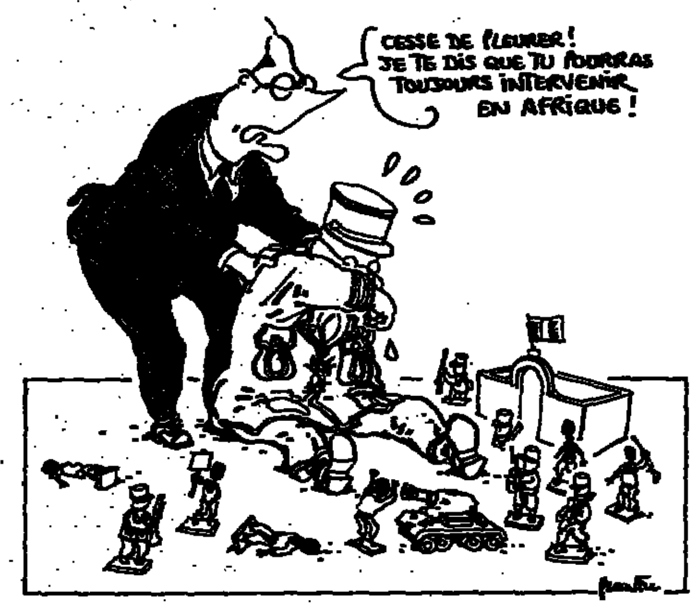
La gauche condamne la fin du service militaire décidée par le président de la République

L'UDF émet des réserves et souhaite que le débat se poursuive au Parlement

LA FIN du service militaire obligatoire dès 1997, confirmée mardi *28 mai par Jacques Chirac, est rejetée* par la gauche, socialiste et communiste, qui condamne l'abandon de la conscription traditionnelle. Pour Alain Bocquet, président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, *« c'est Valmy qu'on enterre »*. Pour Jean-Michel Boucheron (PS), ancien président de la commission de la défense de l'Assemblée, M. Chirac a opté pour le *« le pire des choix : seuls les chômeurs feront leur service militaire »*.

La formule préconisée par le président de la République suscite aussi des critiques au sein du RPR (Jacques Baumel, partisan d'Edouard Balladur en 1995, regrette *« la suppression du service militaire »*) et, surtout, à l'UDF. Porte-parole de la seconde composante de la majorité, Pierre-André Wiltzer souhaite que le débat *« se poursuive au Parlement lors de l'examen de la loi de programmation militaire, en juin, et de la loi sur le service national, à l'automne »* car il estime que *« si la lutte contre la fracture sociale est considérée comme un enjeu majeur, il faut maintenir, en le rénovant profondément, un mécanisme de conscription qui permette aux jeunes Français de se reconnaître comme citoyens »*.

Le calendrier de la réforme proposée dispensera d'obligations militaires les jeunes gens nés à partir du 1er janvier 1979.



Lire page 6

Référendum !

ÉDITORIAL

AINSI le service militaire est mort. *L'Histoire retiendra sans* doute que, née d'une volonté impériale, celle de Napoléon III, la *conscription qui devait devenir* plus tard républicaine, s'est *achevée par* l'impérieuse nécessité mise *en avant par* un seul homme, le président Chirac. Ayons conscience, comme le souligne lui-même le chef de l'Etat, qu'il *s'agit d'une décision* qui engage l'avenir pour longtemps : elle mérite donc mieux que le choix d'un seul homme, fût-il chef des armées. Elle eût mérité, et mérite toujours, que chaque citoyen soit sollicité de donner son avis.

J.-M. C.

Lire la suite page 25

L'abbé Pierre a choisi de s'exiler dans un monastère italien

L'ABBÉ PIERRE a décidé de quitter la France et n'envisage pas d'y revenir, après la polémique suscitée par son soutien à Roger Garaudy, mis en examen pour négationnisme, révèle l'hebdomadaire *Le Pèlerin*, dans son édition datée du 31 mai. Le fondateur d'Emmaüs a quitté au début du mois de mai le centre d'Esteville, près de Rouen, pour le monastère bénédictin de Praglia, près de Padoue, en Italie. *« A mon âge*, a-t-il déclaré à l'hebdomadaire, *je n'exclus pas de finir mes jours dans ce lieu. »* L'abbé Pierre dit avoir *« beaucoup souffert »*. *« Les attaques dont j'ai fait l'objet ont été sans mesure »*, ajoute-t-il. L'abbé indique avoir été blessé par un texte de Bernard Kouchner, publié dans nos éditions du 30 avril. Le fondateur d'Emmaüs explique aussi avoir écrit *« un texte intitulé "Pour en finir" »*. *« Mais le cardinal Lustiger m'a conseillé le silence. »* Le fondateur d'Emmaüs a aussi écrit à Shimon Pérès.

Plusieurs milliers de policiers manifestent à Paris

PLUSIEURS milliers de policiers ont manifesté à Paris, mercredi 29 mai en fin de matinée, pour dénoncer leurs conditions de travail, l'insuffisance des effectifs, et l'absence de soutien de leur hiérarchie. La Fédération autonome des syndicats de police (FASP) attendait entre 8 000 et 12 000 manifestants et souhaitait faire de cette journée d'action une *« véritable démonstration de force »*. Début mai, le préfet de police de Paris avait interdit un rassemblement sous les couleurs des différents syndicats affiliés à la FASP. Les policiers ont finalement choisi de manifester sous la bannière de l'Union nationale des syndicats autonomes (UNSA) qui regroupe également d'autres fonctionnaires. Cette manifestation inédite témoigne du malaise grandissant parmi les forces de police.

Lire page 12

Etre « Doktor » ou ne pas l'être

BONN
de notre correspondant

Il fut une époque où les faux nobles couraient les rues. Tel ce jeune homme décrit par Saint-Simon dans ses *Mémoires* et qui, *« pour être bien reçu et avoir de l'argent, prit le nom de marquis de Ruffec. (...) Il fut arrêté à Bayonne, à table chez d'Ardoncourt, et qui en prit tout à coup la résolution sur ce qu'il lui vit prendre des olives avec une fourchette. »* Le falsificateur n'aurait pas été démasqué s'il avait pris, comme il se doit, ses olives avec une cuiller.

En Allemagne, il y a bien longtemps qu'on ne part plus à la chasse aux faux marquis. Dans ce pays où les distinctions sociales ont été aplanies par la guerre et où la petite bourgeoisie semble avoir pris durablement le pouvoir, le seul titre qui compte aujourd'hui est celui que confère la possession d'une thèse de doctorat. « Herr » ou « Frau Doktor », voilà qui « fait bien » et qu'on n'omettra jamais de mentionner sur sa carte de visite. Gare à celui dont le titre est usurpé !

Le jeune et célèbre Frank Schirrmacher vient d'en faire l'amère expérience. Ce critique littéraire a monté quatre à quatre les échelons de la carrière médiatique et occupe aujourd'hui, à trente-six ans, l'un des cinq sièges du comité éditorial de la prestigieuse *Frankfurter Allgemeine Zeitung (FAZ)*, le quotidien proche du milieu des affaires. Une ascension rapide, qui provoque certaines jalousies et qui a valu à Schirrmacher de se faire quelques ennemis au sein de la rédaction de la *FAZ*.

D'après des informations qui viennent de paraître dans l'hebdomadaire *Der Spiegel*, Frank Schirrmacher a menti lorsqu'il a présenté sa thèse de doctorat en 1988 grâce à un travail consacré à *« Kafka et le processus de la déconstruction »*. *« Un texte recyclé »*, écrit le *Spiegel*, qui indique que Schirrmacher a recopié quasiment à l'identique un texte qu'il avait déjà écrit et publié sous un autre titre, l'année précédente, chez l'éditeur Suhrkamp. Autrement dit, on reproche à Schirrmacher de s'être plagié lui-même. Faute vénielle ? Pas dans le milieu universitaire allemand, où cette pratique est considérée comme une atteinte grave à la respectabilité de la science.

Que les reproches du *Spiegel* soient fondés ou non n'est pas le plus important : cet épisode a le mérite de souligner quelles sont les méthodes privilégiées, en Allemagne, pour attaquer la réputation de quelqu'un. Le chancelier Kohl lui-même n'a pas été épargné par ce phénomène, lui dont la presse a régulièrement mis en doute les qualités scientifiques de sa thèse de doctorat, consacrée à *« La vie politique dans le Palatinat et la restauration des partis après 1945 »* (1958, université de Heidelberg).

Etre « Doktor », c'est appartenir à un club très fermé. Un conflit diplomatique au plus haut niveau oppose la France et l'Allemagne à ce sujet depuis que les Länder ont décidé, en 1994, qu'il serait désormais interdit d'inscrire sur sa carte de visite les deux lettres magiques (Dr) si on a obtenu le titre dans un pays, comme la France, où il n'est pas d'usage de le porter publiquement. Si bien qu'un Allemand qui a passé sa thèse de doctorat en France ne peut pas se faire appeler « Herr Doktor » chez lui, à moins de se faire prendre très vite pour quelqu'un qui mange des olives avec une fourchette.

Lucas Delattre

Le vote des Israéliens

Les électeurs se sont rendus aux urnes, mercredi 29 mai, pour renouveler la Knesset et élire directement le chef du gouvernement. p. 36

GIA : divergences entre les services français

La DST et la DGSE divergeaient sur la manière dont auraient pu être « approchés » les ravisseurs des moines assassinés en Algérie. p. 3 et notre enquête sur les moines p. 23

L'affaire Whitewater

Trois anciens associés de Bill Clinton ont été déclarés coupables de fraude par une juridiction de l'Arkansas. Un grave revers politique pour le président américain. p. 4

Réorganisation à France 2

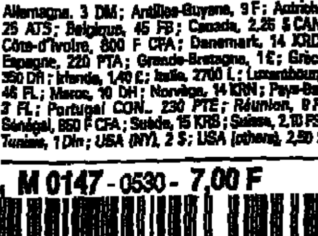
Jean-Pierre Elkabbach a décidé d'écarter de leur poste deux de ses proches, Patrick Clément et Louis Bériot. p. 34

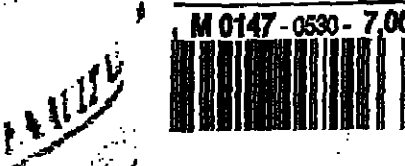
Portables : un forfait à 240 F

Bouygues commercialise à partir du jeudi 30 mai une formule d'abonnement au troisième réseau de radio-téléphone. Pour 240 francs, les habitants de l'Ile-de-France pourront téléphoner trois heures par mois dans un rayon de 100 km. p. 14

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 360 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 230 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 0530 - 7,00 F





Corse : dissonances gouvernementales

LE DÉBAT sur la Corse organisé à l'Assemblée nationale, mardi 28 mai, a été marqué par l'annonce, de la part d'Alain Juppé, d'une réorientation de la politique du gouvernement : le diptyque *« fermeté-dialogue »* défendu à nouveau par le ministre de l'Intérieur, Jean-Louis Debré, semble abandonné au profit de *« sécurité et développement économique »*. De leur côté, les responsables d'A Cuncolta (vitrine légale du *FLNC-canal historique*) ne semblent pas particulièrement impressionnés par la fermeté du ton d'Alain Juppé, qui a rejeté toutes les revendications du mouvement clandestin.

Lire page 10
un point de vue page 24
et notre éditorial page 25

La diplomatie au service des élections

« NOTRE POLITIQUE internationale, déclarait en 1987 Mikhaïl Gorbatchev, *est plus que jamais déterminée par notre politique intérieure. »* Beaucoup de dirigeants de ce monde pourraient en dire autant, en cette année où tant d'entre eux s'apprêtent à faire face à des échéances électorales capitales.

Prenons le cas de Shimon Pérès. Sauf au moment de l'expédition de Suez, dont il fut l'un des artisans, il a généralement privilégié la diplomatie par rapport à la manière forte. Sans la proximité du scrutin du 29 mai, où, par une rarissime particularité, le choix du premier ministre se trouve directement soumis au peuple, aurait-il déclenché l'opération « Raisins de la colère » ? Chacun admet maintenant qu'elle a surtout abouti à renforcer la position du président syrien. Mais la population de l'Etat hébreu avait été trop choquée par la multiplication des attentats terroristes pour ne pas attendre de ses dirigeants une réponse musclée. S'en abstenir aurait été pour Pérès un suicide politique qui, au-delà de sa personne, aurait remis en cause le processus de paix. Arafat n'est pas le dernier à l'avoir compris, qui, malgré le très pénible bouclage de la population palestinienne, a choisi de faire le gros dos.

Bill Clinton aussi : il a empêché le Conseil de sécurité de l'ONU de condamner Israël, même après l'horreur de Cana. Mais il avait une autre raison de le faire : il est, comme chacun sait, soumis à réélection en novembre prochain. Le « vote juif » n'est certes pas plus unanime aux Etats-Unis qu'ailleurs, mais il pèse assez pour que, depuis près d'un demi-siècle, la plupart des candidats à la Maison Blanche s'emploient à convaincre l'électorat de leurs bonnes intentions à l'égard d'Israël.

Si l'on en croit un article du très respectable *Foreign Affairs* (mai-juin), les considérations électorales sont encore moins absentes de l'intérêt porté par l'actuel président aux affaires d'Irlande du Nord. Le déclic s'est produit, indique l'auteur, le professeur Joseph O'Grady, lorsque le gouverneur catholique de Californie, qui disputait à Clinton, il y a quatre ans, l'investiture démocrate, l'a battu d'une courte tête dans le Connecticut, où les catholiques blancs représentaient 40 % des votants.

André Fontaine

Lire la suite page 25

Voyage en terre navajo



JON SEDA

AVANT de devenir acteur, il a été boxeur. Dans *Sunchaser*, de Michael Cimino, Jon Seda joue le rôle d'un jeune métis navajo, délinquant et atteint d'une tumeur incurable. Avec le médecin qu'il prend en otage, il va rejoindre la terre de ses ancêtres. A noter parmi les sorties de la semaine une comédie modeste et vive, *Des lendemains qui chantent*, de la jeune réalisatrice Caroline Chomienne.

Lire nos articles sur le cinéma pages 30 à 32

AFRIQUE La France a annoncé, mardi 28 mai, la suspension de sa coopération militaire avec le Burundi, au moment où l'on craint que la guerre civile n'aboutisse à un bain de sang comparable à celui qu'a connu le Rwanda en 1994. Les deux pays ont la même composition ethnique : majorité hutue, minorité tutsie. L'armée burundaise (dominée par les Tutsis) est accusée de se livrer à des massacres en réponse aux attaques de rebelles hutus. ● A BANGUI, l'opposition a mis, mardi, des conditions à sa participation à un gouvernement d'union nationale, dont l'idée a été lancée par le président Ange-Félix Patassé, sur les conseils de la France. ● LES TROUBLES causés par la mutinerie d'une partie de l'armée centrafricaine ont fait 32 morts et 212 blessés parmi les civils, selon des sources diplomatiques européennes, 8 morts et 15 blessés chez les mutins, selon l'armée française.

Après être intervenue en Centrafrique, la France se désengage au Burundi

Tandis que la situation s'apaise à Bangui, malgré les exigences de l'opposition, la guerre civile à Bujumbura risque de tourner au bain de sang ; Paris cesse sa coopération avec une armée de plus en plus impliquée dans les massacres

NAIROBI
de notre correspondant en Afrique orientale

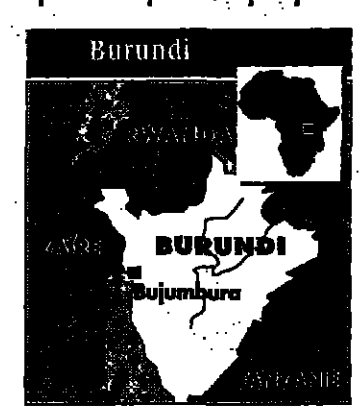
Semaine après semaine, le Burundi s'enfonce davantage dans la guerre civile. Chaque attaque des rebelles (en majorité hutus) des Forces pour la défense de la démocratie (FDD) déclenche désormais des représailles de plus en plus massives de l'année régulière (dominée par les Tutsis) contre les civils.

Et ce cycle meurtrier de répression est sans doute une des raisons qui ont décidé la France à suspendre, mardi 28 mai, sa coopération militaire avec le Burundi, pour éviter une éventuelle mise en cause (comme au Rwanda en 1994) dans les massacres de plus en plus fréquents dans les collines de l'arrière-pays. En annonçant le retrait de ses 23 coopérants militaires avant le 9 juin, ainsi qu'une *« réduction substantielle »* de sa coopération civile, Paris a invoqué des *« problèmes de sécurité »* ainsi que l'impasse politique actuelle à Bujumbura.

Des sources humanitaires (qui refusent d'être identifiées) ont révélé ce mois-ci que deux massacres (235 villageois hutus tués à Buhuro le 26 avril, et au moins 375 autres à Kivyuka le 3 mai dernier) ont été commis par l'armée burundaise, à la suite d'embuscades rebelles qui auraient coûté la vie à une vingtaine de Tutsis, civils et militaires. L'ampleur de ces tueries et les responsabilités sont contestées par l'état-major burundais, qui, par ailleurs, vient d'annoncer la mort d'une cinquantaine de personnes, le 28 mai, lors de l'attaque d'un camp de déplacés tutsis par les rebelles.

Le silence des observateurs des droits de l'homme, en poste à Bujumbura, et du représentant spécial du secrétaire général de l'ONU au Burundi sur ces exactions s'expliquerait par les diverses intimidations visant le personnel des Nations unies dans la capitale burundaise.

Sur le plan politique, la médiation entreprise par l'ancien président tanzanien Julius Nyerere entre les deux pouvoirs rivaux qui cohabitent au gouvernement – le parti Frodebu (majoritairement hutu et vainqueur des élections de 1993) et l'Uprona (principal parti de l'opposition tutsie) – piétine. Notamment sur la question de la participation des rebelles des FDD aux discussions. Cette hypothèse



est catégoriquement rejetée par l'Uprona, mais acceptée par le Frodebu, et M. Nyerere y serait favorable.

Dans les milieux diplomatiques, on estime qu'il n'y aura pas de solution à la crise si l'on écarte les FDD des négociations, ajoutant que les chefs de l'opposition tutsie (proches de l'armée) pourraient bien tenter de saboter ce qui est perçu comme une médiation de la dernière chance. Le chef du mouvement rebelle, Léonard Nyangoma, affirme de son côté ne vouloir négocier qu'avec l'armée *« mono-ethnique »* burundaise, principale cause du problème, selon lui.

Quant aux pays occidentaux, ils recherchent activement (avec le concours des Nations unies) un moyen de prévenir un possible bain de sang au Burundi, comparable au génocide de 1994 au Rwanda, mais sans y envoyer leurs propres troupes, puisque l'armée burundaise rappelle régulièrement qu'elle est hostile à toute intervention étrangère. La France refuse, malgré l'insistance des Etats-Unis, de prendre le commandement d'une éventuelle opération internationale au Burundi, mais *elle* a tout de même participé en *« observateur »* à une réunion de planification sur le Burundi, mardi, au siège de l'ONU.

Enfin les délégués des Nations unies à Nairobi s'inquiètent des *« informations de première main »* récemment reçues, selon lesquelles plusieurs Hutus burundais ou réfugiés rwandais qui tentaient de fuir le Burundi vers la Tanzanie ont été *« exécutés par l'armée burundaise ces dernières semaines »*, après avoir été refoulés par les soldats tanzaniens sur la frontière, fermée depuis un an.

Jean Hélène

Une délicate frontière entre souveraineté et ingérence

ANALYSE

S'EN MÊLER ou pas ? Intervenir ou laisser faire ? Depuis plus de trente ans, chaque fois qu'une crise grave éclate dans son pré carré africain, la France affronte la même alternative. Faut-il rester sourd aux appels au secours du chef en place, refuser de porter assistance à un régime ami en danger ? Faut-il, au contraire, l'aider à reprendre la situation en main, et s'attirer les foudres de tous ses opposants ? En l'espèce, le bon choix n'est qu'un choix plus ou moins mauvais. Et presque toujours, la France décide d'agir. *Elle joue les gendarmes, mais, de plus en plus souvent, malgré elle.*

En Centrafrique, la non-intervention comportait, à l'évidence, d'énormes risques. Et d'abord celui, inacceptable, de laisser mettre délibérément en danger les vies des quelque quatre mille étrangers – Français pour moitié – vivant dans le pays. Le devoir de tout Etat est de garantir la sécurité physique de ses ressortissants, sur son sol ou ailleurs, lorsqu'il en a les moyens. Autre risque, moins « ciblé » : voir les combats entre soldats mutins et loyalistes dégénérer en une guerre civile, du type Libéria ou Sierra Leone, avec son cortège habituel de ruines et de drames.

Ne pas intervenir, c'était semer l'inquiétude parmi les dirigeants des vingt-quatre pays africains liés à la France par des accords de défense – pour huit d'entre eux – ou (et) d'assistance militaire technique, et qui, de ce fait, comptent sur son soutien et sa protection en cas de malheur. Ils n'imaginent pas que la France puisse laisser tomber ses amis. Sept présidents l'ont fait savoir d'emblée en approuvant la décision de Paris. C'était aussi adresser un « mauvais signal » à tous les demi-soldes en mal de rébellion, c'était encourager implicitement tous ces soldats qui, en cette période d'austérité budgétaire et de transition démocratique, subissent à la fois une perte de statut et de privilèges, de prestige et de pouvoir d'achat.

C'était surtout mettre en jeu inutilement les intérêts stratégiques et économiques de la France dans un pays devenu, militairement, sa « plaque tournante » au coeur de l'Afrique. Sur les quelque huit mille soldats français « prépositionnés » dans sept pays du continent noir, environ mille quatre cents stationnent d'ordinaire en Centrafrique, à Bangui et à Bouar, dans l'ouest du pays.

Si la France s'est résolue à intervenir, c'est bien sûr parce qu'elle savait pouvoir – renforts à l'appui – peser sur les événements. *« L'Afrique est le seul continent encore à la mesure de la France, à la portée de ses moyens,* observait, il y a vingt ans, Louis de Guiringaud. *Le seul où elle peut, avec cinq cents hommes, changer le cours de l'Histoire.* » Ce constat, souvent cité, de l'ancien ministre des affaires étrangères, reste pertinent.

Paris avait une autre bonne raison de prêter main forte au président Patassé : celui-ci est le premier chef d'Etat centrafricain élu dans des conditions relativement honnêtes, en septembre 1993, avec quelque 53 % des suffrages, un score bien peu « africain ». Certes, la démocratisation en cours sur le continent noir ne peut servir d'alibi à celle-ci pour s'immiscer abusivement dans les vies politiques africaines. Du moins, l'ingérence française en faveur de partenaires plus fréquentables qu'hier – car légitimés par un scrutin démocratique – sert-elle une meilleure cause.

RETOILETTER LES ACCORDS MILITAIRES

Depuis sa première opération, pour remettre en selle en 1964 le président gabonais Léon M'ba, la France n'a cessé d'intervenir dans l'Afrique indépendante, une fois tous les deux ans en moyenne, et en invoquant les accords en vigueur, à la demande de dirigeants en difficulté, ou avec leur bénédiction (comme au Shaba en 1977 et 1978). Elle l'a fait aussi, plus récemment, pour contrer une entreprise privée, celle du vieux mercenaire Bob Denard aux Comores (octobre 1995), ou pour des raisons essentiellement humanitaires, comme lors de l'opération « Turquoise » au Rwanda (juin 1994). Cette dernière initiative leur ayant surtout valu une volée de bois vert, les responsables français jurent en privé qu'ils réfléchiront désormais à deux fois avant de renouveler pareille expérience (*« On en a trop pris plein la gueule ! »*).

Une chose est sûre : l'heure est venue de retoiletter les accords militaires franco-africains noués, pour l'immense majorité d'entre eux, dans le sillage des indépendances, et au plus tard dans les années 70, en un temps où le continent noir était un champ de rivalités entre les grandes puissances et où la France se montrait peu regardante sur la nature des régimes amis, du moment qu'ils étaient dans le même camp qu'elle. Délibérément ambigus – où passe la frontière entre la souveraineté d'un pays, la stabilité d'un régime, le sort politique d'un leader ? – assortis parfois de clauses secrètes, ces accords ont permis – c'était leur raison d'être officielle – de défendre des pays attaqués, comme le Tchad, mais ils ont le plus souvent sauvé des chefs et des systèmes contestés de l'intérieur.

Il ne faut tout de même pas trop se leurrer. Même remis à plat, les accords franco-africains autoriseront, c'est inévitable, une marge d'interprétation en période de troubles. La France continuera de réagir au coup par coup, de juger chaque demande d'aide selon ses mérites. On doit seulement souhaiter qu'elle fasse prévaloir, avant de trancher, les critères les plus favorables aux peuples concernés, en particulier le degré de bonne conduite démocratique de leurs chefs, leur compétence et leur honnêteté. Mais peut-on, sauf à être naïf, lui demander d'oublier ses propres intérêts stratégiques ou commerciaux ?

En revanche, Paris doit s'employer à convaincre ses partenaires au pouvoir que les accords militaires ne sont pas pour eux une « assurance-vie ». Que faire d'autre ? Essayer, la crise venue, d'en hâter l'épilogue en imposant, comme en Centrafrique, un compromis acceptable par tous ? Mais cela suppose de s'entremettre, de négocier, d'arbitrer, comme au bon vieux temps des colonies. Sans pouvoir garantir à terme que les promesses des uns et des autres seront tenues.

Mieux vaut mille fois prévenir les crises que les gérer. En aidant les Etats africains aux nécessaires remises en ordre de leurs économies, en les incitant à se démocratiser et à se « moraliser », en mêlant pressions et assistance, vigilance et encouragements. Mais où passe, là aussi, la délicate frontière entre souveraineté et ingérence ? Comme le dit Jacques Godfrain, ministre de la coopération, ce n'est pas la France qui *« signe les chèques »*. On ne peut en tout cas lui reprocher à la fois d'intervenir trop un jour, comme en Centrafrique, pas assez un autre, comme après le coup d'Etat au Niger en janvier, trop tardivement un troisième, comme au Rwanda il y a deux ans.

Le pire choix serait sans doute d'abandonner l'Afrique à son sort et à ses vieux démons, notamment tribalistes, de la laisser au premier demi-solde venu, et d'aggraver ainsi sa marginalisation économique. C'est heureusement peu probable, car la France et l'Afrique ont, pour longtemps, destins liés. Une communauté de destins qui ne s'exprime pas seulement le temps d'une mutinerie. Mais qui – intérêts et attachements mêlés – s'incarne dans une langue et s'exerce dans les multiples mécanismes d'une coopération qui ne se réduit pas à l'envoi de légionnaires.

Jean-Pierre Langellier

A Bangui, l'opposition met des conditions à l'« union nationale »

BANGUI
de notre envoyée spéciale

Révision constitutionnelle pour renforcer les attributions du premier ministre au détriment de celles du chef de l'Etat : telle est l'une des principales conditions posées par l'opposition centrafricaine pour participer à un gouvernement d'union nationale, proposé par le président Ange-Félix Patassé. Mardi 28 mai, dans la villa d'un membre du Codepo, le comité regroupant sept partis d'opposition, le président de ce collectif, Joseph Bendouga, a précisé devant la presse les conditions *« pour une entrée éventuelle dans le futur gouvernement »*.

Le Codepo entend choisir le premier ministre, sans pour autant que celui-ci soit l'un de ses propres dirigeants. Le nom de Jean-Paul Ngoupandé, actuel ambassadeur à Paris, est celui qui est le plus souvent cité. Cette personnalité a l'estime des milieux économiques et financiers internationaux et ses positions pro-françaises sont également connues. Est-ce un hasard ? L'ambassadeur était à Bangui à la mi-avril et en mai, peu avant les derniers événements. A l'appui de la demande de modification de la Constitution, par l'Assemblée nationale, afin d'instaurer la cohabitation, M. Bendouga a déclaré : *« Le président a perdu toute légitimité. Après avoir subi deux mutineries de son armée en trente jours, il nous faut sauver la République de l'état de dégradation où elle se trouve. »*

Le Codepo n'exige plus des élections anticipées et *« un gouvernement de transition »*, comme le réclamaient des militants de l'opposition les jours précédents. Ramener la paix civile et convoquer une conférence de réconciliation nationale sont les priorités. Mais cette procédure ne risque-t-elle pas de prendre trop de temps alors qu'il y a urgence ? Le Codepo, par la voix de son président, a réponse à tout. L'Assemblée nationale était réunie au moment où la mutinerie a de nouveau éclaté, le 18 mai ; les députés se trouvent à Bangui ; le chef de l'Etat peut convoquer une session extraordinaire très rapidement.

L'opposition reproche au régime de M. Patassé, élu démocratiquement, d'avoir basculé *« dans la dictature »*. A l'en croire, la présidence nomme désormais jusqu'aux maires et aux conseillers municipaux, a armé des milices, fait venir des « codos » – miliciens tchadiens de Moïse Ketté. Il va donc falloir désarmer ces derniers, récupérer d'autres armes distribuées à certains éléments civils, aider à restaurer l'autorité des Forces armées centrafricaines (FACA), tout cela avec l'aide des forces françaises.

Le Codepo affirme : *« Ce sont les FACA qui se sont révoltées. La minorité, c'est la garde présidentielle. Croyez-vous que si une majorité de nos armées était "loyaliste", comme on le dit, celles-ci seraient restées passives ? Vous n'avez vu aucun élément de ce type se manifester. »* Dans le catalogue fourni de ses exigences, le Codepo a réclamé la suppression des barrages de surveillance entourant les domiciles de deux anciens présidents de la République, MM. David Dacko et André Kolingba (dont la formation ne fait pas partie du collectif).

INTERVENTION « INJUSTIFIÉE »

Pour sa part, le professeur Abel Goumba, véritable chef de file de l'opposition, a dénoncé la *« caporalisation »* de toute l'administration, les pratiques ethniques d'exclusion, l'interdiction faite à la presse de s'ouvrir à l'opposition. *« Cette mutinerie,* a-t-il dit, *n'a fait que masquer les problèmes sociaux, les grèves de fonctionnaires qui persistent, les manifestations d'étudiants et de retraités, etc. Les mutins se sont révoltés parce qu'ils avaient des armes. La démocratie doit être gérée par des démocrates. »*

Les leaders du Codepo ont réitéré leur désapprobation de l'intervention française. *« Rien ne la justifiait. Mais la France, toujours aux côtés des Centrafricains,* a conclu Joseph Bendouga, *s'est mise dans les premiers temps du côté d'un homme, pas du côté du peuple. Son intervention* manu militari *contre les mutins et les manifestants a été une gaffe. Aussitôt après, elle s'est reprise. Le médiateur qu'elle avait envoyé a su ouvrir le dialogue, et ainsi la paix est revenue. »*

La conférence terminée, les représentants du Codepo sont repartis sous la protection de quatre véhicules blindés français, comme ils l'avaient demandé pour leur sécurité. Ils n'étaient pas sortis de leur domicile depuis le début des événements. De l'avis d'un officier français, *« ce mardi 28 mai, en ville, où la vie et les affaires reprenaient bel et bien, une telle protection ne s'imposait pas »*. Au centre de Bangui, dans l'euphorie du calme revenu, de petits commerçants n'hésitaient pas à donner purement et simplement des marchandises : *« Allez-y »*, disaient-ils, dans un large sourire.

Danielle Rouard

■ **L'Union européenne appuie les efforts** en faveur du retour à la paix civile en Centrafrique, et notamment ceux de la France. Dans une déclaration faite mardi 28 mai lors de leur réunion à Bruxelles, les ministres des Quinze chargés du développement ont noté *« avec satisfaction les mesures prises pour la protection des populations et, en particulier, les actions entreprises par la France pour assurer la sécurité des ressortissants étrangers, notamment européens, et aider à ce que s'engage une négociation »*.

Dix mille personnes ont rendu hommage à Paris aux moines assassinés en Algérie

De nombreuses personnalités politiques se sont retrouvées aux côtés des dignitaires religieux

Une cérémonie en hommage aux moines trappistes, dont l'assassinat a été revendiqué par les islamistes algériens, a rassemblé, mardi 28 mai, à Paris, quelque dix mille personnes. De très nombreuses personnalités du monde politique étaient présentes, sur le parvis des droits de l'Homme, place du Trocadéro, aux côtés des dirigeants religieux – chrétiens, juifs et musulmans. *(Lire aussi notre enquête page 23.)*

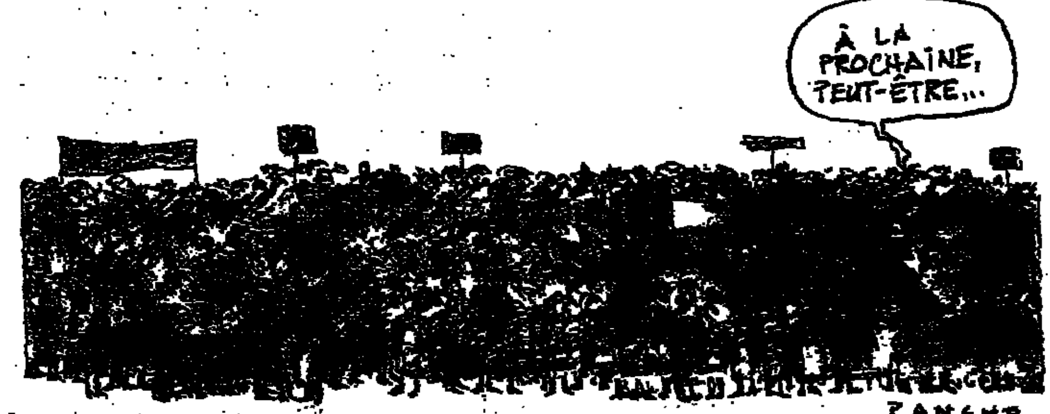
BEAUCOUP sont venus avec un bouquet de marguerites ou d'œillets, d'autres avec des roses blanches. Bien avant 18h 30, heure officielle du rassemblement organisé à Paris, mardi 28 mai, en hommage aux sept trappistes du monastère de Tibehirine, dont les maquisards algériens du Groupe islamique armé (GIA) ont revendiqué l'assassinat, le parvis des droits de l'Homme, place du Trocadéro, est noir de monde. En fin de soirée, la police estimera leur nombre à environ dix mille.

Pas un murmure ne monte de l'immense marée humaine. Deux ou trois pancartes en carton, hâtivement griffonnées, surgissent timidement. L'une dénonce *« la barbarie intégriste »*. L'autre en appelle sobrement aux trois religions du Livre : *« Salut, Salam, Shalom »*. La troisième invite à méditer une phrase du pasteur Martin Luther King : *« Vivons ensemble comme des frères, sinon nous périrons comme des imbéciles »*. De chaque côté du parvis, dominant la foule, deux gigantesques banderoles blanches se font solennellement écho : *« Si nous nous taisons, les pierres hurleront »*.

Venus à l'initiative de François Bayrou, ministre de l'éducation nationale et président de Force démocrate, les représentants des principales formations politiques – à l'exception de ceux du Front national – sont arrivés ensemble, par les jardins du Trocadéro. Au premier rang, fleurs blanches à la main, le grand rabbin Joseph Sitruk et Dalil Boubakeur, recteur de la Mosquée de Paris, avancent aux côtés de Mgr Jean-Marie Lustiger, archevêque de Paris, et de Jacques Stewart, président de la Fédération protestante de France. Alain Juppé, premier ministre, Philippe Séguin, président de l'Assemblée nationale, François Léotard, président de l'UDF, Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, Jean-François Mancel, secrétaire général du RPR, Robert Hue, secrétaire national du PCF, Simone Veil, et de très nombreuses personnalités politiques les accompagnent.

Chacun, tour à tour, se recueille autour de la dalle des droits de l'Homme, scellée sur l'esplanade. De nombreux membres du gouvernement venus témoigner observent ensemble une minute de silence. Chacun inscrit quelques mots sur les registres disposés à cet effet. *« Que leur martyre fasse un jour triompher l'amour de la haine »*, a noté le premier ministre, avant que la foule des participants anonymes ne vienne déposer une fleur sur la dalle.

Coiffé d'un gros bonnet en laine, le visage mal rasé, Mohammed détonne un peu à côté de ses voisins, dont l'âge et le maintien fleurent le Paris des beaux quartiers. C'est dans un café de Barbès, en écoutant la radio, que ce chômeur marocain a appris qu'un rassemblement aurait lieu au Trocadéro. *« Je suis venu en tant que musulman. Assassiner ces... comment dit-on ? ces moines, oui, c'est de la barbarie »*, lâche-t-il. *« Dans notre religion,* ajoute-t-il, *les juifs et les chrétiens sont protégés par un statut spécial, la dhimi. On n'a pas le droit de les tuer. »*



Quelques dizaines d'Algériens, une poignée de Marocains, un ou deux Tunisiens : les Maghrébins sont peu nombreux, noyés dans cette foule de *« Français de France »* à l'allure vaguement guindée, piétinant sagement comme au sortir d'une grand-messe. *« Les gens sont recueillis, c'est bien »*, commente une vieille dame, protestante. *« Le martyre de ces religieux a dépassé l'horreur du quotidien. Quand j'ai appris la nouvelle, je me suis dit : c'est trop, il faut que cela cesse »*, explique une anglicane américaine.

UNE ALGÉRIE FANTÔMATIQUE

D'autres, nombreux, ont vu, avec l'assassinat annoncé des trappistes, se réveiller les souvenirs d'une Algérie « à eux », reflet de leur propre jeunesse. Jean, communiste, ancien tourneur chez Valéo, évoque son ami Ali. Une fois reparti au pays, ce dernier avait invité ses copains d'usine à venir le voir, chez lui, dans son village, près de Bouira. *« Il nous avait reçus, faut voir ! »*, dit Jean, l'œil ébloui.

Costume croisé, cet homme d'affaires, parlerait des heures de l'Algérie. Il a conservé le fanion de son arrière-grand-oncle, un officier de l'armée coloniale, *« qui commandait un bataillon, à Alger, en 1895 »*. Comme Jean, le communiste, il égrène son étrange nostalgie, comme on feuillette un vieil album de photos, images françaises d'une Algérie fantômatique.

Sur le trottoir, un groupe d'Algériennes distribuent inlassablement des tracts, appelant à la paix et à l'ouverture de *« véritables négociations »* en Algérie. *« Pour les Français, un seuil symbolique a été franchi. Mais je ne suis pas sûre que les gens soient prêts à aller plus loin »*, commente l'une d'entre elles. *« On parle de 80 000 tués, en quatre ans, en Algérie. Pour ceux-là, qu'a-t-on fait ? C'est un peu,* ajoute-t-elle, *comme si ces milliers de morts pesaient moins que les autres. »*

Cécile Chambraud et Catherine Simon

Le « testament spirituel » du Père Christian de Chergé

LE PÈRE Christian de Chergé, prieur du monastère de Tibéhirine, assassiné avec six autres frères enlevés, avait rédigé un testament daté du 1er janvier 1994, soit quelques jours après la première « visite » au monastère (à Noël 1993) d'un commando islamiste. *La Croix* du 29 mai publie ce document, dont voici de larges extraits :



VERBATIM

« S'il m'arrivait un jour – et ça pourrait être aujourd'hui – d'être victime du terrorisme qui semble vouloir englober maintenant tous les étrangers vivant en Algérie, j'aimerais que ma communauté, mon Eglise, ma famille, se souviennent que ma vie était DONNÉE à Dieu et à ce pays. (...) Qu'ils sachent associer cette mort à tant d'autres aussi violentes, laissées dans l'indifférence de l'anonymat.

» Ma vie n'a pas plus de prix qu'une autre. Elle n'en a pas moins non plus. En tout cas, elle n'a pas l'innocence de l'enfance. J'ai suffisamment vécu pour me savoir complice du mal qui semble, hélas, prévaloir dans le monde, et même de celui-là qui me frapperait aveuglément. J'aimerais, le moment venu, avoir ce laps de lucidité qui me permettrait de solliciter le pardon de Dieu et celui de mes frères en humanité, en même temps que de pardonner de tout cœur à qui m'aurait atteint.

» Je ne saurais souhaiter une telle mort. Il me paraît important de le professer. Je ne vois pas, en effet, comment je pourrais me réjouir que ce peuple que j'aime soit indistinctement accusé de mon meurtre. C'est trop cher payer ce qu'on appellera, peut-être, la « grâce du martyre » *que de la devoir à un Algérien, quel qu'il soit, surtout s'il dit agir en fidélité à ce qu'il croit être l'islam. Je sais le mépris dont on a pu entourer les Algériens pris globalement. Je sais aussi les caricatures de l'islam qu'encourage un certain islamisme. Il est trop facile de se donner bonne conscience en identifiant cette voie religieuse avec les intégrismes de ses extrémistes. L'Algérie et l'islam, pour moi, c'est autre chose, c'est un corps et une âme. (...)*

» Cette vie perdue, totalement mienne, et totalement leur, je rends grâce à Dieu qui semble l'avoir voulue tout entière pour cette JOIE-là, envers et malgré tout. Dans ce MERCI où tout est dit, désormais, de ma vie, je vous inclus bien sûr, amis d'hier et d'aujourd'hui, et vous, ô amis d'ici, aux côtés de ma mère et de mon père, de mes sœurs et de mes frères et des leurs, centuple accordé comme il était promis ! Et toi aussi, l'ami de la dernière minute, qui n'auras pas su ce que tu faisais. Oui, pour toi aussi, je le veux ce MERCI, et cet « A-DIEU » envisagé de toi. Et qu'il nous soit donné de nous retrouver, larrons heureux, en paradis, s'il plaît à Dieu, notre Père à tous deux. Amen ! Inch'Allah. »

Les nationalistes hindous quittent le pouvoir en Inde

Dewe Gowda prend la tête du gouvernement avec une coalition de quatorze partis de gauche et centre gauche

NEW DELHI
de notre correspondant

Le premier ministre Atal Behari Vajpayee n'aura même pas attendu le début de la motion de censure pour se retirer. Après deux jours d'âpres débats sous les lambris du Parlement indien, mais avant le début du vote de confiance qui aurait marqué la chute de son gouvernement, il s'est rendu, mardi 28 mai, chez le président de la République pour lui remettre sa démission.

L'Histoire retiendra que M. Vajpayee fut à la tête du premier gouvernement du parti des nationalistes hindous, ce Bharatiya Janata Party (BJP) – ou Parti du peuple indien – qui est devenu la plus grande formation de la Chambre basse à l'issue des élections d'avril-mai. Mais Atal Behari restera aussi dans les annales comme le chef du gouvernement le plus bref de l'Inde moderne : treize jours de pouvoir. Treize jours au cours desquels la presse se fit quotidiennement l'écho de la mort annoncée d'un cabinet qui n'avait aucune chance de franchir le seuil fatidique du 31 mai, date ultime donnée par le président de la République au BJP pour prouver sa majorité au Parlement.

Le Parti nationaliste avait beau être devenu le plus grand parti indien, il lui manquait le soutien d'environ soixante-dix députés pour dégager cette majorité. En dépit des efforts déployés pour donner au BJP une coloration plus laïque et modérée, Vajpayee n'aura pas su gagner la confiance des formations régionales et des candidats indépendants. Il n'aura ainsi pas su résister au barrage dressé par l'ensemble des partis d'opposition, bien décidés, pour un temps, à passer outre leurs différences.

DÉNUÉ DE CHARISME

Avec la démission de M. Vajpayee et la nomination d'un quasi-inconnu, Dewe Gowda – qui représente le Front uni, un regroupement de quatorze partis de gauche et de centre gauche –, pour le remplacer à la tête du gouvernement fédéral, l'Inde semble entrer dans l'ère incertaine des coalitions. *« Un rassemblement de quatorze partis aux idéologies disparates et aux ambitions contradictoires, et dont la bonne douzaine de leaders doivent penser être mieux qualifiés que* [M. Gowda] *pour devenir premier ministre : la tâche du nouveau gouvernement semble impossible »*, résume le quotidien *Indian Express*.

Âgé de soixante-trois ans, Dewe Gowda était pour l'instant le *chief minister* (premier ministre) de l'Etat méridional du Karnataka. Fils de paysans de basse caste dont l'expérience politique ne dépasse guère les frontières de sa région, il se retrouve propulsé aux commandes en raison du caractère hétérogène de la coalition à laquelle il appartient. Le vieux chef communiste bengali Jyoti Basu, un temps pressenti, avait fini par refuser, de même que l'ancien premier ministre V. P. Singh, figure de proue du parti Janata Dal, auquel appartient le nouveau chef du gouvernement.

Dirigeant rusé, mais dénué de charisme, et qui, en outre, ne connaît même pas le hindi – peu ou pas du tout parlé dans le Sud –, M. Gowda est devenu malgré lui le candidat le plus approprié du Front uni. Son profil bas a permis aux rivaux de cette coalition hétéroclite de se mettre – provisoirement – d'accord... Dès sa nomination, il s'est dit *« parfaitement conscient de la situation politique actuelle »*, mais désireux de *« relever le défi »*. Il a aussi assuré qu'il apprendrait le hindi *« dans les trois mois »*.

Le nouveau chef de gouvernement a désormais jusqu'au 12 juin pour prouver sa majorité au Parlement. Il s'est rendu chez le président S. D. Sharma avec des lettres de députés prouvant qu'il dispose du soutien de 190 élus du Front uni, soit treize partis, les communistes s'abstenant de participer. Ce chiffre est encore très loin de la majorité requise (272), mais le nouveau gouvernement bénéficiera du soutien sans participation des 136 députés du Congrès, le parti de l'ancien premier ministre Narasimha Rao.

M. Gowda se retrouve donc dans une position d'extrême fragilité. Le Congrès va continuer à jouer un rôle crucial. A tout moment, M. Rao pourra décider d'abandonner le Front uni et, dans ce cas, le gouvernement s'écroulera aussitôt. Aussi les chances de ce pouvoir ultra-minoritaire d'arriver au terme d'un mandat de cinq ans sont-elles très minces. Des élections anticipées pourraient avoir lieu dans le courant de l'année. Et, dans ce cas, le BJP – qui joue déjà les « martyrs » – pourrait revenir en force...

Bruno Philip

Des divergences ont opposé les services secrets français

DES ANALYSES divergentes ont opposé les services français, principalement la direction générale de la sécurité extérieure (DGSE) et la direction de la surveillance du territoire (DST), sur la suite à donner pour libérer les sept moines pris en otage en Algérie. L'existence de telles divergences est reconnue de source officielle, depuis le communiqué des GIA annonçant leur exécution. Au demeurant, elles se sont manifestées lors de séances de cellules de crise qui ont été organisées pour mettre en commun les informations recueillies sur place et dont certaines ont été, selon l'un des participants, orageuses.

Traditionnellement, la DGSE, tournée vers l'extérieur, et la DST, plus orientée vers l'intérieur de la France, sont chatouilleuses quant à la préservation de leurs « terrains de chasse » respectifs. En la circonstance, les deux services ont leurs propres relais – concurrents – en Algérie, voire au Soudan dans le cas de la DST, et ils s'en sont tenus à une attitude de méfiance, voire de rivalité, l'un vis-à-vis de l'autre. Au point, dit-on, de se dissimuler des renseignements. Ce qui a provoqué des éclats de voix entre les représentants des deux services lorsque chacun a découvert les opérations menées par l'autre et lorsqu'il s'est agi d'exposer, sinon de partager, les informations ainsi obtenues.

La DGSE – comme l'a montré le détournement du Boeing d'Air France à la Noël 1994 – et la DST ont parmi leurs interlocuteurs en Algérie la sécurité militaire (SM) algérienne. La SM traque les maquis du ou des GIA, avec l'armée régulière et la gendarmerie algériennes, et il est plus que probable que, les ayant « pénétrés », elle en manipule plus d'un directement ou par infiltrations interposées. C'est une institution qui ne passe pas pour réunir des *« enfants de chœur »*, selon le mot d'un expert. De la SM, les services français ont appris à se méfier parce qu'elle est spécialiste des *« coups tordus »* et parce qu'elle est aussi soupçonnée par eux d'être capable de saboter une prise de contact à laquelle elle a accepté, au départ, de prêter la main.

D'une manière générale, les divergences portent sur la nature de la « nébuleuse » du ou des GIA en Algérie et, en fin de compte, sur les voies pour s'en approcher. La DST est plutôt convaincue qu'il s'agit de groupes mal ou peu contrôlés, parfois autonomes, quand la DGSE s'est persuadée que les groupes en question sont plus structurés qu'on ne l'imagine a priori et difficiles à « récupérer », en clair à « pénétrer » et à « manipuler ». C'est un désaccord sur le fond.

LE RÔLE DE M. MARCHIANI

Ces différences dans l'analyse ont, selon la même source, rendu plus compliquées l'identification puis la recherche d'une ouverture avec les preneurs d'otages des sept moines. Elles sont sans doute à l'origine de ce qui a pu apparaître comme des erreurs tactiques dans la démarche à suivre depuis leur capture. Des sources proches de la DST, voire extérieures à elle, affirment que la DGSE – mandatée pour agir – aurait commis quelques impairs dans ses tentatives de prises de contact locales. Mais, d'autres sources, à la présidence de la République, laissent entendre que la DGSE a établi le contact en Algérie au moment où cela était nécessaire et qu'elle n'a pas à *« rougir de ce qu'elle y a fait »*, puisqu'elle a agi alors comme on lui commandait de le faire.

Avant que Jean-Charles Marchiani, l'un des émissaires habituels de Charles Pasqua et actuel préfet du Var, ait été invité à rompre à la mi-mai le fil qu'il avait tissé de sa propre initiative hors d'Alger, la DGSE était – avec l'aval des autorités françaises – à l'origine de plusieurs des tentatives de rencontres avec des intermédiaires qui se faisaient passer pour des proches des GIA. La mise hors jeu de M. Marchiani, avec l'argument que sa médiation pouvait brouiller les cartes dans un jeu singulièrement difficile, l'a confortée dans sa mission.

C'est par l'une de ses filières, notamment, qu'un messager, porteur de documents et d'une cassette d'enregistrement de la voix des sept moines, s'est manifesté, le 30 avril, auprès de l'ambassade de France à Alger. Cet interlocuteur était connu de la DGSE, puisqu'il était déjà intervenu, dit-on, lors du détournement de l'avion d'Air France en 1994. Le fonctionnaire français qui l'a reçu lui a délivré, en quelque sorte, un accusé de réception, ce qui pouvait laisser croire que le dialogue était établi. Depuis cette démarche, que le Quai d'Orsay n'a pas pu longtemps ignorer même s'il n'en a pas été à l'origine, il semble que les ponts aient été coupés entre la DGSE et son « correspondant » algérien.

Jacques Isnard

L'Irak a pris contact avec des sociétés pétrolières américaines

BAGDAD. Le gouvernement irakien a annoncé, mardi 28 mai, qu'il comptait signer des contrats avec des compagnies étrangères pour son retour sur le marché pétrolier, et il a révélé qu'il avait approché, pour la première fois depuis 1990, des sociétés américaines. Le directeur exécutif de la compagnie chargée de commercialiser le pétrole irakien, Saddam Hassan, a précisé que la plupart des contrats seraient signés à Vienne, en marge d'une réunion de l'OPEP prévue le 5 juin.

Il a indiqué que son organisme, la State Oil Marketing Organisation (SOMO), avait pris contact avec les compagnies pétrolières dès la signature, le 20 mai, d'un accord avec l'ONU autorisant l'Irak à exporter pour 2 milliards de dollars (10 milliards de francs) de brut par semestre. Selon lui, la SOMO a *« reçu une réponse de la compagnie* [américaine] *Coastal, avec laquelle nous avions des relations privilégiées avant l'embargo »*, a-t-il précisé. Coastal n'avait pas encore confirmé, mercredi, cette annonce. – *(AFP.)*

La police disperse une manifestation de l'opposition en Albanie

TIRANA. La police a violemment dispersé, sur la place centrale de Tirana, mardi 28 mai, une manifestation de 200 à 300 personnes venues protester, à l'appel de l'opposition, contre ce qu'elles considèrent comme la *« manipulation »* des élections législatives de dimanche, remportées par le Parti démocratique au pouvoir. Parmi les blessés figurent le dirigeant du Parti socialiste (PS, ex-communiste), Servet Pellumbi, et celui du Parti social-démocrate, Skender Gjinushi.

Mardi, le porte-parole adjoint du département d'Etat, Glyn Davies, a dit que Washington était *« préoccupée »* par les informations en provenance de Tirana, *« qui font état d'irrégularités dans les bureaux de vote »*. De son côté, le président albanais, Sali Berisha, a appelé la population à rester calme en accusant les socialistes de chercher, avec *« d'autres groupes extrémistes »*, à provoquer *« des troubles pour déstabiliser la démocratie »*. – *(AFP.)*

EUROPE

■ **BELGIQUE : Enrique Pagoaga Gallastegui, frère d'un dirigeant présumé de l'ETA, a déposé une demande d'asile politique** en Belgique, ont confirmé, mardi 28 mai, les autorités belges. M. Gallastegui a été interpellé dimanche soir à son arrivée à l'aéroport de Bruxelles, en provenance du Venezuela. En février, le Conseil d'Etat belge avait refusé d'autoriser l'extradition vers Madrid d'un couple basque, accusé d'appartenir à l'ETA. – *(AFP.)*

■ **VATICAN : Evgueni Primakov, ministre russe des affaires étrangères, a eu un entretien avec Jean Paul II,** mardi 28 mai. Il lui a renouvelé l'invitation de son gouvernement à venir en Russie, précisant que le moment *« dépendrait des relations entre le Vatican et l'Eglise orthodoxe »*. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

■ **HAÏTI : le président René Préval a dénoncé, mardi 28 mai, un** *« complot »* ourdi par les opposants à la démocratie après le meurtre d'un policier, lundi soir, et l'enlèvement, mardi, du petit-fils d'un important homme d'affaires haïtien. M. Préval a accusé les *« secteurs qui ne veulent pas que la démocratie s'établisse »* en Haïti d'être à l'origine de ces actes. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

■ **ÉGYPTE : la mort et la folie guettent 4 000 détenus,** en majorité politiques, dans une prison de Fayoum, à une centaine de kilomètres au sud-ouest du Caire, a affirmé, mardi 28 mai, l'Organisation égyptienne des droits de l'homme. La torture est une pratique *« de routine »*, indique l'OEDH, dans un rapport publié mercredi 29 mai. – *(AFP.)*

■ **SOUDAN : Human Rights Watch, organisation américaine de défense des droits de l'homme, a dénoncé dans un rapport,** mercredi 29 mai, *« la négation des libertés fondamentales d'expression, de rassemblement et d'association au Soudan, ainsi que la menace d'arrestations arbitraires, d'emprisonnement et de torture de la part d'un appareil de sécurité omniprésent »*. – *(AFP.)*

ASIE

■ **AFGHANISTAN : les Nations unies ont annoncé, mardi 28 mai, la démission pour raison de santé de leur émissaire spécial** en Afghanistan, Mahmoud Mestiri, ancien ministre des affaires étrangères tunisien, qui aura vainement tenté pendant deux ans de trouver un accord entre les factions rivales. Récemment déstabilisé par l'initiative d'un sénateur américain, Hank Brown, partisan de sa démission, M. Mestiri devrait être remplacé par Norbert Holl, directeur du département Asie orientale au ministère allemand des affaires étrangères. – *(AFP, Reuter.)*

■ **BIRMANIE : l'opposition a clôturé son congrès,** mardi 28 mai, en adoptant une série de résolutions qui défient l'autorité de la junte militaire. La Ligue nationale pour la démocratie (LND) du Prix Nobel de la paix Aung San Suu Kyi souhaite rédiger une nouvelle Constitution, ignorant ainsi délibérément la *« convention constitutionnelle »* patronnée par la junte militaire. – *(Reuter).*

ÉCONOMIE

■ **ESPAGNE : le gouvernement a révisé à la baisse la prévision de croissance pour 1996,** *fixée désormais* à 2,3 % – *contre les 3,4 % prévus initialement* par l'exécutif socialiste précédent –, a annoncé, mardi 28 mai, le ministre de l'économie. Selon Rodrigo Rato, l'inflation devrait être de 3,4 %. – *(AFP.)*

■ **ITALIE : le président du conseil italien, Romano Prodi, a estimé,** mardi 28 mai à Bonn, que, *« vu la conjoncture, il sera difficile à l'Italie de respecter les critères de Maastricht* [pour une entrée dans la monnaie unique] *en 1997 ; alors il faudra réfléchir à une stratégie commune avec nos partenaires »*. – *(AFP.)*

Trois anciens associés de Bill Clinton sont reconnus coupables de fraude dans l'affaire Whitewater

En pleine campagne électorale, ce verdict constitue un revers pour le président américain

Trois anciens associés de Bill Clinton ont été reconnus, mardi 28 mai, coupables de fraude dans l'affaire politico-financière Whitewater, par un tribunal de Little Rock (Arkansas). A cinq mois du scrutin présidentiel, ce verdict embarrasse Bill Clinton, même si un communiqué de la Maison Blanche affirme que le président *« n'avait rien à voir »* avec les délits dont ont été reconnus coupables les trois accusés.

WASHINGTON
de notre correspondant

Un « grave revers politique » pour Bill Clinton : ce commentaire était quasi unanime, mardi 28 mai, à l'annonce du verdict rendu par le tribunal de Little Rock, dans l'Arkansas, qui se prononçait dans l'affaire Whitewater. Jim et Susan McDougal, les anciens amis et par*tenaires financiers* du couple Clinton (en 1978, ils avaient acheté conjointement un lotissement du nom de Whitewater), ainsi que Jim Tucker, successeur du chef de la Maison Blanche au poste de gouverneur de cet Etat du Sud, ont été reconnus coupables de fraude.

Jim McDougal, ancien banquier et propriétaire de la Madison Guaranty Savings and Loan, une caisse d'épargne déclarée en faillite frauduleuse en 1989, est reconnu coupable de 18 des 19 chefs d'inculpation retenus contre lui, et, à ce titre, il risque un total de 89 années d'emprisonnement. Son ex-épouse, Susan, est reconnue coupable de quatre chefs d'inculpation, et Jim Tucker de deux chefs d'inculpation sur sept. Ils sont passibles, respectivement, de dix-sept et dix ans de prison, ainsi que de fortes amendes.

Ces trois personnages sont impliqués dans différentes transactions financières frauduleuses réalisées par la Madison Guaranty (dont M. Tucker a été l'avocat). Ils étaient notamment accusés d'avoir obtenu illégalement quelque 3 millions de dollars de prêts (15 millions de francs). Il est probable qu'une partie de cet argent a servi à renflouer partiellement la Madison Guaranty.

TÉMOIGNAGES

Sur ce total, un montant de 300 000 dollars (1,5 million de francs) fut consenti à une autre société, la Master Marketing, dirigée par Susan McDougal. C'est dans cette transaction qu'apparaît le nom du chef de la Maison Blanche. David Hale, un ancien financier de l'Arkansas, prétend avoir subi des pressions de la part de Bill Clinton, alors gouverneur, pour l'obliger à verser cette somme.

Le président américain a catégoriquement démenti les accusations de M. Hale, lequel n'est pas un témoin au-dessus de tout soupçon : condamné à vingt-huit mois de prison, il a avoué avoir menti au FBI. Le 28 avril, M. Clinton a déposé sous serment (par liaison vidéo), et son épouse Hillary – avocate, elle s'était occupée du dossier de la Madison Guaranty – a témoigné devant un grand jury, en janvier 1996. Si aucune accusation n'a *été prononcée contre Bill Clinton*, l'affaire Whitewater empoisonne le climat politique depuis 1992. Outre le procès de Little Rock, une commission d'enquête sénatoriale a procédé à de nombreuses auditions, mais rien n'a pu être retenu contre les époux Clinton.

L'obstination des républicains se trouve aujourd'hui *de facto* légitimée par le verdict du tribunal de Little Rock. Là est le danger pour Bill Clinton : le rebondissement de ce scandale politico-financier pourrait permettre aux responsables du Parti républicain d'exploiter l'affaire Whitewater jusqu'au scrutin présidentiel de novembre. L'un des accusés, Jim Tucker, a annoncé mardi qu'il se démettrait de son mandat de gouverneur le 15 juillet.

Bill Clinton et ses conseillers ont réagi avec calme, le premier se déclarant seulement *« désolé »* pour les trois accusés, et la Maison Blanche soulignant que le président n'a *« rien à voir »* avec les délits retenus contre le couple McDougal.

Pour les républicains, en particulier pour Bob Dole, rival présidentiel de M. Clinton, ce verdict constitue pourtant une aubaine. Le sénateur du Kansas, largement distancé dans les sondages, s'efforce de montrer que, s'agissant du *« caractère »* et du *« leadership moral »*, il n'a pas de leçons à recevoir du chef de l'exécutif.

Or celui-ci n'est guère aidé par la bévue que vient de commettre son avocat : M. Clinton est toujours sous le coup de poursuites judiciaires dans l'affaire Paula Jones, du nom de cette jeune femme qui l'accuse de harcèlement sexuel, alors qu'il était gouverneur de l'Arkansas, en 1991. Les avocats de M. Clinton ont déposé une requête devant la Cour suprême, afin de retarder cette action judiciaire. Pour ce faire, ils ont exhibé une loi de 1940, prévoyant que les membres des forces armées ne peuvent être poursuivis tant qu'ils sont *« en service actif »*.

M. Clinton étant commandant en chef de l'armée américaine (par sa fonction présidentielle), il devrait pouvoir profiter de la même exemption... Un tel parallèle a provoqué la colère des républicains, et les vieux griefs sur le passé militaire de M. Clinton (qui s'est fait « pistonner » pour ne pas combattre au Vietnam) ont vite resurgi.

Laurent Zecchini

Loin de Belfast, la nouvelle génération rejette la « mentalité d'assiégé »

Les électeurs nord-irlandais désignent, jeudi 30 mai, leurs délégués aux pourparlers de paix

DROMORE (Comté de Down)
de notre envoyé spécial

Dans cette région rurale au coeur du pays unioniste, de multiples affichettes jalonnent les rues. Une dizaine de partis rivalisent de slogans pour s'attirer les suffrages de la communauté protestante. Mais cette pléthore de candidats sème la confusion chez les électeurs plus qu'elle ne les incite à se rendre aux urnes, jeudi 30 mai, pour choisir leurs représentants au Forum chargé de négocier l'avenir de l'Irlande du Nord. D'autant que les deux principaux mouvements favorables à l'union avec le Royaume-Uni – le Parti unioniste (UUP) de David Trimble et le Parti démocratique (DUP) du pasteur Ian Paisley – s'accusent publiquement de *« trahison »* et d'*« alliance contre nature »*.

Une telle situation, pourtant traditionnelle, inquiète les militants UUP de Dromore, gros bourg sur la route Belfast-Dublin. Elle fait le jeu des nationalistes du SDLP (Parti social-démocrate et travailliste de John Hume), qui risque de profiter de cette rivalité pour arriver en tête du scrutin. Candidat UUP, Drew Nelson fait partie de la jeune garde du parti qui veut aller de l'avant et qu'agacent les constantes références au passé, l'attitude négative et la *« mentalité d'assiégé »* de l'ancienne génération.

Comme son ami Jeffrey Donaldson qui souhaite *« que les nationalistes puissent exprimer leur identité irlandaise par le biais de nouvelles relations avec Dublin »*, il représente une frange, certes minoritaire, [illegible] qui a le [illegible] et qui se démarque des militants [illegible] purs et [illegible] tos de Belfast ou de Londonderry, comme de la langue de bois des ténors politiques.

Sans renier sa fidélité inébranlable à l'union, cet avocat de quarante ans admet que les unionistes et Londres ont eu tort de rejeter le plan de paix proposé en janvier par la commission présidée par l'ex-sénateur américain George Mitchell avant de s'y rallier plus tard. Il regrette l'intransigeance de ses amis sur le désarmement préalable de l'IRA – et des paramilitaires protestants – qui continue de bloquer la négociation. *« On fait trop attention à cette question*, estime-t-il. *Les républicains doivent pouvoir fournir d'autres preuves de leur sincérité. Par exemple, un engagement envers un cessez-le-feu permanent pourrait être un premier pas. »*

Le désarmement reste au coeur du conflit et une ultime réunion pour trouver un accord entre Londres et Dublin s'est achevée mardi sans résultat. Tout en maintenant cette condition préalable aux négociations de paix, M. Trimble a accepté de laisser à l'IRA quelques semaines pour rendre, au moins symboliquement, quelques armes. Le révérend Paisley reste, lui, toujours aussi intransigeant et refuse de *« parler avec ces bandits meurtriers avant qu'ils aient mis bas les armes »*. « Pas de place pour les terroristes ou leurs hommes de paille » du Sinn Fein, titre son journal électoral. En attendant, si l'IRA ne proclame pas un nouveau cessez-le-feu, le Sinn Fein sera exclu de la négociation.

L'absence de politisation témoigne d'une certaine lassitude chez beaucoup de protestants

Personne ne peut être aussi sensible à cette question que Joy Bingham, dont les parents et la soeur sont morts il y a juste vingt ans dans un attentat de l'IRA à Dromore. *« Mon père m'a appelée au secours alors qu'il était en train de brûler vif et je n'ai rien pu faire »*, se souvient-elle en pleurant. Elle a protesté, sans succès, quand les deux incendiaires de l'IRA ont été libérés après trois ans de prison. *« Ma famille a été rayée du monde. Je ne vois aucune solution pour le moment, je ne veux pas d'une Irlande unie et je n'ai aucune confiance dans le Sinn Fein. Je suis protestante, unioniste et britannique, pas irlandaise »*, proclame-t-elle.

Patricia Naan, qui dirige un hôtel dans le bourg résidentiel de Hillsborough, fait partie de ces rares catholiques qui affichent leurs sentiments unionistes. Adhérente récente de l'UUP, elle s'estime *« socialement et culturellement différente des gens du Sud et plus proche du mode de vie britannique »*. Et, tout en rejetant une coopération politique avec le Sud, elle pense qu'il n'y a pas d'autre solution que de négocier avec les ex-terroristes des deux bords, même si elle n'a pour eux que mépris.

Elle votera, bien sûr, mais, dit-elle, *« chez nous, on ne parle pas de politique »*. Un point de vue partagé par les dirigeants de l'entreprise de travaux publics de Dromore, Graham. *« La politique n'a guère d'influence sur nous »*, dit son directeur général, Noel Gillespie, pourtant proche de l'UUP. D'ailleurs, *« nous ne sommes pas maîtres de notre destin, qui est décidé à Londres. Nos politiciens n'ont eu aucun véritable pouvoir depuis vingt-cinq ans et n'ont aucune responsabilité à endosser. Nous aimerions avoir plus de contrôle sur nos affaires, mais dans le cadre du Royaume-Uni »*.

Cette absence de politisation, qui tranche avec le militantisme de Shankill Road, à Belfast, témoigne d'une certaine lassitude chez beaucoup de protestants. Un porte-à-porte avec des militants UUP à Hillsborough le confirme : les gens se montrent circonspects, évitent de dévoiler leur opinion. Un protestant explique que, comme les Anglais veulent *« nous lâcher, il faut trouver un accord avec le Sud »*. Confuse, une catholique annonce son intention de voter... pour un ex-terroriste loyaliste.

La nouvelle génération d'*« Ulstermen »* parviendra-t-elle à un accord que ses prédécesseurs ont été incapables de réaliser ? Les choses ne sont pas si simples car un homme comme Drew Nelson met son espoir dans M. Trimble, qui a souvent fait preuve d'intransigeance. Nouveau parti transcendant les frontières religieuses et culturelles, la Coalition des femmes d'Irlande du Nord propose pour sa part une solution radicale aux électeurs : *« Renvoyez chez eux tous les dinosaures ! »*

Patrice de Beer

Un système électoral complexe, résultat d'un compromis

Les électeurs d'Irlande du Nord votent le 30 mai pour élire leurs délégués à un Forum au sein duquel seront choisis les négociateurs pour les pourparlers entre tous les partis prévus par le communiqué conjoint anglo-irlandais du 28 février et qui doivent débuter le 10 juin.

● **Représentation.** Chacune des 18 circonscriptions de la province élira cinq délégués, soit 90 ; vingt autres seront répartis parmi les dix partis ayant obtenu le meilleur résultat, soit deux chacun. Ce second choix a pour but de permettre aux deux petits partis loyalistes représentant officieusement les paramilitaires loyalistes protestants – progressiste unioniste (PUP) et démocratique d'Ulster (UDP) – d'être représentés. A l'issue du scrutin, chacun des dix partis désignera parmi ses élus un maximum de trois négociateurs.

● **Vingt-trois partis.** Ce système complexe a été choisi par le gouvernement britannique à l'incitation de la principale formation protestante, l'UUP ; il est le résultat d'un compromis entre Londres, Dublin, les unionistes et les nationalistes. Les deux partis nationalistes – Sinn Fein et SDLP – s'y sont ralliés à contrecoeur. Vingt-trois partis présentent des candidats, dont onze unionistes, ce qui risque d'affaiblir les deux formations qui portent traditionnellement les couleurs protestantes, l'UUP et le DUP.

● **Mandat.** Le mandat du Forum est d'un an. Son objet est uniquement de négocier sur l'avenir de l'Irlande du Nord et il n'aura aucun pouvoir législatif ou délibératif.

Boris Eltsine a annoncé la publication d'un statut pour la Tchétchénie

Le président russe concède un « maximum » d'autonomie, sauf pour l'armée et les relations extérieures

Boris Eltsine a effectué, mardi 28 mai, une visite surprise sous haute sécurité de quelques heures en Tchétchénie. Au cours de son déplacement, le président russe a indiqué qu'un projet de statut pour la Tchétchénie, prévoyant un « maximum » d'autonomie, sera publié avant samedi 1er juin. La délégation d'indépendantistes tchétchènes, reçue lundi au Kremlin, n'avait pas été informée de ce voyage.

MOSCOU
de notre correspondante

Contrairement à ce qu'ont annoncé tous les médias, notamment russes, Boris Eltsine ne s'est pas rendu à Grozny, mardi 28 mai : sa tournée de quatre heures *« en Tchétchénie »* a amené le président dans un petit kolkhoze des plaines du nord de cette République, un des rares que la guerre n'a jamais touché, puis à l'aéroport situé en dehors de Grozny, transformé depuis la guerre en camp militaire retranché. Le président russe, pour sa seconde visite en cinq ans dans ce pays, organisée à des fins électorales, n'aura ainsi rien vu des destructions infligées par son armée, ni rencontré d'invalides, ni de parents des tués (au moins 5 % de la population tchétchène).

Aux kolkhoziens, il a offert deux moissonneuses-batteuses « Don-1500 » en signe de *« retour à la paix »*. Aux quelques soldats admis à l'approcher, il a adressé des félicitations pour avoir *« vaincu le régime rebelle de Doudaev »*, les assurant qu'ils se trouvent *« sous la protection de la Constitution et du président »*. Mais la protection du président lui-même a dû être assurée par une armada d'hélicoptères qui se sont posés tous en même temps pour qu'un éventuel tchétchène embusqué avec un missile ne sache pas lequel transporte M. Eltsine.

MAUVAISE MANIÈRE

La trentaine de *« représentants de la population tchétchène »* sélectionnés pour venir l'écouter ont dû subir une heure de procédures de contrôles avant d'être admis sur le territoire de l'aéroport. Son périmètre était totalement fermé, y compris à la presse autre que celle du président. Boris Eltsine est venu annoncer que le *cessez-le-feu signé la veille au* Kremlin avec le chef des indépendantistes tchétchènes signifiait leur défaite et que *« la Tchétchénie restera en Russie et nulle part ailleurs »*. Mais les premiers intéressés, les soldats russes déployés contre leur gré en Tchétchénie, qui ont cessé de croire aux promesses de paix chaque fois démenties, n'auront appris sa visite qu'*a posteriori* par la télévision. De crainte sans doute qu'un soldat russe ne veuille ravir aux Tchétchènes leur vengeance, comme certains n'hésitent pas à en faire planer la menace.

Mais ce luxe de précautions a semblé insuffisant aux hommes chargés de la sécurité de Boris Eltsine, les subordonnés du général Alexandre Korjakov. Ceux-ci se sont ouvertement vantés, devant certains journalistes russes, d'avoir monté et réussi une opération de prise d'otages en la personne du président des indépendantistes tchétchènes Zelimkhan Iandarbiev et de sa délégation : tout le temps de la visite de Boris Eltsine dans son kolkhoze et son aéroport, ils se trouvaient à Moscou en train de *« négocier les détails »* de l'accord *« historique »* signé la veille au Kremlin.

Il est apparu clairement, mardi, que cette délégation n'avait pas été prévenue, la veille, du projet de voyage de Boris Eltsine. Et que tout accès à la presse lui fut interdit durant son séjour de moins de quarante-huit heures dans une résidence gouvernementale secrète quelque part à Moscou. L'agence Itar-Tass avait pour sa part affirmé que la délégation avait *« refusé »* de tenir une conférence de presse. Des membres de la délégation n'ont pu protester qu'au moment où celle-ci fut autorisée *à quitter la capitale russe*, après le départ de l'avion qui ramenait Boris Eltsine chez lui.

Cette « mauvaise manière », faite par les hommes de M. Korjakov à la première délégation d'ex-*« bandits »* tchétchènes jamais reçue au Kremlin, augure mal du climat de confiance censé permettre la réussite des nouvelles négociations russo-tchétchènes.

AVANT LE SECOND TOUR

A son arrivée, mardi soir, dans le Caucase, Zelimkhan Iandarbiev a tenté cependant de faire bonne figure, en démentant qu'il se soit senti *« otage »* à Moscou. Il a affirmé que l'accord signé au Kremlin, prévoyant un cessez-le-feu vendredi à 20 heures GMT, représentait *« une chance réelle de mettre fin à la guerre »*. Une chance, a-t-il précisé, d'établir des *« relations entre deux Etats »*. Il semblait ainsi ne pas vouloir tenir compte des déclarations faites, mardi, par Boris Eltsine, qui, tout en promettant énergiquement la paix, expliquait de mille manières qu'elle interviendra aux conditions voulues par les Russes.

Celles-ci seront exposées dans le projet de statut pour la Tchétchénie (un *« maximum »* d'autonomie, sauf pour l'armée et les relations extérieures) que Boris Eltsine a ordonné de publier avant le 1er juin et dont il a souhaité l'adoption avant le second tour de l'élection présidentielle russe, en juillet. Les indépendantistes comptaient, eux, sur un report des discussions politiques sur le statut. Mais ils semblent tentés de croire le Kremlin qui leur explique que ces déclarations du président russe ne servent qu'à calmer une armée qui rêverait d'en découdre, un peu comme l'avait fait de Gaulle avant d'envisager l'indépendance de l'Algérie. La différence est que Boris Eltsine, comme ses mentors des services de sécurité, semble poursuivre, non pas un grand dessein, mais le seul but de gagner un scrutin difficile dans quelques semaines.

Sophie Shihab

L'Italie et la Slovénie règlent leur contentieux sur l'Istrie

Rome ouvre à Ljubljana la porte de l'UE

L'ITALIE et la petite République de Slovénie se sont entendues pour régler le contentieux qui les opposait depuis l'éclatement de la Yougoslavie, a annoncé, mardi 28 mai à Rome, le ministre italien des affaires étrangères, Lamberto Dini. Les divergences portaient sur les droits des Italiens obligés de quitter l'Istrie, yougoslave après la seconde guerre mondiale, et dépossédés à la suite des arrangements territoriaux conclus entre les Alliés et le maréchal Tito. Leur entente va permettre de débloquer l'accord d'association conclu entre la Slovénie et l'Union européenne, qui était suspendu depuis de longs mois au refus des Italiens de le parapher, et qui pourrait entrer en vigueur au mois de juin.

Les derniers détails de l'accord avaient été négociés la veille lors d'une visite effectuée à Ljubljana par le secrétaire d'Etat Piero Fassino. Il confirme la volonté du nouveau gouvernement italien de voir l'Italie jouer à nouveau un role de premier plan, aux côtés de ses grands partenaires européens, dans le processus de construction de l'Union europénne. C'est ce que le premier ministre, Romano Prodi, a réaffirmé mardi solennellement à Bonn, où il était allé rencontrer le chancelier Kohl.

Les Slovènes, qui sont des candidats sérieux à une intégration rapide dans l'Union européenne, espéraient beaucoup régler leur conflit avec Rome au lendemain des élections législatives. Sous la pression de son allié, l'Alliance Nationale de Gianfranco Fini, l'ancien premier ministre Silvio Berlusconi avait accordé une oreille favorable aux revendications des organisations d'expatriés d'Istrie, qui demandaient la réouverture de négociations sur les biens italiens expropriés par le régime yougoslave du maréchal Tito.

Selon M. Dini, les deux parties ont accepté un compromis proposé par l'Espagne qui fixe les conditions d'accès au marché immobilier slovène, jusqu'ici fermé aux étrangers. Ce compromis sera annexé, sous forme d'un échange de lettres, à l'accord d'association entre la Slovénie et l'Union européenne.

H. de B.

Un nouveau projet pour débloquer les négociations sur l'interdiction des essais nucléaires

GENÈVE
de notre correspondante

Les négociations sur le traité d'interdiction des essais nucléaires (CTBT) vont se poursuivre à Genève – toujours à huis clos – à un rythme accéléré avec l'espoir de parvenir à un accord pour la date limite fixée au 28 juin (*Le Monde* du 4 avril). Le président du comité de négociations, Jaap Ramaker (Pays-Bas), devait déposer, jeudi 30 mai, un nouveau projet de texte. Celui-ci reprend l'« option zéro », c'est-à-dire l'interdiction de tout essai d'arme nucléaire *« ou toute autre explosion nucléaire »*, expression qui inclut les explosions dites pacifiques. Cependant, des formules de compromis pourraient permettre à toutes les délégations d'accepter le texte, y compris la Chine qui jusqu'à présent refusait l'« option zéro ».

Le représentant chinois à la conférence, Sha Zukang, multiplie les déclarations rassurantes sur la *« souplesse »* de son pays, mais il ne veut pas renoncer aux explosions nucléaires dites « pacifiques » destinées, en principe, à *« détourner un fleuve »* ou *« trouver du pétrole »*. Les Occidentaux estiment, pour leur part, que le caractère vraiment « pacifique » des explosions nucléaires chinoises ne peut guère être garanti. De plus, ils voient mal un traité définitif assorti d'une exception en faveur des Chinois.

La position des pays dits du seuil, qui ne sont pas de grandes puissances nucléaires mais ont la capacité de fabriquer une bombe, pèse aussi sur l'issue des négociations. Ainsi l'Inde s'oppose-t-elle depuis janvier au traité, sans toutefois l'admettre vraiment. Elle réclame qu'un lien soit établi entre le désarmement nucléaire des grandes puissances (elle craint essentiellement la Chine) et l'interdiction totale des essais, au moins sous la forme d'un *« calendrier contraignant des désarmements nucléaires en vue de l'élimination finale des armes nucléaires dans un programme déterminé »*. Ce qui n'est pas prévu dans les projets actuels de traité.

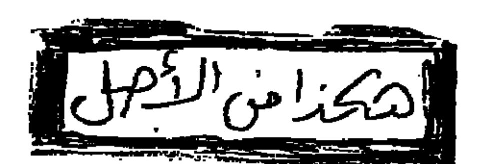
En attendant la position que prendra le nouveau gouvernement indien, les autres Etats craignent que l'opposition de New Delhi ne constitue un obstacle difficile à écarter. Or le CTBT doit être approuvé à l'unanimité. Mais l'Inde n'est pas le seul pays du seuil à faire problème. Dans les milieux proches de la conférence, on redoute que le Pakistan suive sur le chemin de la surenchère.

VÉRIFICATIONS

On se félicite en revanche de la nouvelle politique russe, manifeste depuis le ralliement du Kremlin à l'« option zéro », à l'occasion du « sommet nucléaire » d'avril à Moscou. La France, qui a annoncé son soutien à l'« option zéro » au moment même où Jacques Chirac décidait la dernière campagne d'essais nucléaires dans le Pacifique, a beaucoup œuvré pour convaincre Boris Eltsine d'adopter cette position.

Le CTBT n'atteindra pas son véritable objectif si son application n'est pas parfaitement vérifiable. En d'autres termes, si la certitude n'est pas acquise de pouvoir procéder à des vérifications sur place permettant, dès que l'existence d'une explosion est soupçonnée, de s'assurer de la réalité des faits. Si les Etats qui souhaitent détecter ce qui se passe dans d'autre pays sont nombreux, rares sont ceux qui sont prêts à accepter une inspection sur leur propre territoire. Il s'agit par conséquent de se mettre d'accord sur une formule propre à dissuader les possibles violations du traité, tout en assurant que la souveraineté territoriale de tous les Etats sera respectée...

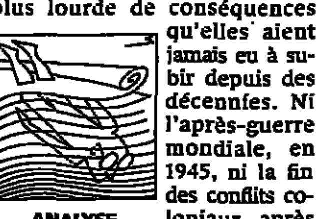
Isabelle Vichniac



DÉFENSE Jacques Chirac a exposé, mardi 28 mai, les conclusions qu'il tire des débats sur l'avenir du service national. Le chef de l'Etat a *annoncé* la fin du service obligatoire dès 1997 et la mise en place progressive d'un « rendez-vous citoyen », d'environ une semaine, auquel devront se rendre les jeunes hommes (puis les jeunes filles à partir de 2002). ● LE CALENDRIER de la réforme dispensera du service militaire les jeunes nés après le 1er janvier 1979. Les autres, y compris les sursitaires, devront remplir, sur une durée dégressive, les obligations liées au régime de l'actuel service. ● L'ABANDON du service obligatoire est condamné par les socialistes et par les communistes. Il est regretté, aussi, par l'UDF, qui, par la voix de son porte-parole, Pierre-André Wiltzer, estime que la suppression du service obligatoire va à l'encontre de la lutte contre la « fracture sociale ».

Jacques Chirac avance sur la voie d'une réforme radicale des armées

En confirmant qu'il propose de mettre fin au service militaire obligatoire et de substituer un « rendez-vous citoyen » à la conscription traditionnelle, le président de la République a défendu, mardi 28 mai, le principe de la professionnalisation des unités, qu'il avait officialisé en février



ANALYSE

DANS UN CONTEXTE financier *particulièrement austère*, les armées vont devoir, dès 1997, entamer la réforme la plus radicale et la plus lourde de conséquences qu'elles aient jamais eu à subir depuis des décennies. Ni l'après-guerre mondiale, en 1945, ni la fin des conflits coloniaux, après 1954, ni les turbulences de l'Algérie, en 1962, ni même l'accession à l'ère nucléaire n'ont généré autant de remises en question d'une aussi vaste ampleur de l'institution militaire française.

Car la prochaine professionnalisation des armées et la fin du service national obligatoire avant 2002, proposées par Jacques Chirac, *mardi 28 mai*, avant que le Parlement en discute, ne sont que les premières étapes de la rénovation de fond en comble de l'appareil de défense qui, si tout va bien, devrait s'achever en 2015. Il faudra pas moins de trois projets de loi de programmation militaire pour mener cette entreprise à son terme.

D'ici à 2002, en effet, le volume des armées sera sensiblement réduit, la professionnalisation deviendra la règle, et un service national ouvert aux seuls volontaires sera instauré. Pour y parvenir, le gouvernement a choisi de « faire l'impasse » sur les dépenses d'équipement, en cherchant à préserver au mieux les crédits de fonctionnement au sein du projet de programmation 1997-2002 soumis à l'Assemblée en juin. Entre 2003 et 2008, avec une nouvelle programmation, *les armées devraient* commencer à avoir les matériels modernes dont elles sont, aujourd'hui, privées parce que la priorité a été précisément donnée au fonctionnement. Enfin, la dernière loi (2009-2014) sera conçue pour asseoir *définitivement* l'équilibre des armées françaises dans le cadre d'une défense davantage euro-atlantique.

UN RÔLE DE « REPOUSSOIR »

Telle est l'ambition affichée. Mais, du même coup, c'est reconnaître qu'on est au début de la révolution qui attend les armées françaises, même si ces prémices – la professionnalisation d'unités plus spécialement destinées à agir hors des frontières nationales et la fin du service obligatoire – constituent déjà un bouleversement de taille.

On a déjà tout dit, et son contraire, du service national, notamment de sa version proprement *militaire, qui continue d'avoir de* nombreux partisans avec de solides arguments. Force est d'admettre cependant que le service militaire a joué le rôle d'un « repoussoir », encourageant les jeunes à se tourner de plus en plus souvent vers des formes civiles pour y échapper. Au risque d'accroître les inégalités et les injustices.

Dès lors qu'il ne serait plus obligatoire, le service civil saura-t-il attirer autant de candidats ? Les administrations ou les associations qui demanderaient à en bénéficier *auront-elles les moyens en cadres*, en infrastructures, en crédits suffisants pour accueillir des volontaires de qualité ?

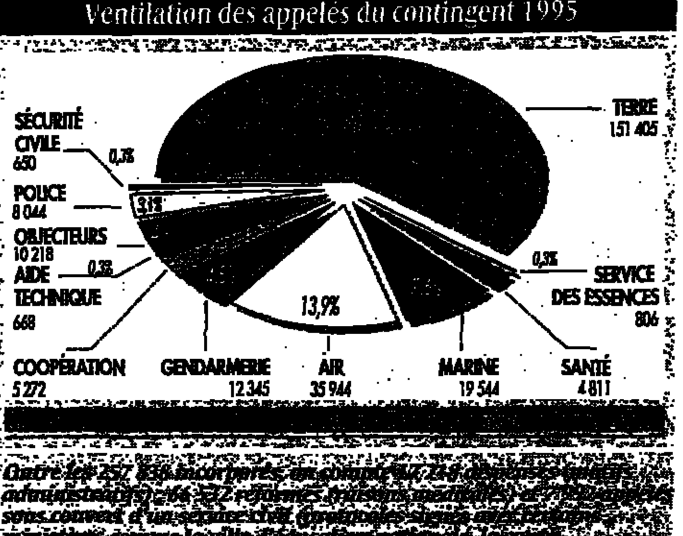
Avec quelles incitations au départ, éventuellement ? Et pour quoi faire, exactement, qui ne relèverait pas déjà d'un emploi rémunéré en bonne et due forme ? Là est le pari fondamental de la réforme voulue par M. Chirac, et les deux à trois ans qui viennent seront un test majeur. Il est vrai que rien n'est tout à fait irréversible. Pas même la mise sur pied progressive d'une armée professionnelle, *qui peut être complétée d'urgence* par des recrues si le contexte international l'exige, comme l'ont démontré des précédents aux Etats-Unis ou en Grande-Bretagne. De fait, la création d'un *« rendez-vous citoyen »* laisse en suspens – sans le supprimer définitivement – le principe de la conscription, car, selon ce qu'on voudra en faire, ce mécanisme peut servir à autre chose qu'un simple bilan de santé de la jeunesse française. Il peut être ce carrefour où seront décelées les inaptitudes des uns, qu'il conviendra de corriger par des stages de formation ou de perfectionnement, et les aptitudes des autres, que chaque ministère, chaque administration ou chaque association dûment mandatée, à commencer par les armées elles-mêmes, mettra en valeur avec un *service national* de volontaires souscrivant un contrat.

Que pourra-t-on inculquer pendant une semaine à ces conscrits citoyens ? Et les armées, si elles en ont la charge, peuvent-elles accomplir ce que ni l'éducation nationale, ni l'action sanitaire, ni l'employeur du moment, ni la famille, ni bien d'autres institutions ne sont parvenus à faire durant plusieurs années avant l'âge de la majorité ? Pour l'instant, on en est resté à des principes. Le projet de loi qui modifiera le code du service national en ce sens n'est pas encore rédigé, et il faudra attendre de le connaître dans ses détails pour en juger.

Une chose est sûre, cependant : les centres d'instruction, qui seront chargés d'évaluer les jeunes en une semaine, ne peuvent être laissés aux seuls responsables militaires. Il y faudra aussi des enseignants, des éducateurs, des médecins, des psychologues, des animateurs, des sociologues, des sportifs… Quel prix le gouvernement est-il prêt à payer pour mener à bien une telle expérience ? M. Chirac n'en a rien dit.

Jacques Isnard

Ventilation des appelés du contingent 1995



Outre les 257 [illegible] incorporés, on compte [illegible] dispensés (soutiens administratifs) ; [illegible] réformés (raisons médicales) et [illegible] sous couvert d'un service civil (protocoles signés avec [illegible] ministères comme la ville, l'éducation nationale, [illegible] publique, etc.).

Avant et après le 1er janvier 1979

Le nouveau code du service national, discuté au Parlement à l'automne, *stipulera que les jeunes Français nés avant le 1er janvier 1979*, y compris les actuels sursitaires (qui bénéficient d'un report d'incorporation), feront leur service national selon le régime actuellement en vigueur.

A partir de 1997, les hommes nés après le 1er janvier 1979 seront convoqués au « rendez-vous citoyen », ouvert aux femmes désireuses d'effectuer un service volontaire. En 2002, le « rendez-vous citoyen » deviendra obligatoire aussi pour les filles.

Le service militaire adapté (SMA), qui repose déjà sur le volontariat, sera maintenu outre-mer. Le service national ouvert aux volontaires, en métropole, s'appliquera à trois domaines : sécurité (armées, gendarmerie, police, douanes, pompiers, protection de l'environnement) ; cohésion sociale et solidarité (organismes publics ou associatifs d'insertion) ; coopération internationale et aide humanitaire.

L'UDF regrette la disparition du service national obligatoire

LA DÉCISION du président de la République de supprimer le service militaire obligatoire n'a guère suscité l'enthousiasme. Seul le RPR a approuvé la réforme voulue par le chef de l'Etat. Michel Péricard, président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, s'est ainsi réjoui que Jacques Chirac ait *« le courage de prendre les décisions qui s'imposent en engageant l'armée française dans sa plus importante évolution depuis plusieurs décennies »*, tandis que Jean-François Mancel, secrétaire général du RPR, soulignait que les *« principes »* énoncés par le chef de l'Etat *« sont à la mesure de l'enjeu déterminant »* que constitue l'avenir de la défense.

Jacques Baumel, partisan d'Edouard Balladur en 1995, a émis quelques réserves, estimant que la professionnalisation sera *« coûteuse »* et que *« la suppression du service militaire, qu'elle entraîne, sera douloureuse pour beaucoup de Français qui souhaitaient maintenir le lien entre l'armée et la nation »*. Vice-président de la commission de la défense de l'Assemblée, M. Baumel doute de l'utilité, *« sur le plan militaire »*, du futur « rendez-vous citoyen ».

CRITIQUES UNANIMES À GAUCHE

A gauche, la condamnation est unanime. Jean-Michel Boucheron (PS, Ille-et-Vilaine), ancien président de la commission de la défense de l'Assemblée, estime que l'armée de métier, *« choisie clairement »* par le président de la République, *« c'est le pire des choix : seuls les chômeurs feront leur service militaire »*. Ancien ministre de la défense, Paul Quilès juge *« extrêmement décevant »* le *« petit »* rendez-vous citoyen d'une semaine. Alain Bocquet, président du groupe communiste de l'Assemblée, a lancé : *« C'est Valmy qu'on enterre ! » « Derrière cette présentation, il y a la mise en place d'une armée de métier coupée de la nation »*, a-t-il assuré, avant d'ajouter : *« Quand une telle décision historique est prise, on ne peut pas accepter que cela se fasse sans que le Parlement ait voté les lois. Il y a eu une pseudo-concertation, menée au pas de charge, et puis la décision est prise par le président de la République lui-même. C'est inacceptable. »*

Jean-Michel Baylet, président de Radical, a déclaré qu'*« après des semaines de faux débat, dans la hâte et sans véritable concertation »*, le chef de l'Etat a annoncé *« le remplacement de la conscription par un service volontaire qui reste à définir et par un "rendez-vous citoyen" qui tient surtout de la visite médicale d'aptitude. Ce système sera aussi inefficace qu'inutile car il ne créera pas de lien entre la nation et la jeunesse »*.

C'est la gêne de l'UDF qui était, mardi soir, la plus perceptible. Son porte-parole, Pierre-André Wiltzer, a jugé *« utile »* que le débat sur l'avenir de la défense et du service national *« se poursuive au Parlement lors de l'examen de la loi de programmation militaire en juin et de la loi sur le service national à l'automne »*. Soulignant que la suppression du service militaire et la réforme du service national ne doivent pas être isolées de leur contexte, M. Wiltzer a ajouté : *« Si la lutte contre la fracture sociale est considérée comme un enjeu majeur, il faut maintenir, en le rénovant profondément, un mécanisme de conscription qui permette aux jeunes Français de se reconnaître comme citoyens. »*

Quant à Olivier Darrason (UDF-PR, Bouches-du-Rhône), rapporteur de la mission d'information de l'Assemblée sur l'avenir du service national et favorable à un service national court, il veut encore espérer que le *« rendez-vous citoyen »* proposé par le chef de l'Etat ne sera pas une simple formalité. *« Il faut absolument que le projet de loi qui sera présenté à l'automne et auquel le Parlement devra être très intimement lié dès sa conception puisse contenir non seulement un bilan de l'état de la jeunesse française, mais une initiation à la défense, une initiation aux aspects civiques de la vie de la nation*, a-t-il dit. *Et puis, naturellement, un enseignement élémentaire tourné vers la vie sociale. »*

Une décision qui « tourne une page de notre histoire »

LE PRÉSIDENT de la République a prononcé, mardi 28 mai, à 20 heures à la télévision, une allocution annonçant la fin du service national obligatoire. En voici le texte intégral :

VERBATIM

« Le 22 février dernier, je vous ai fait part de ma décision de professionnaliser l'ensemble de nos forces de défense. En effet, la conscription traditionnelle ne répond plus aux exigences d'une armée moderne dans un grand pays moderne. Cette décision a naturellement des conséquences directes sur le devenir de notre service national. Parce qu'il s'agit de la France. Parce que cette question engage la nation et les générations à venir, j'ai souhaité qu'à défaut de référendum, impossible pour des raisons d'ordre constitutionnel, un grand débat permette à tous les Français de mesurer l'enjeu, d'exprimer leur opinion, de dire ce qu'ils avaient dans le cœur.

» Partout dans le pays, à l'Assemblée nationale et au Sénat bien sûr, mais aussi dans les communes, les universités, les lycées, les associations de jeunes, c'est plus de dix mille réunions qui ont été organisées. Toutes celles et tous ceux qui le souhaitaient ont pu défendre leurs idées. La presse s'en est fait l'écho tout au long de ces deux mois. Elle a pris sa part d'une réflexion d'excellente tenue qui a su dépasser les clivages partisans. Tout cela témoigne d'une authentique vie démocratique, vivante et forte. Et je voudrais aujourd'hui exprimer ma gratitude à tous ceux qui ont enrichi ce débat.

» J'ai été bien sûr très attentif aux différents points de vue qui se sont exprimés. J'ai constaté que la professionnalisation des armées était comprise et acceptée par la très grande majorité des Français, et je m'en suis réjoui. J'ai constaté aussi que se manifestait une forte préférence en faveur d'un service national fondé sur le volontariat, mais assorti d'un rendez-vous obligatoire entre les jeunes et la nation.

» J'ai pris acte de ces orientations et je m'en suis entretenu avec le premier ministre et le ministre de la défense. Je propose donc que le service national que nous connaissons aujourd'hui soit supprimé dès le 1er janvier 1997 et qu'il cède la place à des volontariats, tout en maintenant le principe d'un rendez-vous entre la nation et sa jeunesse. C'est une décision dont chacun mesure l'importance. Elle tourne une page de notre histoire nationale, mais elle touche aussi à la vie personnelle de chacun. Beaucoup d'entre vous ont dans le cœur et dans la mémoire bien des souvenirs des mois ou des années qu'ils ont passés à l'armée. Pour un homme de ma génération, qui, comme tous ses camarades, a servi sous les drapeaux dans une période tourmentée, c'est une décision difficile. Mais vous m'avez confié pour sept ans la destinée de notre pays. Le souci de préparer son avenir exigeait que cette décision fût prise.

« Je souhaite que chaque jeune Français, dans l'année de sa majorité, vive une rencontre avec la nation. Ce rendez-vous citoyen ne doit pas souffrir d'exception »

» Pendant près d'un siècle, la conscription a mêlé, dans la fraternité des casernes, des jeunes de toutes conditions, venus de toutes les régions. Elle a permis de défendre la patrie dans les heures les plus tragiques de notre histoire et les noms inscrits sur les monuments aux morts de chaque ville, de chaque village nous le rappellent avec force.

» Si le service national est peu à peu devenu inadapté, je dois et je veux défendre l'idéal républicain auquel il se réfère, qui est un idéal d'égalité, un idéal de solidarité, un idéal de patriotisme. C'est pourquoi je souhaite que chaque jeune Français, dans l'année de sa majorité, vive une rencontre avec la nation. Ce rendez-vous citoyen ne doit pas souffrir d'exception. Il permettra d'établir un bilan général de la santé et du niveau scolaire des jeunes Français. Il aura pour vocation d'ouvrir des voies nouvelles pour favoriser leur insertion lorsqu'ils sont en difficulté. Il dispensera une information civique sur le fonctionnement de notre démocratie et de nos institutions, sur le respect des droits de l'homme, sur les impératifs de notre sécurité. Enfin, ces quelques jours permettront de proposer aux jeunes les différentes formes de service pour lesquelles ils pourront se porter volontairement s'ils le souhaitent.

» La durée de ces volontariats sera variable : neuf mois, peut-être moins, peut-être davantage selon les spécialités. Ces volontaires pourront servir dans trois domaines. D'abord la prévention et la sécurité, entendues au sens large : l'armée, la police, la gendarmerie, les douanes, les pompiers et la sécurité civile, mais aussi la protection de l'environnement. Ensuite la solidarité, qui s'exercera dans les quartiers difficiles, les hôpitaux, les écoles, les associations et organismes qui aident leur prochain en situation de précarité. Enfin la coopération *internationale* et l'aide humanitaire, en faveur des pays que la France veut aider à se développer.

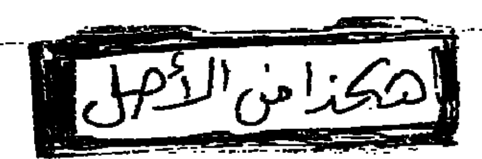
» Les jeunes Français qui choisiront d'offrir ainsi quelques mois de leur vie devront naturellement bénéficier d'une reconnaissance concrète de la nation. Je tiens à préciser à nos compatriotes d'outre-mer que la possibilité d'un service militaire adapté, qui rend aujourd'hui d'immenses services à la jeunesse comme aux communautés locales, sera maintenue sous une forme que j'ai demandé au gouvernement d'étudier.

» Bien entendu, les besoins de notre défense ne doivent pas être affectés pendant la période conduisant à la professionnalisation des armées. Une période de transition est donc nécessaire. Le nouveau système s'appliquera, à partir du 1er janvier 1997, à tous les jeunes gens nés après le 1er janvier 1979. Le service volontaire sera ouvert dès cette date aux jeunes filles qui le souhaiteront. A la fin de la phase de transition, c'est-à-dire en 2002, c'est l'ensemble de la jeunesse, garçons et filles, qui sera appelé à ce rendez-vous citoyen d'une durée d'environ une semaine.

» Quant aux jeunes gens sursitaires, nés avant le 1er janvier 1979, ils continueront, comme leurs camarades actuellement incorporés, à effectuer leur service national selon l'ancienne formule, mais avec une durée qui sera progressivement réduite. Certains, je le comprends, ressentiront peut-être difficilement cette disparité de destin et d'obligation, mais les besoins de la défense nous l'imposent pendant la période de transformation de nos armées, et il n'y a pas de système plus juste que celui qui *consiste à appliquer* un même principe aux jeunes d'une même classe d'âge.

» Mes chers compatriotes, le monde change, le XXIe siècle est à nos portes. Il y a pour notre pays une exigence de modernité, mais il y a aussi une exigence de fidélité. Fidélité à une histoire, fidélité à des valeurs, fidélité à une culture marquée par le lien particulier qui unit chaque Français à sa patrie.

» La multiplication des échanges et les évolutions du paysage international rendent plus fragiles les sentiments d'appartenance, donc de solidarité. Les Français aiment la France, et ils en sont fiers, mais, parfois, et surtout les jeunes, ils perçoivent moins facilement qu'avant ce que signifie "être français". Je souhaite que la réforme qui va avoir lieu, avec notamment le rendez-vous citoyen entre la nation et sa jeunesse, même s'il est de courte durée, permette à chaque jeune Français, à chaque *jeune Française, de découvrir* ce qu'il doit à sa propre dignité, ce qu'il doit aux autres, ce qu'il doit à son pays et ce qu'il peut en attendre. C'est le sens profond de cette réforme. Je sais qu'elle répond à l'intérêt de la nation et aussi au souhait d'une grande majorité d'entre vous. »



(Publicité)

"UNE COMPAGNIE PÉTROLIÈRE INTERNATIONALE DOIT-ELLE DÉGRADER L'ENVIRONNEMENT POUR ASSURER SON PROFIT ?"

Quand des actionnaires posent
ce genre de question, en général, on les envoie balader.
C'est ce que l'on a fait...

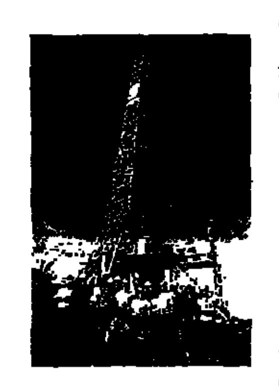


CLAIRBLEU

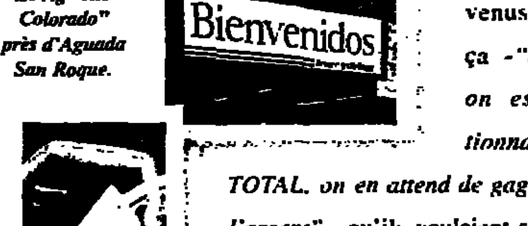
هكذا من الأصل

... On a même organisé le voyage.

EN ARGENTINE, LES ACTIONNAIRES-TÉMOINS ONT DÉCOUVERT COMMENT TOTAL EXERCE SON MÉTIER TOUT EN PRÉSERVANT L'ÉQUILIBRE ÉCOLOGIQUE DE TOUTE UNE RÉGION.



Le rig "Rio Colorado" près d'Aguada San Roque.



Un actionnaire peut être *quelqu'un qui se pose* des questions. *Particulièrement lorsqu'il* s'agit d'un groupe pétrolier *international*. Au cours de leur mission d'étude *en* Argentine, alors qu'ils *n'étaient pas* venus pour ça -"*quand on est actionnaire de TOTAL, on en attend de gagner de l'argent*"-, qu'ils voulaient simplement savoir "*comment et pourquoi nos actions vont monter*", nos actionnaires-témoins ont été confrontés à une vraie question : peut-on se contenter d'exploiter ce que la nature a donné, sans réfléchir aux conséquences écologiques et humaines à long terme ?

Ce qui leur est apparu fondamental, au moins autant que le revenu de leurs actions.

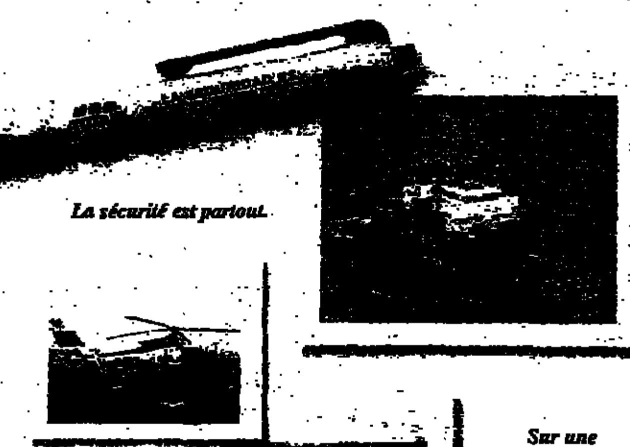
31 mars : arrivés la veille à Buenos Aires, nos actionnaires-témoins *repartent à 1300 kms de là*, sur l'usine de traitement de gaz d'Aguada Pichana dans le Neuquén tout récemment mise en production.

TOTAL s'est engagé en Argentine dès 1978, en prenant un permis d'exploration en Terre de Feu, *dans une région difficile* mais prometteuse, à *l'extrême sud du pays*.

Aujourd'hui, TOTAL Austral produit 47000 barils/jour *de pétrole et 17 millions de* m³/jour de gaz, *sur quatre* centres de production implantés dans le Neuquén, la Patagonie et la Terre de Feu. TOTAL Austral a également trouvé en mer d'abondantes réserves de gaz naturel *qui pourraient alimenter le marché du gaz*, en pleine expansion, des pays d'Amérique Latine.

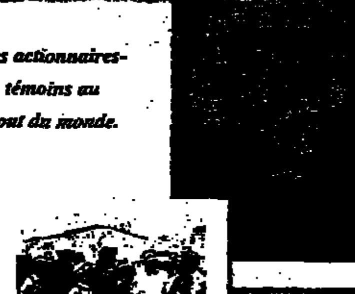
Si la présentation en salle des activités semble trop théorique, la visite des installations, en revanche, suscite immédiatement de nombreuses réactions. "*Le gaz, on en parle tout le temps, on l'entend parfois, on ne le voit jamais. Et le cadre des installations est impressionnant : aucune trace de produit, pas de pollution, pas une fumée noire !*" "*Le moment fort : les gros pipes qui partent dans la terre, en bout d'usine. On a presque l'impression de les suivre sous terre, derrière la tranchée qu'on visualise à peine, qui part au loin en direction de Buenos Aires.*" "*Ma découverte : l'utilisation du gaz comme combustible à haut niveau, à la fois propre - donc respectueux de l'environnement et pas cher : c'est très positif.*"

La propreté est omniprésente dans les installations visitées et le groupe



La sécurité est partout.

Les actionnaires-témoins au bout du monde.



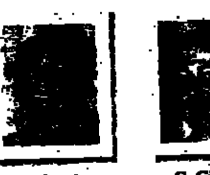
Sur une plate-forme, au large de la Terre de Feu. Sous le 50ème parallèle.



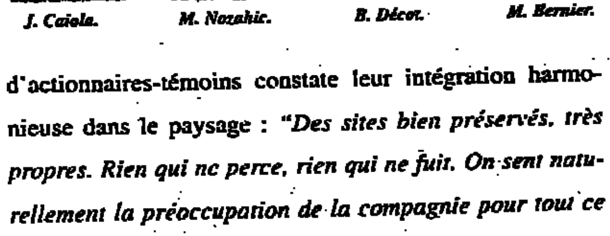
A l'usine de gaz d'Aguada Pichana, où les pipes disparaissent sous terre transportant le gaz jusque dans la province de Buenos Aires.



هكذا من الأصل

J. Caiola. M. Nozahic. B. Décot. M. Bernier. C. Giudici. P. Rousseau. C. Crétenot. J.Y. Gatault. C. Vignaud-Saunier. M. Costa. D. Leboulenger. D. Prost.



d'actionnaires-témoins constate leur intégration harmonieuse dans le paysage : *"Des sites bien préservés, très propres. Rien qui ne perce, rien qui ne fuit. On sent naturellement la préoccupation de la compagnie pour tout ce qui touche à l'environnement."*

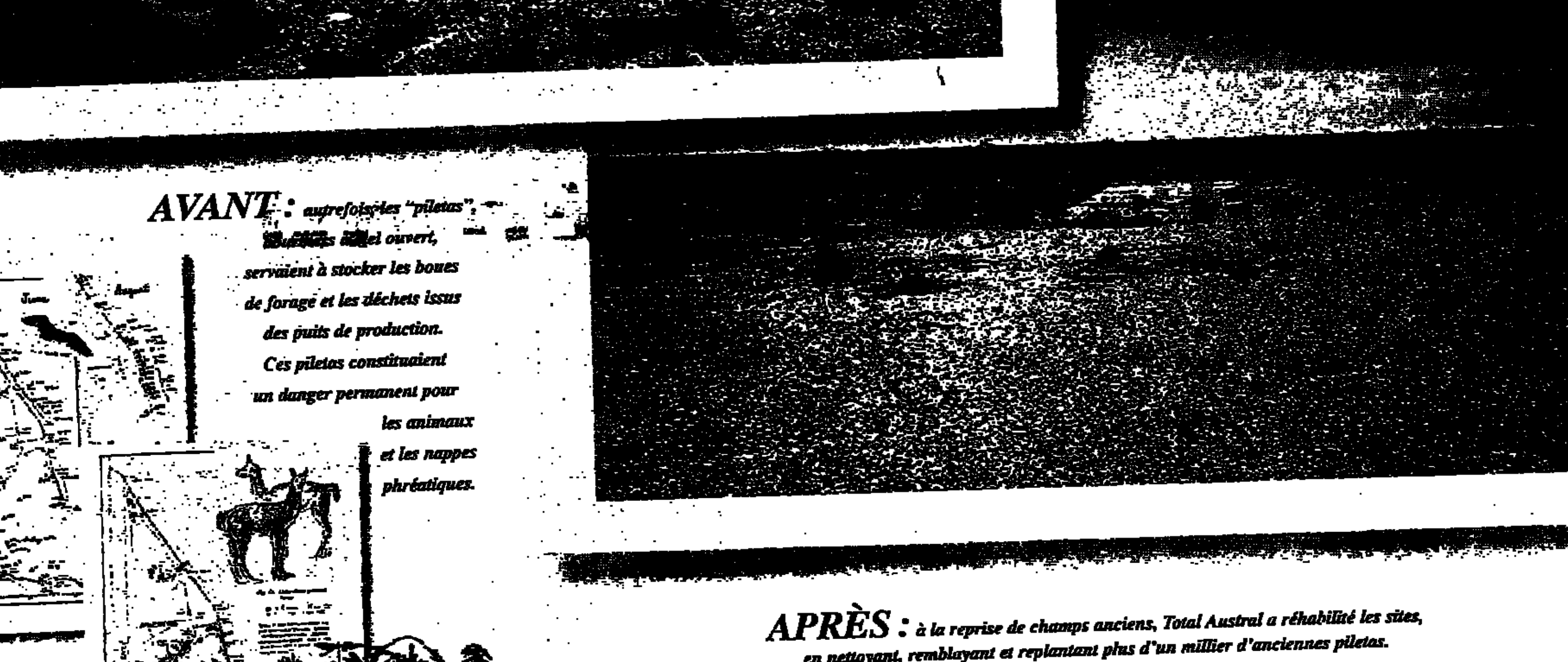
Chacun note le fort contraste entre la taille discrète des installations et l'importance de la production. *"Une usine de traitement jolie, propre, espacée, dont la petite dimension n'est pas représentative des volumes qui y sont traités."* Pourtant le plus intéressant est resté caché : *"Un puits, c'est quelque chose de tout simple en apparence : une superstructure, des tuyaux, un palan... Mais en fait toute la complexité, la technologie est cachée dessous, dans le sol."*

avec un cahier des charges européen. Je l'ai vérifié sur place. Les exemples concrets ne manquent pas" "Les petites unités ne détruisent pas l'environnement, qui est réellement respecté. Un peu comme des coups d'aiguille dans le sol et dans l'eau, qui laissent de minuscules cicatrices. Des perforations si précises qu'elles rappellent les sondes utilisées par les chirurgiens."

La visite de la plate-forme off-shore ne laisse personne indifférent. *"En dessous des pompes, aucun des liquides pollués, des égouttures ne va à la mer. Ils sont récupérés par TOTAL, qui les recycle et les réutilise dans le circuit. A une époque où les pétroliers ont une si mauvaise image de marque ! Et au bout du monde !" "TOTAL prouve qu'on peut exploiter du pétrole tout en préservant l'environnement. En somme, qu'il est possible de bien faire les choses."*



Echantillon de terre imbibée d'huile.



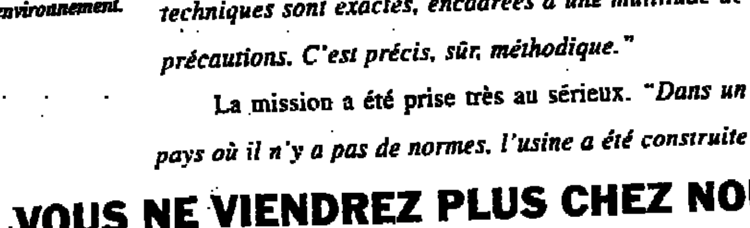
AVANT : *autrefois les "piletas", [illegible] ciel ouvert, servaient à stocker les boues de forage et les déchets issus des puits de production. Ces piletas constituaient un danger permanent pour les animaux et les nappes phréatiques.*

APRÈS : *à la reprise de champs anciens, Total Austral a réhabilité les sites, en nettoyant, remblayant et replantant plus d'un millier d'anciennes piletas.*

Périodiquement TOTAL fait réaliser des études autour de ses exploitations pour une meilleure compréhension de l'environnement.

1er avril : Nos actionnaires-témoins arrivent en Terre de Feu et découvrent Rio Cullen, l'usine qui traite le pétrole produit par les plates-formes d'Hidra. Nous sommes au sud du 50ème parallèle : sensations et émotions diverses garanties ! *"Un pays sauvage et beau, des équilibres naturels que la technologie n'a pas perturbés. A l'évidence, l'environnement est un souci permanent." "Les techniques sont exactes, encadrées d'une multitude de précautions. C'est précis, sûr, méthodique."*

La mission a été prise très au sérieux. *"Dans un pays où il n'y a pas de normes, l'usine a été construite*



N. Goddall, spécialiste de l'environnement.

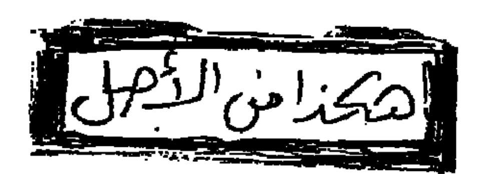
Nos actionnaires-témoins sont rentrés d'Argentine réconfortés : oui, on peut aussi forer et construire des usines à l'autre bout du monde, à l'écart des médias, et se préoccuper d'équilibre écologique ; oui, une politique de sécurité bien menée favorise la protection de l'environnement ; oui, on peut être un pétrolier, et respecter la flore, la faune et... l'humain ; oui, on peut jongler avec les investissements et garder un esprit pionnier, conscient des risques et des responsabilités.

Le rapport intégral de la mission d'étude peut être obtenu sur demande à la Direction de la Communication "Actionnaires-Témoins", Tour TOTAL, 24 Cours Michelet, 92069, Paris La Défense Cedex.



VOUS NE VIENDREZ PLUS CHEZ NOUS PAR HASARD.

...age.
...IE,
-TÉMOINS
COMMENT
N MÉTIER
RVANT
OGIQUE D
ÉGION.



Alain Juppé et Jean-Louis Debré exposent deux politiques différentes pour la Corse

Le premier ministre exige la « sécurité », le ministre de l'intérieur plaide pour le « dialogue »

Le débat sur la Corse, ouvert à l'Assemblée nationale, mardi 28 mai, par les déclarations d'Alain Juppé, Jacques Toubon et Jean-Louis Debré, a mis en évidence une différence d'orientation entre le premier ministre, qui a mis l'accent sur la *« sécurité »*, et le ministre de l'intérieur, insistant sur le *« dialogue »*. *(Lire aussi notre éditorial page 25 et le point de vue de Claude Olivesi page 24.)*

VINGT ANS de violences et d'échecs, cela vous marque une classe politique. Il y a vingt ans, la plupart des hommes qui ont pris la parole, mardi 28 mai, à l'Assemblée nationale, pour le débat sur la Corse, faisaient déjà de la politique. Depuis, le « problème corse » s'est résumé à une kyrielle d'attentats, de meurtres, de plans de développement économique avortés... D'où, sans doute, la lassitude qui semblait peser sur les épaules des orateurs, soulignant, comme Jean Glavany (PS, Hautes-Pyrénées), la nécessité d'un devoir d'*« humilité »* – après avoir lancé ce cri du coeur : *« Nous avons tout essayé, ou presque ! »* – ou égrenant, comme José Rossi (UDF, Corse-du-Sud), le chapelet des politiques essayées, abandonnées, avant d'être tentées de nouveau par le gouvernement suivant.

Car l'autre constante de la classe politique, face au problème corse, est bien son incapacité à s'entendre. Le premier débat au Parlement sur le sujet (en dehors de la discussion d'un projet de loi) a confirmé cette propension générale à la cacophonie. Les interventions successives d'Alain Juppé, de Jacques Toubon, ministre de la justice, et de Jean-Louis Debré, ministre de l'intérieur, ont laissé une impression étrange, presque surréaliste : il est rare, dans cette enceinte, d'entendre un chef de gouvernement défendre une politique avant que ne lui succède à la tribune son ministre de l'intérieur pour... en défendre une autre. C'est pourtant de cela qu'il s'est agi entre M. Juppé et M. Debré. Le chef du gouvernement a balayé le diptyque *« fermeté et dialogue »* de son ministre, pour lui substituer le sien : *« Sécurité et développement économique. »* Comme l'a relevé M. Glavany, le discours du premier ministre a constitué *« un sacré désaveu de certaines méthodes employées ces derniers mois »*.



Les accents de M. Debré avaient, selon la formule d'un député RPR dans les couloirs du Palais-Bourbon, quelque chose de *« pathétique »* quand il défendait une politique condamnée quelques minutes auparavant par le chef du gouvernement, ou mettait en garde de façon à peine voilée contre les risques et les contraintes d'un retour au « tout-répressif ». Au terme du débat, M. Debré, symboliquement, a admis sa défaite. Lorsqu'il a repris la parole pour répondre aux orateurs, ses premiers mots ont été non plus les siens – *« fermeté et dialogue »* –, mais ceux du premier ministre...

HÉSITATIONS AU PS

M. Juppé, il est vrai, jouait sur du velours. S'il avait trouvé le temps de rester jusqu'au bout du débat, il aurait observé qu'il ne s'était trouvé personne pour voler au secours de M. Debré : ni Michel Péricard, président du groupe RPR et orateur de ce groupe, qui, au diapason de ses députés de base, exaspérés, a présenté un tableau apocalyptique de la situation dans l'île en lançant pour commencer : *« Un vent de folie destructrice souffle sur la Corse »*, avant d'ajouter que face à *« tant de confusion »*, les Français *« attendent avec impatience un message clair et fort »* ; ni M. Rossi, qui, se faisant lui aussi l'écho des préoccupations de son groupe, a demandé à M. Debré de la *« transparence »* dans sa politique de dialogue avec les nationalistes ; ni M. Glavany, qui, brandissant à la tribune *U Ribombu*, l'hebdomadaire de la Cuncolta, vitrine légale du FLNC-canal historique, multipliait les citations assassines et lançait : *« Quand on franchit la limitation de vitesse, c'est la fermeté ; quand un terroriste tue, c'est le dialogue... »* ; encore moins Alain Bocquet (PC, Nord), présentant les interlocuteurs nationalistes de M. Debré comme *« une mafia »*, récusant *« un ordre républicain à géométrie variable »* et proposant de substituer *« au couple incertain dialogue-fermeté, [...] le couple citoyenneté-modernité »*.

Mais l'unanimité de l'Assemblée s'est arrêtée là. Dès qu'il ne s'est plus agi d'accabler M. Debré ou d'exprimer des réserves assez largement partagées sur les risques de dérive de la zone franche, les divisions ont repris le dessus, comme si la Corse avait exporté dans l'hémicycle son mal chronique. Au RPR, M. Péricard, avec sa description d'une Corse à feu et à sang, s'est inscrit directement en faux contre Jacques Toubon, qui venait, chiffres à l'appui, de mettre en valeur les succès de la justice, tandis que Jean-Paul de Rocca Serra, élu de Corse-du-Sud et président (RPR) de l'Assemblée de Corse, distribuait dans les couloirs une intervention non prononcée, autrement plus nuancée que celle de M. Péricard. A l'UDF, le modéré M. Rossi, corse lui aussi, a dû donner des gages pour être nommé porte-parole d'un groupe que d'aucuns décrivent comme « vent debout » contre les ambiguïtés de la politique du gouvernement.

Quant au PS, il hésite sur sa propre démarche. Orateur du groupe, M. Glavany a découvert dans *Le Figaro* de mardi les propositions du premier secrétaire de son parti, Lionel Jospin, évoquant une possible évolution institutionnelle vers *« des pouvoirs autonomes dans la République »* (*Le Monde* du 29 mai). Dans un premier temps, M. Glavany avait prévu de reprendre cette formule dans son discours, avant de s'aviser que sa surprise était partagée par l'ensemble des députés PS. Au terme de la réunion du groupe, mardi en fin de matinée, la formule avait disparu. Le bureau national du parti devait revoir la question mercredi...

Jean-Louis Andreani

« L'ordre public » ou « la tête froide »

ALAIN JUPPÉ a déclaré, en ouverture du débat sur la Corse à l'Assemblée nationale, mardi 28 mai : *« Depuis* [...] *le drame d'Aléria, la République est confrontée au problème corse* [...]. *Les réformes institutionnelles* [...] *n'ont pas permis de mettre un terme à la propagation de la violence, ni à l'oubli du civisme le plus élémentaire. »* Le premier ministre a précisé que *« les problèmes institutionnels ne sont pas à l'ordre du jour »*.

VERBATIM

« En Corse, a-t-il dit, *ma priorité est double : sécurité et développement économique* [...]. *Le gouvernement ne saurait accepter les termes d'un soi-disant "ultimatum" émanant d'une organisation qui semblait avoir fait le choix de renoncer à la violence et qui prétend aujourd'hui poser ses conditions.* [...] *Le gouvernement entend tout faire pour prévenir et réprimer les atteintes à l'ordre public en Corse comme sur n'importe quel autre point du territoire.* [...] *Le rétablissement de l'ordre public doit aller de pair* [...] *avec la relance de l'économie locale* [...]. *Le gouvernement* [...] *a fait le pari de la zone franche* [...]. *Si la paix publique n'était pas rétablie en Corse, la création d'une zone franche apparaîtrait, tôt ou tard, comme une fausse bonne idée. »*

JEAN-LOUIS DEBRÉ, pour sa part, a déclaré : *« Le rétablissement du respect des lois de la République* [est] *indissociable des solutions qu'appellent les vrais problèmes de l'île.* [...] *La recherche de ces solutions passe tout aussi nécessairement par l'instauration d'un véritable dialogue entre Corses eux-mêmes autant qu'avec l'Etat.* [...] *La peur désormais affichée chez certains, la crainte de l'immense majorité devant l'abîme économique et social qui menace, les propositions de dialogue faites d'autre part* [...] *ont permis que s'amorce une autre voie* [que la violence]. [...]

» Depuis quelques jours [...], *l'irrationnel, le grossissement médiatique, l'agitation désordonnée et généralisée, parfois la provocation ont ressurgi pour une de ces périodes de pulsions, comme la Corse en a tant connues, et qui pourrait constituer le pire des pièges pour ceux qui ne garderaient pas la tête froide. Je souhaite* [...] *que ceux-ci ne remettent pas en cause le processus engagé, car ils donneraient alors raison aux extrémistes de toute nature.*

« LA SOLIDARITÉ INSULAIRE TRADITIONNELLE »

» Si, malheureusement, tel devait être le cas, qui ne pressent les conséquences d'un tel échec ? L'efficacité policière et judiciaire appellerait d'autres moyens matériels, mais, surtout, administratifs et juridiques. Sommes-nous prêts à les accepter ? La solidarité insulaire traditionnelle offrirait une nouvelle chance à ceux qui, enfermés dans leurs fantasmes, apparaîtraient comme les victimes d'une répression dont certains exemples, proches de nous, montrent bien qu'à elle seule, elle ne réussit guère, quels que soient les efforts consentis, à rétablir complètement l'ordre public.

» Le courage comme le discernement doivent nous conduire à maintenir la logique que nous avons tenté d'ouvrir en début d'année. Oui, si trop d'obstacles devaient nous imposer d'y renoncer, alors vraiment il faudrait, je crois, craindre pour la Corse. »

La polémique entre le PS et M. Toubon se calme

La polémique entre les socialistes et le ministre de la justice, Jacques Toubon (le 21 mai, ce dernier avait accusé le PS d'avoir négocié avec les nationalistes corses à *« valises de billets ouvertes »*) n'a pas rebondi mardi 28 mai. M. Toubon n'a pas renouvelé ses accusations, tandis que Jean Glavany (PS, Hautes-Pyrénes) réitérait la demande d'excuses de son parti. Si M. Glavany a multiplié les critiques contre la politique du gouvernement – *« Vous avez le pouvoir, Messieurs, usez-en ! »*, a-t-il lancé –, ses échanges avec M. Toubon n'ont pas dérapé. L'orateur socialiste s'est contenté d'un ironique *« tout va très bien, madame la marquise ! »*, en réponse à M. Toubon, qui énumérait les chiffres positifs en matière de justice. Le garde des sceaux a défendu sa politique de désaisissement des magistrats au profit de la 14e section (antiterroriste) du Parquet de Paris, en annonçant que onze nouveaux dossiers vont quitter l'île.

La déception des différentes organisations nationalistes

● **François Santoni**, secrétaire national d'A Cuncolta, vitrine légale du FLNC-canal historique : *« Ce débat n'était pas destiné à la Corse. La Corse en était totalement exclue. C'est un débat essentiellement destiné à la classe politique française et à rassurer les élus de droite, c'est tout !*

» Quant à la négation des revendications du FLNC, je crois que c'est tout à fait subjectif parce que, en fait, on voit que le ministre de l'intérieur maintient le cap de sa politique de dialogue. Si le mouvement public ou clandestin se positionne dans l'avenir, ce ne sera sûrement pas par rapport au débat parlementaire. »

● **Jean-Guy Talamoni**, élu territorial de Corsica nazione, coalition dont fait partie A Cuncolta : *« M. Juppé devrait savoir qu'il ne s'adresse pas à quelques étudiants en colère, mais à une lutte nationale qui a consenti de nombreux sacrifices et qui n'est pas de nature à se laisser impressionner par des haussements de ton ou d'épaules.*

» Sur le fond, M. Juppé a simplement repris son discours connu depuis plusieurs mois. Nous avons l'habitude de juger les gouvernements français non pas sur leurs paroles, mais sur leurs actes. Nous jugerons sur pièces. »

● **Dominique Bianchi**, élu territorial du MPA, vitrime légale du FLNC-canal habituel : *« C'est un retour en force du jacobinisme le plus total, et donc l'échec cinglant de toute une stratégie d'une partie du mouvement nationaliste corse. On a beaucoup entendu parler, ces derniers mois, de rapports de forces, de négociations, d'ultimatum, etc. Et puis, à l'arrivée, c'est pire que ce que l'on pouvait imaginer. Il n'y a aucune avancée institutionnelle, tant au plan de l'assemblée de Corse que de la reconnaissance du peuple corse.*

» On a l'impression, finalement, que les Corses sont trompés une fois de plus par leur classe politique, par un certain nationalisme et par l'Etat français. »

● **Pierre Poggioli**, élu territorial de l'ANC (Accolta naziunale corsa) : *« C'est une parodie de débat. Il n'y a pas eu de politique. Chacun a tenté de tirer la couverture à soi ; en particulier, le gouvernement, qui a essayé de se défendre y compris l'indéfendable. C'est un rendez-vous raté. »*

● **Max Simeoni**, secrétaire général de l'UPC (Union du peuple corse, autonomiste) : *« Ce qui est inquiétant, c'est la fermeture opposée par le gouvernement aux éventuelles avancées politiques, par exemple les institutions, la reconnaissance du peuple corse, la dissolution des conseils généraux.*

» Pour ce qui est de la langue corse ou de la culture, c'est une reconnaissance du bout des lèvres, pas de droit. »

Sécurité sociale : le Sénat défend son calendrier d'examen

Redoutant un téléscopage entre la discussion budgétaire et celle sur la « Sécu », les sénateurs proposent un compromis de procédure

DANS QUELLES CONDITIONS, et selon quelles modalités, les parlementaires vont-ils débattre, dès l'automne prochain, des lois de financement de la Sécurité sociale instituées par la révision constitutionnelle du 22 février 1996 ? Le diable se cache dans les détails... L'Assemblée nationale, qui a adopté, en l'amendant, le projet de loi organique établissant des règles de procédure (*Le Monde* du 26 avril), avait fait sienne cette maxime de juriste. A son tour, le Sénat, a commencé, mardi 28 mai, à passer ce texte au tamis. Scrupuleusement.

Les sénateurs avaient prévenu le gouvernement. Parce que la révision constitutionnelle s'est limitée à définir quelques principes généraux, parce qu'elle a ainsi confié au législateur le soin de préciser un régime juridique complètement nouveau – celui des lois de financement de la Sécurité sociale –, ils seraient d'une vigilance sans faille ! Gardiens sourcilleux des prérogatives de leur Assemblée, ils avaient, dès la publication du texte, appuyé leurs critiques sur un point central : celui du calendrier parlementaire et du risque de télescopage entre loi de finances et loi de financement dont les examens sont concomitants.

EN FORMATION RENFORCÉE

Les sénateurs avaient plaidé devant Jacques Toubon, garde des sceaux et ministre de la justice, en soulignant que le Sénat risquait d'être pris d'autant plus à la gorge que, à la différence de l'Assemblée nationale, il dispose de vingt jours, et non de quarante, pour mener à bien la discussion budgétaire. Et si d'aventure, d'autres textes importants devaient être déposés à l'automne, le Palais du Luxembourg succomberait à une pathologie sérieuse, celle de la « thrombose parlementaire ».

Lors des débats de révision, dans un souci prophylactique, M. Toubon avait assuré qu'en dehors des lois de finances publique et de financement de la Sécurité sociale, aucun texte supplémentaire ne viendrait se glisser. Aujourd'hui, cette garantie n'est plus acquise. Le Sénat a donc décidé de livrer bataille sur le projet de loi organique. Il l'a mené en formation renforcée – la commission des lois associant à ses travaux celle des affaires sociales et celle des finances – et sous la bannière de trois présidents qui pèsent au Palais du Luxembourg, à savoir Jacques Larché (RI, Seine-et-Marne), Christian Poncelet (RPR, Vosges) et Jean-Pierre Fourcade (RI, Hauts-de-Seine).

D'entrée de jeu, Jacques Barrot, ministre du travail et des affaires sociales, qui défendait ce texte, leur a donné acte de leur vigilance. *« La procédure joue, dans un Etat de droit, un rôle essentiel »*, a-t-il souligné, annonçant par ailleurs que le projet de loi de ratification des cinq ordonnances promulguées sur la réforme de la Sécurité sociale serait soumis, mercredi 29 mai, au conseil des ministres.

M. Barrot s'est voulu rassurant. Les lois de financement devront être courtes et brèves, a-t-il souligné, indiquant que le *« débat ne saurait occuper que deux ou trois jours »*. S'agissant du chevauchement avec la discussion budgétaire, il a estimé *« difficile »* de trouver une autre solution.

La commission des lois, via son rapporteur, Patrick Gélard (RPR, Seine-Maritime), a exposé son compromis. Elle entend demander au gouvernement de déposer son projet de loi le 15 octobre à l'Assemblée nationale (et non le 30 du même mois), afin que le Sénat puisse l'examiner avant d'engager la discussion budgétaire, le 20 novembre.

En compensation, le Sénat accepterait de réduire son délai d'examen de vingt à quinze jours. Par ailleurs, pour éviter tout dérapage, elle a souhaité encadrer plus strictement encore le droit d'amendement, encadrement dénoncé par plusieurs orateurs de l'opposition, parmi lesquels Michelle Demessine (CRC, Nord) et Charles Metzinger (PS, Moselle).

Caroline Monnot

Le CNPF veut augmenter de 15 % en un an le nombre des apprentis

« NOUS, PATRONAT, considérons que l'insertion des jeunes dans la vie active est le plus important problème de société auquel nous avons à faire face », a déclaré Jean Gandois, président du CNPF, en présentant, mardi 28 mai, la nouvelle campagne « Cap sur l'avenir 96 » qui sera officiellement lancée le 6 juin en présence du ministre du travail et des représentants des conseils régionaux. *« Nous ne voulons pas avoir, un jour, des entreprises de vieux, mais des entreprises créatives et imaginatives »*, a-t-il ajouté, en annonçant que, conformément à l'accord signé le 23 juin 1995 avec quatre centrales syndicales, cette campagne viserait trois sortes de publics.

Les jeunes *« en voie de qualification »* se verront proposer un plus grand nombre de contrats. En matière d'apprentissage, le CNPF veut augmenter le nombre des contrats de 175 000 en 1995 à plus de 200 000 (+ 15 %) sur douze mois. Son objectif est de porter le nombre des contrats de qualification de 100 000 en 1995 à 120 000 (+ 20 %) à la fin 1997.

STAGES D'INFORMATION

Les *« jeunes diplômés »* ou nouveaux bacheliers se verront proposer des stages d'information et d'orientation de quinze jours afin d'acquérir un minimum de notions sur les grandes fonctions de l'entreprise, les métiers qui s'y pratiquent et les formations qui y mènent. De septembre à décembre, les unions patronales organiseront de trois à cinq stages dans les vingt-deux régions pour 5 000 jeunes.

Les *« jeunes en difficulté »* ne se verront pas proposer des mesures nouvelles, le patronat considérant que les solutions sont à rechercher au niveau local. Pour atteindre ces objectifs, le CNPF va mobiliser ses unions régionales et les commissions paritaires interprofessionnelles régionales pour l'emploi (Copire), afin d'élaborer un parcours individuel d'insertion surveillé par un tuteur en entreprise et débouchant sur une qualification professionnelle reconnue.

Il mettra aussi à contribution l'ensemble de son système de formation qui recevra des financements complémentaires dans le cadre du comité paritaire national pour la formation professionnelle (CPNFP). 30 millions de francs seront affectés au recrutement de 400 conseillers pour les jeunes en voie de qualification. Les entreprises percevront 1 500 francs par mois pour leurs frais de tutorat. Enfin, 10 millions de francs serviront à financer une campagne nationale pour promouvoir les contrats d'apprentissage et les contrats de formation en alternance.

D'autre part, la BNP a présenté, mercredi 29 mai, une enquête réalisée auprès de 4 700 étudiants de dernière année d'écoles de commerce ou d'instituts d'études politiques afin de connaître leurs attentes professionnelles. Si ceux-ci considèrent leur diplôme comme une bonne porte d'entrée dans la vie active, ils se disent prêts à des concessions sur le salaire d'embauche, de même que sur la nature de leur premier poste. 62 % restent confiants dans l'avenir, mais ils étaient 70 % dans cet état d'esprit un an plus tôt.

Alain Faujas

Jacques Chirac visite le Finistère, un département créateur d'emplois

Le chef de l'Etat effectue son quatrième déplacement en province

Après les Deux-Sèvres, le Doubs et la Somme, Jacques Chirac consacre au Finistère, *du mercredi 29 au vendredi 31 mai*, son quatrième déplacement en province. Le président de la République a prévu de s'intéresser aux *innovations administratives et industrielles de nature* à favoriser le recul du chômage.

BREST
de notre correspondant

Jacques Chirac entame, mercredi 29 mai, dans le Finistère, son quatrième déplacement en province. Ce *séjour, qui doit s'achever* vendredi soir, est placé sur le thème de l'emploi, car le chef de l'Etat arrive *dans* un *département* dont le taux de chômage a légèrement diminué en un an et se situait, au 31 mars, à 10,8 %, soit un peu plus d'un point au-dessous du niveau national, et où l'évolution de l'emploi est provisoirement estimée, pour 1995, à + 2,5 % (soit 3 500 emplois supplémentaires), après une progression de 1,7 % en 1994.

M. Chirac a mis à son programme réunions de travail, visites sur le terrain et consultations, avec un accent sur l'innovation. Exemple : la chasse à la « paperasse » lancée par la préfecture. Deux « *guichets uniques* », l'un à Quimper, l'autre à Brest, ont été ouverts à l'automne pour aider les petits patrons à embaucher. Ils y reçoivent d'un bloc toutes les informations sur les aides à la création d'emplois et ils n'ont plus qu'un formulaire à remplir, au lieu de treize précédemment. Sur ce même principe, des « guichets forains » viennent d'être lancés afin de mieux couvrir le département. Dix prospecteurs-placiers *ont été* engagés pour cinq mois, en partenariat avec le conseil général, pour détecter des emplois auprès des commerçants et artisans.

M. Chirac animera, jeudi, à l'université Pierre-Jakez-Hélias de Quimper, une réunion sur l'agroalimentaire. *C'est un secteur-clé* dans le Finistère avec 20 000 emplois salariés, soit 35 % du total de ce secteur en Bretagne. Bernard Poignant, maire (PS) de Quimper, ne manquera pas de demander des délocalisation dans ce domaine. Le président de la République se rendra ensuite à la pointe du Raz, puis à Fouesnant, où a été mise en place une collecte sélective de bouteilles plastiques. Chaque semaine, 25 tonnes partent vers Paris et les Pays-Bas. Avec l'autre centre de ramassage, à Brest, le Finistère assure, au niveau national, le quart de la récupération de ces *bouteilles, qui servent à faire des* tuyaux ou des vêtements. Cela a permis de créer dix emplois à Fouesnant.

LA PÊCHE ET L'ARSENAL

Le séjour du chef de l'Etat restera cantonné au Finistère-Sud. Il n'est pas prévu qu'il aille dans les ports de pêche, au grand regret de la profession, mais il recevra des délégués de ce secteur, de même *que des représentants du monde* agricole et des syndicalistes. En mai 1994, à Concarneau, M. Chirac s'était prononcé pour une loi-cadre sur la pêche et pour la préférence communautaire. *La loi est* en chantier. Elle comportera notamment la rénovation du statut *juridique des armements*. Cependant, le récent séjour de l'Italienne Emma Bonino, commissaire européen à la pêche, *dans* le Finistère-Sud, n'a apporté aucune garantie aux pêcheurs bretons sur une diminution des importations en provenance des pays tiers.

La situation à l'arsenal de Brest ne fait pas partie du programme présidentiel, mais M. Chirac, qui doit venir à Brest le 14 juin, pourra, à l'occasion d'une réunion sur l'emploi qu'il présidera au conseil général, vendredi, prendre la mesure des craintes finistériennes sur ce sujet. La construction d'un *second porte-avions n'est pas prévue* dans la nouvelle programmation militaire. Charles Millon, *ministre* de la *défense*, a bien annoncé la mise en chantier de deux transports de chalands de débarquement, mais il faudra attendre 2000 et 2002, si bien qu'il y aura un creux de deux à trois ans dans le plan de charge de l'arsenal.

Gabriel Simon

Edouard Balladur veut proposer une alternative à la politique actuelle

L'ancien premier ministre cherche à marquer sa différence en organisant un colloque sur les « raisons d'espérer » que procurerait le retour de la croissance. Il presse Alain Juppé de faire renaître la confiance

DEPUIS L'ÉLECTION de Jacques Chirac à l'Elysée en mai 1995, Edouard Balladur a voyagé en France et à l'étranger, il a accordé des entretiens, il a réagi ponctuellement à telle ou telle décision des pouvoirs publics et il n'est intervenu qu'une seule fois à l'Assemblée *nationale, en décembre*, sur les essais nucléaires, au nom du groupe RPR. Le colloque organisé *à son initiative, mercredi* 29 mai, sur « La croissance, des raisons d'espérer » est donc la deuxième intervention publique de poids de l'ancien premier ministre en une année.

M. Balladur n'a pas lésiné sur les moyens puisqu'il a réuni autour de lui quelques uns de ses anciens ministres, notamment, François Léotard, président de l'UDF, et Nico*las Sarkozy, député (RPR)* des Hauts-de-Seine, ainsi qu'un de ses plus ardents opposants de la campagne *présidentielle : Philippe Séguin*, président (RPR) de l'Assemblée nationale. Comme il s'agissait *de débattre des bienfaits de la* croissance, l'actuel ministre de l'économie, Jean Arthuis (UDF-FD) a été convié, et il a accepté l'invitation.

Pied de nez de l'histoire, l'ancien chef du gouvernement, qui s'était vu accusé, pendant la campagne, d'être l'apôtre de la fameuse *« pensée unique »* symbolisant tout autant l'absence de débat que le manque de volonté, est présenté, aujourd'hui, comme l'inspirateur implicite de la politique conduite par son successeur, Alain Juppé.

Le problème de M. Balladur est *donc simple : soit cette politique* réussit et il n'en tirera aucune bénéfice, soit elle râte et il sera condamné. C'est sans doute pour sortir de ce dilemme qu'il veut se montrer ouvert au débat, hostile au consensus mou et surtout marquer sa différence : la voie suivie par M. Juppé, sous l'autorité de M. Chirac, n'est pas le balladurisme, semble-t-il vouloir montrer, en exposant les grandes lignes de son autre politique économique, budgétaire et fiscale.

RÉÉVALUER LE DOLLAR

Même s'il a eu l'occasion de dire *son approbation pour la lutte* contre les déficits publics décidée par le pouvoir (200 milliards de *francs d'économies sur cinq ans*), M. Balladur n'en est pas moins partisan d'une baisse significative des prélèvements obligatoires. Il préconise ainsi une diminution de 20 milliards de francs des impôts par une réduction de 2 points de la TVA sur l'automobile à partir du 1er juillet et un allègement de l'impôt *sur le revenu* par un abaissement de tous les taux et un toilettage des exemptions. Sur le plan monétaire, il souligne que si le franc et le deutschmark sont liés par une bonne parité, il en va tout autrement vis-à-vis du dollar qui, selon lui, est sous-évalué d'environ 15 %. Il *souhaite donc* que Washington réévalue sa monnaie.

Afin de mieux mettre en évidence sa différence, M. Balladur ne manque pas de pouvoir comparer la période actuelle (marquée par une faible croissance) aux deux cohabitations (1986-1988 et 1993-1995) qui l'ont vu occuper des postes-clés pour la conduite de l'économie.

Mais au-delà des mesures purement techniques, l'ancien premier ministre veut lancer un message de *confiance. Sans trop solliciter* les silences d'Edouard Balladur, on imagine que c'est son absence qui est, à *ses propres yeux*, la principale carence gouvernementale. De l'équipe au pouvoir, il attend « *vérité* » et « *courage* ». Quant aux raisons d'espérer, il les situe dans l'ambition car « *rien ne nous condamne à un chômage plus important, à une croissance plus faible, à des reformes moins ambitieuses* ».

Olivier Biffaud

Jean-Pierre Brard confirme qu'il quitte le PCF

JEAN-PIERRE BRARD, député de Seine-Saint-Denis et maire de Montreuil, a adressé, mardi 28 mai, une lettre au secrétaire national du PCF, Robert Hue, par laquelle il l'informe de sa démission du Parti communiste (*Le Monde* daté 26-27 mai). « *Les changements dans le parti, quoique fortement proclamés, me paraissent superficiels* », écrit M. Brard, qui avait adhéré au PCF en 1962. « *Aucune proposition n'a été faite pour mettre fin au centralisme démocratique qui, sur le papier, n'existe plus, mais qui préside toujours aux modalités de désignation des dirigeants* », continue-t-il, en regrettant que « *le programme du parti* [pour 1998] *ne* [soit] *pas discuté ni décidé par le congrès, mais par le comité national* ». Membre de l'éxécutif de la Convention pour une al*ternative progressiste* (CAP), M. Brard, *qui avait soutenu la candida*ture de Dominique Voynet (Verts) à l'élection présidentielle, en 1995, sera apparenté au groupe communiste de l'Assemblée.

DÉPÊCHES

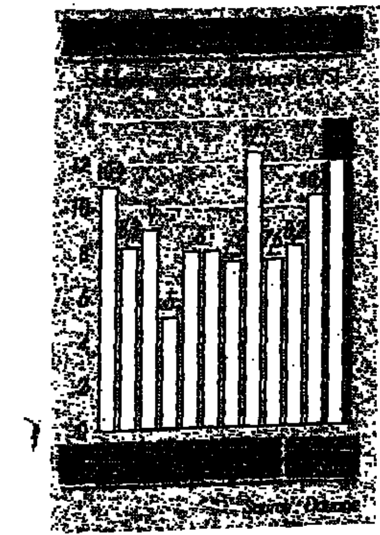
■ **SONDAGES : 44 % des Français font confiance au chef de l'Etat** (en baisse de un point) contre 47 % d'avis contraire, selon l'enquête de CSA, réalisée les 22 et 23 mai auprès de 1 006 personnes pour *La Vie*, à paraître jeudi 30 mai. Le premier ministre recueille 35 % d'avis positifs, sans changement, contre 57 % d'avis négatifs. Selon l'enquête de Gallup, réalisée les 23 et 24 mai auprès de 972 personnes pour *L'Express*, à paraître le 30 mai, Jacques Chirac gagne un point en un mois, à 47 % d'opinions positives, contre 43 % d'avis contraire, tandis que le premier ministre en perd un, à 37 %, contre 54 % d'avis négatifs.

■ **ÉLECTIONS : le groupe de travail de la commission des lois du Sénat sur le mode de scrutin régional préconise le *statu quo*** pour les élections de 1998. Le groupe de travail a estimé mardi 28 mai « *impératif de maintenir le cadre départemental* » pour l'élection des conseillers régionaux et « *de ne pas modifier* » le seuil de 5 %, qui permet d'assurer la représentation des minorités au sein du conseil régional.

■ **POLYNÉSIE : Gaston Flosse (RPR) a été réélu président du gouvernement de Polynésie française** sans difficulté, mardi 28 mai, par l'assemblée territoriale avec 28 suffrages contre 11 à Oscar Temaru (indépendantistes) *et 2 bulletins blancs*.

■ **RETRAITES : les unions confédérales de retraités (UCR) CGT, CFDT, CFTC et CFE-CGC, organisent jeudi 30 mai une journée nationale d'action** avec des manifestations et des rassemblements à Paris et en province, pour réclamer « *une augmentation significative des pensions et retraites* ».

Les exportations ont atteint un niveau historique en mars



LES EXPORTATIONS se sont élevées en mars à 124,9 milliards de francs (en données corrigées des variations saisonnières), selon le bilan publié mercredi 29 mai par les douanes. Il s'agit d'un record historique. Atteignant 12,1 milliards, l'excédent global du commerce extérieur réalisé ce même mois figure lui aussi parmi les meilleurs résultats jamais enregistrés par l'économie française. Depuis le début de l'année, l'excédent cumulé ressort donc à 30,6 milliards de francs, contre 25,8 milliards pour la période correspondante de 1995. Ce bilan très favorable atteste que la compétitivité des produits hexagonaux reste excellente.

JUSTICE *Après avoir, devant la* **cour d'appel de Lyon, demandé l'au**-*dition de Jérôme Monod, PDG de la* **Lyonnaise des eaux, Alain Carignon** *a de nouveau créé la surprise, mardi 28 mai, en mettant en cause Pierre* **Méhaignerie. ● LE PRÉSIDENT du** *conseil général de l'Isère affirme* **que l'ancien garde des sceaux lui a** *transmis, « avant un conseil des ministres », un rapport du parquet gé*-**néral de Lyon. Cette note faisait le point des charges pesant contre lui et qui devaient aboutir à une pre**-*mière mise en examen, le 25 juillet* **1994. ● M. MÉHAIGNERIE a indiqué, le 28 mai, qu'il n'avait** *« pas l'habitude de transférer à quiconque les documents qui lui étaient transmis ».* **● L'INSTRUCTION se poursuit sur les autres affaires grenobloises** *et, en particulier, le rôle joué par Mi*-**chel Pacary dans le montage financier de plusieurs grands travaux décidés par le conseil général.**

M. Carignon accuse M. Méhaignerie devant la cour d'appel de Lyon

L'ancien maire de Grenoble affirme que le garde des sceaux d'Edouard Balladur lui avait transmis, avant sa mise en examen, un rapport du parquet général de Lyon résumant les charges pesant contre lui dans l'affaire « Dauphiné News »

LYON
de notre envoyé spécial

Chacun s'en doutait, mais il fallait encore que cela soit dit. C'est désormais chose faite. Alain Carignon a précisé, mardi 28 mai, devant la cour d'appel de Lyon, que Pierre Méhaignerie, *alors ministre* de la justice, *lui avait remis une note de synthèse* rédigée par le parquet général de Lyon et faisant *état d'éléments* à charge recueillis par le juge d'instruction. Ces éléments devaient conduire à une première mise en examen, le 25 juillet 1994, de l'ancien ministre de la communication. Ils étaient principalement constitués de l'audition, le 1er juillet 1994, de Patrick Thull, ancien secrétaire de la mairie de Grenoble, qui mettait en cause Alain Carignon dans la création du groupe Dauphiné News.



PROCÈS

Devant le tribunal correctionnel, à l'automne dernier, M. Carignon n'avait pas nié avoir eu la note du parquet général entre les mains. Il avait seulement affirmé que ce rapport *« circulait »* au sein de son cabinet ministériel. Devant la cour d'appel, l'ancien maire de Grenoble s'est fait plus précis : *« C'est le garde des sceaux qui me l'a remis avant un conseil des ministres. »* Pierre Méhaignerie lui aurait dit : *« Regarde, tu es concerné. »*

Lorsqu'on lui demande pourquoi il n'a pas dit cela au juge, M. Carignon déclare benoîtement : *« C'était exclu, dans cette période préprésidentielle. Il était exclu que le gouvernement soit mis en difficulté, il ne fallait pas que le garde des sceaux soit mis en examen. »* Car, si elle devait être confirmée, cette confidence d'un ministre à un autre ministre pour l'avertir d'éléments pouvant aboutir à sa mise en examen ressemble fort à une violation du secret de l'instruction, faute qui n'est pas encore prescrite.

Mais les conséquences de cette indiscrétion en font un acte encore plus grave dans la mesure où, selon l'accusation, c'est la connaissance *de cette note qui a conduit* Alain Carignon à faire pression sur un témoin. Déjà, le juge Philippe Courroye l'avait noté dans son ordonnance de renvoi : *« Jean-Louis Dutaret a admis qu'Alain Carignon lui avait montré puis remis, avant sa rencontre avec Patrick Thull, une copie d'un rapport du parquet général faisant le point des dernières investigations et des prolongements prévisibles de l'affaire*, dit l'ordonnance. *Cet élément confirme une nouvelle fois l'insincérité du maire de Grenoble et démontre que celui-ci, de par sa fonction ministérielle, disposait de renseignements lui permettant d'être informé de l'enquête et, le cas échéant, de tenter d'en infléchir le cours. »*

PRÉSOMPTION DE SUBORNATION

En effet, Patrick Thull est revenu, le 13 juillet 1994, sur ses premières déclarations. Puis, le 24 octobre, il affirmait au juge qu'il avait fait l'objet de pressions de la part de M. Carignon et de son bras droit, Jean-Louis Dutaret, pour changer sa déposition. En outre, Gérard Longuet lui aurait fait la même demande au non de la *« solidarité politique »*. MM. Carignon et Dutaret ne contestent pas avoir contacté M. Thull mais, comme devant le tribunal, ils affirment qu'il ne s'agissait pas de lui dicter sa déposition, seulement de l'enjoindre à dire *« la vérité »*. Alain Carignon nie aussi avoir demandé à M. Longuet d'*intervenir auprès de M. Thull*, devenu directeur des services de la région Lorraine. Un sourire parcourt la salle quand il lâche : *« Bien sûr, on avait des conversations ; mais M. Longuet avait ses affaires... »*

Qualifiée de subornation de témoins, cette attitude, qui se serait répétée avec d'autres personnes, donne au dossier une coloration désagréable. Si la thèse de l'accusation semble manquer d'éléments sur la corruption, la subornation vient jouer le rôle de ciment sur un édifice qui s'en trouve *solidifié*. Aussi, quand on demande à M. Carignon pourquoi *certains de ses anciens collaborateurs*, et notamment MM. Thull et Bonzy, directeur de cabinet à la mairie de Grenoble, ont *témoigné* contre lui, il explique : *« Ils se sont occupés de financement de parti politique, ils ont fait des fausses factures, financé des campagnes. Ils sont très inquiets, ils ne souhaitent pas que l'on s'approche trop de ce qu'ils ont fait. »*

Comme la mise en cause de M. Méhaignerie, cette *défense* en forme d'offensive laisse percer une profonde *amertume* envers ceux qu'il soupçonne de l'avoir abandonné *dans un dossier qui ne serait* pas de la corruption mais seulement *du financement* politique par des abus de biens sociaux. Reprenant *la chronologie* des faits, l'ancien maire de Grenoble soutient que l'on a abusivement raccroché tout ses comportements à la concession de l'eau de la ville de Grenoble pour justifier l'accusation de corruption. A la veille du réquisitoire il lance une fois de plus : *« Je n'ai jamais échangé quoi que ce soit, avec qui que ce soit. »*

Maurice Peyrot

« Je ne lisais pas les rapports du procureur... »

PIERRE MÉHAIGNERIE, député (UDF-FD) d'Ille-et-Vilaine et président de la commission des finances de l'Assemblée nationale, a réagi, mardi 28 mai, à la mise en cause d'Alain Carignon, tout en refusant d'*« entrer dans aucune polémique à un moment où la justice doit faire son travail »*. Accusé par l'ancien ministre de la communication, au cours de son procès en appel, de lui avoir remis, *« avant un conseil des ministres »*, un rapport du parquet général de Lyon détaillant les charges pesant contre lui, avant sa mise en examen, en 1994, M. Méhaignerie s'est défendu d'avoir eu recours à une telle pratique. *« Les rapports du procureur, je ne les lisais pas moi-même. Pourquoi les aurais-je transmis ? »*, a observé l'ancien garde des sceaux d'Edouard Balladur, qui assure n'avoir *« pas eu l'habitude de transférer à quiconque les documents qui* [lui] *étaient transmis »* lorsqu'il était place Vendôme.

« La critique qui m'était faite, c'était plutôt celle de ne pas aider mes amis au gouvernement », a ajouté M. Méhaignerie, pour qui *« le travail d'un ministre de la justice est pénible, surtout vis-à-vis de ses amis et surtout quand on a voulu que la justice soit égale pour tous »*. De fait, chargé de ce ministère à une période où la cohabitation et la compétition entre MM. Balladur et Chirac rendait encore plus sensible la mise en cause par la justice de certains dirigeants de la majorité, M. Méhaignerie avait dû *« gérer »* des dossiers délicats, qui avaient notamment conduit à la démission de deux ministres, MM. Carignon et Longuet. S'en étaient suivies des polémiques sur son rôle dans la conduite des procédures judiciaires. Soupçonné d'avoir accordé un régime de faveur à M. Longuet en favorisant l'ouverture d'une enquête préliminaire plutôt qu'une information judiciaire dans le dossier du financement du Parti républicain, M. Méhaignerie avait été par la suite accusé par l'ancien président du PR de ne pas lui avoir permis de faire face aux soupçons des juges dans de meilleures conditions. *« Je n'aurais donc à choisir qu'entre deux maux : manquer à la solidarité naturelle entre alliés politiques ou me faire complice de l'étouffement des affaires. Pour ma part, j'ai choisi »*, assurait M. Méhaignerie dans son livre *Aux Français qui ne veulent plus être gouvernés de haut* (Plon, 1995).

Cécile Chambraud



Les juges s'intéressent au rôle de Michel Pacary dans certaines affaires grenobloises

GRENOBLE
de notre bureau régional

Aussitôt après son procès devant la cour d'appel de Lyon, qui s'achèvera le 31 mai, Alain Carignon devrait être confronté à d'autres dossiers, auxquels s'intéressent les magistrats grenoblois Catherine Parola et Christian Blaes, en charge des « affaires grenobloises », et le juge parisien Edith Boizette, qui enquête sur les activités de l'homme d'affaires Michel Pacary. Entre 1985 et 1993, ce dernier, spécialisé depuis *le début des années 80 dans la renégociation* d'emprunts et le refinancement des *dettes des collectivités locales*, est intervenu à de nombreuses reprises à Grenoble et dans le département de l'Isère, contrôlés alors par Alain Carignon. Il a, depuis, reconnu sur procès-verbal avoir contribué au financement occulte du RPR en reversant *« des commissions »* à la trésorerie (*Le Monde* daté 24-25 novembre 1995).

En 1991, la chambre régionale des comptes de Rhône-Alpes avait critiqué les modalités du réaménagement de la dette de Grenoble, en raison du taux très élevé de rémunération versé au cabinet Rhoddlams, dirigé par Michel Pacary, en l'absence de *« justificatif sérieux et détaillé »* de ses interventions.

MONTAGE INTRIGUANT

Le même M. Pacary semble avoir également participé au montage de dossiers financiers *pour la réalisation d'équipements* publics. Les juges d'instruction grenoblois, *ainsi que les magistrats de la chambre régionale des comptes*, s'intéressent notamment à la construction, à proximité du palais des expositions et des congrès de Grenoble, d'un échangeur autoroutier construit à la fin des années 80, ainsi qu'aux voiries et aux parkings qu'il desservait.

L'opération mobilisa plus de 120 millions de francs. Le cabinet Rhoddlams fut chargé de trouver, notamment auprès du Crédit foncier, une grande partie de cet argent. Elle rapporta à M. Pacary 2 millions de francs pour le seul échangeur, dont le coût s'est élevé à *60* millions de francs. Les magistrats sont intrigués par le *montage utilisé. Pour permettre à la ville* de Grenoble, au conseil général de l'Isère *ou encore au syndicat intercommunal* de l'agglomération grenobloise de mobiliser des sommes souvent très importantes, la maîtrise d'ouvrage de certains gros équipements fut confiée à des sociétés d'économie mixte (SEM), telles la société d'aménagement du département de l'Isère (SADI), rebaptisée en 1990 Grenoble-Isère-Développement (GID).

Dans les bureaux de GID, les juges grenoblois ont saisi une série de documents qui attestent les missions dévolues à Rhoddlams et qui sommaient alors la SADI d'utiliser exclusivement les services de M. Pacary et donc de ne pas consulter d'autres organismes pour la recherche de financement. La situation très privilégiée de cet intermédiaire à Grenoble et dans l'Isère semble lui avoir permis de dicter ses propres conditions aux organismes pour lesquels il travaillait.

« COMMISSIONS OCCULTES »

Ainsi, en 1988, il demanda aux dirigeants *de la SADI* d'établir des documents dissimulant, notamment au préfet de l'Isère et *au conseil d'administration de la SADI*, les conditions financières de son intervention sur le *dossier de l'échangeur d'Alpexpo*. Ces pièces sont depuis plusieurs mois entre les mains des *juges* Blaes et Boizette, mais les magistrats refusent toutefois de se les échanger. Certaines sources policières estiment que M. Pacary a pu dégager entre 10 et 14 millions de francs de *« commissions occultes »* grâce à ses interventions dans l'Isère. Surnommé *« Monsieur deux pour cent »* par un enquêteur, il aurait ainsi conduit un grand nombre d'opérations financières à la demande d'Alain Carignon pendant près de dix ans.

Devant le juge Edith Boizette, Michel Pacary avait cité le nom de l'ancien maire de Grenoble parmi les *« élus importants qui, sur certaines opérations, voulaient 50 % de la totalité des commissions pour eux »* (*Le Monde* daté 24-25 novembre 1995). Dans un entretien publié par *Le Parisien*, le 18 janvier, Chantal Pacary, épouse de l'homme d'affaires, elle aussi mise en examen par Mme Boizette, avait affirmé que M. Carignon était *« le plus gourmand de tous »*. *« Il en voulait toujours plus*, déclarait-elle, *il touchait en liquide. »*

Claude Francillon

Un ancien vice-ministre du Shah d'Iran assassiné à Créteil

REDZA MAZLOUMAN, un ancien vice-ministre du Shah d'Iran, *a été retrouvé assassiné*, mardi 28 mai, à son domicile de Créteil *(Val-de-Marne). Son corps a été* découvert par une de ses amies, *vers* 13 heures, dans l'appartement qu'il occupait depuis plusieurs années, au 7e étage d'une tour du quartier des Choux. Atteint de trois balles, deux au thorax, une dans la tête, il était allongé sur un fauteuil. La brigade criminelle a été immédiatement chargée de l'enquête.

Selon les observations du médecin légiste, la mort remonterait à lundi soir. Les premiers témoignages recueillis par les policiers semblent d'ailleurs le confirmer. Une voisine a indiqué avoir entendu, dans la soirée, *« des bruits de cavalcade »* sur le palier de la victime, ainsi qu'*« un bruit très sec »*, qui pourrait être un coup de feu. D'autres témoignages font état de deux ou trois détonations entendues vers 21 h 50. Un autre habitant de l'immeuble aurait également remarqué qu'une porte latérale d'accès à l'imeuble avait été forcée. Aucune infraction n'a en revanche été relevée dans l'appartement de Redza Mazlouman, *officiellement loué* par sa fille mais dans lequel il vivait depuis sept ans. Les enquêteurs n'ont pas davantage trouvé de trace de lutte. Comme si la victime avait elle-même ouvert à ses agresseurs.

Ancien sous-secrétaire d'Etat à l'éducation, Redza Mazlouman avait quitté l'Iran après la chute du Shah, en 1979. Il avait obtenu le statut de réfugié politique en 1982. Selon l'ancien président iranien Abolhassan Banisadr, il avait participé à des mouvements monarchistes en exil, collaborant notamment à des revues d'opposition au régime islamique, mais n'était plus politiquement très actif ces derniers temps.

Inconnu de la préfecture de Créteil, cet homme discret aux cheveux argentés, âgé de soixante ans, ne faisait l'objet d'aucune protection particulière.

Pour les milieux de l'opposition iranienne à Paris, la responsabilité du régime de Téhéran, et plus particulièrement des services de renseignement, ne fait toutefois aucun doute. Depuis 1979, sept opposants iraniens ont déjà été assassinés en France. Si, chaque fois, Téhéran a été montré du doigt, la preuve de son implication n'a jamais pu être apportée. Lors du procès des assassins de l'ancien premier ministre du Shah, Chapour Baktiar, tué dans sa maison de Suresnes le 6 août 1991, la cour d'assises spéciale de Paris avait même acquitté le seul des trois accusés permettant d'attribuer le meurtre aux services secrets iraniens.

La justice allemande a, pour sa part, lancé, le 15 mars 1996, un mandat d'arrêt contre Ali Fallahian, ministre iranien des renseignements. Elle le soupçonne d'avoir directement commandité un attentat, en 1992, contre un restaurant de Berlin, au cours duquel quatre dirigeants de l'opposition kurde avaient été tués.

N. H.

Des milliers de policiers manifestent leur « ras-le-bol »

HUIT À DOUZE MILLE fonctionnaires, dont une majorité de policiers, étaient attendus, mercredi 29 mai, à la manifestation organisée par l'*Union nationale des syndicats* autonomes (UNSA), sous le mot d'ordre *« des services publics pour les citoyens »*. Le cortège, dans lequel des agents de l'éducation nationale, voire des syndicats du personnel de l'administration pénitentiaire, devaient se joindre aux policiers de la Fédération autonome des syndicats de police (FASP, gauche), devait défiler, à partir de 11 h 30, entre la place de la République et celle de la Nation. Trois organisations de policiers – gradés et gardiens de la paix parisiens du Syndicat général de la police (SGP), fonctionnaires de province du Syndicat national de la police en tenue (SNPT), adhérents du Syndicat national unitaire des inspecteurs de police (SNUIP) –, toutes affiliées à la FASP, avaient appelé à manifester. Le porte-parole de la fédération, Jean-Louis Arajol, n'a pas caché qu'il entendait faire de ce rassemblement une *« démonstration de force »*, au moment où le malaise semble se généraliser dans les rangs des forces de l'ordre.

Le 2 avril, M. Arajol avait, par écrit, *sollicité* l'autorisation du préfet de police de Paris, Philippe Massoni, d'*organiser une manifestation* purement policière dans la capitale. Sur les consignes du ministre de l'intérieur, M. Massoni avait refusé d'autoriser ce défilé, mettant en avant les *« désordres importants »* qu'il était susceptible d'entraîner. A nouveau sollicité, le 3 mai, mais cette fois par Alain Olive, secrétaire général de l'UNSA, le préfet de police avait donné son consentement, le 10 mai, en précisant qu'était exclu *« par principe, toute occupation de la voie publique par un mouvement de policiers, quel qu'il soit »*, mais que cette règle ne pouvait s'appliquer à un mouvement plus large, regroupant des fonctionnaires d'origines diverses.

Destinée à exprimer les difficultés éprouvées par les policiers dans leurs tâches quotidiennes, mais aussi à marquer un retour en force de la FASP sur le front des revendications syndicales – longtemps majoritaire chez les policiers en tenue, la syndicat a obtenu 42,43 % des suffrages aux dernières élections professionnelles –, la manifestation du 29 mai devait en outre consacrer la montée en puissance de Jean-Louis Arajol, qui devrait prendre la tête de la FASP d'ici la fin de l'année. Le précédent secrétaire général de la fédération, Jean-Louis Viallet, avait démissionné le 2 mai, précisément parce qu'il s'opposait au projet de manifestation promu par M. Arajol (*Le Monde* du 4 mai). Sachant que son intervention, comme les slogans lancés par les manifestants, seront examinés avec la plus grande vigilance par les autorités policières, le nouvel homme fort de la FASP a diffusé des consignes de prudence. *« Cette journée d'action doit être une réussite totale »*, a-t-il écrit dans une note interne, appelant à la *« dignité »* et la *« responsabilité »* des fonctionnaires *« pour qu'aucun incident, aucun débordement ne vienne troubler cette manifestation »*.

Hervé Gattegno

la cour d'appel de Lyon

certaines affair…

de policiers

L'avis du comité d'éthique sur la stérilisation des handicapés mentaux est controversé

L'Association des paralysés de France dénonce d'éventuels risques de discrimination

Un rapport consacré à *« la stérilisation des personnes avec une déficience mentale »*, rendu public le 21 mai par le groupe de réflexion éthique de l'Association des paralysés de France (APF), émet *« les plus fortes réserves »* à propos de l'avis du Comité national d'éthique sur la stérilisation des handicapés mentaux. Il s'agit là, estime l'APF, d'*« un pas supplémentaire vers un eugénisme de fait »*.

ON NE TRAITE PAS sans risque du douloureux problème de la stérilisation des handicapés mentaux. Le Comité national d'éthique en fait aujourd'hui l'expérience en devenant, de manière quelque peu inédite, la cible de sévères critiques formulées par le groupe de réflexion éthique de la puissante Association des paralysés de France (APF). La controverse trouve son origine dans les deux avis relatifs à la stérilisation que le Comité national d'éthique vient de rendre publics (*Le Monde* du 19 avril et du 16 mai). Dans le premier de ces avis, le comité, que préside le professeur Jean-Pierre Changeux, indiquait en substance, avec moult précautions, que l'on ne pouvait exclure le recours à la privation – irréversible –, par voie chirurgicale, de la fonction reproductrice des handicapés mentaux.

Après avoir fait le point sur la gravité et la complexité du problème, et après avoir affirmé qu'une demande de stérilisation n'était pas, d'emblée, recevable chez ces personnes, le rapport du Comité national d'éthique mentionnait que *« les pouvoirs publics se trouvent concernés par cette question parce qu'il leur incombe de clarifier la situation et de prévoir un cadre réglementaire pour prévenir les actes abusifs à l'égard des personnes et, notamment, des jeunes femmes handicapées mentales »*. Le rapport soulignait par ailleurs que ces femmes handicapées mentales étaient victimes de violences sexuelles qui sont *« à l'origine de nombreuses demandes de stérilisation, dans la mesure où ces violences aboutissent, de manière non exceptionnelle, à des grossesses »*.

Dans un second avis, de portée plus générale, le Comité national d'éthique confessait ne pas pouvoir prendre position sur une telle question dès lors qu'elle s'appliquait à l'ensemble de la société. Interrogé par des chirurgiens spécialisés en gynécologie-obstétrique, ce comité expliquait qu'un problème d'une telle complexité ne pouvait être tranché d'un trait de plume, qu'il nécessitait un large *« débat de société »*, préalable indispensable à la possible entrée en scène du législateur.

La démarche, les analyses et les conclusions du Comité national d'éthique conduisaient, en d'autres termes, à traiter différemment de la question du droit à la sexualité reproductrice chez les handicapés mentaux et chez les autres. C'est précisément cette différence de traitement qui conduit le groupe de réflexion éthique de l'APF à parler de discrimination. La stérilisation, sans leur consentement, des personnes atteintes d'un handicap mental est une pratique souterraine, mais qui n'est pas rare en France, estime cette instance. Selon elle, le concept de handicap mental n'a jamais été défini. Il concerne aussi bien des déficients mentaux sévères à l'autonomie inexistante que des sujets stigmatisés comme tels du fait d'un échec scolaire ou d'une inadaptation sociale.

« FORTES RÉSERVES »

« Garder à l'esprit cette complexité de situation et l'absence de seuils objectifs de sévérité des troubles est indispensable pour éviter toute généralisation abusive, peut-on lire dans le rapport de l'APF. *C'est bien souvent dans un certain affolement que des décisions sont prises. La survenue de la puberté, une recherche de partenaire manifeste, la demande officieuse de stérilisation d'une institution dans laquelle l'admission est envisagée font émerger l'" urgence " du problème. Peut-on alors choisir aussi sereinement que voulu, sans subir la pression sécuritaire de l'entourage ? »*

Au terme de son analyse, le groupe de l'APF émet *« les plus fortes réserves »* devant les conclusions du Comité national d'éthique. Ces réserves tiennent tout particulièrement au fait que le comité, qui ne se prononce jamais de façon claire sur la question de la légalisation de telles pratiques, évoque l'existence possible de *« centres agréés, en très petit nombre, seuls habilités à pratiquer de telles opérations »* chez les handicapés mentaux. Or, pour ce groupe, l'agrément correspond à une reconnaissance officielle, notamment de la part des caisses d'assurance-maladie, et donc à une dépénalisation. *« A quel titre une dépénalisation serait-elle nécessaire quand, depuis 1937, aucune poursuite n'a été engagée sur ce thème contre des médecins alors que cette pratique est courante bien que masquée ?*, interroge le rapport. *La loi ne donnerait-elle pas inutilement alors une caution morale à une tendance déjà trop marquée de la société de considérer comme allant de soi que les personnes handicapées mentales ne doivent, en aucun cas, avoir des enfants ? »*

« Le caractère discriminatoire d'une éventuelle initiative en vue d'obtenir un cadre légal dans le cadre du handicap mental est particulièrement flagrant. Il nous semble difficilement compréhensible que le Comité national d'éthique ait récemment indiqué que le débat en matière de stérilisation volontaire de femmes ou d'hommes valides ne relève pas de sa compétence mais d'un débat de société, quand il a pu faire preuve de sa compétence dans le cas particulier, beaucoup plus complexe, du handicap mental. Ne s'agit-il donc pas, là aussi, d'une débat de société ? », fait valoir le docteur Marc Maury, président du groupe de réflexion éthique de l'APF et vice-président de cette association.

Ce groupe manifeste enfin *« son inquiétude devant l'évolution générale des pays dits civilisés en matière de handicap »*. *« Pour céder à des pressions représentant des choix individuels, on adopte une attitude plus ou moins permissive satisfaisant des choix, censée éviter des abus, qu'il s'agisse de l'interruption thérapeutique de grossesse, du diagnostic préimplantatoire ou aujourd'hui de la stérilisation. Mais partout des exemples sont là qui montrent à l'évidence que le cadre n'est jamais respecté. Chaque "aménagement avec l'éthique" est finalement un pas supplémentaire vers un eugénisme de fait. L'histoire récente de l'eugénisme devrait pourtant nous rendre vigilants. »*

Quelle véritable lecture le Comité national d'éthique fait-il de l'histoire plus ou moins récente des pratiques eugéniques dans les pays industrialisés ? La personne souffrant de handicap mental ne serait-elle, au fond, socialement différente qu'au chapitre de sa fonction reproductrice ? Faut-il déjà aller plus loin dans la réflexion et imaginer que la dépénalisation de la stérilisation des « bien- portants » ne serait rien d'autre au fond que la porte, « démocratiquement » ouverte, à la stérilisation des déficients mentaux ?

Jean-Yves Nau

Le fichier de recherches criminelles est jugé légal

***LE PRÉSIDENT** du tribunal de grande instance de Paris*, Mme Jacqueline Cochard, a jugé, mardi 28 mai, que l'existence du fichier de recherches criminelles (FCR), tenu par la direction générale de la police nationale, ne constitue pas une voie de fait. Les avocats d'une jeune femme fichée au FRC, avaient saisi le tribunal en référé, considérant que la *présomption* d'innocence de leur cliente avait été violée. Celle-ci avait été fichée au FRC dans une première affaire de vol sous la menace d'une seringue prétendument porteuse du virus du sida, pour laquelle elle avait finalement bénéficié d'un non lieu. Les avocats avaient plaidé que le FRC n'avait pas fait l'objet d'une autorisation de la Commission nationale informatique et libertés (CNIL) ni d'un décret en Conseil d'Etat, comme l'imposait la loi *« Informatique et libertés »* de 1978.

Le tribunal a estimé que *« si l'on peut regretter que le FRC n'ait pas fait l'objet d'un acte règlementaire pris après avis motivé de la CNIL »*, la loi de 1978 ne prévoyait pour les fichiers déjà existants *« qu'une simple déclaration auprès de la Commission »*, déclaration qui a été faite en 1981.

DÉPÊCHES

■ **VILLE : Jean-Claude Gaudin, ministre de l'aménagement du territoire, de la ville et de l'intégration,** devait présenter au conseil des ministres du 29 mai une communication sur la création de 100 000 « emplois de villes » en quatre ans. Réservés aux jeunes de 18 à 25 ans des « zones urbaines sensibles » (ZUS), ces contrats d'une durée de cinq ans sont cofinancés par l'Etat, les collectivités locales ou les associations. Le *Journal officiel* du 29 mai publie la liste des 700 *« grands ensembles et quartiers d'habitat dégradé »* qui correspondent aux ZUS.

■ **CHATEAUROUX : le tribunal correctionnel de Châteauroux a ordonné,** mardi 28 mai, *« un supplément d'information avec maintien en détention jusqu'au 3 juillet »* des six jeunes interpellés dans la nuit de samedi à dimanche lors des incidents survenus dans le quartier Saint-Jean (*le Monde* des 28 et 29 mai). Cinq des six prévenus étaient poursuivis pour *« dégradation et détérioration délibérées d'un bien appartenant à autrui, attroupement en étant porteur d'une arme »* et le sixième pour *« violence volontaire envers agent de la force publique »*.

■ **BENETTON : la Cour d'appel de Paris a réduit, mardi 28 mai, au franc symbolique** les condamnations que le tribunal de grande instance avait prononcées en 1995 à l'encontre des sociétés Benetton Group SA et United colors of Benetton Communications, pour leurs publicités représentant des parties de corps humains portant un tatouage *« HIV Positive »*. Ces sociétés avaient été condamnées en première instance à payer 50 000 francs à trois séropositifs et 1 franc à l'association AIDES. Les magistrats ont estimé que Benetton a utilisé *« une symbolique de stigmatisation dégradante pour la dignité des personnes atteintes de manière implacable en leur chair et en leur être, de nature à provoquer à leur détriment un phénomène de rejet ou de l'accentuer »*.

Renault va modifier certains réglages sur la Mégane

***ON NE PLAISANTE PAS** avec la* sécurité automobile. Même si le dossier de l'accusation n'est pas parfaitement étayé, le moindre doute doit être dissipé dans l'esprit du consommateur, quitte à donner l'impression de se déjuger. Mis en cause par deux magazines spécialisés pour le comportement routier de la Mégane, Renault a fini par se rallier à ce principe. Mardi 28 mai, le constructeur a annoncé une modification de la hauteur de caisse sur les versions 1,4 litre, 1,6 litre et 1,9 litre Diesel. Les quelque 140 000 propriétaires de modèles en circulation vont recevoir un courrier leur proposant une vérification de leur voiture *« et, le cas échéant, l'application des nouveaux réglages »*.

Pour le groupe automobile, il s'agit de *« couper court à une polémique »* qui s'était engagée en mars, quelques mois après le lancement commercial de la Mégane, modèle destiné à remplacé la Renault 19. *L'Automobile Magazine* puis *Auto Plus* avaient mis en doute la tenue de route de la nouvelle voiture : selon eux, les essais pratiqués sur circuit avaient fait surgir des problèmes d'instabilité en cas de freinage énergique déclenché en courbe et à vitesse élevée. Renault avait procédé à des contre-expertises sans parvenir à reproduire ces défauts. Dans un communiqué, Renault reproche à ses contradicteurs de s'appuyer sur *« des essais ne correspondant pas à l'usage normal d'une voiture – un freinage violent effectué en virage à 120 km/h –, ainsi que sur des appréciations subjectives d'essayeurs »*, qui apparaissent *« en contradiction avec les appréciations positives de l'ensemble de la presse européenne »*.

Malgré tout, le constructeur estime qu'il *« ne peut plus longtemps laisser porter atteinte à l'image du dernier modèle de sa gamme »*. Il lui faut donc se résoudre à une modification des réglages, notamment sur les suspensions ainsi que les trains avant et arrière des Mégane déjà en circulation, qu'il s'agisse des berlines ou des coupés. Néanmoins, *« il ne s'agit pas d'un rappel des véhicules »*.

« PHÉNOMÈNE DE RUMEUR »

Mercredi matin, on expliquait chez Renault que le *« phénomène de rumeur »* était devenu tel que la réputation de cette voiture essentielle pour l'avenir de la marque au losange risquait d'en souffrir. Sans doute imputable à des effets d'anticipation de la clientèle à l'approche du lancement de la version turbodiesel, la relative contre-performance de la Mégane en avril – passée de la deuxième à la troisième place sur le marché français derrière sa rivale la Peugeot 306 et la Clio, une autre Renault – a sans doute accéléré une opération de communication qui devenait inévitable. L'avenir commercial de la Mégane – qui a nécessité 14 milliards de francs d'investissement et sera déclinée en au moins cinq variantes (berline deux et trois volumes, coupé, cabriolet, monospace et, peut-être, break) – est probablement à ce prix.

Jean-Michel Normand

هكذا من الأصل

TÉLÉCOMMUNICATIONS Bouygues Télécom, détenu à 38 % par le groupe français de BTP Bouygues, ouvre commercialement son service de téléphonie mobile jeudi 30 mai. Il propose un abonnement mensuel de 240 francs donnant droit à trois heures de communication gratuites dans un rayon de cents kilomètres, ainsi que l'accès à différents services. ● LE TROISIÈME RÉSEAU de téléphonie mobile semble davantage concurrencer le *Bi-BOP* de France Télécom, que les réseaux Itineris ou SFR. ● POUR ACCÉLÉRER son développement, Bouygues a décidé d'investir 13 milliards de francs, au lieu des 7 prévus, au cours des trois prochaines années. C'est un pari financier pour le groupe. ● L'ESSOR du téléphone mobile dans le grand public conduit, à l'image du groupe néerlandais Philips, les grands noms de l'électronique de loisirs à investir le marché des terminaux.

Bouygues Télécom double la mise dans le téléphone mobile

Le 30 mai, la filiale du groupe de BTP ouvre son réseau. Pour affronter la concurrence de France Telecom et de SFR, elle décide d'investir 13 milliards de francs sur trois ans, au lieu des 7 milliards initialement prévus

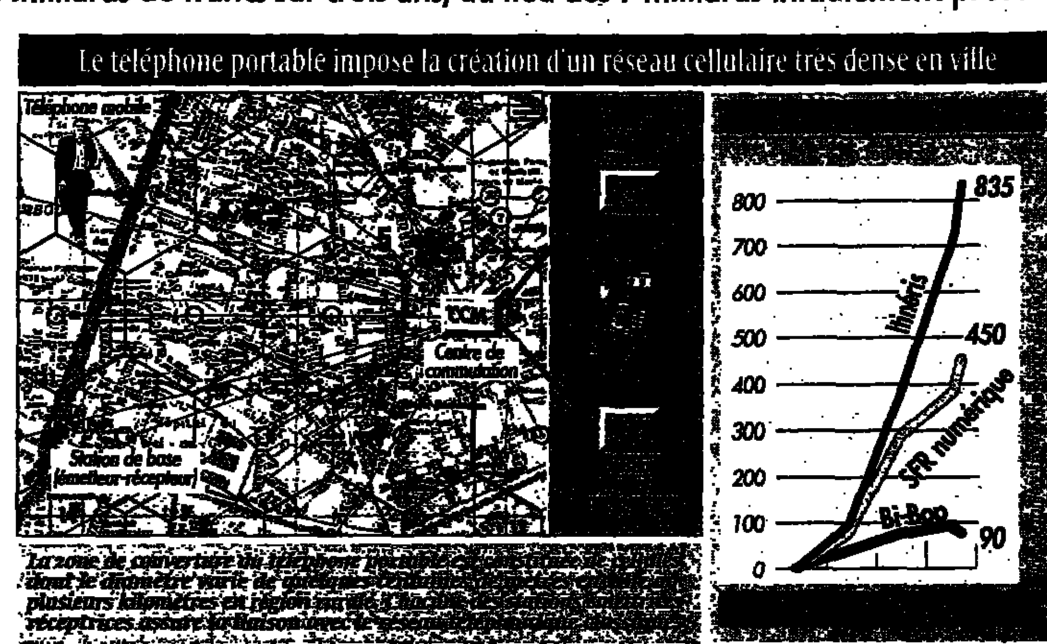
JEUDI 30 MAI, le marché français comptera un nouveau réseau et un nouveau service de téléphonie mobile : celui de Bouygues Télécom. Le nouvel exploitant, dont l'actionnaire principal (38 %) est le groupe français de BTP Bouygues, a dévoilé, mercredi 29 mai, les détails de son offre commerciale. D'une durée minimale de douze mois, les contrats proposés comportent des frais de mise en service de 350 francs et s'articulent autour d'un forfait de 240 francs par mois, ouvrant droit à trois heures de communication, quelle que soit l'heure de la journée, mais dans un rayon de cent kilomètres, ainsi qu'un accès à différents services (répondeur, filtrage et transfert des appels, réception de télémessages, etc). Quatre modèles de terminaux sont proposés, leurs prix variant entre 570 et 990 francs.

Au-delà des trois heures de forfait, les appels en France sont facturés 2 francs TTC la minute en heures pleines et 1 franc TTC la minute en heures creuses (de 21 h 30 à 8 heures, samedi, dimanche, jours fériés), tarifs qui s'appliquent aussi pour les appels supérieurs à cent kilomètres dans le cadre du forfait. A l'international, les prix des appels sont *« en moyenne ceux du téléphone fixe »*. Des tarifs préférentiels sont mis en place vers l'Allemagne, la Grande-Bretagne, l'Italie, la Belgique, les Pays-Bas et le Luxembourg.

Bouygues Télécom, qui entend développer l'utilisation personnelle du téléphone mobile, n'aura pas la tâche facile. Les deux exploitants en place, France Télécom (réseau Itinéris) et SFR, ont multiplié les initiatives. Ils ont réinvesti chacun de l'ordre de 7 milliards de francs sur 1995 et 1996 afin d'accroître la couverture des réseaux au plan national, mais aussi de les densifier pour améliorer la qualité d'émission-réception en zone urbaine, là où leur nouveau concurrent attaquera prioritairement le marché.

Sur ce chapitre, Bouygues Télécom s'élance avec un handicap. Son réseau ne couvre, dans un premier temps, que Paris et sa périphérie (trente kilomètres). Début 1997, il sera étendu aux régions Rhône-Alpes (Lyon, Saint Etienne) et Provence-Alpes-Côte d'Azur (de Menton à Saint-Tropez). Aix, Marseille, Grenoble, le Nord et la Normandie seront couverts fin 1997, date à laquelle le réseau couvrira 50 % de la population française, chiffre qui sera porté à 90 % fin 1998.

Le téléphone portable impose la création d'un réseau cellulaire très dense en ville



SFR et France Télécom se sont également montrés offensifs au plan commercial, au point que leurs offres ont plus évolué en l'espace de quelques mois que depuis le lancement des deux réseaux. SFR a lancé, en février, sa formule « Proximité », un abonnement à 145 francs HT autorisant, depuis un même département, des appels à 2 francs la minute ou 1 franc aux heures creuses. Itinéris a lancé, début mai, la formule Déclic, un abonnement mensuel ramené à 100 francs HT, les appels étant facturés 4 francs la minute, sauf aux heures creuses (entre 12 h30 et 14 heures, entre 19 heures et 8 heures du matin, du vendredi 19 heures au lundi 8 heures), où le tarif est abaissé à 1 franc la minute.

Chez Bouygues Télécom, on se veut, malgré tout, sereins. *« Nous n'arrivons pas sur un marché bloqué et accaparé par deux opérateurs »*, fait valoir la société. A sa décharge, il est vrai que le marché français ne brille pas par un fort développement de l'usage du téléphone mobile. Le taux de pénétration (nombre de terminaux par habitants) se situe à 2,4 %, contre 4,6 % en Allemagne, 6,8 % en Italie, 9,3 % en Grande-Bretagne, ou 23 % en Suède. Ces chiffres peuvent laisser augurer d'une réserve de croissance importante. Certaines études font état de 8 à 9 millions d'abonnés au radiotéléphone en l'an 2000.

Le développement du téléphone mobile constitue cependant un pari financier pour le groupe de BTP, qui a annoncé 2,9 milliards de francs de pertes pour 1995. Cette nouvelle activité est dévoreuse de capitaux. La mise en place du réseau représente 16 milliards de francs d'investissements sur dix ans. Désireux de s'implanter très vite sur le marché, Bouygues a décidé d'accélérer les dépenses. Alors que le groupe prévoyait d'engager seulement 7 milliards sur trois ans, il pense désormais investir 13 milliards d'ici à l'an 2000 : 5,5 milliards de francs seraient apportés en capitaux propres, le reste sous forme d'emprunts.

Le groupe de BTP n'aura pas la tâche facile. Les deux exploitants en place, France Télécom (réseau Itinéris) et SFR, ont multiplié les initiatives

Bouygues Télécom envisage de lancer une nouvelle augmentation de capital, voire de faire appel à d'autres partenaires. Bouygues profitera-t-il de cette occasion pour faire diminuer sa participation, actuellement de 38 % ? Le groupe de BTP va avoir du mal à suivre. En l'état actuel, il devra consacrer 700 millions de francs par an, soit le quart de ses investissements, au radiotéléphone, jusqu'en 1999. Il lui faudra aussi prendre sa quote-part des pertes.

Dans ses comptes de 1995, le groupe a voulu passer une provision exceptionnelle – refusée par la suite par le Conseil national de la comptabilité – d'1,2 milliard de francs pour le développement de son activité télécommunications dans les trois ans à venir. Sur cette somme, 900 millions étaient provisionnés pour les déficits dans le radiotéléphone. Compte tenu de l'accélération du développement du troisième réseau, les pertes risquent d'êtres plus élevées. Alors qu'il prévoyait de réaliser un premier bénéfice d'exploitation en 1999, Bouygues Télécom ne l'espère plus qu'en l'an 2000. Le premier bénéfice net est repoussé de deux ans, à l'an 2002.

Bouygues, qui ne dispose que de 8 milliards de francs de capitaux propres, peut-il faire face à de tels engagements ? A côté du radiotéléphone, le groupe de BTP est sollicité de toutes parts. Il doit encore porter son stock immobilier, qui représente autour de 4 milliards de francs immobilisés. Ses autres métiers ont aussi besoin de financement.

Pour retrouver une marge de manœuvre, le groupe cherche à élaguer ses activités. il vient d'annoncer la mise en Bourse à Paris et à New york de sa filiale Bouygues Offshore, ce qui devrait lui rapporter plusieurs centaines de millions de francs. Sa filiale américaine HDR, spécialisée dans l'ingénierie, est sur le point d'être vendue à ses cadres. Les Grands Moulins de Paris devraient quitter le groupe, après la vente pour 1,5 milliard de francs des terrains de la ZAC Tolbiac. La participation de 3 % qu'il détient dans le Banco Central Hispano est appelée aussi à être cédée.

Au-delà, les choix risquent d'être plus délicats. Le groupe, qui a fait passer son capital de 4,6 à 22,9 millions d'actions en dix ans, peut difficilement lancer des augmentations de capital massives, sous peine de mettre en danger le contrôle familial. Seule satisfaction immédiate : son noyau dur se recompose en douceur. La BNP est en train de se substituer au Crédit lyonnais, en prenant ces derniers mois plus de 1 % du capital.

Philippe Le Cœur et Martine Orange

L'engouement des fabricants d'électronique de loisirs

LES RAYONS D'ÉLECTRONIQUE des magasins Auchan, Carrefour et BHV compteront, à partir du lundi 3 juin, un nouvel occupant : le « Fizz ». Les enseignes de la grande distribution en Suède et en Allemagne ont déjà commencé à se familiariser ces dernières semaines avec ce nom. Leurs homologues dans les autres pays européens, puis au niveau mondial, feront de même dans les semaines à venir, au fur et à mesure que Philips déploiera son offensive dans le téléphone mobile, avec sa gamme « Fizz » de terminaux à la norme GSM.

Spécialiste de l'électronique de loisirs, donc des marchés de masse, Philips estime qu'il ne peut négliger un secteur où les perspectives de croissance sont aussi fortes. Le nombre d'abonnés au radiotéléphone au niveau mondial atteindrait 247 millions en l'an 2000, contre 84 millions en 1995, selon l'Institut de l'audiovisuel et des télécommunications en Europe. *« C'est désormais un marché grand public, les taux de pénétration dépassant ou commençant à dépasser 4 % de la population dans les pays industrialisés »*, fait valoir la firme néerlandaise.

Face aux spécialistes du secteur que sont l'américain Motorola, le finlandais Nokia et le suédois Ericsson, qui, eux aussi, commencent à adjoindre à leurs modèles, jusqu'alors réservés à une clientèle professionnelle, des terminaux plus grand public, d'autres ténors de l'électronique de loisirs investissent. Les japonais Sony et Toshiba par exemple. Le premier se lancera sur le marché européen cet automne avec des produits de l'allemand Siemens, une gamme maison devant suivre en 1997.

PHILIPS INVESTIT MASSIVEMENT

Tablant sur sa marque et sa connaissance de la distribution, Philips, qui revendait jusqu'alors des terminaux GSM de Nokia, a décidé, l'an passé, d'investir massivement pour développer et fabriquer ses propres produits : 1 milliard de francs au cours des douze derniers mois, dont 90 % ont concerné la France, Philips ayant choisi d'implanter au Mans le siège de Philips Consumer Communications, la division créée au 1er janvier 1996 pour conduire cette offensive dans le radiotéléphone.

L'usine du Mans présentait, selon le groupe, l'avantage de produire déjà des terminaux sans fil d'appartement. L'objectif est d'y fabriquer 4 millions de téléphones mobiles GSM en 1997, puis 8 millions en 1998. Philips, qui compte faire partie rapidement des trois principaux fabricants mondiaux de terminaux de téléphonie mobile, prévoit de bâtir deux autres usines, l'une à Singapour, l'autre en Californie.

Ph. L. C.

Le choix d'un système devient un exercice délicat pour la clientèle

***LES PARISIENS** ont désormais* le choix entre quatre systèmes de radiotéléphone, si l'on fait abstraction des services analogiques (SFR et Radiocom 2 000) : Bi-Bop, Itinéris, SFR Numérique et Bouyges Télécom. Les caractéristiques de chaque système induisent des différences notables dans l'usage. Philippe Germond, administrateur et directeur général de SFR reconnaît que *« le consommateur peut s'y perdre »*. Il est clair que la complexité de l'offre témoigne du fait que la phase de démarrage du radiotéléphone en France n'est pas achevée. Pour Michel Bertinetto, directeur de France Télécom Mobiles, l'arrivée d'un troisième opérateur, Bouyges Télécom, *« est une bonne chose pour le marché »*.

Les quatre systèmes en présence offrent trois types de services dont les caractéristiques sont liées aux normes qu'ils utilisent. Le Bi-Bop, lancé en 1992 à Strasbourg et en 1993 à Paris, couvre également la ville de Lille. S'il s'agit d'un téléphone cellulaire (norme CT2/CAI), sa mobilité est limitée du fait de son incapacité à changer de cellule en cours de conversation. Cette fonction assure la continuité d'une conversation lorsque le téléphone mobile sort du rayon d'action d'une station de base, c'est-à-dire d'un émetteur/récepteur. De plus, il n'est possible de joindre un correspondant équipé d'un Bi-Bop que si ce dernier a déclaré sa présence dans une cellule donnée.

De telles limitations conduisent à penser que ce service ne survivra pas longtemps au développement des radiotéléphones. Philippe Germond estime néanmoins que *« le Bi-Bop est le vrai concurrent de Bouyges Télécom »*. Même s'il estime que le service de France Télécom *« n'a pas longtemps à vivre »*, Michel Bertinetto est, logiquement, plus nuancé. *« Nos ventes de Bi-Bop cette année sont au même niveau qu'en 1995 »*, affirme-t-il, tout en reconnaissant que la récente baisse des tarifs d'Itinéris a provoqué des transferts d'abonnement. *« Environ 30 % des clients Bi-Bop basculent sur Itinéris »*, indique-t-il. Bi-Bop, que Michel Bertinetto qualifie de service *« transitoire »* et dont le nombre d'abonnés baisse depuis le mois de février, aura du mal à survivre.

Pour l'instant, les dirigeants d'Itinéris et de SFR Numérique affichent une grande sérénité. S'ils mettent en avant leurs atouts en matière de qualité de service et d'offre commerciale, liés à leur plus longue expérience du marché, c'est surtout la couverture du territoire qui fera la différence. Le réseau Bouygues Télécom à la norme DCS 1 800 n'est *déployé que sur Paris* et ses alentours. Les téléphones portables d'Itinéris couvriront 80 % de la population cet été, tandis que SFR revendique un taux de 79 %. Tous deux utilisent la norme GSM (global system for mobile communications) à la fréquence de 900 MHz.

Le système de Bouyges Télécom fonctionne à 1 800 MHz, ce qui entraîne un avantage et un inconvénient. A plus haute fréquence, les ondes électromagnétiques pénètrent *mieux à l'intérieur des bâtiments*. Un atout important dans les villes, où le GSM a souvent du mal à fonctionner en intérieur. Les deux opérateurs sont ainsi contraints à multiplier le nombre de leurs stations de base. En revanche, le DCS 1 800 est handicapé par une portée inférieure à celle du GSM à 900 MHz. Il doit donc, à couverture égale, installer plus de stations de base. D'où un investissement supérieur de 20 % à 30 % à celui du GSM. Cette caractéristique conduit Bouyges Télécom à concentrer son offre sur les grandes villes, même si la norme DCS 1 800 peut être étendue à l'ensemble du territoire.

Cela pose une question de fond : peut-on limiter la zone d'utilisation d'un téléphone mobile à une ville, ou une agglomération ? Bouyges Télécom risque de buter sur le goût croissant du public pour une véritable mobilité. Néanmoins, son entrée sur le marché va secouer France Télécom et SFR, dont la tarification reste complexe. Si le DCS 1 800 s'attaque en priorité au Bi-Bop, il ne pourra longtemps se satisfaire des 90 000 abonnés de ce service. Il lui faudra gagner des parts de marché sur le GSM. Ses résultats permettront de mesurer précisément les besoins du public français en matière de téléphone mobile. Ce que les performances trop limitées du Bi-Bop n'ont pas permis.

Michel Alberganti

De coûteux balbutiements

La mise en place d'un système de radiotéléphonie en France coûte cher. Surtout lorsque les réseaux installés finissent par être abandonnés. C'est le cas du service Mobipac, exploitant le réseau 3RD de France Télécom. Lancé en 1993 sur la base d'une étude de marché indiquant que les entreprises avaient d'importants besoins de transfert de données par radio, Mobipac sera entièrement arrêté fin 1996, *lorsque ses rares abonnés auront tous basculé sur Itineris*. Coût de l'opération : 200 millions de francs.

Aujourd'hui, France Télécom reconnaît que le marché n'existe pas. *« Nous avons tiré les leçons de cette expérience »*, affirme Michel Bertinetto, directeur de France Télécom Mobiles. Mais Bi-Bop pourrait suivre la même voie et disparaître. Le réseau a coûté 400 millions de francs à France Télécom. Ces investissements ne sont pas récupérables, car ils utilisent chacun une norme particulière.

Avec la prise de contrôle d'Hatier, Hachette Livre devient le premier éditeur scolaire

LE DERNIER grand éditeur indépendant de livres scolaires, Hatier – une entreprise au capital familial depuis sa création en 1880 –, a cédé, à son tour, aux lois de la concentration. Par un protocole d'accord signé mardi 28 mai et qui devrait être finalisé début juillet, Hachette Livre, deuxième éditeur français derrière le Groupe de la Cité et ancré, par tradition, lui aussi, dans l'éducation, s'est porté acquéreur de la totalité du capital du groupe Alexandre Hatier, pour un montant qui avoisinerait 600 millions de francs. Bernard Foulon, PDG d'Hatier, qui en partageait la propriété avec son père et ses sœurs, avait confié un mandat de vente à la banque Rothschild *et* Cie (*Le Monde* du 11 novembre 1995).

Avec un chiffre d'affaires 1995 de 714 millions de francs (en augmentation de 7 %) et un résultat net de plus de 20 millions, le groupe Hatier occupe la troisième place sur le marché de l'édition scolaire (derrière Nathan et Hachette), détenant près de 16 % des parts du marché scolaire proprement dit, et 40 % du parascolaire. Réalisant plus d'un quart de son chiffre d'affaires à l'exportation, Il possède douze filiales et édite également des livres de jeunesse et de littérature générale.

« RICHESSE CONJUGUÉE »

Pour Hachette, la prise du contrôle d'Hatier est une occasion de répondre au Groupe de la Cité, qui avait acquis Masson en novembre 1994 et qui dispose de 39 % de parts de marché dans le domaine scolaire et universitaire, *via* Nathan, Larousse et Bordas. En acquérant Hatier, Hachette porte ses parts d'environ 24 % à 40 % (sans compter le parascolaire), pouvant ainsi s'adjuger, de justesse, la première place dans ce secteur. L'endettement d'Hatier, évalué à 250 millions de francs, est considéré comme *« raisonnable, eu égard aux résultats »* par Jean-Louis Lisimachio, PDG d'Hachette Livre, qui a ajouté que *« la situation financière du groupe paraît très bonne »* et que *« ce rapprochement s'inscrit dans notre stratégie de nous développer (...) prioritairement dans des secteurs qui correspondent le mieux à notre savoir-faire. (...) Il s'agit maintenant de trouver ensemble des développements nouveaux qui doivent naître de la richesse conjuguée de nos deux maisons »*.

Quant à l'avenir d'Hatier, Jean-Louis Lisimachio a assuré que son autonomie et son identité seront respectées, et que l'équipe dirigeante actuelle sera maintenue dans ses fonctions. Afin de nuancer, sans doute, le constat d'une perte d'indépendance et les effets de la concentration, M. Lisimachio a fait valoir que ce rapprochement assurait la pérennité d'Hatier, *« qui ne pouvait pas se développer sans l'appui d'un groupe plus puissant »*.

Marion Van Renterghem

Le gouvernement britannique privatise une partie de son secteur nucléaire

British Energy est valorisé à 2,5 milliards de livres

Le gouvernement britannique achève la dérégulation de son système électrique en cédant ses huit centrales nucléaires les plus modernes. L'opération sera menée de manière très pragmatique : la part du capital cédée et le prix de l'action seront établis en fonction de la demande.

APRÈS les voies de chemins de fer et les gares, c'est au tour du nucléaire britannique d'être privatisé. Une semaine après l'entrée en Bourse de Railtrack, le gouvernement de John Major a lancé, mardi 28 mai, le processus de privatisation de British Energy, firme qui a repris les huit centrales les plus modernes du Royaume-Uni. Les titres seront répartis entre les particuliers à hauteur de 30 % et les investisseurs internationaux pour 70 %.

Le préplacement va débuter, mais les modalités exactes seront connues dans les prochains jours. La part du capital cédée sera fonction de la demande et le prix de l'action sera annoncé une fois connu le résultat du placement international. Une note détaillée paraîtra le 10 juin et l'offre publique de vente (OPV) débutera peu avant juillet.

BZW Securities, la banque d'affaires de la Barclays, est le responsable de cette opération de placement, qui se fera par l'intermédiaire d'une centaine de banques et d'établissements financiers. Les estimations financières les plus favorables valorisent British Energy à environ 2,5 milliards de livres (19,75 milliards de francs), ce qui permettrait aux acheteurs éventuels d'acquérir huit centrales pour le prix d'une neuve.

Le principe de privatiser l'industrie nucléaire remonte à 1990. En avril de cette année-là, après avoir envisagé un plan de privatisation global de l'électricité, le gouvernement conservateur de Margaret Thatcher avait fait machine arrière. Les boursiers lui avaient fait savoir que la rentabilité du nucléaire était pour le moins aléatoire, compte tenu de la vétusté de certaines centrales et du coût énorme prévu pour le démantèlement de ses installations d'ici à la fin du siècle.

Le secteur, qui assure moins du cinquième de l'électricité britannique, avait été écarté de la privatisation également pour des raisons de sécurité. Seules les douze compagnies régionales de distribution avaient été alors cédées. La mise en vente visait, en introduisant plus de concurrence, à faire baisser les tarifs du courant.

ATTIRER LES INVESTISSEURS

Cinq ans plus tard, John Major décidait de terminer la dérégulation de ce secteur et annonçait son projet de vendre, en 1996, une partie de son industrie nucléaire. Les critiques des boursiers ont porté, et le gouvernement met donc en vente uniquement les centrales modernes, c'est-à-dire les sept réacteurs à refroidissement à gaz et celui à eau pressurisée de Sizewell B. Les vingt autres, du modèle Magnox plus ancien, resteront dans le domaine public, car elle devront être démantelées plus tôt.

Au terme de ce projet, violemment dénoncé par l'opposition travailliste, les deux compagnies existantes, Scottish Nuclear, propriétaire de deux centrales en Ecosse, et Nuclear Electric, disposant de six sites en Angleterre et au pays de Galles, ont été regroupées sous une même holding, British Energy, créée au mois d'avril. Cette entité sera cotée dès juillet.

Le problème du démantèlement des installations reste financièrement le plus préoccupant. Un fonds a été constitué pour payer ces frais à long terme. Le gouvernement lui a alloué 230 millions de livres et British Energy versera 16 millions chaque année.

Si la proposition de cession se veut plus attractive en n'ayant retenu que les sites les plus récents, il reste à attirer les investisseurs, et surtout à trouver l'actionnaire principal. Celui-ci peut difficilement être un financier. A la différence de la première vague de privatisation du secteur électrique, le repreneur ne peut être qu'un bon connaisseur des techniques nucléaires, pour des raisons de sécurité, ce qui limite le nombre d'investisseurs.

Les grands opérateurs susceptibles d'être intéressés sont principalement des groupes allemands, français, japonais ou américains. Tous ont été approchés depuis un an. Ils ne se prononceront qu'après avoir calculé la rentabilité des installations au vu des contraintes imposées par le gouvernement. Leur participation pourrait se faire *via* un conglomérat comprenant, outre leur présence comme opérateur industriel ayant le savoir-faire, des fonds de pension et des investisseurs financiers.

Toutefois, le transfert dans le privé du nucléaire pose aussi la question du développement de cette industrie en raison du coût de construction des installations et surtout de l'abondance des gisements de gaz et de pétrole en mer du Nord. Depuis le charbon, les gouvernements britanniques successifs ont toujours privilégié ces ressources fossiles. Un changement de cap n'est pas dans l'air du temps.

Dominique Gallois



AXA sera le premier groupe financier français à s'introduire à Wall Street

LA COMPAGNIE D'ASSURANCES française AXA a annoncé, mardi 28 mai, qu'elle sera le premier groupe financier français à s'introduire sur le marché boursier américain. La cotation à Wall Street commencera vraisemblablement fin juin ou début juillet. Le groupe cédera 2 % de son autocontrôle, ce qui correspond à un placement de 200 à 300 millions de dollars (entre 1 et 1,6 milliard de francs). *« Cette cotation correspond à la volonté du groupe d'internationaliser son actionnariat »*, a indiqué Gérard de La Martinière, directeur général d'AXA.

DÉPÊCHES

■ **SEMA GROUP : la société de services informatiques franco-britannique a annoncé, mardi 28 mai**, que, *« de façon définitive »*, il n'est pas *« dans ses intentions de prendre quelque participation que ce soit dans le capital de la société CISI »*. CEA-Industrie, l'actionnaire majoritaire de CISI, a indiqué que cette décision *« met fin aux discussions »*.

■ **REYNOLDS : le numéro un mondial des stylos à petit prix** sera introduit sur le second marché de la Bourse de Paris jeudi 6 juin. Le prix de l'action, qui ne sera connu que le 3 juin, devrait être compris entre 300 et 330 francs. Après l'introduction en Bourse, plus d'un tiers du capital sera réparti dans le public.

■ **BARINGS : l'ancien directeur financier de la banque d'affaires britannique**, Geoffrey Broadhurst, ne pourra pas exercer de responsabilités dans la City de Londres pendant trois ans, en raison de son rôle dans la débâcle de la banque, a annoncé, mardi 28 mai, l'autorité de contrôle de la place financière de Londres, la SFA.

■ **FRANCE TÉLÉCOM : le conseil des ministres** devait adopter, mercredi 29 mai, le projet de loi visant à transformer l'exploitant téléphonique en société anonyme au 31 décembre 1996.

■ **BTP : les négociations sur l'aménagement et la réduction du temps** de travail dans le bâtiment et les travaux publics n'ont pu aboutir le mardi 28 mai. Une ultime séance est prévue pour le 12 juin.

■ **DOCKS DE FRANCE : le groupe de distribution Auchan contrôle** désormais 15,45 % des actions et 12,78 % des droits de vote de son concurrent Docks de France (Mammouth, Atac). Docks de France a, le 22 mai, qualifié *« d'inamicale »*, l'entrée du groupe contrôlé par la famille Mulliez (*Le Monde* du 24 mai). Le 24, le ministère des finances a demandé au Conseil de la concurrence d'examiner les conséquences d'un éventuel rapprochement entre les deux enseignes.

■ **ROUTIERS : les barrages de plusieurs centaines de poids lourds** qui avaient paralysé la France, et plus spécialement la Haute-Normandie et la région de Nantes, pendant toute la journée de mardi 28 mai, ont été levés dans la soirée. La secrétaire d'Etat aux transports, Anne-Marie Idrac, recevra, jeudi 30 mai, une délégation syndicale des chauffeurs routiers.

■ **RATP : la CGT du réseau routier** de la RATP (bus et tramways) a déposé un préavis de grève de 24 heures pour le 6 juin. Les syndicats CGT du métro et du RER ont l'intention de déposer un préavis pour le même jour.

PREFECTURE DE LA SEINE-MARITIME
DIRECTION DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DES FINANCES

PREFECTURE DE L'EURE
DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE, DE LA REGLEMENTATION ET DE L'ENVIRONNEMENT

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

CREATION ET DELIMITATION DE LA RESERVE NATURELLE DE L'ESTUAIRE DE SEINE

Une enquête publique est ouverte DU 12 JUIN 1996 AU 12 JUILLET 1996 INCLUS sur le projet de création d'une réserve naturelle dans l'estuaire de Seine et sur le territoire des communes de GONFREVILLE L'ORCHER, LA CERLANGUE, OUDALLE, ROGERVILLE, SAINT VIGOR D'YMONVILLE, SANDOUVILLE, TANCARVILLE (Seine-Maritime), BERVILLE SUR MER, CONTEVILLE, SAINT SAMSON DE LA ROQUE (Eure).

Cette enquête se déroulera sur les communes susmentionnées où les intéressés auront la faculté de consulter le dossier et de consigner leurs observations sur un registre d'enquête déposé à cet effet à la mairie, aux jours et heures habituels d'ouverture au public de la mairie, soit :

- GONFREVILLE L'ORCHER (76) : du Lundi au Vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30
- LA CERLANGUE (76) : Mardi et Mercredi de 10h à 12h, Jeudi de 15h à 19h
- OUDALLE (76) : Lundi de 14h à 16h, Mercredi de 10h à 12h, Vendredi de 16h à 19h
- ROGERVILLE (76) : Lundi, Jeudi et Vendredi de 9h à 12 h et de 14h à 17h30, Mardi de 9h à 12h et de 14h à 19h
- SAINT VIGOR D'YMONVILLE (76) : Mardi et Vendredi de 9h à 11h30 et de 14h à 19h
- SANDOUVILLE (76) : Lundi et Vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, Mardi et Jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h
- TANCARVILLE (76) : Lundi, Mercredi et Vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h, Mardi et Jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
- BERVILLE SUR MER (27) : Lundi et Jeudi de 17h30 à 19h30
- CONTEVILLE (27) : Mardi et Vendredi de 17h à 19h, Jeudi de 10h à 12h
- SAINT SAMSON DE LA ROQUE (27) : Lundi de 14h à 17h, Jeudi de 14h à 15h30

Une commission d'enquête est désignée pour suivre cette enquête. Elle est composée de M. Yves FÂCHE, Mme Gisèle LE BIEZ et M. Lucien CHOPIN. Un membre de la commission d'enquête recevra en personne les observations du public aux jours et heures suivants dans les mairies de :

- GONFREVILLE L'ORCHER (76), SANDOUVILLE (76), BERVILLE SUR MER (27) : le 12 Juin 1996, de 9h à 12h
- CONTEVILLE (27) : le 21 Juin 1996 de 9h à 12h
- LA CERLANGUE (76), ROGERVILLE (76), SAINT SAMSON DE LA ROQUE (27) : le 27 Juin 1996, de 9h à 12h
- SAINT VIGOR D'YMONVILLE (76), OUDALLE (76), TANCARVILLE (76) : le 8 Juillet 1996, de 9h à 12h

En outre, durant l'enquête, les observations pourront être adressées par écrit à la commission d'enquête dans chacune des mairies susmentionnées pour y être annexées au registre.

هكذا من الأصل

L'emprunt obligataire de la Cades a reçu un bon accueil des investisseurs

Les étrangers ont manifesté de l'intérêt pour l'émission

L'emprunt obligataire de 25 milliards de francs de la Caisse d'amortissement de la dette sociale (Cades) a été lancé mardi 28 mai. Il s'agissait de la plus importante opération jamais engagée sur le marché français par un autre émetteur que l'Etat. Les titres se sont bien placés.

MARDI 28 MAI, 14 h 45 : quelques minutes avant le lancement de l'emprunt de 25 milliards de francs de la Caisse d'amortissement de la dette sociale (Cades), l'ambiance est calme dans la salle des marchés de la Caisse des dépôts et consignations, chargée de diriger, avec la Société générale, cette opération historique ; jamais un emprunteur, à l'exception de l'Etat, n'a levé d'un seul bloc un montant aussi élevé sur le marché obligataire français.

Aucun signe extérieur de fébrilité dans ce lieu que la plus sibylline déclaration d'un responsable de la Bundesbank ou la plus insignifiante statistique économique américaine suffit pourtant à plonger dans une agitation extrême. Face à sa batterie d'ordinateurs où défilent en temps réel les informations financières de la planète, chacun attend patiemment la sortie de l'emprunt. Près d'une cinquantaine d'opérateurs sont concernés : une quarantaine de vendeurs, trois « syndicateurs », dont la mission sera de coordonner le travail du groupe de banques chargées de placer les obligations, trois « traders », qui seront responsables de coter les obligations de la Cades dès qu'elles auront été émises.

« Tout a été soigneusement préparé, tout devrait donc bien se passer », expliquent, sereins, Philippe Guyot et Eric Dumas, responsables du marché primaire obligataire à la Caisse. Leur seul motif d'inquiétude : qu'une hausse brutale du Matif (le marché à terme des emprunts d'Etat) vienne perturber l'opération de la Cades. *« Les investisseurs pourraient alors estimer que le marché est devenu trop cher et choisir de reporter leurs achats de titres. »* Mais le Matif est stable en ce début d'après-midi.

A 14 h 52, les conditions de l'émission sont définitivement arrêtées, à l'issue d'une conférence téléphonique de quelques minutes qui a réuni les responsables de la Cades, des représentants de la direction du Trésor, de la Commission des opérations de Bourse et des deux banques responsables – chefs de file – de l'emprunt. Le prix de la tranche A (14 milliards de francs, venant à échéance en 2002) sera de 100,247 %, celui des obligations de la tranche B (11 milliards de francs, arrivant à maturité en 2007) de 99,101 %. Aussitôt, les investisseurs du monde entier découvrent ces prix sur leurs écrans.

FORTE DEMANDE

L'émission de la Cades est officiellement lancée. Les vendeurs téléphonent aux investisseurs afin que ceux-ci confirment les réservations qu'ils ont faites, à la veille du week-end, dès que les conditions générales de l'opération ont été connues. Les annulations d'ordre sont rares. A 15 h 30, le syndicat est *« cassé »* : les établissements financiers qui le composent ont désormais la possibilité de vendre les obligations en accordant des remises de prix. C'est le moment de vérité de l'opération. Souvent, les banques du syndicat n'hésitent pas à *« balancer »* aux chefs de file les titres qu'elles ne parviennent pas à placer, en empochant au passage les commissions. Cette pratique a pour effet de déprécier les cours de l'emprunt qui vient d'être lancé. Rien de tel cette fois : la Caisse des dépôts et consignations et la Société générale reçoivent en tout et pour tout quelques centaines de millions de francs d'obligations de la Cades. *« Sur 25 milliards de francs, ce n'est rien »*, souligne Philippe Guyot.

Comme prévu, la demande a été forte pour les titres d'échéance courte, un peu plus modeste pour les obligations à plus long terme. La bonne surprise est venue de la présence d'investisseurs étrangers, que personne n'attendait : fonds spéculatifs américains, caisses de retraite asiatiques, banques centrales scandinaves. *« Ils ont fini par se dire que la Cades, c'est aussi solide que l'Etat français, mais mieux rémunéré »*, estime un vendeur. Les obligations de la Cades offrent une prime de 0,07 % par rapport à ce que l'Etat verse aux investisseurs.

« Ce fut un emprunt sans histoires », résume Philippe Guyot, presque déçu qu'une opération d'une telle envergure n'ait pas donné lieu à des émotions plus intenses. De fait, sa *« grande joie »* avait été, quelques jours plus tôt, le coup de téléphone des dirigeants de la Cades le prévenant que la Caisse des dépôts avait été choisie, avec la Société générale, pour diriger ce prestigieux emprunt. Depuis l'automne 1995, toutes les banques de la place travaillaient sur ce dossier. La notoriété des deux établissements retenus auprès des autres candidats emprunteurs s'en trouvera renforcée, tout comme leurs comptes de résultats : la Caisse des dépôts et consignations et la Société générale se partageront la moitié des 80 millions de francs de commissions de l'emprunt.

Pierre-Antoine Delhommais

La série noire continue pour la Deutsche Bank

L'établissement financier, qui subit depuis deux ans une série de déboires au sein d'entreprises qu'il est censé contrôler, est impliqué dans le scandale de Klöckner-Humboldt-Deutz

LA DEUTSCHE BANK, la plus puissante des banques allemandes, s'est à nouveau trouvée, mardi 28 mai, au centre d'un scandale financier avec la découverte chez Klöckner-Humboldt-Deutz (KHD) d'un « trou » de plusieurs centaines de millions de deutschemarks, dissimulé pendant des années dans une de ses filiales. Le pot aux roses a été découvert à la veille du week-end de Pentecôte par l'état-major de KHD ; celui-ci a aussitôt entamé des discussions avec la banque, qui, avec 48,6 % de son capital, est son principal actionnaire.

A l'origine de cette affaire mettant en péril l'existence même d'un des fleurons de l'industrie allemande : des détournements de fonds au sein de la société KHD Humboldt Wedag, spécialisée dans la construction d'installations industrielles comme les cimenteries ou les usines de retraitement d'eaux usées. Plusieurs de ses dirigeants sont soupçonnés d'avoir manipulé la comptabilité. *« Des pertes réelles ou potentielles ont été dissimulées et n'ont pas été inscrites au bilan »*, accuse le directoire du groupe, dans un communiqué alarmiste publié mardi 28 mai.

Le groupe met en cause une quinzaine de personnes. Les dirigeants de la filiale incriminée ont, selon lui, agi *« ensemble avec une série de salariés de la société et l'aide de tiers »*.

La Deutsche Bank était entrée au capital de KHD il y a deux ans, lorsque l'entreprise, en perdition, ployait sous une dette de 1,55 milliard de deutschemarks. Aujourd'hui employeur de 9 500 personnes environ, la firme a été durement touchée par la récession de 1993 et s'est enfoncée dans les déficits en 1994 (308 millions de deutschemarks de pertes nettes consolidées). L'an dernier, le groupe a été contraint de liquider des actifs immobiliers allemands et sa branche machines agricoles (Deutz). Le président du directoire de KHD, Anton Schneider, s'était dit confiant, lors de la conférence de presse-bilan du 23 avril, de revenir aux bénéfices l'an prochain. La perte nette devait être ramenée cette année à 48 millions de deutschemarks, après 174 millions perdus en 1995.

L'affaire entame à nouveau le crédit de la première banque privée allemande, qui subit depuis deux ans une série de déboires au sein d'entreprises qu'elle est censée contrôler. Michael Endres, membre du directoire de la Deutsche Bank, préside le conseil de surveillance de KHD, poste occupé jusqu'à fin 1994 par Hilmar Kopper, président du directoire de la banque. Le scandale a éclaté le jour de l'assemblée générale de la Deutsche Bank, au cours de laquelle ses actionnaires ont à nouveau réclamé l'adoption des pratiques du « gouvernement d'entreprise ». La révélation de KHD tombe d'autant plus mal pour la Deutsche Bank qu'elle est ouvertement accusée de négligence. L'année dernière déjà, elle a enregistré des pertes importantes sur le groupe Daimler Benz. Peu de temps auparavant, c'était le groupe sidérurgique Metallgesellschaft qui était en sérieuse difficulté, sans compter la spectaculaire faillite du promoteur immobilier Schneider. Toutes entreprises dans lesquelles la Deutsche Bank avait des intérêts.

Si KHD et ses 9 500 employés sont sauvés, ce sera une fois de plus grâce au système allemand, dans lequel les banques toutes-puissantes contrôlent le destin de l'industrie au travers un vaste système de participations. Ce système est de plus en plus soumis aux critiques des actionnaires, qui voient rarement les dividendes de ces participations industrielles. Si KHD disparaît, elle sera victime de la nouvelle attitude des entreprises allemandes, qui donnent désormais la priorité à la rentabilité.

Ba. S.

Le dollar poursuit sa hausse

LENTEMENT mais sûrement, le dollar grignote chaque jour un peu de terrain. Il est monté, mardi 28 mai, jusqu'à 1,5465 mark, son cours le plus élevé depuis seize mois face à la monnaie allemande, et 108,85 yens, son niveau le plus haut depuis six semaines. Face au franc enfin, le billet vert a frôlé la barre des 5,24 francs.

Le dollar puise sa force actuelle dans les problèmes que connaissent les économies européennes et japonaise. En Allemagne, où le produit intérieur brut a reculé de 0,5 % au premier trimestre, les remous sociaux et les difficultés qu'éprouve le gouvernement d'Helmut Kohl à faire adopter son plan d'économies budgétaires inquiètent les investisseurs. L'approche de l'élection présidentielle en Russie contribue à accroître leur défiance à l'égard de la monnaie du pays européen qui lui est commercialement le plus lié.

LE YEN AFFAIBLI

Au Japon, la reprise économique, qui semblait pourtant bien engagée, connaît des ratés. Les ventes au détail ont baissé de 1,1 % au mois d'avril, tandis que l'indice précurseur de l'activité s'est brutalement replié au mois de mars pour s'inscrire à 45,5 points. Cet environnement, qui devrait inciter la Banque du Japon à maintenir durablement des taux d'intérêt bas, affaiblit le yen, tout comme la situation catastrophique des banques nippones.

A l'inverse, aux Etats-Unis, la santé de l'économie et des taux d'intérêt plus élevés que dans le reste du monde (5,3 % à trois mois, 6,7 % à dix ans) continue à attirer les capitaux internationaux. Les experts du courtier Merrill Lynch prévoient que le mouvement de hausse du dollar va se poursuivre, au moins face aux devises européennes. Selon eux, le billet vert s'inscrira, dans douze mois, à 1,70 mark et 5,70 francs, ce qui constituerait une excellente nouvelle pour les entreprises exportatrices du Vieux Continent.

P.-A. D.

série noire continue pour la Deutsche Bank

■ LA BOURSE DE TOKYO est repassée au-dessus des 22 000 points, mercredi. Le Nikkei a gagné en clôture 76,97 points à 22 021,50 points, soit une progression de 0,35 %.

■ L'OR a ouvert en hausse, mercredi 29 mai sur le marché international de Hongkong. L'once s'échangeait à 391,65-391,95 dollars contre 391,30-391,60 dollars la veille en clôture.

■ LE DOLLAR était en légère hausse en clôture sur le marché des changes de Tokyo, où il cotait 108,80 yens. La veille, il avait terminé à 108,85 yens à New York et 108,27 yens à Tokyo.

■ LA CADES a lancé, mardi 28 mai, un emprunt obligataire de 25 milliards de francs sous la direction de la Caisse des dépôts et de la Société générale.

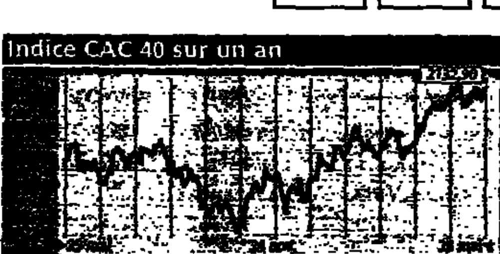
■ LA CONSOMMATION MONDIALE de pétrole devrait progresser de 44 % d'ici 2015 et les pays du Golfe rester les principaux producteurs, selon le département américain de l'Energie.

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↗ Clôture | CAC 40 ↘ 1 mois | CAC 40 ↗ 1 an | MIDCAC ↗ 1 mois

NEW YORK ↘ DOW JONES | LONDRES ↗ FT 100 | MILAN ↗ MIB 30 | FRANCFORT ↗ DAX 30

Poursuite de la hausse à la Bourse de Paris



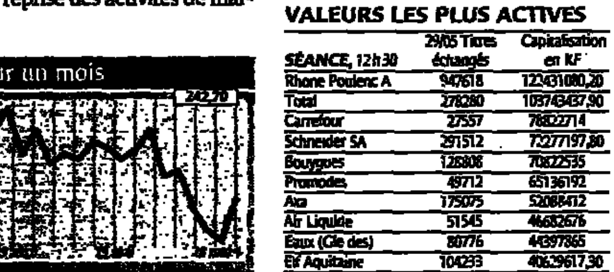
LA HAUSSE se poursuivait, mercredi 29 mai, à la Bourse de Paris à un rythme un peu moins rapide que la veille dans un marché qui bénéficie de capitaux libérés par la baisse des taux à court terme au cours de ces dernières semaines. En baisse symbolique de 0,01 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait une heure et demie plus tard un gain de 0,27 %. Aux alentours de 12 h 15, les valeurs françaises affichaient en moyenne une avance de 0,17 % à 2 136,51 points. Le marché était actif avec un chiffre d'affaires de l'ordre de 1,5 milliard de francs sur le compartiment à règlement mensuel.

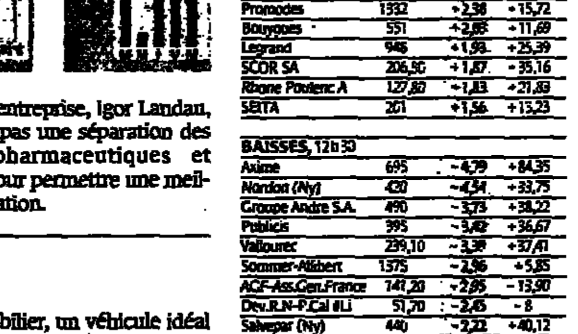
Le marché était animé notamment pas les perspectives de restructurations industrielles ou dans le secteur de la distribution. Auchan a porté sa participation dans le capital des Docks de France à près de 16 %. Les milieux financiers s'attendent donc à une OPA sur Docks de France. Toutefois, les analystes estiment les valeurs de la distribution chères, notamment Docks de France, évalué par certains à 900 francs. Mercredi, le titre Docks cotait 1 127 francs, en recul de 0,8 %. Rhône-Poulenc était très entouré, alors que, selon des opérateurs, une agence de presse cite le directeur général de l'entreprise, Igor Landau, qui n'exclut pas une séparation des activités pharmaceutiques et chimiques pour permettre une meilleure valorisation.

CCF, valeur du jour

LE TITRE CCF a progressé de 3 %, mardi 28 mai à la Bourse de Paris, pour terminer la séance à 242,70 francs. Quelque 88 000 pièces ont été échangées. Depuis le début de l'année, l'action du CCF est en recul de 2,9 % alors que le CAC 40 a enregistré une hausse de 13,9 %.

A ce niveau, l'action du Crédit commercial de France paraît correctement évaluée par les analystes financiers. Mais certains investisseurs font de cette banque, très solide financièrement et très peu engagée dans l'immobilier, un véhicule idéal pour jouer la baisse des taux d'intérêt et la reprise des activités de marché.



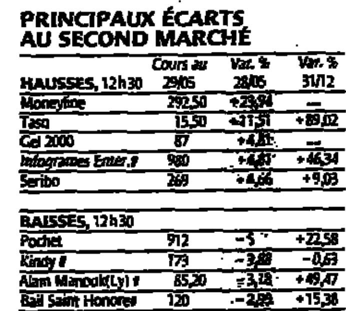


PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12h30	Cours au 29/05	Var. % 28/05	Var. % 31/12
Ingenico	73,45	+8,45	+110,15
Technip	484	+3,39	+43,62
Salomon (Ly)	3800	+2,70	+33,33
Elf Gabon	1155	+2,39	+34,45
Promodes	1332	+2,38	+15,72
Bouygues	551	+2,05	+11,69
Legrand	945	+1,93	+25,39
SCOR SA	206,90	+1,87	−35,16
Rhone Poulenc A	127,80	+1,83	+21,83
SEITA	201	+1,56	+13,23
BAISSES, 12h30			
Axime	695	−4,79	+84,35
Nordon (Ny)	420	−4,54	+33,75
Groupe Andre S.A.	490	−3,73	+38,22
Publicis	395	−3,42	+36,67
Vallourec	239,10	−3,38	+37,41
Sommer-Allibert	1375	−2,96	+5,85
AGF-Ass.Gen.France	141,20	−2,95	−13,90
Dev.R.N-P.Cal #Li	51,70	−2,45	−8
Salvepar (Ny)	440	−2,22	+40,12
Damart	3890	−2,20	+2,46

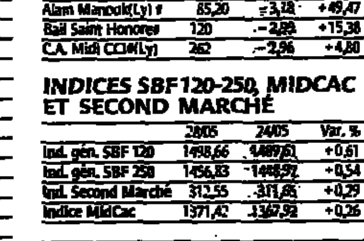
VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 12h30	29/05 Titres échangés	Capitalisation en KF
Rhone Poulenc A	947618	122431080,20
Total	278280	103743437,90
Carrefour	27557	78822714
Schneider SA	291512	72277197,80
Bouygues	128808	70822535
Promodes	49712	65136192
Axa	175075	52088412
Air Liquide	51545	46682676
Eaux (Gle des)	80776	44397865
Elf Aquitaine	104233	40629617,30



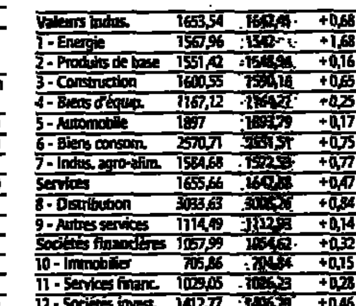
PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

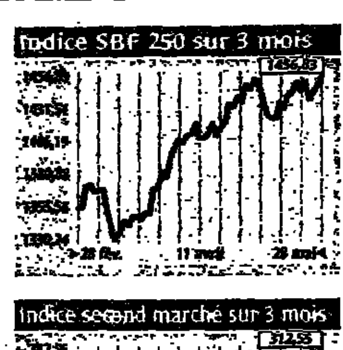
HAUSSES, 12h30	Cours au 29/05	Var. % 28/05	Var. % 31/12
Moneyline	292,50	+23,94	—
Taso	15,50	+11,51	+89,02
Gel 2000	87	+4,81	—
Infogrames Enter.#	980	+4,81	+46,34
Seribo	269	+4,66	+9,03
BAISSES, 12h30			
Pochet	912	−5	+22,58
Kindy #	173	−3,88	−0,63
Alain Manoukian(Ly) #	85,20	−3,18	+49,47
Bail Saint Honore#	120	−2,89	+15,38
C.A. Midi CCI#(Ly)	262	−2,96	+4,80

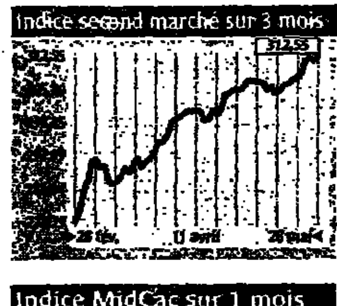


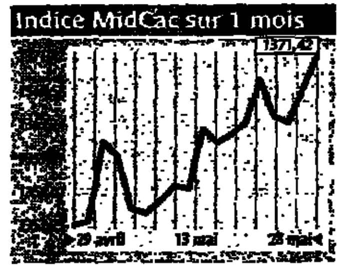
INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

	28/05	24/05	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1498,66	1489,61	+0,61
Ind. gén. SBF 250	1456,83	1448,92	+0,54
Ind. Second Marché	312,55	311,65	+0,29
Indice MidCac	1371,42	1367,92	+0,26
Valeurs indus.	1653,54	1642,48	+0,68
1 - Energie	1567,96	[illegible]	+1,68
2 - Produits de base	1551,42	1548,98	+0,16
3 - Construction	1600,55	1590,18	+0,65
4 - Biens d'équip.	1167,12	1164,22	+0,25
5 - Automobile	1897	1893,79	+0,17
6 - Biens consom.	2570,71	2551,51	+0,75
7 - Indus. agro-alim.	1584,68	1572,58	+0,77
Services	1655,66	1647,88	+0,47
8 - Distribution	3033,63	3008,26	+0,84
9 - Autres services	1114,49	1112,93	+0,14
Sociétés financières	1057,99	1054,62	+0,32
10 - Immobilier	705,86	704,84	+0,15
11 - Services financ.	1029,05	1026,23	+0,28
12 - Sociétés invest.	1412,77	1406,29	+0,46









Consolidation à Wall Street

A TOKYO, mercredi 29 mai, l'indice Nikkei a enregistré une hausse de 76,97 points (0,35 %), à 22 021,50 points. Il a bénéficié du repli du yen et de la détente des taux des certificats de dépôt à trois mois. La veille, à Wall Street, la grande Bourse de New York a consolidé ses gains récents dans le calme. En écho à une légère dégradation du marché obligataire, l'indice Dow Jones, qui fêtait ses cent ans [illegible] 53,19 points (0,92 %), à 5 709,67 points.

Sur le marché des emprunts d'Etat américains, le rendement du 30 ans s'est tendu à 6,86 %, contre 6,84 % précédemment, en réaction à l'annonce d'une hausse de 0,5 % des reventes de maisons en avril et à l'augmentation, pour la troisième semaine consécutive, des ventes de la grande distribution. Les investisseurs attendent maintenant la publication de l'indice de l'Association nationale des directeurs d'achat le 3 juin et les créations d'emplois au mois de mai, le 7 juin.

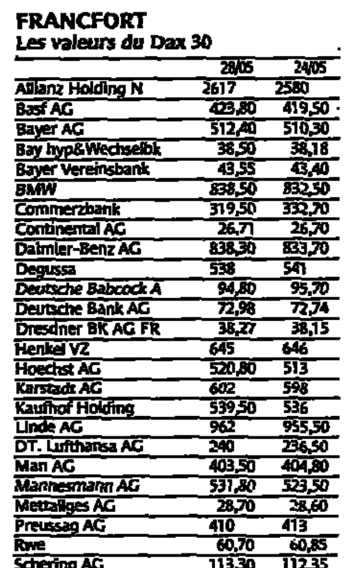
La Bourse de Londres a réduit ses gains en fin de journée, mardi, l'indice Footsie terminant finalement la séance en hausse de 8,1 points (0,22 %), à 3 760,20 points.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 28/05	Cours au 24/05	Var. en %
Paris CAC 40	2132,90	[illegible]	+0,71
New-York/DJ indus.	5724,44	[illegible]	−0,67
Tokyo/Nikkei	21944,50	[illegible]	+1,12
Londres/FT100	3760,20	[illegible]	+0,22
Francfort/Dax 30	2558,30	[illegible]	+0,63
Frankfort/Commer.	902,02	[illegible]	+0,39
Bruxelles/Bel 20	2087,21	2081,31	+0,28
Bruxelles/Général	1773,26	[illegible]	+0,28
Milan/MIB 30	1006	[illegible]	+0,30
Amsterdam/Gé. Cbs	383,60	[illegible]	+0,65
Madrid/Ibex 35	365,01	[illegible]	+0,38
Stockholm/Affarsal	1557,52	[illegible]	—
Londres FT30	2793,80	[illegible]	+0,29
Hong Kong/Hang S.	11107	[illegible]	+0,23
Singapour/Strait t	2356,85	[illegible]	+0,27

NEW YORK *Les valeurs du Dow-Jones*

	28/05	24/05
Alcoa	61,50	62,75
American Express	46,50	47,37
Allied Signal	56,87	57,62
AT & T	63,62	62,87
Bethlehem	12,75	13
Boeing Co	85,62	83,87
Caterpillar Inc.	67,75	68,37
Chevron Corp.	60,50	61,12
Coca-Cola Co	46	47,62
Disney Corp.	62,12	62,50
Du Pont Nemours&Co	82,75	82,75
Eastman Kodak Co	74,87	75,87
Exxon Corp.	86,37	87
Gén. Motors Corp.H	53,12	54,50
Gén. Electric Co	82,62	85
Goodyear T & Rubbe	51,37	51,50
IBM	108,25	108,62
Intl Paper	40,75	41,50
J.P. Morgan Co	87,62	88,62
Mc Don Dougl	100,62	102,87
Merck & Co.Inc.	63,62	64,50
Minnesota Mng.&Mfg	70,25	70,37
Philip Moris	100	103,50
Procter & Gamble C	89,25	90,37
Sears Roebuck & Co	50,62	49,75
Texaco	84,87	86
Union Carb.	43	43
Utd Technol.	109	110,37
Westingh. Electric	18	18,25
Woolworth	21,50	21,75

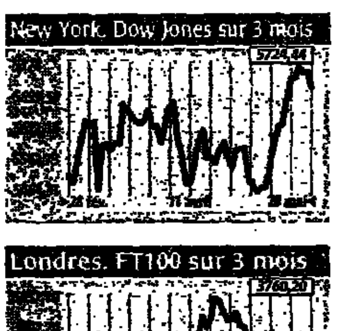


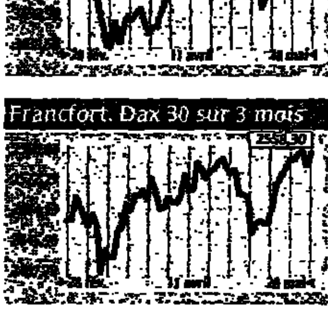
LONDRES *Sélection de valeurs du FT 100*

	28/05	24/05
Allied Lyons	4,86	4,86
Barclays Bank	7,76	7,75
B.A.T. industries	5,17	5,25
British Aerospace	8,93	8,90
British Airways	5,65	5,65
British Gas	1,77	1,71
British Petroleum	5,67	5,75
British Telecom	3,40	3,34
B.T.R.	2,83	2,83
Cadbury Schweppes	4,78	4,75
Eurotunnel	0,85	0,86
Forte	3,70	3,50
Glaxo	8,67	8,56
Grand Metropolitan	4,41	4,34
Guinness	4,70	4,70
Hanson Plc	1,90	1,93
Great Ic	6,59	6,67
H.S.B.C.	9,81	9,81
Impérial Chemical	8,54	8,58
Legal	7,11	7,12
Marks and Spencer	4,57	4,61
National Westminst	6,19	6,16
Peninsular Orienta	5,28	5,26
Reuters	7,65	7,72
Saatchi and Saatch	1,22	1,21
Shell Transport	9,39	9,40
Smithkline Beecham	6,42	6,44
Tate and Lyle	4,60	4,59
Univeler Ltd	12,23	12,26
Zeneca	13,99	13,90

FRANCFORT *Les valeurs du Dax 30*

	28/05	24/05
Allianz Holding N	2617	2580
Basf AG	423,80	419,50
Bayer AG	512,40	510,30
Bay hyp&Wechselbk	38,50	38,18
Bayer Vereinsbank	43,55	43,40
BMW	838,50	832,50
Commerzbank	319,50	332,70
Continental AG	26,71	26,70
Daimler-Benz AG	838,30	833,70
Degussa	538	541
Deutsche Babcock A	94,80	95,70
Deutsche Bank AG	72,98	72,74
Dresdner BK AG FR	38,27	38,15
Henkel VZ	645	646
Hoechst AG	520,80	513
Karstadt AG	602	598
Kaufhof Holding	539,50	536
Linde AG	962	955,50
DT. Lufthansa AG	240	236,50
Man AG	403,50	404,80
Mannesmann AG	531,80	523,50
Mettallges AG	28,70	28,60
Preussag AG	410	413
Rwe	60,70	60,85
Schering AG	113,30	112,35
Siemens AG	85,75	85,25
Thyssen	285,20	285,80
Veba AG	79,82	79,66
Viag	596	595
Wellag AG	820	825



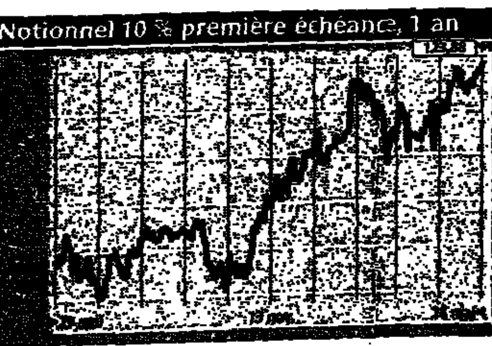


LES TAUX

PARIS ↗ Jour le jour | PARIS ↘ OAT 10 ans | NEW YORK → Jour le jour | NEW YORK ↘ Bonds 10 ans | FRANCFORT ↗ Jour le jour | FRANCFORT ↘ Bunds 10 ans

Hausse initiale du Matif

LE CONTRAT NOTIONNEL DU MATIF, qui sert à mesurer la performance des emprunts d'Etat français, était en hausse mercredi 29 mai. L'échéance juin du contrat gagnait 4 centièmes, à 123,70. La veille, il avait légèrement reculé en fin de séance, dans le sillage d'une petite tension du marché obligataire, alors que, sur le court terme, le contrat Pibor restait bien orienté. L'échéance juin avait cédé 6 centièmes, à 123,70, alors que le Pibor de même échéance gagnait 3 centièmes, à 96,05. Le Matif a ouvert en hausse, grâce à la bonne tenue de New York vendredi soir. Au plus haut, le notionnel s'est inscrit à 124,10 vers 11 heures. Toutefois, l'annonce d'une progression de 0,5 % des ventes de logements neufs en avril aux Etats-Unis a provoqué une tension sur le marché obligataire américain et, par ricochet, un tassement du Matif.



LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 28/05	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,73	[illegible]	7,25	[illegible]
Allemagne	3,31	[illegible]	6,64	[illegible]
Grande-Bretagne	5,63	[illegible]	3,28	[illegible]
Italie	9,05	[illegible]	9,95	[illegible]
Japon	0,44	[illegible]	4,75	[illegible]
Etats-Unis	5,25	[illegible]	5,83	[illegible]

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 28/05	Taux au 24/05	Indice (base 100 fin 95)
Fonds d'Etat 3 à 5 ans	NC	[illegible]	—
Fonds d'Etat 5 à 7 ans	NC	[illegible]	NC
Fonds d'Etat 7 à 10 ans	—	[illegible]	NC
Fonds d'Etat 10 à 15 ans	—	[illegible]	—
Fonds d'Etat 20 à 30 ans	—	[illegible]	NC
Obligations françaises	—	[illegible]	NC
Fonds d'Etat à TME	—	[illegible]	—
Fonds d'Etat à TRE	NC	[illegible]	NC
Obligat. franç. à TME	NC	[illegible]	NC
Obligat. franç. à TRE	NC	[illegible]	—

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,75 %)

	Achat 28/05	Vente 28/05	Achat 24/05	Vente 24/05
Jour le jour	3,7500	—	3,7500	—
1 mois	3,76	3,88	3,78	3,90
3 mois	3,72	3,90	3,82	3,94
6 mois	3,81	3,93	3,98	3,02
1 an	3,95	4,07	4,05	4,17
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	3,8750	—	3,8750	—
Pibor Francs 3 mois	3,9219	—	3,9219	—
Pibor Francs 6 mois	3,9688	—	3,9688	—
Pibor Francs 9 mois	4,0156	—	4,0156	—
Pibor Francs 12 mois	4,0977	—	4,0972	—
PIBOR ECU				
Pibor Ecu 3 mois	4,3750	—	4,3750	—
Pibor Ecu 6 mois	4,3646	—	4,3646	—
Pibor Ecu 12 mois	4,4323	—	4,4323	—

MATIF

Échéances 28/05	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Juin 96	87185	123,88	124,10	123,70	123,72
Sept. 96	4209	122,98	122,54	122,20	122,20
Déc. 96	816	121,18	121,30	121,04	120,98
Mars 97	21	121,16	121,16	121,16	120,88
PIBOR 3 MOIS					
Juin 96	11356	95,94	96,07	96,03	96,05
Sept. 96	6004	96,06	96,10	96,06	96,07
Déc. 96	2097	[illegible]	95,98	95,93	95,95
Mars 97	1038	95,76	95,79	95,76	95,76
ECU LONG TERME					
Juin 96	1328	[illegible]	91,70	91,48	91,44
Sept. 96	130	[illegible]	91,04	91,02	90,98

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 28/05	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Mai 96	22019	[illegible]	2147	2126	2133,50
Juin 96	10010	[illegible]	2126,50	2104,50	2113
Juillet 96	888	[illegible]	2121	2109,50	2110
Sept. 96	42	2124,50	2127	2124,50	2124

LES MONNAIES

US/F ↗ 5,2320 | US/DM ↗ 1,5462 | US/¥ ↗ 108,8500 | DM/F ↘ 3,3816 | £/F ↗ 7,9060

Fermeté du dollar

LE DOLLAR S'INSCRIVAIT en très légère baisse, mercredi 29 mai, lors des premières transactions entre banques sur les places européennes. La devise américaine s'échangeait à 1,5452 deutschemark, 5,2267 francs, contre respectivement 1,5472 DM et 5,2365 francs la veille. En revanche, il restait ferme face au yen à 108,67 contre 108,63 yens dans les échanges interbancaires de mardi soir. Le dollar est, selon les analystes, poussé à la hausse face au yen par la défection d'un pilote nord-coréen qui a affirmé que la Corée du Nord se prépare à attaquer la Corée du Sud. Il continue, en outre, à profiter des déclarations faites vendredi par le responsable des finances internationales du ministère des finances japonais, qui avait indiqué que le dollar devrait grimper à 130 yens pour refléter les changements structurels qui ont eu lieu au Japon.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 28/05	% 24/05	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	338,1600	−0,09	327	351
Ecu	6,3985	+0,07	—	[illegible]
Etats-Unis (1 usd)	5,2320	+0,15	4,9000	5,5000
Belgique (100 F)	16,4530	−0,09	15,9000	17
Pays-Bas (100 fl)	302,3300	−0,08	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	3,3585	+0,39	3,1300	3,6300
Danemark (100 krd)	87,5700	−0,08	83	93
Irlande (1 iep)	8,1490	−0,08	7,7500	8,5000
Gde-Bretagne (1 L)	7,9060	+0,06	7,4700	8,3200
Grèce (100 drach.)	2,1420	+0,16	1,8500	2,3500
Suède (100 krs)	76,6600	+0,30	72	82
Suisse (100 F)	411,4500	−0,38	398	422
Norvège (100 k)	79,0800	—	74	88
Autriche (100 sch)	48,0620	−0,08	46,7000	49,8000
Espagne (100 pes.)	4,0630	—	3,7800	4,3800
Portugal (100 esc.	3,2950	−0,15	2,9500	3,6500
Canada 1 dollar ca	3,8073	+0,23	3,5200	4,1200
Japon (100 yens)	4,8177	−0,68	4,6400	4,9900
Finlande (mark)	109,8000	+0,15	103	114

PARITES DU DOLLAR	29/05	28/05	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,5462	1,5425	+0,24
TOKYO : USD/Yens	108,8500	107,7000	+1,06

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant :	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	5,2260	5,2255	5,1867	5,1857
Yen (100)	4,8664	4,8215	4,9679	4,8646
Deutschemark	3,3815	3,3810	3,3895	3,3890
Franc Suisse	4,1182	4,3146	4,1361	4,1320
Lire ital. (1000)	3,3515	3,3480	3,3360	3,3332
Livre sterling	7,9033	7,8978	7,8584	7,8532
Peseta (100)	4,0616	4,0596	4,0569	4,0529
Franc Belge	16,465	16,443	16,490	16,481

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	3,81	3,84	3,90
Eurodollar	5,37	5,43	5,43
Eurolivre	6	6,06	6,12
Eurodeutschemark	3,31	3,28	3,21

L'OR

	cours 28/05	cours 24/05
Or fin (k. barre)	65300	65600
Or fin (en lingot)	65250	66150
Once d'Or Londres	390,85	392
Pièce française(20f)	375	378
Pièce suisse (20f)	374	380
Pièce Union lat(20f)	378	378
Pièce 20 dollars us	2620	2600
Pièce 10 dollars us	1320	1330
Pièce 50 pesos mex.	2445	2465

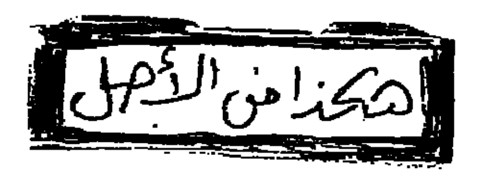
LE PÉTROLE

En dollars	cours 28/05	cours 24/05
Brent (Londres)	—	—
WTI (New York)	—	—
Crude Oil (New York)	—	—

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	28/05	24/05
Dow-Jones comptant	212,82	214,92
Dow-Jones à terme	361,40	363,74
CRB	256,40	257
METAUX (Londres)		**dollars/tonne**
Cuivre comptant	2568	2548
Cuivre à 3 mois	2437	2420
Aluminium comptant	1548	1560
Aluminium à 3 mois	1577	1590
Plomb comptant	830	837
Plomb à 3 mois	832,50	840,50
Etain comptant	6240	6260
Etain à 3 mois	6275	6275
Zinc comptant	1022,50	1031
Zinc à 3 mois	1049	1056,50
Nickel comptant	7850	7735
Nickel à 3 mois	7968	7840

METAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	5,35	5,30
Platine à terme	—	—
Palladium	131,35	129,50
GRAINES, DENREES (Chicago)		**$/boisseau**
Blé (Chicago)	6,03	6,03
Maïs (Chicago)	5,24	5,24
Grain. soja (Chicago)	8,02	8,02
Tourt. soja (Chicago)	247	247
GRAINES, DENREES (Londres)		**£/tonne**
P. de terre (Londres)	—	—
Orge (Londres)	110	110
SOFTS		**$/tonne**
Cacao (New-York)	—	1408
Café (Londres)	1837	1875
Sucre blanc (Paris)	—	—
OLEAGINEUX, AGRUMES		**cents/tonne**
Coton (New-York)	—	—
Jus d'orange (New-York)	—	1,27



RÈGLEMENT MENSUEL

MERCREDI 29 MAI

Liquidation : 21 juin

Taux de report : 3,75

Cours relevés à 12h30

CAC 40 ↗ PARIS

+0,16 %

CAC 40 : 2136,25

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Paiement dernier coup. (1)
B.N.P. (T.P)	930	[illegible]	- 0,53	[illegible]
Cr.Lyonnais(T.P.)	840	[illegible]	- 2,02	[illegible]
Renault (T.P.)	1800	[illegible]	- 0,05	[illegible]
Rhone Poulenc(T.P)	1970	[illegible]	+ 1,52	[illegible]
Saint Gobain(T.P.)	1245	[illegible]	+ 0,80	[illegible]
Thomson S.A (T.P)	1080	[illegible]	+ 0,46	[illegible]
Accor	741	[illegible]	- 0,13	[illegible]
AGF-Ass.Gen.France	145,50	[illegible]	- 2,95	[illegible]
Air Liquide	909	[illegible]	- 0,99	[illegible]
Alcatel Alsthom	484,70	[illegible]	- 0,10	[illegible]
Alcatel Cable	478,50	[illegible]	- 0,08	[illegible]
Alspi	484	[illegible]	+ 0,61	[illegible]
Axa	295,80	[illegible]	+ 0,74	[illegible]
Arjme	730	[illegible]	- 4,79	[illegible]
Bail Investis	855	[illegible]	—	[illegible]
Bancaire (Cie)	573	[illegible]	+ 0,52	[illegible]
Bazar Hot. Ville	597	[illegible]	+ 1,34	[illegible]
Bertrand Faure	170	[illegible]	+ 1,17	[illegible]
BIC	567	[illegible]	+ 1,41	[illegible]
BIS	669	[illegible]	+ 0,14	[illegible]
B.N.P.	194,30	[illegible]	+ 0,20	[illegible]
Bollore Techno	594	[illegible]	—	[illegible]
Bongrain	2551	[illegible]	+ 1,25	[illegible]
Bouygues	540	[illegible]	+ 2,03	[illegible]
Canal +	1232	[illegible]	+ 0,73	[illegible]
Cap Gemini Sogeti	182	[illegible]	- 1,37	[illegible]
Carbone Lorraine	750	[illegible]	+ 0,26	[illegible]
Carrefour	2859	[illegible]	- 0,13	[illegible]
Casino Guichard	217,70	[illegible]	+ 0,04	[illegible]
Casino Guich.ADP	149	[illegible]	- 0,40	[illegible]
Castorama Dl (Li)	979	[illegible]	- 0,71	[illegible]
C.C.F.	242,70	[illegible]	+ 0,45	[illegible]
CCMX(ex.CCMC) Ly	59,70	[illegible]	+ 0,33	[illegible]
Cegid (Ly)	470	[illegible]	+ 0,21	[illegible]
CEP Communication	450	[illegible]	+ 1,11	[illegible]
Cerus Europ.Reun	109,10	[illegible]	- 0,09	[illegible]
Cetelem	1160	[illegible]	+ 0,94	[illegible]
CGIP	1227	[illegible]	- 0,57	[illegible]
Chargeurs	1461	[illegible]	+ 0,06	[illegible]
Christian Dior	753	[illegible]	- 0,26	[illegible]
Ciments Fr.Priv.B	245	[illegible]	—	[illegible]
Clarins	830	[illegible]	- 1,68	[illegible]
Club Mediterranee	470	[illegible]	+ 0,63	[illegible]
Coflexip	211,50	[illegible]	- 1,18	[illegible]
Colas	945	[illegible]	+ 0,52	[illegible]
Comptoir Entrep.1	13	[illegible]	- 1,92	[illegible]
Comptoir Moder.	2315	[illegible]	+ 0,34	[illegible]
CPR	410,10	[illegible]	- 0,26	[illegible]
Cred.Fon.France	35,25	[illegible]	- 1,56	[illegible]
Credit Local Fce	424,40	[illegible]	+ 0,32	[illegible]
Credit Lyonnais CI	137,10	[illegible]	+ 0,65	[illegible]
Credit National	360	[illegible]	- 0,50	[illegible]
CS Signaux(CSEE)	283,10	[illegible]	- 1,34	[illegible]
Damart	4080	[illegible]	- 2,20	[illegible]
Danone	773	[illegible]	—	[illegible]
Dassault-Aviation	619	[illegible]	+ 0,16	[illegible]
Dassault Electro	335,10	[illegible]	+ 0,86	[illegible]
De Dietrich	257	[illegible]	+ 0,77	[illegible]
Degremont	479,50	[illegible]	- 0,43	[illegible]
Dev.R.N-P.Cal #Li	53	[illegible]	- 2,45	[illegible]
DMC (Dollfus Mi)	250	[illegible]	- 0,80	[illegible]
Docks France	1136	[illegible]	- 0,79	[illegible]
Dynaction	140,20	[illegible]	- 0,14	[illegible]
Eaux (Gle des)	551	[illegible]	- 0,36	[illegible]
Ecco	1240	[illegible]	+ 1,04	[illegible]
Eiffage	730	[illegible]	—	[illegible]
Elf Aquitaine	390,50	[illegible]	- 0,12	[illegible]
Eramet	402,80	[illegible]	+ 0,52	[illegible]
Eridania Beghin	797	[illegible]	+ 1	[illegible]
Essilor Intl	1263	[illegible]	- 0,63	[illegible]
Essilor Intl ADP	980	[illegible]	+ 1,53	[illegible]
Esso	634	[illegible]	- 1,26	[illegible]
Eurafrance	2010	[illegible]	- 0,94	[illegible]
Euro Disney	14,10	[illegible]	- 1,06	[illegible]
Europe 1	1174	[illegible]	+ 0,51	[illegible]
Eurotunnel	6,75	[illegible]	+ 0,74	[illegible]
Filipacchi Medias	1014	[illegible]	- 0,39	[illegible]
Finextel	82,40	[illegible]	- 0,48	[illegible]
Fives-Lille	580	[illegible]	- 1,89	[illegible]
Fromageries Bel	4930	[illegible]	- 1,39	[illegible]
Galeries Lafayette	1749	[illegible]	—	[illegible]
GAN	146	[illegible]	+ 0,34	[illegible]
Gascogne (B)	492	[illegible]	—	[illegible]
Gaz et Eaux	2180	[illegible]	- 0,36	[illegible]
Geophysique	320,50	[illegible]	- 1,24	[illegible]
G.F.C.	420	[illegible]	- 1,19	[illegible]
Groupe Andre S.A.	509	[illegible]	- 3,73	[illegible]
Gr.Zannier #(Ly)	117	[illegible]	- 0,59	[illegible]
GTM-Entrepose	309	[illegible]	+ 0,32	[illegible]
Gulbert	770	[illegible]	- 0,25	[illegible]
Guyenne Gascogne	1800	[illegible]	—	[illegible]
Havas	442,20	[illegible]	—	[illegible]
Havas Ad.Euro RSCG	598	[illegible]	- 0,33	[illegible]
Imetal	780	[illegible]	- 0,76	[illegible]
Immeubl.France	345	[illegible]	+ 0,78	[illegible]
Ingenico	71	[illegible]	+ 3,45	[illegible]
Interbail	269,50	[illegible]	- 0,03	[illegible]
Intertechnique 1	605	[illegible]	- 0,66	[illegible]
Jean Lefebvre	310	[illegible]	—	[illegible]
Klepierre	635	[illegible]	—	[illegible]
Labinal	770	[illegible]	- 0,25	[illegible]
Lafarge	343,60	[illegible]	+ 0,11	[illegible]
Lagardere (MMB)	140,50	[illegible]	- 0,14	[illegible]
Lapeyre	311,50	[illegible]	- 2,05	[illegible]
Lebon	214	[illegible]	—	[illegible]
Legrand	930	[illegible]	+ 1,93	[illegible]
Legrand ADP	615	[illegible]	+ 0,65	[illegible]
Legris Indust.	263	[illegible]	- 0,83	[illegible]
Locindus	872	[illegible]	- 0,80	[illegible]
L'Oreal	1605	[illegible]	- 0,12	[illegible]
LVMH Moet Vuitton	1294	[illegible]	- 0,46	[illegible]
Lyonnaise Eaux	516	[illegible]	- 0,19	[illegible]
Marine Wendel	443,50	[illegible]	+ 0,36	[illegible]
Metaleurop	60	[illegible]	—	[illegible]
Metrologie Inter.	20,60	[illegible]	+ 1,45	[illegible]
Michelin	256,70	[illegible]	+ 0,50	[illegible]
Moulinex	78,50	[illegible]	- 0,76	[illegible]
Nord-Est	143,90	[illegible]	- 0,62	[illegible]
Nordon (Ny)	440	[illegible]	- 4,54	[illegible]
NRJ #	689	[illegible]	- 0,58	[illegible]
OLIPAR	122	[illegible]	+ 0,40	[illegible]
Paribas	319,20	[illegible]	+ 0,09	[illegible]
Pechiney	218,50	[illegible]	- 0,18	[illegible]
Pechiney CIP	238,50	[illegible]	+ 0,20	[illegible]
Pechiney Intl	104	[illegible]	+ 0,48	[illegible]
Pernod-Ricard	339	[illegible]	+ 0,58	[illegible]
Peugeot	724	[illegible]	- 0,13	[illegible]
Pinault-Prin.Red.	1625	[illegible]	+ 0,48	[illegible]
Plastic-Omn.(Ly)	460	[illegible]	- 1,52	[illegible]
Poliet	556	[illegible]	+ 0,17	[illegible]
Primagaz	573	[illegible]	+ 0,17	[illegible]
Promodes	1301	[illegible]	+ 2,38	[illegible]
Publicis	409	[illegible]	- 3,42	[illegible]
Remy Cointreau	158	[illegible]	+ 0,31	[illegible]
Renault	142,80	[illegible]	- 0,84	[illegible]
Rexel	1300	[illegible]	- 0,84	[illegible]
Rhone Poulenc A	125,50	[illegible]	+ 1,83	[illegible]
Rochette (La)	31	[illegible]	—	[illegible]
Roussel Uclaf	1200	[illegible]	- 0,41	[illegible]
Rue Imperiale(Ly)	4400	[illegible]	- 0,11	[illegible]
Sade (Ny)	203	[illegible]	+ 0,49	[illegible]
Sagem SA	3115	[illegible]	- 1,58	[illegible]
Saint-Gobain	665	[illegible]	+ 0,75	[illegible]
Saint-Louis	1424	[illegible]	- 0,49	[illegible]
Salomon (Ly)	3700	[illegible]	+ 2,70	[illegible]
Salvepar (Ny)	450	[illegible]	- 2,22	[illegible]
Sanofi	402,10	[illegible]	+ 1,14	[illegible]
Sat	2002	[illegible]	+ 1,34	[illegible]
Saupiquet (Ns)	1445	[illegible]	+ 0,34	[illegible]
Schneider SA	250	[illegible]	- 0,52	[illegible]
SCOR SA	203	[illegible]	+ 1,87	[illegible]
S.E.B.	879	[illegible]	+ 0,34	[illegible]
Sefimeg	347	[illegible]	- 0,57	[illegible]
SEITA	197,90	[illegible]	+ 1,56	[illegible]
Selectibanque	106,90	[illegible]	+ 0,46	[illegible]
SFIM	1089	[illegible]	- 0,82	[illegible]
SGE	115	[illegible]	—	[illegible]
Sidel	1280	[illegible]	—	[illegible]
Simco	480	[illegible]	- 0,20	[illegible]
S.I.T.A	1130	[illegible]	- 0,08	[illegible]
Skis Rossignol	1962	[illegible]	- 0,45	[illegible]
Sligos	487	[illegible]	+ 0,20	[illegible]
Societe Gale A	562	[illegible]	+ 0,71	[illegible]
Sodexho	1990	[illegible]	+ 0,20	[illegible]
Sommer-Allibert	1417	[illegible]	- 2,96	[illegible]
Sophia	229,10	[illegible]	+ 0,39	[illegible]
Spir Communication	549	[illegible]	- 0,54	[illegible]
Strafor Facom	357	[illegible]	- 0,47	[illegible]
Suez	197	[illegible]	—	[illegible]
Synthelabo	435	[illegible]	+ 1,37	[illegible]
Technip	468,40	[illegible]	+ 3,33	[illegible]
Thomson-CSF	135	[illegible]	+ 0,37	[illegible]
Total	371,30	[illegible]	+ 0,86	[illegible]
UAP	107,30	[illegible]	- 1,39	[illegible]
UFB Locabail	515	[illegible]	—	[illegible]
UGC DA (M)	316	[illegible]	- 1,26	[illegible]
UIC	78,50	[illegible]	- 0,89	[illegible]
UIF	445	[illegible]	- 0,22	[illegible]
UIS	179,10	[illegible]	+ 0,44	[illegible]
Unibail	536	[illegible]	- 0,18	[illegible]
Union Assur.Fdal	670	[illegible]	- 0,74	[illegible]
Usinor Sacilor	82,05	[illegible]	- 0,06	[illegible]
Valeo	276,60	[illegible]	+ 1,22	[illegible]
Vallourec	247,50	[illegible]	- 3,39	[illegible]
Via Banque	180	[illegible]	- 0,55	[illegible]
Worms & Cie	272	[illegible]	—	[illegible]
Zodiac ex.dt divid	1176	[illegible]	+ 1,10	[illegible]
Elf Gabon	1128	[illegible]	+ 2,39	[illegible]

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Paiement dernier coup. (1)
ABN Amro Hol.#	269,40	[illegible]	+ 0,14	[illegible]
Adidas AG #	383	[illegible]	- 0,46	[illegible]
American Express	246,20	[illegible]	- 0,52	[illegible]
Anglo American #	334,20	[illegible]	- 0,80	[illegible]
Amgold #	515	[illegible]	+ 2,91	[illegible]
Arjo Wiggins App	14,40	[illegible]	- 1,38	[illegible]
A.T.T. #	330	[illegible]	+ 0,24	[illegible]
Banco Santander #	250	[illegible]	—	[illegible]
Barrick Gold #	164	[illegible]	- 0,60	[illegible]
B.A.S.F. #	1442	[illegible]	- 0,62	[illegible]
Bayer #	1750	[illegible]	- 1,02	[illegible]
Blenheim Group	24,40	[illegible]	+ 2,45	[illegible]
Cordiant PLC	9,50	[illegible]	—	[illegible]
Crown Cork ord.	245	[illegible]	- 0,77	[illegible]
Crown Cork PF CV	245	[illegible]	- 4,08	[illegible]
Daimler Benz #	2830	[illegible]	+ 0,07	[illegible]
De Beers #	167,80	[illegible]	- 0,59	[illegible]
Deutsche Bank #	■ 243,10	[illegible]	+ 0,16	[illegible]
Dresdner Bank #	129,70	[illegible]	+ 0,07	[illegible]
Driefontein #	76,40	[illegible]	+ 0,26	[illegible]
Du Pont Nemours #	435	[illegible]	- 1,10	[illegible]
Eastman Kodak #	399,40	[illegible]	- 2,30	[illegible]
East Rand #	3,38	[illegible]	+ 7,98	[illegible]
Echo Bay Mines #	68,40	[illegible]	- 0,07	[illegible]
Electrolux #	263,10	[illegible]	- 0,22	[illegible]
Ericsson #	115	[illegible]	- 1,21	[illegible]
Exxon Corp. #	435	[illegible]	- 0,24	[illegible]
Ford Motor #	190	[illegible]	+ 0,15	[illegible]
Freegold #	59,65	[illegible]	+ 0,58	[illegible]
Gencor Limited #	19,50	[illegible]	+ 0,51	[illegible]
General Elect. #	440	[illegible]	- 1,25	[illegible]
General Motors #	289,20	[illegible]	+ 0,65	[illegible]
Gle Belgique #	425	[illegible]	- 6,89	[illegible]
Grd Metropolitan	34,50	[illegible]	+ 2,17	[illegible]
Guinness Plc #	37,65	[illegible]	—	[illegible]
Hanson Plc	15	[illegible]	- 1	[illegible]
Harmony Gold #	60	[illegible]	—	[illegible]
Hitachi #	49,75	[illegible]	- 0,90	[illegible]
Hoechst #	1765	[illegible]	- 0,11	[illegible]
I.B.M #	568	[illegible]	- 0,52	[illegible]
I.C.I #	66,80	[illegible]	+ 0,22	[illegible]
Ito Yokado #	294,80	[illegible]	- 1,28	[illegible]
Matsushita #	87,90	[illegible]	+ 0,79	[illegible]
Mc Donald's #	257,50	[illegible]	- 1,51	[illegible]
Merck and Co #	340,30	[illegible]	- 1,91	[illegible]
Mitsubishi Corp.#	69,55	[illegible]	+ 0,14	[illegible]
Mobil Corporat.#	593	[illegible]	- 0,16	[illegible]
Morgan J.P. #	461	[illegible]	- 0,21	[illegible]
Nestle SA Nom. #	5860	[illegible]	+ 0,34	[illegible]
Nipp. MeatPacker #	75,70	[illegible]	+ 1,05	[illegible]
Nokia A	211,60	[illegible]	- 7,22	[illegible]
Norsk Hydro #	238,50	[illegible]	+ 0,25	[illegible]
Petrofina #	1560	[illegible]	+ 1,28	[illegible]
Philip Morris #	539	[illegible]	- 3,71	[illegible]
Philips N.V #	185,40	[illegible]	- 1,77	[illegible]
Placer Dome Inc #	150	[illegible]	- 1	[illegible]
Procter Gamble #	474,80	[illegible]	- 1,85	[illegible]
Quilmes	254	[illegible]	+ 1,18	[illegible]
Randfontein #	39,30	[illegible]	+ 0,50	[illegible]
Rhone Poul.Rorer #	332,50	[illegible]	+ 0,30	[illegible]
Royal Dutch #	794	[illegible]	- 0,75	[illegible]
R T Z #	80	[illegible]	—	[illegible]
Sega Enterprises	239,30	[illegible]	—	[illegible]
Saint-Helena #	32	[illegible]	- 2,81	[illegible]
Schlumberger #	458,30	[illegible]	- 0,93	[illegible]
SGS Thomson Micro.	216,20	[illegible]	+ 2,59	[illegible]
Shell Transport #	74,15	[illegible]	- 0,94	[illegible]
Siemens #	290,20	[illegible]	+ 0,62	[illegible]
Sony Corp. #	334,80	[illegible]	- 0,83	[illegible]
Sumitomo Bank #	98	[illegible]	—	[illegible]
T.D.K #	297	[illegible]	- 1,04	[illegible]
Telefonica #	94,05	[illegible]	+ 0,42	[illegible]
Toshiba #	37,20	[illegible]	—	[illegible]
Unilever #	720	[illegible]	- 0,27	[illegible]
United Technol. #	582	[illegible]	- 1,54	[illegible]
Vaal Reefs #	529	[illegible]	+ 1,70	[illegible]
Volkswagen A.G #	1830	[illegible]	- 0,27	[illegible]
Volvo (act.B) #	105,10	[illegible]	- 0,38	[illegible]
Western Deep #	237,20	[illegible]	+ 1,26	[illegible]
Yamanouchi #	116,90	[illegible]	+ 0,08	[illegible]
Zambia Copper	3,45	[illegible]	- 0,28	[illegible]

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :

Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12h30

MERCREDI 29 MAI

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	115,65	[illegible]
CEPME 8,5% 88-97CA	104,21	[illegible]
CEPME 9% 89-99 CA#	111,29	[illegible]
CEPME 9% 92-06 TSR	113,50	[illegible]
CFD 9,7% 90-03 CB	118,95	[illegible]
CFD 8,6% 92-05 CB	114	[illegible]
CFF 10% 88-98 CA#	110,05	[illegible]
CFF 9% 88-97 CA#	105,10	[illegible]
CFF 10,25%90-01CB#	115,70	[illegible]
CLF 8,9% 88-00 CA#	112,22	[illegible]
CLF 9%88-93/98 CA#	106,93	[illegible]
CNA 9% 4/92-07	117,55	[illegible]
CRH 8,6% 92/94-03	112,90	[illegible]
CRH 8,5% 10/87-88#	109,24	[illegible]
EDF 8,6% 88-89 CA#	110,85	[illegible]
EDF 8,6% 92-04 #	—	[illegible]
Emp.Etat 6%93-97 #	102,02	[illegible]
Finansder 9%91-06#	117,12	[illegible]
Finansd.8,6%92-02#	113,25	[illegible]
Floral9,75% 90-99#	—	[illegible]
OAT 8,5% 87-97CA#	104,47	[illegible]
OAT 9,90%85-97 CA#	108,08	[illegible]
OAT 88-98 TME CA	102,20	[illegible]
OAT 9/85-98 TRA	—	[illegible]
OAT 9,50%88-98 CA#	109,71	[illegible]
OAT TMB 87/99 CA	99,77	[illegible]
OAT 8,125% 89-99 #	109,09	[illegible]
OAT 8,50%90/00 CA#	111,32	[illegible]
OAT 85/00 TRA CA	105,60	[illegible]
OAT 10%5/85-00 CA#	116,86	[illegible]
OAT 89-01 TME CA	103,55	[illegible]
OAT 8,5% 87-02 CA#	113,66	[illegible]
OAT 8,50% 89-19 #	114,81	[illegible]
OAT 8,50%92-23 CA#	115	[illegible]
SNCF 8,8% 87-94CA	108,85	[illegible]
Lyon.Eaux 6,5%90CV	915	[illegible]

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel	249	[illegible]
Bains C.Monaco	570	[illegible]
B.N.P.Intercont.	360	[illegible]
Bidermann Intl ◆	110	[illegible]
B T P (la cie) ◆	7,60	[illegible]
Centenaire Blanzy	400,50	[illegible]
Ceragen Holding ◆	20,25	[illegible]
Champex (Ny)	23	[illegible]
CIC Un.Euro.CIP	371	[illegible]
C.I.T.R.A.M. (B) ◆	2590	[illegible]
Cpt Lyon Alem	383,70	[illegible]
Concorde-Ass Risq	845	[illegible]
Gpe Valfond ex.CMP ◆	12,20	[illegible]
Darblay ◆	480	[illegible]
Didot Bottin	821	[illegible]
Eaux Bassin Vichy ◆	3601	[illegible]
Ecia	788	[illegible]
Ent.Mag. Paris ◆	1246	[illegible]
Eridania Beghin CI ◆	745	[illegible]
Fidei	40	[illegible]
Finalens ◆	380	[illegible]
F.I.P.P. ◆	122	[illegible]
Fonciere (Cie)	540	[illegible]
Fonciere Euris	215,30	[illegible]
Foncina #	445	[illegible]
France I.A.R.D. ◆	1006	[illegible]
France S.A.	1311	[illegible]
From. Paul-Renard ◆	2050	[illegible]
Gaumont #	396	[illegible]
Genefim	154,50	[illegible]
Gevelot ◆	1835	[illegible]
G.T.I (Transport)	382,50	[illegible]
Immobail	111,10	[illegible]
Immobanque	749	[illegible]
Lucia	52,40	[illegible]
Monoprix ◆	142,10	[illegible]
Metal Deploye ◆	423,10	[illegible]
Mors #	15,80	[illegible]
Navigation (Nle)	65	[illegible]
Paluel-Marmont ◆	275	[illegible]
Exa.Clairefont(Ny)	1410	[illegible]
Parfinance ◆	194,10	[illegible]
Paris Orleans	284	[illegible]
Piper Heidsieck ◆	1350	[illegible]
Promodes (CI)	935	[illegible]
PSB Industries Ly	349	[illegible]
Rougier #	480	[illegible]
Saga	162	[illegible]
Salins du Midi	470	[illegible]
Silic	750	[illegible]
S.I.P.H. ◆	175,10	[illegible]
Sofal ◆	78	[illegible]
Soffo	382	[illegible]
Sofragi	3886	[illegible]
Soudure Autogene ◆	1030	[illegible]
Sovabail ◆	339,90	[illegible]
Taittinger	1880	[illegible]
Tour Eiffel ◆	283,90	[illegible]
Vicat	452	[illegible]

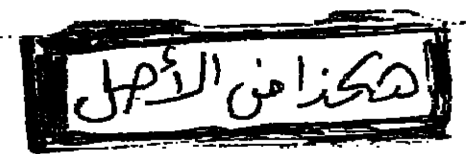
ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	139,80	[illegible]
Commerzbank AG	1096	[illegible]
Fiat Ord	17,25	[illegible]
Gevaert	302,30	[illegible]
Gold Fields South	170	[illegible]
Kubota Corp.	29,75	[illegible]
Montedison act.ep.	10,85	[illegible]
Olympus Optical	52	[illegible]
Ottomane(Cie Fin.)	340	[illegible]
Robeco	387,20	[illegible]
Rodamco N.V.	147,50	[illegible]
Rolinco	422,70	[illegible]
Solvay SA	3126	[illegible]

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.



SECOND MARCHÉ

Une sélection   Cours relevés à 12 h 30

MERCREDI 29 MAI

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Adal (Ns) #		59	58,95
AFE #		530	530
Aigle #		179	179
Albert S.A (Ns)	◆	130,20	145,50
Altran Techno. #		1535	1520
Montaignes P.Gest.		720	725
Assystem #		589	585
Bque Picardie (Li)		601	[illegible]
Bque Sofirec (M)	◆	570	[illegible]
Bque Tarneaud(B)#		235	231
Bque Vernes	◆	470	470
Beneteau #		650	650
B I M P		70	70
Boiron (Ly) #		648	651
Boisset (Ly)#		215,10	215,10
But S.A.		334	333,90
Cardif SA		870	[illegible]
C.E.E #		286	[illegible]
CEGEP #		159,60	[illegible]
Cermex # (Ly)		360	[illegible]
CFPI #		236	[illegible]
Change Bourse (M)		334	[illegible]
Christ.Dalloz #		1648	1648
Cipe France Ly #		471	[illegible]
CNIM CA#		200	[illegible]
Codetour		325	[illegible]
Comp.Euro.Tele-CET		335	[illegible]
Confandey S.A		308,10	308,30
C.A.Haute Normand.		328	328,80
C.A.Ille & Vilaine		336	338
C.A.de l'Isere Ly#		399	[illegible]
C.A. Oise CCI		265,20	[illegible]
Creeks		58	[illegible]
Devanlay	◆	559	[illegible]
Devernois (Ly)		517	[illegible]
Ducros Serv.Rapide		74	75
Ecco Trav.Tempo Ly		465	[illegible]
Europ.Extinc.(Ly)		249	[illegible]
Europ Propulsion		615	[illegible]
Expand s.a	◆	260	260
Factorem		723	728
Faiveley #		349	349
Finacor		115,10	[illegible]
Fininfo		545	[illegible]
Fructivie		643	[illegible]
Gautier France #		287,20	[illegible]
Gel 2000		83	[illegible]
GFI Industries #		670	[illegible]
Girodet # (Ly)		42	42,05
GLM S.A	◆	275,10	[illegible]
Grandoptic.Photo #		659	[illegible]
Gpe Guillin # Ly		208	[illegible]
Kindy #		180	[illegible]
Guerbet		381	[illegible]
Hermes Internat.1#		1465	[illegible]
Hurel Dubois		527	[illegible]
ICBT Groupe #		225	[illegible]
I.C.C.	◆	175	175
Idianova		69	[illegible]
Int. Computer #		139	139
IPBM		62,50	[illegible]
M6-Metropole TV		559	[illegible]
Manitou #	◆	585	585
Manutan		930	[illegible]
Marie Brizard		1260	[illegible]
Maxi-Livres/Profr.		244	[illegible]
Mecelec (Ly)	◆	87,40	[illegible]
MGI Coutier		266	[illegible]
Monneret Jouet Ly#	◆	78	78
Naf-Naf #		79	78,50
N.S.C Schlum. Ny		725	725
OGF Omn Gest.Fin.	◆	900	[illegible]
Onet #		1010	1010
Paul Predault #		185	185
P.C.W.	◆	19	19
Petit Boy #	◆	107	107
Pochet		960	[illegible]
Poujoulat Ets (Ns)		252,90	[illegible]
Radiall #		655	[illegible]
Rallye(Cathiard)Ly		234	234
Reydel Indust.Li		964	[illegible]
Robertet #		1379	[illegible]
Rouleau-Guichard		447	[illegible]
Securidev #		81,45	[illegible]
Smoby (Ly)#		616	[illegible]
Sofco (Ly)		117,90	116,90
Sofibus	◆	371	371
Sogepag #	◆	142	142
Sogeparc (Fin)		681	[illegible]
Sopra		366,40	[illegible]
Steph.Kelian #		92,05	[illegible]
Sylea		505	[illegible]
Teisseire-France		210	[illegible]
TF1-1		599	[illegible]
Thermador Hold(Ly)		580	[illegible]
Trouvay Cauvin #		90	[illegible]
Unilog		580	[illegible]
Union Fin.France		508	518
Via Credit(Banque)	◆	121,60	121,60
Viel et Cie #		142,90	142,90
Vilmorin et Cie #		490,10	[illegible]
Virbac		745	[illegible]

NOUVEAU MARCHÉ

Cours relevés à 12 h 30

MERCREDI 29 MAI

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
High Co.	◆	267,40	[illegible]
Infonie		455	[illegible]
Joliez-Regal		99,90	99,45
Proxidis		85	84

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

MERCREDI 29 MAI

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
B.A.C.	◆	0,04	0,04
Crédit Gén.Ind.	◆	29	29
Générale Occidentale	◆	38,15	38,15
Mumm	◆	1251	1251
Nobel	◆	182	182
Stè lecteurs du Monde	◆	200	[illegible]

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

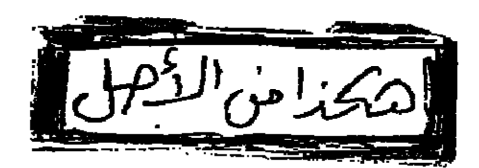
Une sélection

Cours de clôture le 28 mai

VALEURS		Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI			
Agipi Ambition (Axa)		122,26	[illegible]
BANQUE POPULAIRE			
Valorg	◆	2406,74	[illegible]
BANQUE TRANSATLANTIQUE			
Arbitr. Court Terme	◆	9429,28	9429,28
Arbitr. Première	◆	9026,72	[illegible]
Arbitr. Sécurité	◆	17276,34	[illegible]
BNP			
Antigone Trésorerie		853999	[illegible]
Natio Court Terme		13719	13719
Natio Court Terme2		372691	[illegible]
Natio Epargne		2164,99	[illegible]
Natio Ep. Capital C/D		15541,26	[illegible]
Natio Ep. Croissance		2378	[illegible]
Natio Ep. Obligations		212,96	[illegible]
Natio Epargne Retraite		143,19	[illegible]
Natio Epargne Trésor		10594,46	[illegible]
Natio Epargne Valeur		559,15	[illegible]
Natio France Index		1134,12	[illegible]
Natio Immobilier		1237,94	[illegible]
Natio Inter		1870,19	[illegible]
Natio Monétaire C/D		5334,91	[illegible]
Natio Opportunités		166,40	[illegible]
Natio Patrimoine		1533,67	[illegible]
Natio Perspectives		1261,71	[illegible]
Natio Placements C/D		76400,40	76400,40
Natio Revenus		1082,28	1061,56
Natio Sécurité		11565,82	11565,82
Natio Valeurs		1055,75	[illegible]
BRED BANQUE POPULAIRE			
Moneden		89255,03	89255,03
Oblig. ttes caté.	◆	234,92	[illegible]
CDC GESTION			
Livret Bourse Inv. D		647,31	628,46
Le Livret Portefeuille D		882,70	856,99
Nord Sud Dévelop. C/D		2181,95	[illegible]
Patrimoine Retraite C		297,92	[illegible]
Sicav Associations C		2360,13	[illegible]
CDC TRESOR			
Fonsicav C		19011,37	[illegible]
Mutual. dépôts Sicav C		18260,99	[illegible]
CAISSE D'EPARGNE			
Ecur. Actions Futur D		215,90	[illegible]
Ecur. Capicourt C		221,43	[illegible]
Ecur. Capitalisation C		228,42	[illegible]
Ecur. Distrimonétaire D.		10275,52	10275,52
Ecur. Expansion C		79930,90	[illegible]
Ecur. Géovaleurs C		2986,01	[illegible]
Ecur. Investis. D		176,32	[illegible]
Ecur. Monétaire C/D		12674,98	12674,98
Ecur. Trésorerie C/D		311,77	311,77
Ecur. Trimestriel D		1974,55	[illegible]
Eparcourt-Sicav D		191,68	[illegible]
Horizon C		1730,03	[illegible]
Prévoyance Ecur. D		98,97	97,99
Fonds communs de placements			
Ecur. Capipremière C		11301,20	11278,64
Ecur. Sécuripremière C		11509,41	11487,97
Ecur. Sensipremière C		11870,09	11848,49
CNCA (Crédit Agricole)			
Amplia	○	115780,45	115780,45
Atout Amérique		150,38	146,77
Atout Asie		105,33	102,76
Atout Futur C		616,10	[illegible]
Atout Futur D		587,69	[illegible]
Coexis		1816,49	1782,62
Dieze		1877	1842
Elicash	○	918181,15	918181,15
Epargne-Unie		171,90	167,21
Eurodyn		1819,13	1774,76
Indicia	◆	1274,77	[illegible]
Moné.JC	○	11578,54	11578,54
Moné.JD	○	11578,54	11578,54
Oblifutur		3954,18	[illegible]
Oraction		1863,04	[illegible]
Proficias		1024,55	[illegible]
Revenu-Vert		1197,64	1175,31
Sévéa	◆	107,63	105
Synthésis		15992,29	15628,72
Uni Foncier		1268,42	[illegible]
Uni France		673,38	[illegible]
Uni Garantie C		1705,30	[illegible]
Uni Garantie D		1386,52	1360,67
Uni-Régions		1662,44	[illegible]
Univar C	○	300,10	[illegible]
Univar D	○	300,10	[illegible]
Univers Actions		190,18	185,54
Univers-Obligations		2201,48	2160,45
CIC BANQUES			
Francic		577,01	[illegible]
Francic Pierre		120,69	117,17
Francic Régions		1687,59	[illegible]
CIC PARIS			
Cicamonde		1331,50	1292,22
Convertícic		357,18	[illegible]
Ecocic		1455,84	1413,44
Oblicic Mondial		3362,99	[illegible]
Oblicic Régions		1186,03	1168,50
Rentacic		165,83	[illegible]
CREDIT LYONNAIS			
Euro Solidarité		1307,36	[illegible]
Lion 20000		16696,27	[illegible]
Lion Association		11162,49	11162,49
Lion Plus		1403,78	[illegible]
Lion Trésor		2324,63	[illegible]
Oblilion		1821,68	[illegible]
Sicav 5000		579,46	[illegible]
Slivafrance		963,05	[illegible]
Slivam		482,28	472,82
Slivarente		237,98	233,31
Slivinter		614,57	602,52
Trilion		5289,67	[illegible]
Crédit Mutuel FINANCE			
Avenir Alizes		2061,36	2020,94
Crédit Mutuel Capital		1718,10	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Cour.T		863,95	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Ind.Cap		104,54	[illegible]
Créd.Mut.Ep.J		22328,43	22328,43
Créd.Mut.Ep.long.T		231,83	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Monde		1262,98	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Quatre		1111,16	[illegible]
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE			
Asie 2000		760,81	738,05
Saint-Honoré Capital		17900,31	[illegible]
St-Honoré March. Emer.		655,22	[illegible]
St-Honoré Pacifique		799,21	[illegible]
LEGAL & GENERAL BANK			
Sécuritaux		1786,29	1786,29
Stratégie Actions		974,20	[illegible]
Stratégie Rendement		1786,65	[illegible]
[illegible]			
Amplitude Monde C		827,74	[illegible]
Amplitude Monde D		806,36	[illegible]
Elancial D		134,83	[illegible]
Emergence Poste C/D		112,60	[illegible]
Géobilys C		615,30	[illegible]
Géobilys D		599,98	[illegible]
Intensys C		113,66	[illegible]
Intensys D		108,83	[illegible]
Latitude C		144,40	[illegible]
Latitude D		135,86	[illegible]
Oblitys D		579,18	[illegible]
Plénitude C/D		160,39	[illegible]
Poste Gestion C		43119,03	43119,03
Revenus Trimestr. D		5287,45	[illegible]
Solstice D		2356,66	[illegible]
Thésora C		916,37	[illegible]
Thésora D		834,11	[illegible]
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE			
Actimonétaire C		36888,61	36888,61
Actimonétaire D		31396,60	31396,60
Cadence 1 D		1073,50	[illegible]
Cadence 2 D		1059,87	[illegible]
Cadence 3 D		1064,92	1054,38
Capimonétaire C		1999,09	[illegible]
Capimonétaire D		1857,42	[illegible]
Capiobligi C		8481,69	[illegible]
Interoblig C		6487,16	[illegible]
Intersélection France D		596,37	[illegible]
S.G. France opport. C		1727,74	1693,86
S.G. France opport. D		1666,13	[illegible]
Sogenfrance C		1518,51	[illegible]
Sogenfrance D		1401,41	[illegible]
Sogépargne D		313,67	310,36
Soginter C		1815,76	1780,16
Fonds communs de placements			
Favor D		1254,60	1230
Sogelance D		1707,88	1674,39
Sogenfrance Tempo D		146,29	143,42

SYMBOLES

○ cours du jour; ◆ cours précédent.



Le Monde IMMOBILIER

locations offres

Paris

4e MARAIS - ST-PAUL
Imm. neut, duplex, rdc/1er sur jardin, 3 p., 110 m²park.
13 000 F net. 45-16-00-05

9e, PdeT, 5e étage, balcon, 4 P, 90 m². 9 800 F net
Tél : 45-16-00-05

14e proximité ALESIA
Stand., 4 p., 90 m², 4e asc. balc. Park. Refait neuf
9 700 F net. 45-16-00-05

14e proximité ALESIA
beau 2 p., 2e étage, asc. Parking, loggia
4 900 F net. 45-16-00-05

14e, Pernéty, 2 pièces, cuisine équipée, très bon état, clair et calme
3 500 F + charges.
Tél. : (16) 38-53-16-74

15e proche Montparnasse
100 m² au 10e et dern. ét., 2 gds balc., gde luminos., pas de vis-à-vis, un dble liv., 2 ch. au calme sur jard. privatif, 1 s. de bns, 1 s. d'eau, toilettes séparées, nombreux placards, une cave, un box fermé. 11 000 F, charges comprises. 45-66-56-65 part. à part.

16e PTE DE LA MUETTE
Gd Stand., 7 p., 350 m² 2e ét. asdc. 33 500 F + ch.
Tél. : 45-16-00-05

16e av. MOZART, 6 p., PdT, 250 m², 5e ét., asc., box, poss.
26 700 F CC. 45-16-00-05

DUPLEX 170 m² + grande terras./toit, 2 park., 18 000 F cc.
IP 48-85-13-33

CHAMPS-ÉLYSÉES
appt d'exception 220 m²
3/4 chbres. 35 000 F c.c.
IP 48-85-13-33

19e, Mo Crimée, 3 p., 65 m². clair, calme, 5e ét., bel imm. stand. 4 500 F cc.
Tél. : 42-66-36-53

Région parisienne

92 NEUILLY-CHEZY
Imm. stand., gd 4 p. 110 m² balcon, pkg. 13 000 F net
Tél. : 45-16-00-05

COURBEVOIE
Quartier calme, près gare

IMMEUBLE NEUF

PARKING, CHARGES ET CHAUFFAGE INCLUS

STUDIO 25 m² 3 175 F c.c.
STUDIO 71 m² 6 530 F c.c.
4 PIÈCES 89 m², 9 495 F c.c.
5 PIÈCES 101 m² 11 170 F c.c.

10 R. PIERRE-LHOMME
s/pl. semaine de 14 h à 18h 30
Samedi 10 h à 13 h et 14 h à 18 h 30

LOCARE 40-61-66-88

Province

DEMEURE D'EXCEPTION,
30 km Paris-Est, 600 m² hab. sur 4,5 ha douves. 25 000 F cc.
IP 48-85-13-33

location demande

INTER-PROJET recherche sur Paris et Est parisien
VOLUMES ATYPIQUES
IP 48-85-13-33

locations meublées

Marais studio 4 880 F c.c.
Triplex 3 p., terr., 12 250 F c.c.
Quartier Latin 2/3 p. 10 000 F c.c.
PARIS 1er 3 p. + gde terrasse 18 800 F c.c.
ST-MANDÉ face bois vaste 2 p. park. 8 800 F c.c.
LUXUEUX MEUBLÉS DE CARACTÈRE
IP 48-85-13-33

STUDIO à louer, charme, XVIIe, 35 m², cuisine américaine équipée, grande penderie, WC séparés, salle d'eau. Meublé : 4 000 F + charges, possibilité non meublé. Tél. (heures de bureau) : 40-55-08-87

maison

GAMBETTA - CHARMANTE
MAISON 2 P.
+ petit atelier s/cour privée – verdure, calme
1 170 000 F. 47-00-77-27

propriétés

Dans la Sarthe
FERME A RESTAURER
5 000 m² de terrain env.
A saisir 200 000 F
Tél. : 07-56-20-44

(84) 15 min d'AVIGNON
vds. mas restauré 220 m² 5 000 m², terr., piscine 2,2 m
MDB 90-83-93-18 (ap. 19 h)

appartements ventes

3e arrondt

BEAUBOURG
Rue Bernard-de-Clairvaux
5 P. Terrasse, 6e étage, park.
2 270 000 F – 43-20-32-71.

SUR COUR D'HONNEUR
Hôtel particulier rénové
2 P. charme. 950 000 F
Tél. 42-78-64-33.

4e arrondt

ÎLE ST-LOUIS
Gd loft. Beaux volumes clarté 3,50 m sous plafond 63 m² + S/sol aména. 41 m². Superbe imm. 1 670 000 F.
PARTENA – 42-66-36-53

ÎLE SAINT-LOUIS
Lumineux 80 m² calme prix intér. 43-26-43-43.

ÎLE ST-LOUIS SUR VERDURE
4/5 P. dans hôtel XVIIe
4e asc. Charme 3 280 000 F.
Tél. 42-78-64-33

Rue des FRANCS-BOURGEOIS
2 pièces, poutres, cheminée,
890 000 F – AIM 42-78-40-04

5e arrondt

PANTHÉON
Beau 2 P. caractère
1 200 000 PTI – 43-80-60-09

GAY-LUSSAC
P. de t., 5e asc., balc., beau 3/4 p.
1 790 000 F
Tél. 43-25-32-58

6e arrondt

ABBÉ GRÉGOIRE
2 P. 48 m², balc., soleil
990 000 F – 43-20-32-71

CHERCHE-MIDI BEAU 4 P.
Imm. XVIIIe de hôtel part.
2e étage, 130 m² avec service, parquet de Versailles, boiseries. Entier. restauré.
5 300 000 F. 45-16-00-05

7e arrondt

SÈVRES-BABYLONE
Superbe 180 m² plein soleil possible service. 5 500 000
Tél. : 43-26-43-43

AV. BOSQUET 6 PIÈCES
SUPERBE IMM. STAND.
3 800 000 F – 43-20-32-71

RUE VANEAU 110 m²
Très beau 4 P., 4e étage, asc. très bel imm. p. de t., beau volume, 45-32-76-73.

Entre RASPAIL et SAINTS-PÈRES
P. DE T., superbe 180 m², soleil, 5 500 000 F + serv.
Serge KAYSER – 43-26-43-43

9e arrondt

OPÉRA 4 P 92 m² 1 400 000 F
4e étg. asc. – 42-66-36-53

10e arrondt

MAIRIE Xe Gd 2/3 P.
Dans imm. p.-d-t. 5e étage, soleil, parquet, moulures, chf. gaz. 800 000 F
Part. tél. 45-84-23-40.

11e arrondt

FAIDHERBE-CHALIGNY
128 m² clair, soleil
Bco anc. Séj. 48 m², 3 chbres, 2 bains, vaste cuis. état parfait
2 100 000 F + park.
100 000 F – Tél. 47-00-77-27.

12e arrondt

Part. vd près Opéra-Bastille et coulée verte 3 pces, rue calme, 52 m², cuis. équip., s.-de-b., wc, dble expo. Est-Ouest, clair. T. B. état, 5e étge (asc. prévu), cave, digicode, gardien. 960 000 F. Tél. HB 13 h à 14 h. 42-17-27-48, après 20 h : 40-19-94-80

GARE DE LYON 6 P.
Imm. pierre de t. standing
A.I.M. 42-78-40-04.

13e arrondt

LE PHILHARMONIQUE gd stand. 2 P., cuis. équip., 57 m² + balc., park. 980 000 F. – 44-24-26-92

MAISON BLANCHE 2 appts imm. avec asc., chf. central 53 m² 2e ét. 645 000 F, 9e ét., 780 000 F calme soleil – 44-24-26-92

PROCHE ARAGO
stand. rue et jard.
4 ch. gde c. 2 bns, 128 m², pos. box.
43-35-18-36.

14e arrondt

ALÉSIA
2e étage, calme
4 P., 89 m², asc.
1 700 000 F – 34-83-44-06.

BOYER-BARRET, dans beau p. de t., 2 P. de car., 3e et dern. ét. + loggia
720 000 F Syndic 40-47-67-82

BD MONTPARNASSE
SUPERBE IMMEUBLE
6 P, parfait état, 5e asc.
4 300 000 F – 43-20-32-71

GAÎTÉ – Atelier style maison de ville
2 niveaux, sur cour-jardin,
890 000 F – 40-47-67-82.

STUDIO AU MOULIN-VERT
Ravissant 4e ét., bel imm. p. de t., charges faibles,
420 000 F – 40-47-67-82.

RUE SARRETTE
3e étage, beau studio 37 m² s/ jard., 680 000 F – 45-89-49-34.

15e arrondt

MONTPARNASSE
ATELIER D'ARTISTE
70 m² 2/3 P. Charme.
1 470 000 F – 43-20-32-71.

Mo DUPLEIX, dernier étage 2 P. 39 m² + 25 m² terrasse, vue, panor. pl. soleil
43-35-18-36.

CONVENTION studion s/parc, ét. él. soleil, vue tour Eiffel, 3 p. 76 m², box
FNR 43-35-18-36.

CŒUR MONTPARNASSE
récent studio, tt cft, à ref. 29 m² s/ rue calme, park., px excep. 43-35-18-36.

16e arrondt

POMPE 6 P. 2e
Sans vis-à-vis, asc., beau pierre de t. – 45-31-51-10

Idéal placement
bel imm., 42 m² parfait état
690 000 F
45-46-26-25

17e arrondt

JOUFFROY MALESHERBES
Séj. 36 m², 2 chbres, 5e asc. Balc., soleil. – PTI. 43-80-60-69

BATIGNOLLES
CLAIR 4 P., 67 m², 1er ét.
890 000 F – 34-93-44-06.

PALAIS-LOFT
420 m² d'exception
Décor de plusieurs films.
Volumes, calme, soleil. 6,5 MF
Tél. : (1) 42-83-05-92

18e arrondt

CIEL ET VERDURE
Rue J.-de-Maistre – 63 m²
Imm. P. de T. – Parfait état
950 000 F – Tél. : 42-52-14-14

LEPIC – ABBESSES
Studio 21 m² 250 000 F
2 pièces – 23 m² – 270.000 F
URGENT. DML 42-52-14-14

MARX-DORMOY
Duplex 103 m² jardin privatif 68 m². Garage
Tél. : 42-05-58-43.
+ 2 P., 38 m², balcon

RUE LAMARCK
2 P. 50 m², r.-d.-c.
Tél. 07-56-20-44.

19e arrondt

PARIS QUAI DE SEINE
F2 (49 m²) neuf avec parking, vue sur canal de La Villette,
990 000 F.
FRANCE VIAGER
42-89-06-66.

Yvelines 78

MAISONS-LAFFITTE PARC
Résidence contemporaine
104 m² séj., 3 ch., asc. park.
1 750 000 F – 39-62-17-17.

Hauts de Seine 92

7' MONTPARNASSE CLAMART
Part. vd près gare, commerces, transp., studio 25 m² + 8 m² balcon s/jard., entrée, pp. cuis. aménagée, s.b., w.-c., penderie, cave, park. s/sol, imm. stand. ascens. 400 000 F + 50 000 park.
Tél. : 47-38-13-41

NEUILLY BD VICTOR-HUGO
Duplex 240 m², 115 m² terr., 6-7 ét. 7 p. 4 ch. ch. service, 2 bx, 2 caves.
7 900 000 F
Tél. : 47-45-55-53.

Province

FRONTIÈRE MONACO
60 m², vue mer, proximité plage tennis, imprenable
Prix : 1 150 000 F
Tél. : (16) 93-78-37-02.

viagers

PARIS-17e – RENNEQUIN
Studio 22 m². Viager libre, 2 têtes
260 000 F + 2 600 F/mois
FRANCE VIAGER : 42-89-06-66

CHAMPIGNY/MARNE
Pavillon de luxe et terrain (450 m²)
Viage libre deux têtes :
1 100 000 F + 3 185 F/mois
FRANCE VIAGER : 42-89-06-66

forêt

Vends forêt 45 ha, épicéas 35 ans, bord de route, voies intérieures et plate-forme aménagées, Puy-de-Dôme
Tél. : 77-81-22-10, h. repas

PROFESSIONNELS DE L'IMMOBILIER
UN CONTACT, POUR RÉPONDRE A VOS QUESTIONS
44.43.77.40

immobilier d'entreprise

VOTRE SIÈGE SOCIAL, DOMICILIATIONS
et tous services, 43-55-17-50

locaux commerciaux

PROCHE MARNE-LA-VALLÉE
vends pas-de-porte
AGENCE IMMOBILIÈRE
Locaux 35 m² env. équipés secteur en pleine expansion
Prix : 120 000 F
Tél. : 64-26-09-54

fonds de commerce

A VDRE MAIRIE 18e
SUITE SUCCESSION
RESTAUR. EN ACTIV.
rue Ordener, CA certifié
FINANC. POSSIBLE
Tél. : 07-56-20-44

AV. : Hôtel, bureau, 15 nos, 2e, tt confort, guides, centre ville d'art et d'histoire, ss-préf. d'Auvergne, aff. saine,
700 000 F – 73-35-04-12

Le Havre, plein centre, Bar-restaurant, affaire à développ. t. b. aménag., mezzanine, refait en juillet 94, mat. cuis. neuf et performant, J. Barbe, 14, rue du Galion, 76600 Le Havre
Tél. : 35-43-01-00

appartements achats

Rech. URGENT 100 à 120 m² PARIS, paiement comptant chez notaire. 48-73-48-07

DEMANDES D'EMPLOI

SECRÉTAIRE DE DIRECTION
haut niveau bilingue anglais expérimentée ch. emploi.
Tél. : 43-22-16-60

Guide confirmé, bilingue polonais et français, organise le séjour de groupes touristiques à Paris et dans sa région.
Tél. : 40-13-98-93.

Cadre 42 ans, 10 ans exp. Maroc en instal. therm. indust. ch. poste à respons. ou création filiale, ts pays francophones.
TÉL : 30.90.86.84 (ap. 19 h).

Jne fme 24 ans
Secrétaire
3 ans exp.
connais. informatique, rech. poste à respons.
Écrire : L. FAUVEL, 9, rue Tiphaine, 75015 Paris.
Tél. : 64-78-03-27.

LE MONDE DES CARRIÈRES

CADRE COMMERCIAL
Expérimenté dans l'univers de la presse et de la communication, autonome, ch. poste à responsabilité dans ces secteurs. Disponible rapidement.
Tél. (1) 40.93.57.15.

Faculté Jean-Monnet à Sceaux recherche
ENSEIGNANTS EN ANGLAIS
pour assurer des heures de cours complémentaires à la rentrée.
Tél. Mme LUBAC - 40.91.17.81.

L'AGENDA

Au pair

URGENT
Autriche, rech., jeune fille au pair plus de 20 ans, famille 2 enfants, 2 ans, 6 ans.
Un peu d'Allemand.
Un jour libre/sem., sal. : 4 000 F/mois + nourrie-logée, chbre indép., libre août 96 pour un an.
Tél. : (1) 34-34-30-90 (h. BUR.)

Famille norvégienne au Vésinet (78), ch. jeune fille pour garder 3 enfants scolarisés, dès fin août 96.
Tél. : 30-71-91-16

Automobile

HONDA Concerto
7 CV – mod. 93
30 000 km
Etat neuf, bleu métallisé roues alu. Direc. assistée Verrouil. central T.O. Autoradio code
Prix : 54 000 F
Tél. : 49-30-97-01
de 12 heures et 14 heures

Beauté

BODY LINE
Pour votre forme votre ligne votre beauté

venez profiter des cours step, aérobic, stretching abdos-fessiers culture physique... musculation cardio-training boxe française sauna - hammam U.V.

ouvert tous les jours

25-27, rue de la Croix-d'Eau
94170 LE PERREUX.
Tél. : 48-72-10-40

Bijoux

BIJOUX BRILLANTS
Le plus formidable choix.
« Que des affaires exceptionnelles ! » Tous bijoux or, toutes pierres précieuses, alliances, bagues, argenterie.

ACHAT - ÉCHANGE BIJOUX

PERRONO OPÉRA
Angle boulevard des Italiens
4, rue Chaussée-d'Antin
Magasin à l'Etoile
37, avenue Victor-Hugo
Autre grand choix.

Traductions

Confiez vos travaux
de TRADUCTION
d'anglais et d'espagnol vers le français (général, informatique, économie, arts),

de RÉDACTION
(courrier, articles, discours), d'interprétariat de liaison, de révision/ relecture et de frappe de documents à une professionnelle diplômée.
Tél. : 30-40-15-66

Vélosolex

A VENDRE
VéloSolex 3800
Fabrication française
MOTOBÉCANE
Très bon état.
Tél. : (1) 64-34-82-68
Après 19 heures.

Villégiatures

MARRAKECH MEDINA
superbe riade, gd jard. exotique, 700 m², piscine privée, 7 pièces, 3 chbres avec s. de b. pour 6/8 personnes, personnel de maison.
8 500 F/semaine.
16 (1) 67-57-71-77

DORDOGNE
GITE MAGNIFIQUE
3 chbres dbles avec SDB.
Tél. : 53-90-71-81 (Prov.)

THÉOULE-BAIE DE CANNES
Villa grand standing sur 2 niveaux (6 + 6 pers.)
Piscine 12 x 6 m.
Part. loue juin, juil., sept.
Tél. : (1) 64-23-13-82

VACANCES EN SOLOGNE
Mais. meublée, 3 ch., cuis. amén., douche, cour sablée fermée, pelouse. Pêche, plage, piscine, forêt.
Faible prix CAR DEFECTION
42-93-35-59

VAR (5 km Fréjus). Particulier loue villa 8 personnes, tout confort, TV, terrasses, jardin, calme, avec piscine, tennis, animations club enfants, etc.
Tél. le soir : (1) 64-21-05-05

Vacances scolaires
HOME D'ENFANTS
JURA
(900 m altitude près frontière suisse)
Agrément jeunesse et sports. Yves et Liliane accueillent vos enfants dans une ancienne ferme XVIIe confortablement rénovée. 2 ou 3 enfts par chbre avec s. de bns, w.-c. Situés au milieu des pâturages et forêts. Accueil volont. limité à 15 enfts idéal en cas de 1re séparation. Ambiance familiale et chaleur. Activ. VTT, jeux collect. peinture s/bois, tennis, poney, init. échecs, fabric. du pain.
Tél. : (16) 81-38-12-51.

Vins

Direct producteur un vin à découvrir
MONTLOUIS S/LOIRE
AOC
Vin blanc sec, demi-sec, moelleux. Méthode champenoise plus. millésimes dispon.
Tarifs sur demande
L. CHAPEAU
15, rue des Aîtres-Husseau
37270 Montlouis-sur-Loire
Tél. : (16) 47-50-80-64.

ASSOCIATIONS

Appel

Le jeudi 30 mai 1996 à 19 h 30, le MJLF (Mouvement Juif libéral de France) organise une grande soirée en la salle des fêtes de la mairie du 11e arrdt, place Léon-Blum, à l'occasion du 5e anniversaire de l'ouverture de son centre communautaire de l'Est parisien.
Au programme :
Spectacle musical :
« Chansons juives d'ici ou d'ailleurs » interprétées par Marlène Szlakmann et son groupe ;
Débat autour du thème « Les controverses actuelles dans le peuple juif »,
avec la participation de MM. A. Finkielkraut, S. Trigano et des rabbins P. Haddad et D. Farhi.
Collation.
Paf : 50 F. Rens. au 43-79-39-76.

Association A.V.E.N.I.R.
Siège social :
4, place Raoul-Dautry, 75716 PARIS Cedex 15
L'Assemblée générale se tiendra le vendredi 7 juin 1996 à 14 h 30 dans l'Auditorium de la CNP – Niveau Accueil
au 4, place Raoul-Dautry, 75015 PARIS.

Ordre du jour
Rapports moral et financier de l'Association.
Compte-rendu de gestion du contrat Plein temps.
Projet de budget pour l'année 1997.
Vote des résolutions.
Election du nouveau conseil d'administration

Convocation des participants à 14 h 30 précises

VIVRE SANS TABAC
Cesser de fumer par Hypnose et auto-hypnose
4 soirs : 6 juin au 27 juin
I.S.D.P. – Tél. : (1) 53-31-02-42

Cours

ייִדיש

YIDDISH
Université d'été de YIDDISH 8-26 juillet 1996
Rens. AEDCY 42-71-30-07

Le Monde IMMOBILIER

POUR ACHETER, VENDRE, LOUER

LE RENDEZ-VOUS DU NEUF

Les opportunités pour acheter, investir...

LE MARCHÉ, LES CONSEILS DE LA FNPC



DEMAIN LA VILLE

*La Fédération nationale des promoteurs-*constructeurs tiendra son prochain Congrès national le 6 juin 1996 à Lille (Grand Palais), sur le thème : "Demain la Ville".

Cette journée, présidée par André ANTOLINI, *sera consacrée à établir un diagnostic* des dysfonctionnements majeurs de nos villes et à proposer des solutions de nature à y remédier. Des personnalités de tous secteurs, universitaires, architectes, hommes politiques et, bien *sûr, promoteurs, participeront* à ces débats.

Une exposition technique accueillera les sociétés désireuses de présenter leurs derniers produits et services dans le domaine de l'immobilier.

Cette manifestation bénéficiera notamment du concours du Groupe Crédit Foncier de France et de Gaz de France.

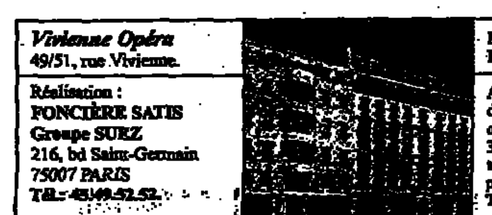
Renseignements : FNPC,
106 rue de l'Université - 75007 PARIS
Tél. 47 05 44 36 - Fax 47 53 92 73

PARIS RIVE DROITE

2e arrondissement

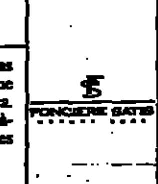
Vivienne Opéra
49/51, rue Vivienne.

Réalisation :
FONCIÈRE SATIS
Groupe SUEZ
216, bd Saint-Germain
75007 PARIS
Tél. : 45.49.52.52.



Du studio au 5 pièces.
Prix : 25.200 F le m² moyen.

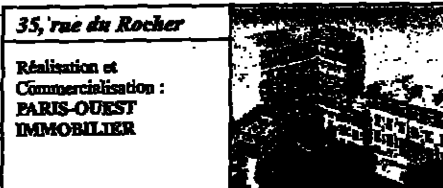
Au cœur du quartier de la Bourse et de l'Opéra, à quelques pas de Drouot, là où le prestige des arts s'associe au dynamisme des affaires, *se dresse l'élégante façade de Vivienne Opéra.* 31 appartements, confortables et lumineux, du studio pied-à-terre à l'appartement familial de 5 pièces. Ils sont accessibles par un hall particulièrement raffiné.
Tél. : 45.49.52.52.



8e arrondissement

35, rue du Rocher

Réalisation et Commercialisation :
PARIS-OUEST IMMOBILIER



22 logements du studio au 5 pièces.
Prix moyen 28.000 F le m².

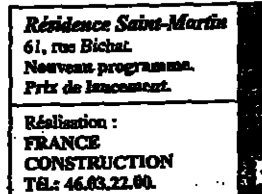
Magnifique immeuble neuf, autour d'un somptueux jardin et d'un authentique hôtel particulier rénové.
Livraison 3e trimestre 1997.
Bureau de vente sur place. Tél. : 43.87.48.69. Ouvert du mardi au vendredi de 14 h à 19 h, samedi de 11 h à 13 h et de 14 h à 19 h.

PARIS OUEST

10e arrondissement

Résidence Saint-Martin
61, rue Bichat.
Nouveau programme.
Prix de lancement.

Réalisation :
FRANCE CONSTRUCTION
Tél. : 46.03.22.00.
7 jours/7, de 9 h à 19 h.



Téléphonez tout de suite au 46.03.22.00 pour faire partie des privilégiés !
Profitez des nouvelles mesures gouvernementales.

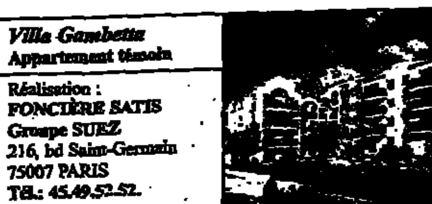
Une superbe résidence de 28 appartements seulement, du studio au 5 pièces. *Proximité du Canal Saint-Martin et de l'Hôtel du* Nord. Une architecture raffinée pour une belle façade au cachet parisien, avec de nombreux balcons ou terrasses orientés plein sud. Prestations particulièrement soignées.
Bureau de vente : angle rue Bichat et Quai de Jemmapes ouvert lundi, jeudi et vendredi de 14 h à 19 h, samedi, dimanche et jours fériés de 10 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 19 h.

FRANCE CONSTRUCTION

20e arrondissement

Villa Gambetta
Appartement témoin

Réalisation :
FONCIÈRE SATIS
Groupe SUEZ
216, bd Saint-Germain
75007 PARIS
Tél. : 45.49.52.52.



Du studio au 4 pièces duplex.
20.000 F le m² moyen.

Située à 200 mètres de la place Gambetta et de son métro et à quelques pas seulement de la rue des Pyrénées, la Villa Gambetta vous propose une grande diversité d'appartements de caractère, souvent prolongés de terrasse, balcon ou jardin. Bureau de vente et appartement témoin ouvert tous les après-midi de 14 h à 19 h sauf le mardi et le mercredi.
Tél. : 45.49.52.52.

FONCIÈRE SATIS

Esplanade St-Fargeau
3, place de l'adjudant Vincenot

Réalisation : SINVIM
44, Rue Jacques Ibert
92 Levallois
Adresse postale :
75835 Paris cedex 17
Tél. : 41.05.31.31.



36 logements. Du studio au 5 pièces. Studio-terrasse :
3e étage : 476000 F. Livraison : 1er trimestre 1997.

Votre appartement avec vue exceptionnellement dégagée sur les 2 ha de pelouse couvrant les réservoirs de Ménilmontant. Garantie de rachat et garantie locative possibles (soumises à conditions particulières). Prêt à taux 0 %. Du lundi au vendredi : 9 h -12 h 30 et 14 h-18 h, le samedi : 9 h-12 h 30 et 14 h-17 h. Tél. : 41.05.31.31. Bureau de vente sur place ouvert tous les jours (WE comp.) sauf mardi et mercredi de 11 h à 13 h et 14 h à 19 h. Lundi ouvert à 14 h. Tél. : 43.61.59.53.



LE RENDEZ-VOUS DU NEUF
C'EST CHAQUE MERCREDI

PARIS RIVE GAUCHE

NOUVEAU PROGRAMME
1-3, rue Ratand

Réalisation :
KAUFMAN ET BROAD



Du studio au 5 pièces.
33.000 F le m² moyen.

A 500 mètres de la place du Panthéon, Kaufman et Broad réalise un immeuble de 26 appartements dans ce quartier chargé d'histoire. *Cet immeuble bénéficiera de prestations* de grande qualité.
Renseignements et ventes au : 45.61.72.72.

KAUFMAN BROAD

Proche Alésia
Avenue du Général Leclerc

Réalisation :
FONCIÈRE SATIS
Groupe SUEZ
216, bd Saint-Germain
75007 PARIS
Tél. : 45.49.52.52.

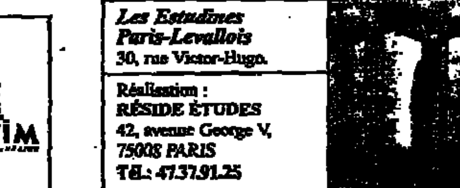
Du 2 pièces au 4 pièces duplex.
24.200 F le m² moyen.

Dans le quartier animé et agréable d'Alésia, 4 appartements en étages élevés bénéficiant d'une vue dégagée.
Livraison : immédiate.
Renseignements et vente : tél. 45.49.52.52.

FONCIÈRE SATIS

Closerie-Montparnasse
Rue Froidevaux

Réalisation :
FONCIÈRE SATIS
Groupe SUEZ
216, bd Saint-Germain
75007 PARIS
Tél. : 45.49.52.52.



Du studio au 4 pièces, quelques duplex.
26.300 F le m² moyen.

Entre Montparnasse et Denfert-Rochereau dans l'une des rues les plus cotées de Montparnasse.
Quelques appartements ont une vue dégagée sur tout Paris.
Livraison : 1er trimestre 1997.
Renseignements et vente : tél. 45.49.52.52.

FONCIÈRE SATIS

Villa Marmontel
107/109, rue de l'Abbé Groult.
Un programme superbe à découvrir absolument.

Réalisation :
FRANCE CONSTRUCTION
Tél. : 46.03.22.00.
7 jours/7, de 9 h à 19 h.

Profitez des nouvelles mesures gouvernementales.
Prix à partir de 23.500 F le m² hors parking et dans la limite du stock disponible.
Choisissez le meilleur du 15e arrondissement ! A deux pas du métro Convention et des commerces, un programme de très grand standing sur jardins intérieurs : 47 appartements du studio au 5 pièces duplex avec caves et parkings en sous-sol et 6 maisons de ville de 5 et 6 pièces. Le calme au cœur *d'un véritable quartier parisien.*
Bureau de vente ouvert sur place : lundi, jeudi et vendredi de 14 h à 19 h, samedi, dimanche et jours fériés de 10 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 19 h.

FRANCE CONSTRUCTION

62, rue Saint-Didier

Réalisation :
SEFIMA
40, avenue Raymond-Poincaré - 75116 Paris
N° Vert : 05.33.59.00.

33 appartements. Du studio au 5 pièces. 29.500 F le m² moyen.

Entre Victor-Hugo et Trocadéro, au cœur de l'un des meilleurs quartiers du 16e arrondissement, à deux pas de la rue de la Pompe et du lycée Janson-de-Sailly, 2 petites résidences neuves. De belles prestations pour de très beaux appartements. Tout le raffinement s'accorde avec le confort le plus actuel pour faire de ces appartements des espaces de vie privilégiés. Parking en sous-sols. Renseignements et vente : tous les jours de 10 h à 13 h et de 14 h à 19 h, sauf dimanche. 40, avenue Raymond-Poincaré - 75116 Paris - N° Vert : 05.33.59.00.

SEFIMA

RÉGION PARISIENNE

Les Villas Longueil
Avenue de Longueil.

Réalisation :
FONCIÈRE SATIS
Groupe SUEZ
216, bd Saint-Germain
75007 PARIS
Tél. : 45.49.52.52.

Du studio au 5 pièces.
17.500 F le m² moyen.

Une *diversité d'appartements de qualité sur avenue* aux contre-allées bordées d'arbres ou sur jardin.
Une des plus belles adresses de Maisons-Laffitte à 150 m. du RER, du Parc et à quelques pas de la forêt de Saint-Germain. Bureau de vente sur place : 29, avenue de Longueil, 78600 *Maisons-Laffitte, ouvert tous les après-midi de 14 h à 19 h* sauf le mardi et mercredi.
Tél. : 45.49.52.52.

FONCIÈRE SATIS

Les Estudines Paris-Levallois
30, rue Victor-Hugo.

Réalisation :
RÉSIDE ÉTUDES
42, avenue George V,
75008 PARIS
Tél. : 47.37.91.25

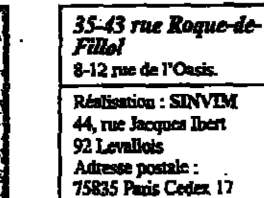
Studio à partir de 371.000 F.

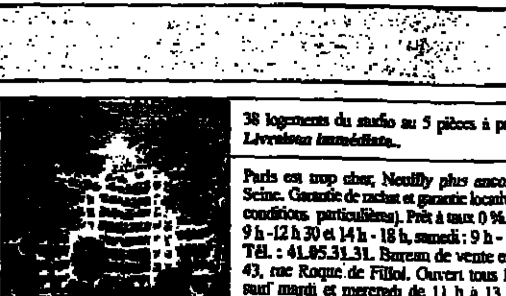
Investissement locatif. Emplacement exceptionnel, à proximité de Paris XVIIe, proche gare et commerces. Revenus locatifs garantis. Récupération de TVA. Reste quelques appartements en loi *Méhaignerie.*
Renseignements : RÉSIDE ÉTUDES, bureau de vente ouvert tous les jours de 10 h à 19 h, sauf le dimanche.
Tél. : 47.37.91.25.



35-43 rue Roque-de-Fillol
8-12 rue de l'Oasis.

Réalisation : SINVIM
44, rue Jacques Ibert
92 Levallois
Adresse postale :
75835 Paris Cedex 17
Tél. : 41.05.31.31.





38 logements du studio au 5 pièces à partir de 15850 F le m²
Livraison immédiate.

Paris est trop cher, Neuilly *plus encore. Alors traversez la* Seine. Garantie de rachat et garantie locative possibles (soumises à conditions particulières). Prêt à taux 0 %. Du lundi au vendredi : 9 h -12 h 30 et 14 h - 18 h, samedi : 9 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h. Tél. : 41.05.31.31. Bureau de vente et appartement décoré 43, rue Roque de Fillol. Ouvert tous les jours (WE comp.) sauf mardi et mercredi de 11 h à 13 h et de 14 h à 19 h. Lundi ouvert à 14 h. Tél. : 47.76.28.61.



هكذا من الأصل

DISPARITIONS

■ **EDMOND GERRER**, ancien maire de Colmar et ancien député du Haut-Rhin (UDF-CDS), est mort, dimanche 26 mai, des suites d'une longue maladie. Né le 19 septembre 1919, Edmond Gerrer, professeur de philosophie, membre du MRP depuis 1948, avait commencé sa carrière politique en entrant au conseil municipal de Colmar en 1953. Vice-président du conseil régional d'Alsace, de 1986 à 1988, il est élu député de la 1re circonscription du Haut-Rhin en 1988. Aux élections législatives de 1993, il est battu au premier tour par son ancien suppléant, Gilbert Meyer (RPR). Ce dernier lui succède également, en 1995, à la tête de la mairie de Colmar. Edmond Gerrer ne s'était pas représenté, après avoir été maire de Colmar pendant dix-huit ans.

■ **ALEXANDER LANGSDORF Jr.**, physicien qui avait activement participé à la fabrication de la bombe atomique américaine au sein du programme Manhattan, est mort, vendredi 24 mai, à l'âge de quatre-vingt-trois ans, des suites d'une opération de la hanche, au Elmhurst Memorial Hospital près de Chicago. Né le 30 mai 1912 à Saint-Louis (Missouri), Alexander Langsdorf était diplômé du MIT (1937). Après une courte période passée à Berkeley, à l'université de Californie, il rejoint le *National Laboratory* d'Argonne dans l'Illinois en 1943. A ce titre, il participera au programme Manhattan, grâce notamment à la transformation d'un cyclotron qu'il avait construit pour la recherche médicale et qu'il adapte pour isoler les atomes de plutonium nécessaires à la fabrication d'une des bombes atomiques américaines. Plus tard, il apportera son concours à la construction de la première pile atomique à eau lourde, celle-là même qui succédera au réacteur assemblé sous les gradins du stade de l'université de Chicago par l'équipe de Fermi, pour réaliser la première réaction en chaîne et aidera à la construction d'une autre destinée à l'étude des neutrons.

■ **GERARDO RUEDA**, peintre et sculpteur espagnol, est mort, samedi 25 mai, à Madrid. Il était âgé de soixante-dix ans. Ce représentant de l'abstraction pure en Espagne, qui avait commencé sa carrière au *lendemain de la guerre*, avait été figuratif pendant une dizaine d'années avant de passer à l'abstraction. Travaillant volontiers avec une palette assourdie mettant en jeu le noir, le bleu et le gris, il en était venu à élaborer de grands monochromes géométrisés par de légères déclivités de matière. Ses préoccupations d'« art concret » allaient s'affirmer aussi dans la réalisation de reliefs en bois et en métal. Récemment, l'Institut d'art moderne de Valence (IVAM, Espagne) lui avait consacré une rétrospective.

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du jeudi 23 mai est publié :

● **Accords internationaux** : un décret portant publication de l'accord de coopération administrative mutuelle pour la prévention, la recherche et la répression des infractions douanières entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République fédérative du Brésil.

● Au *Journal officiel* du vendredi 24 mai sont publiés :

● **Accords internationaux** : un décret portant publication de l'accord entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République de Croatie relatif à la réadmission des personnes en situation irrégulière.

● **Alpes** : un décret portant publication de la Convention sur la protection des Alpes.

● **Services publics** : un arrêté portant nomination au Comité central d'enquête sur le coût et le rendement des services publics.

● **Sénatoriale** : un décret portant convocation des électeurs du département de la Manche, le 7 juillet, en vue de procéder à l'élection d'un sénateur. Cette élection fait suite à la démission de Jean-Pierre Tizon (UDF).

Au *Journal officiel* du samedi 25 mai sont publiés :

● **Violence à l'école** : une circulaire relative à la coopération entre le ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, le ministère de la justice, le ministère de la défense et le ministère de l'intérieur, pour la prévention de la violence en milieu scolaire.

● **Nouvelle-Calédonie** : un décret fixant la quote-part pour l'année 1996 des ressources du budget du territoire de la Nouvelle-Calédonie destinée à alimenter le fonds intercommunal de péréquation pour le fonctionnement des communes.

● **Recherche** : un décret relatif au Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche.

● **Amiante** : un décret modifiant et complétant les tableaux des maladies professionnelles. Il ajoute les affections consécutives à l'inhalation de poussières d'amiante.

● **Sécurité sociale** : un décret relatif à la gestion comptable des organismes de sécurité sociale du régime général.

Au *Journal officiel* du dimanche 26 mai est publié :

● **Guadeloupe** : un décret relatif à la coopération régionale Caraïbes-Guyanes. Ce texte prévoit que le préfet de la région Guadeloupe anime et coordonne les actions de l'Etat au titre de la coopération régionale dans la région géographique des Caraïbes et des Guyanes intéressant les départements français d'Amérique, en liaison avec *les chefs de postes diplomatiques* dans les Etats de la région et les préfets de Guyane et de Martinique, dans le respect de leurs compétences respectives.

AU CARNET DU MONDE

Naissances

– Manon DERDEVET,
a la très grande joie d'annoncer la naissance de son petit frère

Julien

le 28 mai 1996 à Paris.

Martine et Michel Derdevet,
52, rue Balard,
75015 Paris.

Mariages

– Clémentine, Antoine, Clara, Hugo,
ont l'honneur de faire part du mariage de leurs parents

Caroline MORITZ
et
Bertrand VIELLARD,

qui a eu lieu le samedi 25 mai 1996.

14, rue du Moulinet,
75013 Paris.

Décès

– Le conseil général des Ponts et Chaussées a la tristesse de faire part du décès, après une longue maladie, de

Pierre ARBEFEUILLE,
inspecteur général de l'équipement,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur
de l'Ordre national du Mérite.

Le 25 mai 1996, dans sa soixante-cinquième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

– Sa famille et ses amis
ont la tristesse de faire part du décès de

Louis BOZON-VERDURAZ,
chevalier de la Légion d'honneur,
Médaille de la Résistance,

survenu à Lyon, *le 25 mai 1996*, dans sa quatre-vingt-septième année.

14, rue Martin,
69003 Lyon.
45, rue Marx-Dormoy,
75018 Paris.

Lisa CAPDEVILLE-TEISSIÈRE

Elle aimait la vie et nous l'aimions.
Son combat a cessé le 20 mai 1996.

« Le corps enferme l'esprit dans une forteresse ; Bientôt la forteresse est assiégée de toutes parts et il faut à la fin que l'esprit se rende. » M. Proust.

– Le docteur Hélène Chaigneau,
sa fille,
Les familles Bernard, David, Chaigneau,
alliés et amis,
font part du décès de

Mme Alice CHAIGNEAU
née DAVID,
ancienne adjointe au maire de Fontaine,
survenu le 15 mai 1996 dans sa quatre-vingt-dix-neuvième année,

et remercient les personnes prenant part à leur peine.

– Mlle Annie-Brigitte Clément,
M. et Mme Charles Fortunato-Clément,
M. et Mme Yves Clément,
ses frère et sœurs,

M. Hans Peter Schultz,
M. Paolo Cesare Fichera,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Bernard CLÉMENT,

survenu le 23 mai 1996.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 30 mai à 15 heures, en l'église Saint-Séverin, 1, rue des Prêtres-Saint-Séverin, *à Paris-5e, où l'on se réunira.*

20, bd de la Bastille,
75012 Paris.

– On nous prie d'annoncer le décès, survenu le 18 mai 1996, de

Mme Alexandre FISCHER RAVEL.

De la part de
M. et Mme M. Tourin,
M. C. Ravel,
Mme Ch. Ravel,
ses enfants,
de ses petits-enfants et arrière-petits-enfants Seteaïs.

83680 La Garde-Freinet.
52, rue de Chabrol,
75010 Paris,
5, rue des Quatre-Vents,
75006 Paris.

– La fille
et les amis de

Michel FROMENT

tiennent à vous faire part de son décès survenu dans la soirée du jeudi 23 mai 1996.

La levée du corps aura lieu le jeudi *30 mai à 8 h 45 au CHU de Bicêtre*, au pavillon Giovani-Morcani avant d'être acheminé vers la Belgique où ses cendres seront dispersées.

Toute personne concernée désirant faire acte de présence y sera bienvenue.

– Les familles Pezeu et Guyon.
Ses enfants :
Françoise van Rossum-Guyon,
Paul-Marie et Françoise Guyon,
Robert et Marta Guyon,
Catherine et Pascal Marry,
Claire et Patrice Morère,
Gaston et Lucienne Guyon ;
Ses petits-enfants,
Ses amis,
Tous ceux qui ont *partagé* ses engagements,
ont la tristesse de faire part du décès de

Elisabeth GUYON,
née PEZEU

Elle s'est éteinte chez elle, dans la nuit du 23 au 24 mai 1996, à l'âge de quatre-vingt-six ans.

Elle a rejoint

Bernard.

Ses derniers jours furent rayonnants.

La cérémonie religieuse a eu lieu dans l'intimité familiale.

Guyon-Morère,
45, rue Rébeval,
75019 Paris.

– Marianne Klein,
Catherine et Anthony Ogus,
Antoinette et Jacques Hatzfeld,
et leur fille Laure,
Hélène et Raymond-Josué Seckel,
et leurs enfants,
Pauline et Henri,
ses enfants et petits-enfants,
ainsi que les familles parentes
et les amis
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Marc KLEIN,
née Louisette SCHWARTZ,

survenu le 25 mai 1996, dans sa quatre-vingt-dixième année.

On se réunira le lundi 3 juin 1996, à 14 h 30 en la grande chapelle du cimetière Nord, place des Peupliers, à Strasbourg, avant l'inhumation.

Cet avis tient lieu de faire-part.

30, rue de l'Université,
67000 Strasbourg.

– La maladie a emporté

Janick LANCIEN,
chercheur à l'ORSTOM,

le 15 mai 1996.

Notre peine est immense.

Le Du,
6, allée J.-Brel,
92220 Bagneux.

– Catherine, Olivier et Chantal,
Gabriel et Maryse Murat,
ses enfants,
Marcelle Murat,
sa belle-sœur,
Anne-Marie et Pierre Descalle,
ses neveux,
font part du décès de

Renée MURAT,
née MESSAGE,

survenu à Libourne le 26 mai 1996.

La cérémonie aura lieu à la chapelle de l'hôpital Robert-Boulin à Libourne (Gironde), le jeudi 30 mai à 14 h 30.
L'inhumation se fera au cimetière Quinault à Libourne.

Cette annonce tient lieu de faire-part.

– Mme Anne Pouey,
son épouse,
Les familles Pouey et Sas,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean-Marie POUEY,
artiste peintre,

survenu à Nice le 27 mai 1996, dans sa cinquante-deuxième année.

Nice, Saint-Laurent-du-Var.

– Colette Pouilloux,
son épouse,
Ses enfants, ses petits-enfants,
Henriette Pucheault,
sa sœur,
Ses enfants, ses petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Jean POUILLOUX,
membre de l'Institut,
ancien professeur d'épigraphie grecque
à la faculté des lettres de Lyon,

le 23 mai 1996 dans sa soixante-dix-neuvième année.

L'inhumation a eu lieu le 25 mai au cimetière de Semons (Rhône) dans l'intimité.

« Y a-t-il quelqu'un, n'y a-t-il personne ?
L'homme est le rêve d'une ombre. »
Pindare.

Si on le souhaite, dons à la CIMADE, CCP 40 8887 Y Paris.

– Michael Storper,
Sa famille,
Et ses amis français et californiens,
ont la douleur de faire part du décès de

Michel RETIVEAU,
ancien de l'Institut de sciences politiques
de Paris,
ancien du Quai d'Orsay,
avocat à la cour de Paris,
fonctionnaire
des Communautés européennes,
auteur de *La Convention de Terreur*
(1994),

survenu à Paris le 24 mai 1996 à l'âge de quarante-sept ans.

La crémation aura lieu le lundi 3 juin au cimetière du Père-Lachaise à 15 h 15.

Nous remercions vivement l'association VLS (Vaincre le sida).
27, passage Dubail,
75010 Paris.

– M. et Mme Michel de Tarle,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Pierre Haussoullier,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Antoine de Tarle,
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès, à l'âge de quatre-vingt-quinze ans, de

Mme Antoine de TARLE,
née Marie de SAMBUCY de SORGUE.

Les obsèques ont eu lieu le mardi 28 mai en l'église Sainte-Marthe de Tarascon (Bouches-du-Rhône).

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

– Lyon, Paris, Saint-Julien-en-Genevois.

On nous prie d'annoncer le rappel à *Dieu, le 26 mai 1996, des suites* d'une longue maladie, de

Philippe TOCCANIER,

à l'âge de quarante-trois ans.

Les obsèques ont eu lieu ce mercredi en l'église de la Rédemption (Lyon).

De la part de :
Jérôme, Anne, Olivier, Delphine,
ses neveux et nièces,
Ses parents,
Jean-François, son frère,
Christine, sa sœur,

9, rue Barrême, 69006 Lyon.
« S'en aller, s'en aller, Parole de vivant. »
« Notre cœur n'était-il pas tout brûlant au-dedans de nous quand il nous parlait en chemin, quand il nous expliquait les Évangiles. » (Luc XXIV, 32).

On nous prie d'annoncer le décès de

Philippe TOCCANIER,
16 septembre 1952-26 mai 1996.

De la part
Des sœurs franciscaines missionnaires de Notre-Dame, 31, rue Dombasle, Paris-15e, dont il était si proche, uni à leur mission tant en France qu'à l'étranger,
De ses nombreux amis, à qui il a tant apporté, et pour lesquels il reste toujours vivant.

Les obsèques religieuses ont été célébrées à Lyon, ce mercredi, en l'église de la Rédemption.

– Margerie-Chanmgret, Saint-Etienne, Morsang-sur-Orge, Athis-Mons, Juvisy-sur-Orge.

Maryse et Louis Dusson,
Eliane Viallard,
ses enfants,
Françoise Dusson et Serge Duthoit,
Anne Dusson et Thierry Bonnet,
ses petits-enfants,
Alban, Cosme, Lorine, Clara et Florent,
ses arrière-petits-enfants,

font part avec tristesse du décès, survenu le 20 mai 1996, de

Mme Félix VIALLARD,
née Adèle JURY,
Tamine pour ses proches.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité familiale à Saint-Clément-de-Valorgue.

« Je refuse le secours de toutes les Églises.
Je demande la prière de toutes les âmes. »

THÈSES
Tarif Étudiants
65 F la ligne H.T.

Messes anniversaires

– Tous ceux qui ont connu et aimé

Cino del DUCA

sont priés d'assister ou de s'unir d'intention à la messe qui sera célébrée pour le vingt-neuvième anniversaire de son décès, le jeudi 30 mai 1996, à 10 h 30, en l'église de la Madeleine, place de la Madeleine, Paris-8e.

De la part de Mme Simone Cino del Duca.

– Le jeudi 6 juin 1996 sera célébrée à 18 h 30, en l'église Saint-Thomas-d'Aquin, Paris-7e, une messe à l'intention de

Bruno PONS,

entré dans la lumière de Dieu le 7 juin 1995.

Communications diverses

– **Maison de l'Hébreu** : pour lire en une leçon, comprendre la Bible, la presse et parler israélien en temps record. Stages exclusifs du professeur Jacques Benaudis, auteur du Dictionnaire. Toutes traductions. *47-97-30-22/45-67-39-43* (sauf samedi).

– « Au CBL, 10, rue Saint-Claude, Paris-3e, *le jeudi 30 mai 1996, à 20 h 30* : les élections en Israël, débat avec H. Bulawko et S. Engelmayer, membre du MERETZ. »

– Le Centre communautaire de Paris RCJ et l'Arche présentent, mercredi 29 mai 1996, à partir de 20 heures, **soirée élections israéliennes à l'hôtel Hilton**, 18, rue de Suffren, 75015 Paris. Premières estimations, premiers résultats, tables rondes, débats, avec la participation de journalistes, d'hommes politiques, d'intellectuels et de personnalités communautaires. Réservations tél. : 49-95-95-92 PAF.

Soutenances de thèse

– Samedi 1er juin, à 9 heures, à la faculté Censier, 13, rue de Santeuil, **Mme Alma BOLON-PEDRETTI** soutiendra sa thèse **« Effets de référentialité et logique identitaire »**.
Un apéritif suivra.

CARNET DU MONDE
Télécopieur :
42-17-21-36
Téléphone :
42-17-29-94
ou 29-96 ou 38-42

هكذا من الأصل

Les trois mages de l'Atlas

Les sept moines trappistes assassinés avaient ressenti intensément un appel pour l'Algérie. Retour sur l'itinéraire des trois frères partis du monastère de Bellefontaine, dans le Maine-et-Loire

ILS sont trois frères devant Dieu. Trois frères que tout sépare. Leur caractère, leur histoire. Tout. Michel est entré le premier chez les moines trappistes de Bellefontaine (Maine-et-Loire) en 1980. Bruno est arrivé l'année suivante. Et Célestin en 1983. Trois frères qui ne savent pas encore combien ils se ressemblent. A l'abbaye, le maître des novices a remercié le Seigneur. Il a vu passer tant d'« hirondelles d'hiver », ces croyants sans vocation qui repartent aux premiers beaux jours. Eux sont là pour s'enraciner. Ils sont prêtres. Il en fera des moines. Frère Michel, Frère Bruno, Frère Célestin.

Michel est un humble, timide jusqu'à l'effacement. Il n'a pas l'élocution facile. Il ne voit de lui-même que ses limites. A l'abbaye, on ne tarde pas à reconnaître un homme de Dieu, épris de pauvreté, de simplicité. Un être *« habité »*. Au physique, c'est le curé de campagne de Bernanos. Il est long et fragile, délicat, de ceux qui souffrent sans se plaindre et tendent leur main à qui veut la prendre. Au mental, il appartiendrait plutôt à l'univers de Giraudoux, un personnage d'avant le péché originel, celui qui, face au mal, dit : *« Je suis prêt. »* Un moine se souvient : *« Il n'y avait pas moyen de se fâcher avec lui. »*

Bruno n'est rien de tout cela. Pendant quatorze ans, il a été le supérieur du collège Saint-Charles de Thouars, dans les Deux-Sèvres. C'est un professeur de lettres. Il est calme, posé, réfléchi, scrupuleux. Il parle bien mais préfère le silence. Il fera un passage à l'hôtellerie. On le trouve un peu raide. Accueillant et juste un peu raide. C'est qu'il est fils d'un militaire de carrière. L'ordre, il connaît. Les moines de Bellefontaine apprendront rapidement que le Frère Bruno n'aime pas l'imprévu, ni la fantaisie. Mais il est toujours à l'écoute, en attente. Il est à la recherche de quelque chose, peut-être de sa propre histoire.

Quant à Célestin, il connaît tous les marginaux de Nantes, où il fut éducateur de rue, tous les toxicos, les prostituées, les gamins cassés, les couche-dehors. Dans le diocèse, on s'est demandé ce qu'un prêtre aussi bouillant allait faire à la Trappe. Supporterait-il le calme, le silence, la clôture ? Pour cet admirateur (en secret) du Père Guy Gilbert, la rue était aussi son église. Mais, depuis 1976, il a pointé sa « grande gueule » à l'abbaye. Il tenait à effectuer des retraites de trois jours, pour se vider du tumulte quotidien et retrouver des forces dans la prière, des forces et autre chose, une voie, une voix, un appel.

Dans cette communauté d'une quarantaine de moines, les trois novices prennent leur place à part entière. Pour eux commence une vie monastique, intense et vraie. Leur vocation est assez tardive (ils ont alors entre quarante et cinquante-cinq ans). Elle est forte, très forte, malgré les doutes qui s'insinuent parfois. Mais qui ne doute pas ? Le maître des novices s'appelle Père Etienne. Plus tard, il deviendra Dom Etienne, Père abbé, Père prieur. Jour après jour, il regarde « ses » trois moines.

Frère Michel est un homme à tout faire, il aide au verger, ramasse les poires, les pommes, les kiwis ; il soigne les lapins, se rend utile, parle rarement. Il n'est pas toujours à l'aise dans cette communauté. Elle est un peu trop grande, un peu trop riche, un peu trop intellectuelle pour lui et ses goûts simples, proches du dénuement total. Les engins à moteur de la ferme, les autos, le décorum de la bibliothèque et de la salle du chapitre, n'est-ce pas un excès de confort, de facilité ? Le Frère Bruno traverse des hauts et des bas. Il s'interroge sur ses choix, en pleine conscience. Il sait qu'il ne rebroussera pas chemin. Il aspire probablement à plus de silence, à une vie au sein d'un groupe encore plus restreint. Comme Célestin aspire à plus de contacts avec l'autre côté de la clôture. C'est en tout cas ce qu'on dira « après ». Après l'année 1984, la fameuse année, l'année de l'appel, l'année de l'éveil, l'année de l'Algérie. Jusqu'ici, les trois frères ont progressé dans leur condition de moine. Une progression sans histoire. Un dépouillement singulier où l'être de chair s'efface devant les exigences de l'esprit.

LE 15 février, les trappistes de Bellefontaine ont accueilli l'abbé Levent, du diocèse de Nantes, pour une causerie. On l'a reçu en grand tralala dans la salle du chapitre, sur l'estrade surélevée derrière la grosse porte en chêne sculptée dans la masse, gardée par saint Benoît et saint Antoine. Ce jour-là, le Père a parlé de l'Algérie, des immigrés maghrébins, de leurs difficultés. Le Frère Michel a bu ses paroles. Il n'a rien dit de son trouble. Ni le Frère Bruno. Ni le Frère Célestin. Le 28 mars, c'était à l'abbé Pyré de plancher. Ancien vicaire général de Constantine, il a lui aussi évoqué l'Algérie, et plus précisément cette maigre communauté de trappistes perchée sur l'Atlas, menacée de disparition à cause de ses faibles moyens. A cause surtout du manque d'hommes.

A cette époque, ils ne sont plus que trois autour de Dom Christian, le supérieur de Notre-Dame-de-l'Atlas, à l'abbaye de Tibéhirine. L'Atlas, Tibéhirine, l'Algérie. Ces mots claquent au cœur des trois frères comme un ordre ; un ordre de mission. Le petit monastère est un legs de l'Algérie française. En 1963, abandonné par la métropole, mal vu par le FLN, il a officiellement été rayé de la carte. Le Père abbé a signé un matin l'avis de fermeture. Mais le soir même il était mort. On n'a plus jamais entendu parler de ce papier. Le monastère, lui, a survécu, grâce à Dom Christian. Un passionné de Dieu, un amoureux de l'islam, du Coran. Dans les années 70, il est allé à Rome apprendre l'arabe. Il a rencontré un jeune prêtre, le futur Père Etienne de Bellefontaine. Le charisme de Dom Christian a sauvé Notre-Dame-de-l'Atlas. En 1984, cependant, la communauté est de nouveau en péril. Le monastère d'Aiguebelle, dans la Drôme, peut décider à tout moment de rappeler les frères isolés d'Algérie. Cela, Dom Christian ne le supporterait pas. Il est persuadé qu'il faut rester coûte que coûte sur cette terre, par solidarité avec un peuple aux abois. Le cardinal Duval insiste lui aussi. La présence monastique est à ses yeux indispensable. Dom Christian a trouvé une issue : les moines ont voté pour donner à Tibéhirine un statut de prieuré. C'est plus modeste qu'un monastère. Mais, au moins, ils ne dépendront plus d'Aiguebelle. Ils seront libres de leurs mouvements. C'est-à-dire de leur enracinement. *« A ce moment-là, ils sont passés de la survie à la vie »*, note le Père Etienne.

Des images lui reviennent. C'était une semaine d'avril 1984. Ils sont venus le voir, chacun son tour, pour se délivrer d'une confidence. Le premier, un lundi, le deuxième, le lendemain, le troisième, un vendredi. Frère Michel, Frère Bruno, Frère Célestin. Aucun des trois n'aurait confié aux autres son intention. Au monastère, le silence est d'or, surtout s'il s'agit de pensées secrètes. Les trois frères, pourtant, vibraient du même appel : ils voulaient rejoindre au plus vite Notre-Dame-de-l'Atlas. Michel l'a dit à sa façon, timidement, sans être sûr, peut-être que oui, peut-être que non... Bruno parla en intellectuel, avança des arguments, conclut que sa place était là-bas. Célestin fit jaillir toute son énergie, sa générosité débordante. *« Je n'avais aucune raison de douter de l'appel du Seigneur en chacun,* témoigne le Père Etienne. *On était devant Dieu qui se manifestait. »* Ces trois-là appartenaient au Ciel, mais pas à Bellefontaine. Ils quitteraient la douce verdure, la majestueuse église du XIIe siècle, ce rassurant passé. Ils quitteraient le cloître aux lumières diaphanes, son cimetière protégé au beau milieu du jardin, où dorment, au chaud de la terre, sous de minuscules croix blanches, plusieurs générations de moines. Ils iraient porter leur âme en islam, à Tibéhirine, auprès de Dom Christian, l'ami de jeunesse du Père Etienne. Bellefontaine envoyait trois moines à l'Atlas, trois mages qui avaient trouvé leur étoile dans un halo de lune, une lune découpée en croissant. Tibéhirine vivrait.

> « Nous avons tous conscience que la logique de notre présence doit inclure l'éventualité d'une mort violente. C'est, pour nous, comme une plongée (...) dans le charisme même de notre congrégation. Et aussi un retour à la source du premier appel »

ICI commence le mystère, la révélation du destin quand il perd le masque du hasard. Car dans la vie de ces hommes, l'Algérie veillait de longue main. Elle coulait dans leur sang, bien avant que leur sang n'y coulât. Le Frère Michel avait commencé sa prêtrise au Prado de Lyon. Ouvrier-fraiseur, on l'avait envoyé à Marseille. Des années durant, il s'était mêlé aux travailleurs maghrébins, à leurs souffrances, à leurs espoirs d'une vie meilleure. L'Algérie le fascinait. *« Il n'osait pas se trouver lui-même,* observe le Père Etienne. *Le Seigneur l'avait déjà choisi. »* Né au Vietnam, le Frère Bruno avait vécu une partie de son enfance en Algérie, où l'une de ses sœurs est enterrée. Un morceau de son histoire reposait là. Tibéhirine était une sorte de rendez-vous. Le frère Célestin ne s'en ouvrait jamais : il avait été soldat en Algérie, pendant la guerre. Contre l'avis de ses supérieurs, il avait même soigné un combattant du FLN gravement blessé. Des années plus tard, le fils de cet homme le retrouva, à Bellefontaine. Il voulait rencontrer ce prêtre qui avait sauvé un ennemi. *« Lorsqu'ils sont arrivés chez nous, nos trois frères n'avaient pas même l'intuition qu'ils partiraient un jour en Algérie,* répète Dom Etienne. *Ils n'ont en rien fui la vie monastique. Mais c'est à Notre-Dame-de-l'Atlas qu'ils ont connu l'épanouissement, l'équilibre, la grâce. »* Les départs se sont échelonnés entre 1984 et 1989. Michel et Bruno d'abord, Célestin ensuite. Puis, Bruno est revenu trois ans à Bellefontaine, avant de s'installer à Tibéhirine. *« Mon seul but,* disait-il, *est de mettre la prière de Jésus en cette terre, selon l'esprit du Père de Foucauld. »* Le Frère Michel s'est improvisé cuisinier. Dom Etienne s'inquiétait de sa fragilité physique. A tort. L'ancien ouvrier-fraiseur avait trouvé son milieu ; il était au plus près de l'Evangile, sans grand livre, sans glose. *« C'est lui qui incarnait le plus le penchant monastique »*, reconnaît l'ancien maître des novices.

Le rayonnement du Frère Célestin ne fut troublé que par la première incursion du GIA (Groupe islamique armé) au monastère, à Noël 1993. Le moine dut subir peu après six pontages coronariens. Pendant sa convalescence à Bellefontaine, on entendait ses pas nerveux résonner dans le cloître. Il ne tenait pas en place, parlait sans cesse, piaffait de retourner en Algérie. Il est reparti à Tibéhirine, comme pour dire « Je suis là » au moment de l'enlèvement. Dom Christian admirait les trois envoyés du Père Etienne. Le Frère Michel était devenu *« une colonne »* de Tibéhirine. Les frères Célestin et Bruno semblaient en paix avec eux-mêmes. Après l'assassinat de deux religieuses françaises, Dom Christian avait écrit ces simples lignes : *« Nous avons tous conscience que la logique de notre présence doit inclure désormais l'éventualité d'une mort violente. C'est pour nous comme une plongée neuve et radicale dans le charisme même de notre congrégation. Et aussi, un retour à la source du premier appel. »* Dom Etienne ne saurait regretter d'avoir laissé partir ses trois frères. Leur vérité les attendait à l'Atlas. Il en est convaincu : le Seigneur, en les choisissant avec quatre autres moines, a formé une communauté unique, *« inexistante au répertoire »*, pour témoigner. Le Frère Michel, le Frère Bruno et le Frère Célestin se devaient d'être là. Et sans doute étaient-ils prêts.

Eric Fottorino
Dessin : Serguei

Un aspect particulier du nettoyage ethnique

par Louise L. Lambrichs

DEPUIS cinq ans, le malaise engendré dans la conscience européenne par la guerre en ex-Yougoslavie s'est traduit par un effort réitéré de banalisation de ce conflit. Combattu par quelques intellectuels isolés cherchant à souligner la spécificité des moyens mis en œuvre par cette agression national-communiste, cet effort de banalisation se poursuit néanmoins, de façon il est vrai plus feutrée, mais constante et obstinée. Comme si cette spécificité était du registre de l'intolérable. Et comme si l'intolérable ne pouvait qu'être nié.

Symptôme intéressant de cet effort de banalisation : à peine avait-on été contraint, par les faits relatés notamment dans le *Livre noir de l'ex-Yougoslavie*, de reconnaître qu'il s'agissait, non pas d'une guerre civile ni même d'une classique guerre territoriale, mais d'une agression visant à *« nettoyer ethniquement »* ces territoires, qu'on s'empressa de reprocher aux agressés croates et musulmans les mêmes méfaits. Au lieu d'admettre que les nettoyages ponctuels opérés des côtés croate et musulman étaient la réponse en miroir, sporadique et inévitable, à l'idéologie mise en œuvre par le gouvernement serbe (idéologie délibérément implantée, au préalable, chez les populations serbes de Croatie et de Bosnie par une propagande menée d'abord par le psychiatre Raskovic, puis par son successeur Karadzic), on a accusé toutes les parties, *sans distinction*, d'opérer ce nettoyage. Ainsi, la spécificité de la guerre téléguidée par Belgrade était à nouveau gommée et les *« belligérants »*, une fois de plus, implicitement renvoyés dos à dos.

Cette *spécificité*, quelle est-elle ? Le premier séminaire international sur l'aide médicale et psychosociale aux victimes masculines des violences sexuelles lors de la guerre en ex-Yougoslavie, qui s'est tenu à Zagreb les 22 et 23 avril derniers, a permis de mieux la cerner en en dévoilant un aspect particulier.

Organisé par le Centre médical pour les droits de l'homme de Zagreb, ONG travaillant en relation avec les organisations internationales et dirigée par le docteur Mladen Loncar, ce séminaire a réuni, outre plusieurs psychiatres croates et bosniaques, des spécialistes européens, notamment le docteur Soeren Buus Jensen (OMS) et le docteur Inger Agger (Union européenne), et deux enquêteurs pour le Tribunal international de La Haye, M. Abribat et Mme Terlingen. L'objectif de ce séminaire était d'attirer l'attention des instances internationales sur les sévices sexuels subis par les hommes dans les camps serbes, et de mener une réflexion concertée sur le sens de ces violences systématiques. Le docteur Loncar a lui-même été détenu au début du conflit dans un camp serbe, à Begejci ; depuis son retour, il se consacre aux victimes de ces *camps et notamment à l'aide psychosociale* des victimes de violences sexuelles.

« Lors de l'enquête auprès des femmes violées, a expliqué le docteur Loncar, *nous avons découvert que des hommes (maris, pères ou frères) avaient, eux aussi, été victimes de violences sexuelles ; et ce qui nous a frappés, c'est que leur nombre dépassait largement celui qu'on aurait pu attribuer aux éventuels désirs homosexuels des bourreaux. »* Malgré la difficulté éprouvée par les victimes à témoigner de tels sévices, il fut rapidement démontré que le cas Tadic, accusé notamment d'avoir forcé un prisonnier *« à arracher avec les dents les testicules d'un détenu évanoui »* (*Le Monde* du 8 mai), n'était pas un fait isolé.

Un programme de recherche a donc été lancé avec l'OMS et, depuis 1995, avec l'Union européenne. Les premiers résultats permettent de constater que les hommes victimes de ces violences ont le plus souvent entre 20 et 50 ans, qu'ils les ont subies dans plusieurs camps serbes (parmi lesquels Sremska, Mitrovica, Omarska et Manjaca), et qu'elles s'accompagnaient pratiquement toujours de menaces du type : *« Tu ne feras plus d'enfant musulman (ou turc, ou oustachi) »*, ce qui suggère qu'il s'agissait de tortures ayant pour objectif de détruire la fonction reproductrice.

Au cours de ce séminaire, plusieurs témoignages ont été cités. Un Croate de Vukovar (cas SRM 748), né en 1958, a raconté comment, *fait prisonnier au moment* de la chute de la ville, il a été transporté à Ovcara puis à la prison de Mitrovica. Là, un tchetnik de Vukovar, Vracaric, venait tous les week-ends, accompagné d'autres tchetniks masqués, pour torturer les prisonniers. *« Le plus dur*, dit-il, *c'est quand on m'ordonnait de mettre les mains dans le dos et d'écarter les jambes, et que les tchetniks, les uns après les autres, me battaient les organes génitaux. Ils m'ont battu tant qu'ils voulaient... »*

> **Les sévices sexuels subis par les hommes dans les camps serbes témoignent d'une politique de génocide pensée en haut lieu**

Un autre Croate (cas SRM 792), né en 1966, a indiqué : *« Tous les jours, on nous faisait sortir dans le couloir et on nous ordonnait d'écarter les jambes et de nous appuyer les mains au mur. On nous a fortement battus sur les organes sexuels. Plusieurs d'entre nous perdaient connaissance. On enflait (...) J'ai entendu que C. N. avait eu l'organe sexuel arraché et qu'on lui avait mis du sel sur la plaie. »*

Un musulman de Breko (cas BOS. P 214), né en 1940, et fait prisonnier par les Serbes en mai 1992, lors de l'attaque de Breko, a expliqué qu'au camp dit « Luka », où il a été emmené, on tuait systématiquement entre vingt-cinq et trente personnes par jour. *« Un jour, on a amené entre dix et vingt jeunes gens âgés de 18 à 25 ans, nus, avec les oreilles et le nez coupés, et les organes sexuels arrachés. Un tchetnik appelé Lilja nous menaçait avec un fil de fer recourbé destiné à cet arrachement. »* Nikola Ciburic (cas BOR 123) : *« Dès le début de la guerre, je me suis engagé dans la défense de Vukovar. Quand j'ai été fait prisonnier, le 18 novembre 1991, des tchetniks m'ont déshabillé, m'ont lié les mains et les pieds et m'ont bâillonné. Un tchetnik a pris le couteau et m'a dessiné trois C sur mon flanc droit* [emblème des nationalistes serbes]. *Quand il a dirigé son couteau vers mon ventre, je mourais de peur. Il l'a placé sur mes organes génitaux et, froidement, il m'a coupé les testicules. J'ai vu, de mes yeux vu, l'un de mes testicules rouler par terre. »*

D'après l'estimation du docteur Loncar, environ 5 000 hommes, croates et musulmans, auraient subi les sévices suivants : émasculation (entraînant toujours la mort), castration (incision du scrotum, section ou ligature des testicules), sodomisation (plus rare), bastonnade des testicules (de loin la plus fréquente). D'après les témoignages, elle était pratiquée systématiquement au moment de l'emprisonnement. Or, souligne le docteur Loncar, on sait que ce traitement provoque un œdème local engendrant très fréquemment une stérilité mais qui, à terme, ne laisse pas de traces visibles. Seule une analyse de laboratoire peut ensuite confirmer le diagnostic de stérilité.

S'il reste délicat de se prononcer *sur le nombre des victimes*, il n'est déjà plus douteux, en revanche, qu'elles sont assez nombreuses pour marquer l'agression serbe d'un sceau particulier. Et si toute guerre comporte des horreurs, la concordance des témoignages évoque ici, de façon gênante, l'idée d'une politique plus systématique, artisanale sans doute, mais néanmoins pensée d'en haut, de génocide. Réalité difficile à admettre, sans doute, à la fois parce qu'elle appartient au registre de l'intolérable, et parce que l'admettre imposerait des solutions politiques plus radicales. Mais il reste à respecter la parole de ces témoins qui, toute honte bue, ont finalement trouvé le courage de parler. Refuser de les entendre aujourd'hui serait un crime.

***Louise L. Lambrichs** est écrivain.*

Corse : pour un pacte de progrès

par Claude Olivesi

SES indicateurs socio-économiques sont au rouge. Ils enregistrent *la faillite* morale, économique et civique de la *Corse. C'est à l'élaboration d'un* véritable « pacte de progrès », fondé sur trois piliers que l'on doit s'atteler avec les soutiens actifs et déterminés de l'Etat et de l'Union européenne.

Un pilier culturel : depuis plus d'un quart de siècle, la Corse connaît un grand « dérangement » culturel. *Il* ne peut y avoir de développement économique équilibré sans préservation de l'identité, et sa valorisation, dans le respect de l'autre, peut constituer un atout pour bâtir un développement durable. Il est alors légitime de rechercher les moyens contribuant à sa préservation.

Le Conseil de l'Europe s'y est attaché, en adoptant en 1992 la charte européenne sur les langues minoritaires et régionales. Cet outil peut être utilisé sous réserve que la France accepte de ratifier la charte. Il revient au président de la République, manifestant ainsi sa volonté politique, de lever le *doute en saisissant le Conseil* constitutionnel sur le fondement de l'article 54 de la Constitution. Si sa consultation se révèle positive, plus rien ne s'opposera à la signature de la France. Transposé en droit interne, cet instrument international suffisamment souple apportera des solutions à la question *de la reconnaissance identitaire* corse.

En cas de réponse négative, la ratification ne pourra intervenir qu'après une modification de la Constitution. Cette décision confirmera la volonté politique de règlement de cet épineux problème, qui ne se limite nullement *à la* Corse.

Un pilier économique : la crise actuelle témoigne aussi des difficultés à procéder aux choix nécessaires pour rompre avec une économie de type « prébendiste ». Pourtant, les moyens ne manquent pas. Contrat de plan et document unique de programmation totalisent 3,4 milliards de francs. Leur durée pourrait être prolongée jusqu'en l'an 2000, et l'ensemble des moyens financiers concentrés autour d'un petit nombre de programmes considérés comme stratégiques dans l'édification d'une Corse du troisième millénaire.

Dans le même temps il faut réaffirmer, sans aucune ambiguïté, l'appartenance de la Corse à l'Union européenne. Sa position géographique doit lui permettre de participer à la mise en place du *partenariat euro-méditerranéen et* de développer une coopération transfrontalière (notamment avec la Sardaigne et les îles Baléares).

Il conviendrait aussi de procéder à un véritable audit de son actuel statut fiscal (soit 700 millions de francs d'avantages fiscaux). Il faut, là encore, avoir le courage d'aborder les questions essentielles. *Un* statut fiscal n'est qu'un outil au *service du développement économique*. Sa définition suppose que soit préalablement précisés, sur les moyen et long termes, les secteurs prioritaires du développement économique.

> **La crise actuelle témoigne aussi des difficultés à procéder aux choix nécessaires pour rompre avec une économie de type « prébendiste ». Pourtant, les moyens ne manquent pas**

L'actuel dispositif est-il source de ce développement réclamé avec insistance ? Sa spécificité *constitue-t-elle un outil efficient* de modernisation et de soutien à l'économie insulaire ? Si la réponse est positive, cette spécificité est estimable. Dans le cas contraire, un redéploiement des avantages et leur amélioration seraient indispensables pour la promotion des productions locales, l'approvisionnement en matières essentielles, l'encouragement à l'implantation d'activités du troisième millénaire... bref dans l'intérêt de la création d'emplois et pour les acteurs économiques eux-mêmes.

Troisième pilier : la simplification de la carte administrative de la Corse. La Corse est suradministrée. Cette situation débouche sur un mélange incertain et confus de compétences et de responsabilités. La Corse possède l'inégalé privilège de disposer de 4 230 *conseillers municipaux* (365 communes), 56 conseillers généraux (deux départements), 58 conseillers territoriaux, 4 députés et 2 sénateurs soit 4 350 élus. Ramené à la population (250 000) le ratio s'établit à 1 élu pour 58 habitants.

L'honnêteté impose de mentionner, pour le déplorer aussitôt, le phénomène du cumul des man*dats qui élargit le rapport*. La vision optimiste insistera sur la construction d'un système proche de celui d'une démocratie « quasi directe » avec un circuit décisionnel considérablement raccourci. Si, en revanche, les travaux de Michel Foucault servent de référence, une conclusion moins idyl*lique s'imposera*. Le système construit un véritable quadrillage de la société produisant un blocage structurel. Cette exceptionnalité conditionne les rapports sociaux, contrarie l'émergence de revendications collectives, qui demeurent en définitive la somme des intérêts particuliers.

Il convient de clarifier et de simplifier la carte administrative de la Corse pour privilégier un niveau d'administration territoriale. Le niveau insulaire est au cœur du dispositif : il est le lieu de l'agrégation des demandes, de la recherche *de la cohésion et de la* représentation des intérêts insulaires. En conséquence, le statut de collectivité territoriale de Corse (CTC) devrait être musclé. Démarche statutaire et modernisation politique doivent aller de concert sous peine d'accroître insatisfactions et frustrations.

Sans doute faudrait-il recourir à la suggestion formulée par le rapport Vedel de constitutionnaliser les « statuts spéciaux » par modification de l'article 72 de la Constitution. Pourquoi ne pas les faire dépendre d'une loi organique impliquant des procédures plus lourdes d'élaboration ainsi que la vérification de leur conformité constitutionnelle inhérente à leur qualité ?

La loi de 1991 a créé des institutions stables et représentatives par l'application de la séparation des pouvoirs et du parlementarisme rationalisé. Le système, fondamentalement politique, partagé avec la Polynésie, est exceptionnel dans la décentralisation française. Il est suffisant et doit être conservé.

En revanche, la CTC recevrait un ensemble de compétences supplé*mentaires relevant pour l'instant* de l'Etat et des départements : culture, protection de l'environnement, jeunesse et sports. L'Etat gagnerait en *« visibilité »*, se réservant l'exercice des fonctions régaliennes de péréquation et de respect de la règle de droit.

Faut-il supprimer les départements ? *Puisque* la Corse possède un statut dérogatoire de collectivi*té territoriale, l'article 65 de la loi* d'orientation du 4 février 1995 sur l'aménagement et le développement du territoire peut y trouver un lieu d'expérimentation. Cet article prévoit : d'une part, qu'une loi de clarification des compétences entre les collectivités territoriales et l'Etat sera élaborée *pour préciser les blocs de compé*tences homogènes attribués à chacune des collectivités. Il propose, d'autre part, qu'une collectivité territoriale puisse être considérée comme « chef de file » pour un ensemble de compétences et de collectivités.

L'application de cette disposition conduirait à transférer des compétences : par le haut, en direction de la CTC, pour tout ce qui relève du développement, de l'aménagement et de la préservation des équilibres insulaires ; par le bas, pour ce qui est des *communes, qui représentent le* socle d'une démocratie réelle. Mais des communes regroupées dans des structures modernes de coopération intercommunale leur permettant de devenir les véritables interlocuteurs et partenaires de la collectivité territoriale pour la définition et la mise en œuvre des politiques de développement. L'application de cet article trace une voie *pragmatique* qui contourne la difficulté de la suppression des départements.

Discuté par les forces politiques, mais aussi socio-économiques, ce programme de travail gouvernemental constituerait un document unique et solennel, nouveau « pacte de progrès » porté à la connaissance du peuple corse. Sa mise en œuvre serait garantie par l'ensemble des contractants.

***Claude Olivesi** est maître de conférences en science politique à l'université de Corse.*

L'Etat, un modèle en échec

par Henri de Bodinat

L'ÉCHEC actuel de l'économie allemande n'est pas celui du *« modèle rhénan »*, concept redondant. C'est celui de l'Etat alle*mand, modelé par Bismarck, conso*lidé par Hitler, et que les hommes politiques allemands de l'après-guerre n'ont rogné qu'aux marges. L'Allemagne est un pays lourdement fiscalisé, où les prélèvements obligatoires représentent près de 50 % du PNB, où Länder, Etat fédéral et communes dépensent, gaspillent, prélèvent, où *les lois sont multiples*, rigides, étouffantes.

L'échec de l'Etat ne se limite pas à l'Allemagne. En France, le chômage augmente, le niveau de vie stagne ou décroît, la société se fracture, entre élites et masses, entre classe moyenne et exclus, entre installés et émigrés. L'Etat démontre quotidiennement son impuissance à résoudre les problèmes économiques et sociaux. *Les mesures proposées sont* risibles : fragmentées, inefficaces, strictement médiatiques. Un ministre, chargé de la *« réforme de l'Etat »*, dénombre 3 500 cas d'autorisations administratives accumulées depuis deux cents ans, sources de paralysie et de corruption. Sa réforme consiste à en supprimer 150 : *moins de 5 % ! La poudre aux médias* remplace la politique. La démagogie – lois Pasqua, assaut contre la grande distribution – remplace la démocratie.

Cette impuissance de l'Etat est d'autant plus significative que l'Etat *n'a jamais été si* puissant. Ses dépenses et celles de ses excroissances représentent près de 55 % de la richesse nationale. Il contrôle encore directement des pans stratégiques de l'économie : banques, compagnies d'assurances, transports, énergie, etc. Ses serviteurs, après un passage carriériste par l'administration ou les cabinets, *« trustent »* les responsabilités à la tête des grandes entreprises qui, même privées, restent ses vassales : le premier ministre est capable de faire déprogrammer une émission de télé en prime time sur la principale chaîne privée pour adresser son auto-justification aux Français.

Tout-puissant, impuissant : n'est-ce pas la faillite de l'Etat comme mode d'organisation sociale et économique. Au-delà de la critique des libéraux, qui le considèrent comme un obstacle à la prospérité, ne pourrait-on développer une critique plus fondamentale à son égard : l'Etat est devenu obsolète, il projette des valeurs dangereuses et malsaines sur la société, il la paralyse et la fragmente. Nos sociétés sont malades de l'Etat et il est urgent d'inventer des solutions permettant de le faire disparaître.

Prenons la notion de démocratie. *En théorie, le pouvoir du peuple*. Dans la réalité, l'Etat n'a-t-il pas vidé ce mot de sens ? *Les* grands partis politiques ont un monopole du pouvoir, grâce aux ressources fournies dans des conditions douteuses par les obligés de l'Etat, depuis les grands fournisseurs (armement, travaux publics, etc.) soucieux de se concilier leur client, jusqu'aux entreprises innombrables qui ont besoin d'autorisation pour exister (permis d'implantation de grandes surfaces de la loi Royer).

Les partis ont aussi le monopole du pouvoir médiatique : une partie des médias reste publique et une autre partie est contrôlée par des... fournisseurs de l'Etat. La politique est-elle un service, ou une carrière ? Un ministre important du gouvernement Balladur, à qui l'on demandait *en privé les motivations* d'un engagement dans le métier du professionnel de la politique, répondait : *« Le pouvoir, l'argent et le sexe. »* Démocratie de façade, oligarchie en réalité ?

Il existe malheureusement quelques raisons d'être pessimiste quant à la disparition de l'Etat. L'essentiel de la *nomenklatura*, dans un pays comme la France, en provient. La contradiction entre un Etat qui paralyse de plus en plus notre société et une élite de plus en plus homogène et puissante qui tire de l'Etat son pouvoir pourrait devenir explosive. Le vote d'extrême droite est un symptôme, une expression d'un désespoir croissant face à la combinaison de puissance et d'incompétence de la classe politique et technocratique. Révolté, désabusé ou moutonnier : le choix devient terrifiant pour les individus.

Les solutions : que des hommes et des femmes se battent pour le retour à la démocratie. Le respect du peuple par les élites, au lieu du mépris, du « nous savons mieux qu'eux ce qui est bon pour eux ». La fin du politicien professionnel, remplacé par un citoyen donnant quelque temps à la cité. Peut-être la fin de la notion d'élite, aux relents fascisants : *plus de* race des seigneurs. Une démocratie directe, rendue possible à l'échelon d'un pays par les progrès en matière de communication, du PC à Internet.

***Henri de Bodinat** est directeur général du Club Méditerranée.*

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint
Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Jean-Yves Lhomeau, Manuel Lucbert, Luc Rosenzweig
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet
Médiateur : André Laurens
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982) André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)
Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du Monde ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance
SIÈGE SOCIAL : 21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
TÉL. : (1) 42-17-20-00. Télécopieur : (1) 42-17-21-21 Télex : 206 806 F

Le Monde

ÉDITORIAL

Coup de barre en Corse

DÈS les premiers mots de son discours à la tribune de l'Assemblée nationale, mardi 28 mai, lors du débat sur la Corse, Alain Juppé a évoqué le drame d'Aleria. Il n'a, *pourtant, pas repris à son* compte la leçon tirée d'habitude de ce drame, à savoir que le « tout répressif », en Corse, ne règle rien. A l'inverse, M. Juppé a signifié l'abandon de la politique de *« dialogue »* et de *« fermeté »* que son ministre de l'intérieur, Jean-Louis Debré, essayait de mener dans l'île, au profit d'un autre diptyque : *« sécurité et développement économique »*.

Il renoue ainsi, comme l'a rappelé à la tribune du Palais-Bourbon José Rossi, député et président (UDF-PR) du conseil général de Corse-du-Sud, avec une politique menée dans les années 70, sans grand succès, et qui conjuguait *« économisme et fermeté »*. A l'époque, l'économisme se traduisait par l'intervention accrue de l'Etat ; aujourd'hui, il se concrétise par de forts encouragements au secteur privé par le biais de la zone franche.

Cette mesure va au-delà des demandes formulées sur place. Fondée sur de bonnes intentions, elle a paru excessive et lourde de dérives potentielles, ainsi que l'ont rappelé plusieurs députés. A l'époque, elle avait été perçue comme une concession faite aux interlocuteurs nationalistes du gouvernement.

Aujourd'hui, tout en maintenant ce projet, M. Juppé donne un grand coup de barre dans l'autre sens, en bannissant le mot *« dialogue »* de son vocabulaire, dès lors qu'il s'agit de nationalistes, redevenus passibles de la seule répression.

Ces coups de barre successifs à propos d'un dossier compliqué, qui demande du temps et un pilotage en finesse, ne sont pas de nature à renforcer l'autorité de l'Etat dans l'île. Après une nouvelle période de tension, le gouvernement ne devra-t-il pas renouer les fils du dialogue.

Au demeurant, quelle logique y a-t-il à laisser M. Debré engager, en 1995, le dialogue avec les nationalistes pour le désavouer quelques mois plus tard ? Surtout au moment où, de notoriété publique, certains dirigeants des nationalistes les plus « durs », ceux du FLNC-canal historique, partagent le « ras-le-bol » général face à la confusion et à la violence, et ne veulent qu'une seule chose : en sortir.

Certes, les nationalistes sont des interlocuteurs dangereux et imprévisibles : soit par des attitudes relevant moins de la politique que d'un comportement de *« seigneurs de la guerre »*, de *chefs de clans* ; soit par des maladresses comme celle de M. Pieri, qui, dans son entretien au *Monde* du 28 mai, voulant mettre l'accent sur un message de paix, a paru, au contraire, menacer le gouvernement. Mais, comme l'a rappelé fort opportunément, mardi, M. Debré, gouverner, surtout en Corse, c'est garder *« la tête froide »*.

Le premier ministre ne parvient décidément pas à sortir d'une méthode de gouvernement qui conjugue brutalité et hésitation. Si une occasion, peut-être historique, de ramener une paix durable en Corse est ratée, il en portera une grande part de responsabilité.

La diplomatie au service des élections

Suite de la première page

Du coup, le futur président, qui avait refusé de participer à un *« forum irlando-américain »* à la veille des primaires de New York, décida de s'y rendre et de s'aligner sur les positions de son rival, très ouvert aux thèses du Sinn Fein.

Cet engagement lui fut rappelé ultérieurement à plusieurs reprises. Il manifesta symboliquement sa volonté de le respecter en nommant ambassadeur à Dublin une Kennedy, et surtout en faisant donner à Jerry Adams, le leader de la branche politique de l'IRA, un visa avant d'avoir obtenu de lui une renonciation publique à la violence. Aucun président des Etats-Unis, depuis cent trente ans, ne s'était engagé à ce point dans cette affaire.

On pourrait, concernant les Etats-Unis, citer bien d'autres exemples, ne serait-ce que celui de la Somalie. George Bush y a envoyé des troupes, avant de quitter la Maison Blanche, parce que l'opinion, scandalisée par le spectacle des réfugiés crevant de faim, le réclamait à grands cris. Clinton les a rapatriées un peu plus tard, parce que les pertes subies par les « marines » avaient fait virer de bord cette même opinion. Si d'autre part, revenant sur un long refus, il a fini l'an dernier par prendre en main l'affaire bosniaque, c'est dans une large mesure pour éviter le camouflet qu'aurait constitué une remise en cause par le Congrès, à la majorité constitutionnelle des deux tiers, du veto qu'il avait lui-même opposé à la levée de l'embargo sur les livraisons d'armes au gouvernement de Sarajevo. Mais il peut difficilement se permettre d'oublier sa promesse de rappeler les Américains commis à la surveillance du cessez-le-feu avant les élections de novembre.

> Ce sont des hommes qui ont réussi, en s'adressant directement à leur peuple, et grâce au poids de leur personnalité, à faire en sorte que des démocraties aient une bonne politique étrangère

De même est-ce une motivation de politique intérieure, russe cette fois, qui explique le soutien appuyé donné par Clinton lui-même, comme par la plupart des chefs d'Etat ou de gouvernement occidentaux, à Boris Eltsine, à la veille d'une élection qui menace de substituer à sa trogne rubiconde une autre plus rouge encore. Mais il en va partout ainsi. La crainte de perdre sa médiocre majorité, et rien d'autre, pousse John Major, dans l'affaire de la « vache folle », à chausser les bottes de la Dame de fer, laquelle devait aux Malouines son triomphe électoral de 1983. Helmut Kohl n'a cessé d'invoquer des raisons de politique intérieure pour justifier la reconnaissance prématurée des indépendances slovène et croate. Le président turc Suleyman Demirel a bien failli, il y a quelques jours, rejoindre Abdallah de Jordanie et Anouar El Sadate au cimetière des chefs d'Etat musulmans morts pour avoir osé traiter avec Israël. Il ne peut se permettre de lâcher quoi que ce soit sur Chypre à ses alliés-adversaires grecs, lesquels en ont autant à son service. Si le conflit du Cachemire dure toujours, n'est-ce pas de même en grande partie parce qu'une concession un peu importante de l'Inde ou du Pakistan aurait toutes chances de valoir à son auteur un désastre électoral ?

Que la démocratie gêne, et parfois paralyse la politique étrangère, Tocqueville s'en était déjà avisé, bien avant que le choc des images ne vienne modifier les conditions et les dimensions du débat. *« La politique extérieure,* écrit-il dans *De la démocratie en Amérique* (1835, tome II, chapitre V), *n'exige l'usage de presque aucune des qualités qui sont propres à la démocratie et commande au contraire le développement de presque toutes celles qui lui manquent* [car] *elle ne saurait que difficilement coordonner les détails d'une grande entreprise, s'arrêter à un dessein et le suivre ensuite obstinément à travers les obstacles. »*

Encore parlait-il d'un pays que son fondateur, Washington, avait invité à ne pas se mêler des affaires des autres, et dont la politique étrangère consistait à l'époque, toujours selon Tocqueville, *« bien plus à s'abstenir qu'à faire »*. L'ambassadeur des Etats-Unis à Londres devait connaître ce mot lorsqu'il déclarait, dans les années 20, que la politique étrangère de son pays consistait à... *« ne pas avoir de politique étrangère »*.

Les temps ont bien changé ! Bill Clinton, élu essentiellement parce que son prédécesseur George Bush, tout occupé à refaire le monde, avait par trop laissé tomber ses propres concitoyens, se réveille chaque matin avec un paquet de décisions à prendre qui concernent la terre entière.

Et pas seulement à prendre : à vendre. A un Congrès, dont la majorité, dans les deux Chambres, lui est hostile. Aux milieux d'affaires, qui ont une forte tendance à réduire le rôle de la diplomatie à la défense des intérêts commerciaux américains. Aux alliés. Et aux citoyens, du verdict desquels dépend, après quatre ans de mandat, son maintien en fonctions pour quatre autres années.

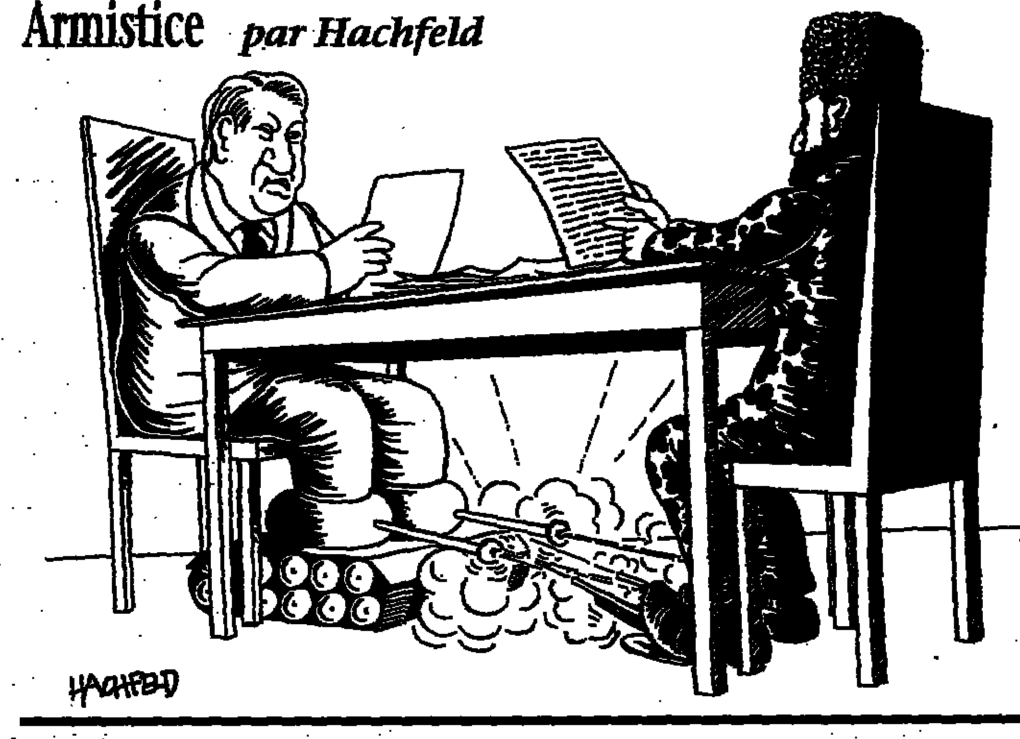
Une telle énumération conforterait Tocqueville dans son idée que seuls pratiquement les peuples dirigés par *« l'aristocratie »* – à laquelle, soit dit en passant, il appartenait – ont *« conçu, suivi et exécuté de grands desseins »*.

En fait, depuis que Tocqueville est mort, plutôt que des groupes, ce sont des hommes, surgis pour la plupart au milieu de rudes épreuves, qui ont réussi, en s'adressant directement à leur peuple, et grâce au poids de leur personnalité, à faire en sorte que des démocraties aient une bonne politique étrangère. Sans quoi il n'y aurait pas une Europe unie et en paix avec elle-même depuis un demi-siècle, le rideau de fer ne serait pas tombé, l'Allemagne ne serait pas réunifiée, Rabin n'aurait pas mis sa main dans celle d'Arafat ni Mandela dans celle de Frederick De Klerck.

Le bilan diplomatique de la démocratie n'est pas si négatif, face à celui de tant de princes d'autrefois qui ne se souciaient guère du prix dont le peuple payait, sans qu'on ait pris son avis, leurs actions d'éclat...

André Fontaine

Armistice *par Hachfeld*



Référendum !

Suite de la première page

Au demeurant, un tel choix paraît frappé au coin du bon sens, et assuré du soutien du plus grand nombre. Nécessité fait loi : Jacques Chirac redimensionne les armées *en fonction des capacités financières* du pays ; rattrapé par la crise, il fait du *« downsizing »*, comme le ferait un manager d'outre-Atlantique ; *bref, nous aurons avec lui l'armée – réduite à ses* professionnels – de nos ressources. Le président ne manque, dans ce domaine, ni de détermination ni de courage. *En outre, il met fin à l'illusion* égalitaire qu'était devenu, au fil des ans, le service national. Le confort des appelés était en fait largement proportionnel à leurs diplômes ou, plus sûrement, à la qualité de leurs relations sociales, si bien que la conscription avait fini par reproduire, en la caricaturant, *la hiérarchie sociale, quand elle* était censée mettre en forme le fameux creuset républicain. Plus grave encore : ceux qui, d'origine modeste, avaient eu la chance de trouver un emploi et qui étaient rattrapés par le service pouvaient alors voir leur début dans la vie brisé.

La *conscription meurt faute de* moyens, et parce qu'elle était devenue pure hypocrisie. Sa fin pourra donc être ressentie par les uns comme une libération, plaçant cette réforme à l'égal, par exemple, de ce que fut l'avancement à dix-huit ans de l'âge du vote, et par d'autres comme un soulagement.

Ces constats ne sauraient suffire à forger une conviction. Le choix fait par le président, par sa portée historique, mérite en effet mieux que le coup de chapeau que l'on serait tenté de donner à une stratégie de communication apparemment imparable. La conscription, dans son principe, vaudrait d'être défendue, voire préservée, au nom d'un idéal républicain revisité, réhabilité.

S'agit-il vraiment de mettre fin à une hypocrisie ? Le service national, de fait, n'était plus obligatoire, les *« riches »* – par l'argent, la culture, les diplômes ou les relations – échappant à ses servitudes. Le service *« volontaire »* qui lui succède peut non pas corriger cette situation, mais l'aggraver : refusant de consacrer une partie – si courte soit-elle – *de leur temps au service* de la collectivité, n'acceptant pas de servir sous les ordres d'officiers et de sous-officiers qu'ils jugent indignes de les commander, ceux qui aspirent à former l'élite de la nation laisseront désormais aux *« pauvres »* le soin de la défendre. Un service volontaire, en effet, attirera ceux qui y verront un moyen d'échapper au chomage. Mettre fin à l'illusion égalitaire ne devrait pas dispenser de la recherche du meilleur moyen de préserver l'idéal de l'égalité.

Comment, en outre, continuer de tenir le discours du refus de la *« communautarisation »* de la société quand l'on se prive d'un des derniers moyens dont disposait l'Etat d'y faire obstacle ? A une époque où individualisme et consumérisme se donnent la main pour favoriser des réflexes de repli, les occasions d'accomplir des *« devoirs »* au service d'une nation – à condition de réfléchir à ce que peut être le fait national à l'heure de l'intégration européenne – *ne sont pas* si nombreuses qu'il faille les supprimer sans débat. De ce point de vue, l'option prise d'un *« rendez-vous citoyen »*, telle qu'elle est décrite, ressemble davantage à un recensement des jeunes filles et des jeunes gens qu'à un véritable « rendez-vous » dont la mise en place coûterait plus cher que le système actuel.

« DOMAINE RÉSERVÉ »

Mais un aspect essentiel de la réforme justifierait à lui seul que les citoyens se prononcent. Dans l'esprit du président, la professionalisation de l'armée est inséparable du concept de *« projection »* à l'extérieur de nos frontières. Comme on vient de le voir en Centrafrique, il peut arriver que ces « projections » – ces expéditions – débordent largement le cadre des accords de défense que la France a signés avec la plupart de ses anciennes colonies. Elles ont lieu aujourd'hui, comme hier au Tchad, et comme demain ailleurs, sans contrôle ; *d'aucune sorte. Voilà* donc un seul homme, disposant déjà de l'article 16 de la Constitution, du droit de vie et de mort sur ses compatriotes lorsqu'il s'agit du feu nucléaire, et qui disposera désormais – sans contrôle – d'une armée devenue légion professionnelle, à sa discrétion. Même s'il est passé de mode de s'interroger sur la *« dangerosité »* de nos institutions, *comme disait François Mitterrand,* c'est tout de même beaucoup pour un seul homme ; fût-il Jacques Chirac. C'est trop, au regard d'institutions que le candidat Chirac décrivait lui-même comme déséquilibrées, avant d'en être le maître.

Au reste, la méthode employée renforce ce sentiment d'un *déséquilibre grave et dommageable.* Elle reflète un usage extensif, pour ne pas dire abusif du *« domaine réservé »* du chef de l'Etat, dont il faut rappeler à l'attention des parlementaires qu'il est purement coutumier. La représentation nationale est en l'espèce la première victime de ce fait du Prince. Curieux paradoxe qui voit le président, alors qu'il dispose d'une majorité sans égale dans l'histoire, se comporter comme s'il était seul au monde. Paradoxe plus grand encore : cette posture gaullienne dans la forme – oserait-on dire monarchique ? – s'applique à une décision qui, sur le fond, balaie une bonne part de l'héritage gaulliste, selon lequel la France, *faute de peser par son* économie sur le destin de ses partenaires, pèserait par ses moyens de défense. Une décision qui, de plus, fait le pari de la banalisation de nos moyens, prochainement réalignés au sein de l'OTAN, en parfaite logique atlantiste.

Jacques Chirac a hésité avant de renoncer à soumettre sa réforme à référendum. Les partisans d'une lecture étroite de la Constitution l'ont emporté. Pourtant la nouvelle *rédaction de celle-ci, après la révision* de juillet 1995, permet au président de la République de consulter directement les Français non seulement sur *« l'organisation des pouvoirs publics »* mais aussi sur *« des réformes relatives à la politique économique ou sociale de la nation et aux services publics qui y concourent »*. Ce n'est pas faire injure aux textes, ni surtout aux Français, que de considérer qu'un tel changement dans l'organisation des armées françaises rentre bien dans l'une ou l'autre de ces définitions.

Une décision qui *« tourne une page de notre histoire nationale »*, pour reprendre les mots du président de la République, ne peut être que le choix de la nation toute entière, à l'issue d'un large débat public. Elle exige un vote, c'est-à-dire un référendum.

J.-M. C

DANS LA PRESSE

LE FIGARO
Franz-Olivier Giesbert
■ Courteline et quelques autres nous ont déjà dit tout le mal qu'il fallait penser de la conscription. Mais elle avait aussi du bon. c'était un creuset unificateur, et M. Chirac le reconnaît *in fine (...)*. Certes, il est permis d'éprouver quelque nostalgie pour ces temps bénis où l'esprit républicain soufflait sur les esprits, quand tout le monde, du plus pauvre au plus riche, passait dans le même moule, celui de la conscription. Mais M. Jospin, doté d'un incontestable sens de l'Etat et d'une rare honnêteté intellectuelle, a tout dit quand il a déclaré : *« La professionnalisation de l'armée est inéluctable. » (...)* On peut simplement regretter que toute l'opposition n'ait pas la hauteur de vue du premier secrétaire du PS.

LIBÉRATION
Serge July
■ Trois jours que multiplie deux et je retiens douze mois, telle est l'équation de la réforme décidée par le chef de l'Etat. C'est le « rendez-vous citoyen » destiné à calmer les nostalgiques des trains de soldats. Le creuset ne fonctionne plus de longue date *(...)*. Il fallait oser le dire. Jacques Chirac, en ravalant l'un des principaux symboles républicains, est déjà assuré de passer dans l'Histoire comme celui qui aura osé supprimer le service militaire, qui avait cessé de servir. Et ça passe comme une lettre à la poste. Cette facilité en dit long sur le caractère désormais caduc de cette tradition. La « nostalgie camarade » n'est plus au rendez-vous.

L'HUMANITÉ
Jean-Paul Piérot
■ En confirmant sa décision de professionnaliser l'armée, le président de la République sera celui qui aura rompu l'essentiel du lien entre le peuple et son armée. En abolissant le service national, au lieu de le rénover, de le moderniser résolument, Jacques Chirac remet en cause l'un des piliers de l'ordre républicain. Un ordre républicain né dans la tourmente révolutionnaire, lorsque la nation *(...)* conquit sa souveraineté par la levée en masse contre les armées professionnelles des princes. Nostalgie ? Non. La mode change, mais la conception démocratique de la défense reste d'une brûlante actualité, à moins de vouloir réviser de fond en comble la vocation des forces de défense.

LA RÉPUBLIQUE DES PYRÉNÉES
Jean-Marcel Bouguereau
■ Le service national aurait pu être une belle chose. Mais il aurait fallu pour cela, si j'ose dire, qu'il ne fût pas militaire. Qu'il soit civique. Qu'il véhicule et inculque les valeurs de la République – la liberté, l'égalité et la fraternité – et non celles de l'obéissance, de la hiérarchie et de la violence. Mais on ne peut pas enjoliver le passé. Et faire croire, en maquillant ses propres souvenirs de jeunesse, que le service militaire était la plus belle période de sa vie. Ce n'est pas le service qui l'était, c'était la jeunesse. Supprimer cette corvée obligatoire n'enlèvera rien à la République, même si l'on peut regretter qu'en un siècle la République n'ait pas été capable d'organiser un service vraiment républicain.

AUJOURD'HUI

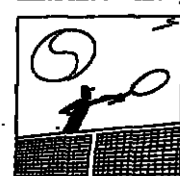
SPORTS

TENNIS Bonne journée pour les Français, mardi 28 mai, aux Internationaux de France de Roland-Garros. Arnaud Boetsch, tête de série nº 11, Cédric Pioline, Guy Forget, Gérard Solvès, Thierry Champion, Lionel Roux ont passé le premier tour du tournoi. ● LES FRANÇAISES Julie Halard-Décugis et Amélie Mauresmo ont fait de même dans le tableau féminin. ● PROMENADE pour le champion en titre, l'Autrichien Thomas Muster, tête de série nº 2, qui a aisément éliminé le Danois Frederik Fetterlein. ● LE SUÉDOIS Stefan Edberg, qui accomplit sa dernière année sur le circuit, a balayé le Marocain Karim Alami. ● TRISTE RETOUR pour l'Américaine Jennifer Capriati qui réapparaissait sur un tournoi du *Grand Chelem* après deux ans et demi d'absence : l'ex-diva des sponsors s'en est allée dès le premier tour, battue en *deux manches* par la Chinoise Jing-Qian Yi.

Arnaud Boetsch prend la tête des forces françaises

Classé pour la première fois tête de série à Roland-Garros grâce à ses performances hivernales sur surface rapide, le nº 12 mondial veut montrer qu'il a aussi les pieds sur terre : son objectif est de passer au moins le troisième tour

ARNAUD BOETSCH s'impatiente, roule des yeux, tempête. Ces balles un peu trop longues, ce coup qui vient de lui siffler aux oreilles amènent d'autres piaffements ou sa colère. Le Français a beau engranger les points et les jeux, il s'entête à se trouver trop lent, trop court, trop tout. En face, pourtant, Jared Palmer lui donne juste un tout petit peu de fil à retordre. Mais les accélérations sporadiques, les services soudain fusant suffisent à déstabiliser le Français *jusqu'*à l'*en culpabiliser.*


ROLAND-GARROS

Arnaud Boetsch gagne en trois sets énervés. Quelques minutes après, il s'excuse presque de sa victoire : *« Je n'ai pas fait un match extraordinaire,* soupire-t-il. *Je ne suis pas encore totalement à l'aise sur terre battue parce que je manque de matches. Je suis encore à la recherche de confiance. Il y a plein de petites choses qui manquent. »* Des petites choses ? Il s'écrit, intéressé : *« Si vous trouvez qu'elle sont plus importantes, dites-le moi ! Je cherche. »*

En 1995, Arnaud Boetsch avait quitté Roland-Garros en champion meurtri, battu par Michael Stich en cinq sets dans une après-midi fiévreuse comme Roland-Garros les adore : clameurs et frissons, d'interminables points et de franchouillards espoirs. Auprès du public français si dur, il avait épongé les déceptions accumulées depuis ces années, ces deux défaites au premier tour en 1992 et 1993 et, surtout, pour la foule, cette honte douloureuse : l'abandon contre Andrea Gaudenzi au troisième tour de 1994 pour une pubalgie. Arnaud était parti sous les sifflets et le coeur si lourd. 1995 avait été une forme de retour sur le temps.

En un an, Arnaud Boetsch s'est forgé un moral de grand joueur. A Paris, il arrive avec le statut de tête de série pour la première fois de sa carrière. Ce qui pourrait être un achèvement est trompeur, assure-t-il. Il doit son rang à ses performances hivernales sur les surfaces rapides. Il s'est hissé dans la hiérarchie mondiale en devenant, par exemple, demi-finaliste au tournoi de Key Biscayne : *« Certes, je suis tête de série, mais je ne compte pas parmi les quinze meilleurs joueurs sur terre battue et je ne suis pas favori dans ce tournoi. »* Sa préparation de printemps a été moins que laborieuse. A chaque tournoi, sur la brique pilée de Monte Carlo, Hambourg et Rome, Arnaud est parti trop tôt.

Paris l'attend de pied ferme, et Paris est difficile. Depuis la victoire de Yannick Noah, en 1983, ou la demi-finale de Henri Leconte en 1992, Paris se languit d'un héros. Pour un Français, jouer à Roland-Garros est plus qu'un match : une épreuve. Alors, évidemment, pour son retour sur le central, Arnaud s'inquiète, chaque balle frappée est scrutée, chaque faute punie par des yeux noirs, une claque sur la cuisse. Arnaud roule des épaules et tempête à mesure que la partie court vers son issue logique et que le public se dépassionne.

ENTRAÎNEMENT À OUTRANCE

Sur le court, dans les ombres qui s'allongent, Arnaud prend soin de tirer les *passing-shots* au plus près, il grogne une accélération, sert le plus vite et le plus juste. Il gaffe, maladroit. Il vole vers la victoire, il semble à l'agonie d'un cinquième set : *« Ce n'était pas la joie. Je ne parviens pas encore à contrôler. Je voudrais être heureux sur le court. Cela voudrait dire que je maîtrise mais je manque de tranquillité sur le terrain. Pour l'instant, j'essaie de mettre les coups là où je voudrais que cela soit si naturel. »*

Pour lui, c'est une drôle d'année : *« L'an dernier, Roland-Garros a marqué l'amorce de ma remontée. J'étais parmi les quarante meilleurs joueurs mondiaux, et la forme et les résultats sont revenus. J'ai pris les choses plus facilement pour en arriver là. »*

Pour pallier le manque de matches, Arnaud Boetsch est venu dès la semaine dernière s'entraîner à outrance à Roland-Garros demandant les courts pour des durées de trois ou quatre heures : *« Je voulais faire de longs moments pour rester concentrer le plus longtemps. Bien sûr, ce n'étaient que des matches d'entraînement. Pour la compétition, ça va venir, ça va venir. »* Et, selon le langage consacré, il assène : *« Je prends les matches un par un. Si, au passage, je gagne contre des spécialistes de la terre battue, nous en reparlerons la semaine prochaine. »*

Pour Arnaud Boetsch, l'esprit de la Coupe Davis plane aussi sur ce Roland-Garros 1995. Qualifiés en demi-finale pour la première fois depuis cinq ans – la fameuse victoire de Lyon –, les Français se sentent des ailes. Les coéquipiers traditionnels de la Coupe ont eux aussi connu une belle *journée. Cédric Pio*line a survolé l'Argentin Javier Frana et Guy Forget est finalement venu à bout du Russe Andreï Chesnokov à l'issue d'un match interrompu, lundi, par la nuit. *« Cette étape de la Coupe Davis crée une émulation dans le clan français,* dit Arnaud Boetsch. *Comme quoi les choses tournent. »* En 1995, à Roland-Garros, les Français n'avaient pas dépassé le troisième tour.

Bénédicte Mathieu

RÉSULTATS

BASKET-BALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE (finale)

Villeurbanne - Pau-Orthez	84-76
Villeurbanne et Pau-Orthez sont à égalité (2-2)	
NBA (finale de Conférence ouest)	
Seattle - Utah	95-98
Seattle mène la série (3-2)	

FOOTBALL

CHAMPIONNAT D'EUROPE ESPOIRS

Demi-finales

Italie - France	1-0
Espagne - Ecosse	2-1

HANDBALL

CHAMPIONNAT D'EUROPE

Quatrième journée

POULE B

Danemark - République tchèque	21-28
Espagne - Roumanie	26-21
France - Suède	20-26

TENNIS

INTERNATIONAUX DE FRANCE

SIMPLE MESSIEURS (1er tour)

Deuxième quart du tableau

T. Champion (Fra.) b. S. Stolle (Aus.) 2-6, 6-4, 7-6 (7-3), 4-6, 7-5 ; R. Krajicek (P-B, nº 13) b. S. Noszaly (Hon.) 4-6, 7-6 (7-2), 6-1, 6-4 ; G. Forget (Fra.) b. A. Chesnokov (Rus.) 7-6 (7-5), 7-6 (7-4), 2-6, 3-6, 6-4 ; F. Mantilla (Esp.) b. D. Dier (All.) 6-4, 6-2, 5-7, 6-4.

Troisième quart du tableau

G. Ivanisevic (Cro., nº 5) b. J. Arrese (Esp.) 6-4, 6-4, 6-1 ; D. Wheaton (E-U) b. G. Raoux (Fra.) 6-7 (7-3), 6-0, 6-4, 6-4 ; B. Ulihrach (Tch.) b. F. Montana (E-U) 6-2, 6-4, 6-2 ; A. Medvedev (Ukr) b. N. Lapentti (Equ.) 6-2, 6-2, 6-3 ; A. Gaudenzi (Ita.) b. K. Tiilikainen (Fin.) 6-3, 6-1, 6-1 ; B. Karbacher (All.) b. G. Perez Roldan (Arg.) 6-2, 6-4, 6-4 ; P. Haarhuis (P-B) b. Y. El Aynaoui (Mar.) 7-5, 7-6 (3-6), 3-0 ab. ; A. Boetsch (Fra., nº 11) b. J. Palmer (E-U) 6-3, 6-4, 6-3 ; M. Rosset (Sui., nº 14) b. C.-U. Steeb (All.) 6-4, 6-4, 6-0 ; J. Novak (Tch.) b. N. Pereira (Ven.) 2-6, 4-6, 6-2, 6-1, 6-1 ; J. Hlasek (Sui.) b. M. Larsson (Suè.) 6-1, 6-4, 4-6, 6-3 ; J. Siemerink (P-B) b. H. Gumy (Arg.) 7-6 (7-4), 6-3, 6-1 ; S. Edberg (Suè.) b. K. Alami (Mar.) 6-4, 6-2, 6-4 ; C. Moya (Esp.) b. P. Rafter (Aus.) 6-4, 7-6 (7-1), 6-2 ; R. Fromberg (Aus.) b. O. Delaître (Fra.) 6-3, 6-1, 6-3 ; M. Chang (E-U, nº 4) b. D. Prinosil (All.) 6-1, 6-1, 6-2.

Quatrième quart du tableau

R. Reneberg (E-U) b. T. Enqvist (Suè., nº 8) 6-2, 3-6, 3-6, 6-4, 6-4 ; C. Pioline (Fra.) b. J. Frana (Arg.) 6-1, 6-3, 6-2 ; A. Berasategui (Esp.) b. M. Tebbutt (Aus.) 6-4, 6-4, 3-6, 6-3. H. Dreekmann (All.) b. C. Ruud (Nor.) 6-4, 6-3, 6-0. L. Roux (Fra.) b. F. Fontang (Fra.) 3-6, 6-4, 6-0, 6-1 ; P. Korda (Tch.) b. S. Pescosolido (Ita.) 4-6, 6-4, 2-6, 6-2, 6-4 ; J. Stoltenberg (Aus.) b. J. Krošlák (Slq.) 6-1, 6-2, 6-1 ; M. Rios (Chi., nº 9) b. M. Joyce (E-U) 7-6 (7-4), 6-1, 6-4 ; M. Stich (All., nº 16) b. P. Fredriksson (Suè.) 6-4, 7-5, 6-4 ; G. Rusedski (G-B) b. G. Doyle (Aus.) 6-2, 1-6, 7-5, 2-6, 7-5 ; M. Knowles (Bah.) b. D. Norman (Bel.) 5-7, 6-3, 4-6, 6-3, 6-4 ; M. Tillström (Suè.) b. C. Costa (Esp.) 4-6, 2-6, 6-1, 7-5, 6-1 ; A. Voinea (Rou.) b. M. Goellner (All.) 3-6, 6-3, 7-6 (7-5), 5-7, 6-2 ; S. Schalken (P-B) b. D. Vacek (Tch.) 6-3, 6-3, 1-6, 6-3 ; G. Solves (Fra.) b. M. Ondruska (AfS) 6-3, 6-4, 3-6, 6-7 (7-4), 9-7 ; T. Muster (Aut., nº 2) b. F. Fetterlein (Dan.) 6-4, 6-2, 6-4.

SIMPLE DAMES (1er tour)

Premier quart du tableau

S. Graf (All., nº 1) b. L. Neiland (Let.) 6-3, 6-2 ; N. Bradtke (Aus.) b. J. Watanabe (E-U) 6-2, 6-3 ; P. Langrova (Tch.) b. N. Arendt (E-U) 6-2, 7-6 (14-12) ; J. Halard-Decugis (Fra.) b. L. Lee (E-U) 2-6, 6-1, 6-0 ; M.-J. Fernandez (E-U, nº 11) b. Z. Grzybowska (Pol.) 6-0, 6-1 ; B. Paulus (Aut., nº 16) b. N. Kijimuta (Jap.) 6-4, 6-4 ; K. Nagatsuka (Jap.) b. K. Adams (E-U) 6-4, 3-6, 6-2 ; G. Leon Garcia (Esp.) b. N. Miyagi (Jap.) 6-4, 6-4 ; P. Suarez (Arg.) b. M. De Swardt (AfS) 1-6, 6-3, 6-2.

Deuxième quart du tableau

C. Martinez (Esp., nº 3) b. E. Callens (Bel.) 6-1, 6-1 ; A. Grossman (E-U) b. Y. Kamio (Jap.) 6-4, 6-0 ; A. Serra Zanetti (Ita.) b. F. Labat (Arg.) 2-6, 6-4, 7-5 ; N. Zvereva (Bié.) b. D. Van Roost (Bel.) 6-3, 6-4 ; F. Lubiani (Ita.) b. C. Porwik (All.) 6-4, 7-5 ; L. Davenport (E-U, nº 9) b. F. Perfetti (Ita.) 6-4, 6-1 ; Y. Basuki (Indo.) b. M. Werdel (E-U) 6-4, 6-2 ; L. Wild (E-U) b. R. Hiraki (Jap.) 6-2, 6-0 ; T. Jecmenica (You.) b. S. Hack (All.) 7-5, 7-6 (7-4). K. Date (Jap., nº 7) b. A. Carlsson (Suè.) 3-6, 6-3, 6-4 ;

Troisième quart du tableau

K. Habsudova (Slq.) b. K. Godridge (Aus.) 6-7 (7-5), 6-0, 7-5 ; B. Rittner (All.) b. K. Studenikova (Slvq.) 6-0, 6-1 ; J.-Q. Yi (Chi.) b. J. Capriati (E-U) 6-3, 7-5 ; M. Sanchez-Lorenzo (Esp.) b. A. Cocheteux (Fra.) 6-2, 6-2 ; E. Likhovtseva (Rus.) b. J. Wiesner (Aut.) 6-3, 1-6, 6-4. A. Sanchez-Vicario (Esp., nº 4) b. A. Glass (All.) 6-2, 6-3

Quatrième quart du tableau

B. Schultz-McCarthy (P-B, nº 8) b. A. Dechaume-Balleret (Fra.) 6-4, 6-4 ; A. Mauresmo (Fra.) b. B. Reinstadler (All.) 6-2, 1-6, 6-4 ; S. Farina (Ita.) b. C. Cristea (Rou.) 6-3, 6-4 ; I. Spirlea (Rou.) b. C. Mothes (Fra.) 6-0, 6-1 ; E. Makarova (Rus.) b. N. Baudone (Ita.) 6-0, 3-6, 6-1 ; J. Novotna (Tch., nº 10) b. L. Richterova (Tch.) 6-0, 6-2 ; M. Maleeva (Bul., nº 13) b. L. Raymond (E-U) 6-1, 6-7 (4-7), 12-10 ; T. Whitlinger-Jones (E-U) b. E. Wagner (All.) 6-1, 6-2 ; M. Oremans (Bel.) b. L. Ghirardi-Rubbi (Fra.) 6-3, 6-0 ; S. Appelmans (Bel.) b. R. Stubbs (Aus.) 6-1, 6-1 ; N. Sawamatsu (Jap.) b. K. Nowak (Pol.) 6-2, 6-1.

(Entre parenthèses figurent la nationalité et, éventuellement, le numéro de tête de série du joueur)

Stefan Edberg dans sa dernière campagne d'attaquant méthodique

DISCRET *par nature, Stefan Edberg ménage* sa sortie en douceur. Le double vainqueur de Wimbledon (1988 et 1990), de l'Open des Etats-*Unis (1991 et 1992) et de l'Open d'Australie* (1985 et 1987) quittera le circuit professionnel en fin de saison. Il l'a annoncé dans son langage laconique, sans émotion apparente, à l'Open d'Australie, en janvier.

Le jeu avance désormais un peu trop vite pour lui : il n'est parvenu que trois fois en quarts de finale sur onze tournois disputés cette année. On l'inonde à chaque escale d'encombrants cadeaux d'adieu. Mais il évoque peu son départ à la retraite : *« Mieux vaut se concentrer sur les tournois. »* Mardi 28 mai, sur le court Suzanne-Lenglen, il s'est appliqué à gâcher la journée de Karim Alami à coups de services-volées, retours-volées systématiques. *« Ses coups ne font pas mal,* a déclaré le Marocain, *mais il a un coup d'œil extraordinaire, une présence incomparable au filet et cette façon d'utiliser la puissance de la balle adverse. »* En compétiteur-né, Edberg prétend avoir *« simplement saisi* [sa] *chance »*, et être *« curieux de voir jusqu'où »* il pourra aller.

La fin proche de la carrière du Suédois est pourtant minutieusement orchestrée. Le repli a débuté à l'hiver 1994 lors du courtois mais douloureux divorce d'avec son entraîneur de toujours : le pétulant britannique Tony Pickard. Stefan respectait trop l'homme devenu *en dix ans d'étroite collaboration* un second père pour lui infliger le spectacle qui guette le joueur trentenaire ou lui imputer la responsabilité du déclin. Aujourd'hui, lorsqu'ils se téléphonent, ils préfèrent évoquer les jours de victoires que Stefan n'a jamais su arroser avec plus d'une bière ou d'un verre de vin au dîner. Avant de tomber de sommeil.

SEUL TROPHÉE MANQUANT

Tout chez Edberg évoque la pondération, l'ordre, la symétrie. *Sur son minois de page où* le temps cherche vainement à poser ses marques. Dans ses cheveux clairs de premier communiant, bien ordonnés par une raie sur le côté droit. Jusque sur les courts, où il transpire avec élégance, sans jamais sembler mouiller sa tenue. Côté jardin, il a fêté ses trente ans en juillet, et paraît tout aussi épris d'ordre. Il y a quatre ans, dans leur ville natale de Vaxjö, en Suède, il épousait Annette, enfant – comme lui – d'un représentant des forces de l'ordre, et qui, il y a longtemps, avait quitté pour lui Mats Wilander. Quinze mois après les noces naissait Emilie. Et tout est dit, ou presque.

Rien ne manque à Stefan, sinon le trophée seniors de Roland-Garros malencontreusement concédé en 1989 à un gamin nommé Michael Chang. *Raisonnablement, il s'est persua*dé qu'il pourra s'en passer. Original dans un tennis suédois voué au jeu de fond de court, Edberg l'attaquant n'a jamais raffolé de terre battue. Mardi 28 mai aurait pu être sa dernière apparition à la porte d'Auteuil. Mais la dignité des véritables champions l'anime toujours.

La veille de son match, pour peaufiner ses sensations, il a attendu, comme un jeune loup, un créneau horaire d'entraînement entre deux averses, ne prêtant qu'un œil et une oreille distraits *aux adieux d'Henri* Leconte. A propos des épanchements du Français, il a gracieusement manié l'euphémisme : *« Henri a beaucoup donné à son public, il était temps pour lui de passer à autre chose. Malgré des conditions atmosphériques difficiles, il a réussi de bons coups. »*

Jeudi 30 mai, Stefan Edberg doit affronter l'Espagnol Carlos Moya au deuxième tour. Pour cet homme comblé, rien n'est moins grave que la perspective d'une ultime défaite. *« Si je perds,* promet-il, *je n'en pleurerai pas. »*

Patricia Jolly

Les doutes de Capriati

Sa voix est étouffée, ses yeux un peu humides : mardi 28 mai, Jennifer Capriati n'a pas passé le premier tour, éliminée par la *Chinoise Jing-Qian Yi.* A vingt ans, elle effectuait un retour en disputant son premier tournoi du Grand Chelem depuis les Internationaux des Etats-Unis, en 1993. Elle évoluait alors parmi les dix meilleures joueuses du monde. Elle était la diva des sponsors. Privée d'enfance, elle n'a pas voulu rater l'adolescence. Elle n'est plus que 106e mondiale et joue sans aucun contrat. Il lui reste le gros revers qu'on lui avait connu lorsqu'elle disputa les demi-finales à Paris, en 1990. Mais la peur d'avoir laissé filer le temps brouille tout le reste. *« Rien n'est facile, et je dois travailler plus dur,* souffle-t-elle. *Oui, je veux jouer à Wimbledon et aux Internationaux des Etats-Unis. »* Jennifer Capriati ne sait pas encore si elle pourra défendre son titre olympique à Atlanta.

Les Espoirs échangent leurs illusions européennes contre des rêves olympiques

BARCELONE
de notre envoyé spécial

Ils n'ont pas été battus par surprise, les Espoirs français. Patrick Vieira, observateur privilégié du football italien, le reconnaît volontiers : *« Nous avions vu toutes leurs cassettes. »* Dans le rôle du conférencier, Raymond Domenech y avait ajouté ses commentaires. Et ses souvenirs, dont le plus cuisant remonte à 1994. Déjà sélectionneur de l'équipe de France Espoirs, il avait assisté à la défaite de Zinedine Zidane et consorts, au même stade de la compétition, face au même adversaire. Des Italiens truqueurs, dominés mais finalement victorieux aux tirs au but. A l'époque, le hold-up de la bande à Cesare Maldini l'avait mis dans une colère noire.


FOOTBALL

Pour cette nouvelle finale à quatre, il avait poussé la méticulosité jusqu'à simuler, à l'entraînement, des situations de jeu « à l'italienne », avec séances de tirage de maillots et autres coups tordus. Peine perdue. Les Bleus ont certes maîtrisé leurs nerfs, mardi 28 mai, dans un Stade olympique quasi désert, mais ils se sont inclinés sans vraiment combattre, au terme d'un France-Italie de facture néoclassique.

Un but à zéro. Le score exprime toute la pingrerie du spectacle. A peine entré en jeu, Francesco Totti réglait le sort du match en poussant dans le but vide un ballon envoyé par Lionel Létizi sur une des rares offensives transalpines (49e). *« Le scénario prévu,* a reconnu Domenech. *C'est toujours le même. »* Il est vrai que son homologue, Cesare Maldini, s'en tient aux recettes éprouvées. Le père du défenseur international du Milan AC, lui-même ancien arrière, reste partisan d'un *catenaccio* dans la grande tradition.

Sauf dans la dernière demi-heure, grâce à la rentrée de Tony Vairelles, l'équipe française n'a jamais bousculé la défense adverse. L'exploit de Bordeaux face à Milan et celui de Lyon contre la Lazio ne resteront donc que d'heureuses exceptions ? *« Les Italiens sont impressionnants en technique défensive, et leurs attaquants capables de garder la balle et de provoquer les fautes. Tandis que, chez nous, quelle naïveté ! Ils ont plus de maturité au même âge, on dirait qu'ils ont déjà dix ans de professionnalisme derrière eux. »*

CASSE-PIPE

Cette fois, il y a plus d'admiration que de colère dans la réaction de Raymond Domenech. Le souvenir de sa propre expérience chez les juniors l'effleure : *« C'était il y a trente ans,* dit-il. *Ils jouaient déjà de cette manière. Chez eux, c'est une culture. En France, les jeunes sont trop protégés. On privilégie le beau geste, alors qu'il faudrait les mettre dans les conditions de la haute compétition, les envoyer un peu au casse-pipe. »*

Cette nouvelle leçon de réalisme portera-telle ? Raymond Domenech l'espère, au cas où les chemins des deux équipes se croiseraient de nouveau, cet été aux Etats-Unis.

Car les Jeux olympiques d'Atlanta restent l'objectif ouvertement déclaré du sélectionneur : *« Dans cette perspective, le match pour la troisième place sera important,* dit-il. *Comment vont-ils réagir ? Le groupe est-il capable de se serrer les coudes ? »* D'ici au vendredi 31 mai, date de cette rencontre contre l'Ecosse, battue mardi par l'Espagne (2-1), le comportement des dix-huit sélectionnés sera plein d'enseignement pour Domenech. *« Il sera plus facile de vérifier leur capacité à vivre ensemble pendant plus d'un mois que si l'on avait gagné. »*

Depuis deux ans, en effet, ces jeunes professionnels se retrouvent avec grand plaisir, mais toujours pour des périodes très courtes. Pour préparer Atlanta, ils ont rendez-vous à Clairefontaine dès le 20 juin, puis ne se quitteront plus avant le début août.

« Il faut qu'on se fasse une bouffe entre nous demain soir, préconisait Florian Maurice après le match. *Pour resserrer les liens. »* Les joueurs français disent leur envie de rester mobilisés pour une médaille, même de bronze. Il y a deux ans, l'équipe de France, totalement démoralisée, avait fini quatrième. *« Tous les autres étaient repartis avec une médaille, pas nous »*, rappelle Domenech. Deux rescapés de cette déroute, Jérôme Bonnissel et Claude Makélélé, se chargeront d'expliquer aux nouveaux toute l'amertume d'une telle frustration.

Jean-Jacques Bozonnet

L'équipe de France de handball n'ira pas en demi-finale à l'Euro

LES CHAMPIONS DU MONDE en titre ont été battus par la Suède (26-20), mardi 28 mai, à Ciudad Real (Espagne). Face aux tenants du titre européen, les Français n'ont pas su négocier certains moments clés du match. Ils ne sont parvenus à contrer leurs adversaires qu'en début de rencontre. Les Suédois, qui comptaient deux points d'avance à la mi-temps, ont pris le large dès le début de la deuxième période. Déjà tenue en échec par la République tchèque, l'équipe de France, qui prépare en Espagne les Jeux olympiques d'Atlanta, a ainsi perdu toute chance de disputer les demi-finales de l'Euro. Elle devait rencontrer l'Espagne, mercredi, pour une éventuelle septième place.

Une « belle » entre Pau et l'Asvel en finale du championnat de basket

POUR LA PREMIÈRE FOIS dans l'histoire des phases finales, le titre de champion de France de basket sera décerné au terme de la « belle ». Le cinquième match de cette finale indécise sera joué, samedi 1er juin à Pau. Pourtant largement dominée au cours des deux premières rencontres en Béarn, l'équipe de l'Asvel Villeurbanne est en effet revenue à égalité avec Pau-Orthez, deux victoires partout. L'Asvel a remporté (84-76), mardi 28 mai, un deuxième match *consécutif dans* sa salle fétiche. L'équipe rhodanienne termine sa saison à l'Astroballe sans avoir jamais été battue par une équipe française. Ce quatrième match de la finale a été *plus équilibré que* le précédent, puisque Pau est revenu à égalité à deux minutes de la fin du match. Mais devant 5 000 spectateurs déchaînés, la paire Laurent Pluvy-Delanney Rudd, bien soutenue en défense par Ronnie Smith, a su s'imposer avec une différence de huit points dans les dernières secondes du match.

■ **FOOTBALL :** un nouveau record d'affluence a été enregistré dans les stades de 1re et de 2e division au cours de la saison qui vient de s'achever. Avec 7 147 393 spectateurs, le total de 1994-95 a été dépassé de 104 822 entrées. Les 20 clubs de D1 ont pourtant enregistré une affluence en baisse : 5 028 685 spectacteurs en 380 rencontres, soit 17 021 de moins qu'en 1994-95. La D2 a franchi, en revanche, la barre des deux millions avec 2 118 708 spectateurs contre 1 996 965 en 1994-95.

■ **L'ancien arbitre international Michel Vautrot a démissionné,** vendredi 24 mai, du conseil d'administration de la Ligue nationale de football (LNF). Il entendait ainsi protester notamment contre le refus de la LNF d'envoyer un quatrième arbitre, remplaçant, pour chaque rencontre de championnat de France.

هكذا من الأصل

De nouveaux instruments pour rechercher le carbone atmosphérique manquant

La résolution de cette énigme permettrait de mieux évaluer le réchauffement de la planète

Les chercheurs ignorent où passent près de 2 milliards de tonnes de gaz carbonique sur les 7 rejetées dans l'atmosphère chaque année par l'homme. C'est, pourtant, fondamental pour se faire une idée de l'avenir climatique de la planète. Il convient aussi d'évaluer et de prendre en compte l'impact des activités humaines si l'on veut prévoir l'ampleur et les conséquences du réchauffement de la température du globe.

DES ANNÉES de recherches sur les changements climatiques ont donné au moins une certitude aux scientifiques : le climat constitue un système *« d'une complexité diabolique, dont la variabilité est considérable »*. C'est ainsi, par exemple, que l'analyse des glaces du Groenland a mis en évidence des variations climatiques très rapides survenues il y a 120 000 ans et s'étalant sur des cycles de soixante-dix ans. On sait maintenant que ces changements sont dus à la débâcle des glaces de l'Atlantique nord, qui, ralentissant la circulation océanique, ont provoqué un refroidissement climatique.

« Le système génère à l'intérieur de lui-même un certain nombre de modifications », explique Jean-Claude Duplessy, directeur du Centre des faibles radioactivités (CEA/CNRS). Cette complexité ne facilite pas la tâche des chercheurs qui doivent, en outre, superposer l'impact des activités humaines à un système extrêmement changeant. Cela implique de *« redéfinir en permanence les orientations, car la stratégie est imposée par la nature elle-même »*, souligne le chercheur. Or la compréhension globale des phénomènes est nécessaire avant toute approche régionale des phénomènes et de leurs conséquences, celle *« qui intéresse vraiment les gens »*. Un colloque intitulé « Programme international géosphère-biosphère France », organisé par le CNRS et le ministère de la recherche, s'est tenu récemment à Paris pour faire le point des connaissances sur cette question.

Le cycle du gaz carbonique

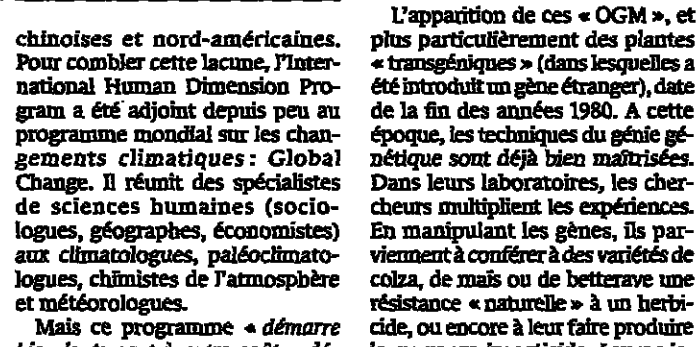
ATMOSPHÈRE

Combustion des combustibles fossiles

Déforestation

Echanges avec la biomasse

Echanges océan-atmosphère



[illegible] l'émission de 7,3 milliards de tonnes ou gigatonnes (GT) de gaz carbonique par an, provenant principalement de l'utilisation des combustibles fossiles (5,5 GT) et de la déforestation (1,8 GT). Sur ce total, 3,3 GT restent dans l'atmosphère, les océans en absorbent 2 GT. On ignore encore où disparaissent les 1,8 GT manquantes.

Un effort de 1,5 milliard de francs

Dès les années 80, les recherches françaises sur les changements climatiques se sont organisées en fonction des priorités définies par le Programme mondial de recherche sur le climat (PMRC) et le Programme international géosphère-biosphère (PIGB). Aujourd'hui, plus de neuf cents scientifiques (chercheurs, ingénieurs et techniciens) participent aux recherches sur le climat et l'environnement global sous leurs aspects physiques, chimiques et biologiques. En 1993, ces recherches ont été financées à hauteur de 825 millions de francs, somme à laquelle s'ajoute une composante spatiale de 675 millions de francs, soit un total de 1,5 milliard de francs.

En Europe, l'effort français est moins important que ceux de l'Allemagne (2,1 milliards de francs, hors espace) et de la Grande-Bretagne (1,25 milliard de francs). La contribution la plus importante est celle payée par les Etats-Unis. Elle s'est élevée en 1995 et 1996 à 9,15 milliards de francs (activité spatiale comprise).

DE LA DÉCENNIE AU MILLÉNAIRE

Le taux dans l'atmosphère du gaz carbonique – l'un des principaux gaz à effet de serre que l'on soupçonne d'être responsables du réchauffement – illustre à lui seul la complexité des problèmes climatiques. On sait que, depuis l'ère industrielle, il est passé de 280 ppm (parties par million) à 350 ppm, soit une augmentation de 25 %. A ce rythme, ce taux atteindra vraisemblablement 500 ppm dans moins de cent ans, presque le double de celui de l'ère préindustrielle.

Les activités humaines (combustion des énergies fossiles et déforestation) provoquent le rejet, chaque année, d'environ 7 gigatonnes (7 milliards de tonnes) de gaz carbonique dans l'atmosphère. Même s'il ne représente que 1 % du réservoir atmosphérique du carbone, ce flux suffit à perturber le cycle de carbone de la planète. Sur ces 7 gigatonnes, 3,3 restent dans l'atmosphère, et 2 sont absorbées par les océans. Manque 1,8 gigatonne, qui pourrait, selon certains modèles numériques, être absorbée par la biosphère (les végétaux) continentale de l'hémisphère nord. D'autres modèles placent ce « puits » dans l'océan austral.

Il ne s'agit pas là d'un détail anodin, car les répercussions sont loin d'être les mêmes. En effet, quand le gaz carbonique est absorbé par l'océan, il ne réapparaît dans l'atmosphère que mille ans plus tard, en raison du très long cycle de circulation des eaux océaniques. En revanche, s'il est assimilé par les plantes et le sol, le CO_2 refait surface après une vingtaine d'années seulement.

La distinction est donc fondamentale pour savoir *« avec combien de gaz carbonique nous vivrons dans les cent ans à venir »*, explique Philippe Ciais (CEA Saclay). Mais, là encore, les choses se compliquent. Car, à ce « puits manquant », s'ajoute une *« énorme variabilité interannuelle du signal »*, qui a été constatée notamment entre 1980 et 1990. Pour y voir plus clair, les scientifiques français et étrangers comptent beaucoup sur les résultats d'un nouveau modèle numérique, le « Carbon cycle model intercomparaison project ».

LA PLACE DE L'HOMME

S'il s'avère que c'est la biosphère continentale qui « séquestre » le carbone manquant, il importe d'en savoir plus sur son fonctionnement. C'est là qu'interviennent les spécialistes des écosystèmes, qui modélisent les échanges de gaz carbonique entre la végétation, les sols et l'atmosphère afin de prévoir quelles seront les conséquences d'un doublement du gaz carbonique sur les écosystèmes et sur les capacités agricoles.

Car *« il est grand temps de replacer l'homme au centre du débat »*, en intégrant dès à présent les *« changements d'utilisation des terres »* dans les prospectives climatiques, s'exclame, un brin provocateur, Jean-Claude Menaut (laboratoire d'écologie CNRS-Ecole normale supérieure de Paris). Ce n'est qu'ainsi que l'on pourra tenter de prévoir quelle sera l'alimentation en eau des villes dans les cinquante ans à venir et ce que l'on mangera.

Questions lourdes de sens pour les six milliards d'habitants de la planète Terre qui ont déjà, en cinquante ans, fait disparaître les deux tiers de la matière organique des sols dans les grandes plaines chinoises et nord-américaines. Pour combler cette lacune, l'International Human Dimension Program a été adjoint depuis peu au programme mondial sur les changements climatiques : Global Change. Il réunit des spécialistes de sciences humaines (sociologues, géographes, économistes) aux climatologues, paléoclimatologues, chimistes de l'atmosphère et météorologues.

Mais ce programme *« démarre bien lentement à notre goût »*, déplore Marie-Lise Chanin, directeur de recherche au CNRS et nouvelle présidente, nommée par l'Académie des sciences, du comité scientifique français sur le Global Change.

Christiane Galus

Des chercheurs réclament un moratoire sur les cultures « transgéniques »

Les Américains en commercialisent déjà

UNE CENTAINE de scientifiques européens, dont une moitié de Français, viennent de signer un appel *« pour un contrôle du génie génétique »*. Dans un texte rendu public mardi 28 mai, lors d'une conférence de presse organisée au Muséum national d'histoire naturelle de Paris, ils réclament *« aux gouvernements et aux organisations internationales l'élaboration d'un moratoire sur la dissémination dans l'environnement des organismes génétiquement manipulés »*.

Les signataires de ce texte évoquent le « principe de précaution »

L'apparition de ces « OGM », et plus particulièrement des plantes « transgéniques » (dans lesquelles a été introduit un gène étranger), date de la fin des années 1980. A cette époque, les techniques du génie génétique sont déjà bien maîtrisées. Dans leurs laboratoires, les chercheurs multiplient les expériences. En manipulant les gènes, ils parviennent à conférer à des variétés de colza, de maïs ou de betterave une résistance « naturelle » à un herbicide, ou encore à leur faire produire leur propre insecticide. Leurs victoires, pour l'essentiel, portent sur des plantes de grande culture. Donc destinées, à terme, à être disséminées dans l'environnement.

Près de dix ans plus tard, où en est-on ? En Europe, officiellement, aucun OGM n'a encore reçu d'autorisation de mise sur le marché. Mais les candidats se bousculent, et plusieurs centaines de plantes transgéniques ont été cultivées en plein champ à titre expérimental. Aux Etats-Unis, l'étape de la commercialisation a déjà été franchie. Une tomate génétiquement modifiée est en vente depuis 1994, et des variétés de maïs, de pomme de terre et de coton devraient suivre prochainement.

Or, s'alarment les signataires de cet appel, *« il n'existe pas à l'heure actuelle de science capable d'anticiper et de prévoir avec certitude le comportement et les effets des OGM »*. Rappelant que ces derniers, *« une fois lâchés dans le milieu naturel (...), ne peuvent plus jamais être maîtrisés »*, ils affirment que *« certains peuvent migrer, muter ultérieurement, se multiplier de manière incontrôlable, avec des conséquences qu'il est impossible d'évaluer »*.

« Nul ne peut aujourd'hui prévoir les toxicités, les envahissements compétitifs ou tout autre effet imprévu des plantes transgéniques », renchérit Jean-Marie Pelt, président de l'Institut européen d'écologie. A l'heure où les industriels exercent une forte pression sur le Parlement européen pour que celui-ci – concurrence des Etats-Unis oblige – adopte une réglementation souple sur les produits issus des biotechnologies, les signataires de ce texte, pour la plupart biologistes, évoquent le *« principe de précaution »*, trop négligé selon eux en faveur du *« principe de fabrication »*. Ils demandent un peu de temps, d'études et de ressources, pour que soient appréciés *« tous les effets et toutes les retombées de ces recherches »*.

Catherine Vincent



Sacrifiée aux dieux incas

ELLE AVAIT 13 ANS et de longs cheveux noirs lorsque sa vie prit fin, il y a plus de cinq siècles, dans le sud des Andes péruviennes. Agenouillée et recouverte de fins vêtements de laine colorée, sa momie, en parfait état de conservation, est exposée jusqu'au 19 juin dans les locaux de la National Geographic Society, à Washington. Elle constitue en effet l'un des témoignages humains les mieux conservés de l'histoire de l'empire inca, renversé par l'invasion espagnole, en 1532, après moins d'un siècle d'une domination éclatante s'étendant de la Colombie jusqu'au Chili.

Le corps congelé de la jeune fille fut retrouvé en septembre 1995 dans les glaces du mont Ampato (*Le Monde* du 3 novembre 1995) et par un pur hasard. L'archéologue américain John Reinhard, parti sur ces hauts plateaux avec un guide péruvien pour prendre des photographies de volcans en activité dans la cordillière des Andes, mit d'ailleurs plusieurs minutes à saisir l'ampleur de sa découverte. *« Nous avons d'abord cru qu'il s'agissait d'une de ces nombreuses statuettes qui foisonnent dans la région »*, racontait-il, mardi 21 mai, lors d'une conférence de presse tenue à Washington. Conservée par les glaces, puis réapparue à la suite d'un réchauffement provoqué par les rejets de cendres d'un volcan voisin, la momie émergeait au milieu d'une mer gelée noircie par la cendre.

D'abord à dos d'homme, puis sur un âne, enfin dans le coffre réfrigéré d'un bus, la momie fut convoyée jusqu'à l'université catholique Santa-Maria d'Arequipa (Pérou). Durant l'hiver, elle y fut examinée, sous toutes ses coutures, par les archéologues. Son « déshabillage », opération délicate entre toutes, n'a pas encore été achevé. Mais son corps, qui a également séjourné dans les laboratoires de la Johns Hopkins University de Baltimore (Maryland), a déjà livré quelques secrets.

EXAMEN PAR TOMOGRAPHIE

« La fracture crânienne qu'elle porte au-dessus de l'œil droit montre qu'elle fut frappée à la tête, sûrement par un gourdin », ont précisé John Reinhard et son collègue péruvien Jose Antonio Chavez. Les examens par tomographie menés à Baltimore, où furent produites plus de 600 images des os et des organes de la momie, ont révélé un choc si violent que le cerveau en fut dévié vers la gauche. Si l'on ajoute que le mont Ampato était une montagne sacrée pour la religion inca, et que le corps y fut retrouvé entouré de nombreuses offrandes (feuilles de coca, céramiques, statuettes dorées), le doute n'est guère permis : la jeune fille fut très probablement sacrifiée aux dieux incas. Pour calmer, peut-être, la colère des nombreux volcans de la région.

Ca. V.
(d'après *AFP* et *Herald Tribune*.)

Les aventuriers du « bout de la terre »

Entre Pacifique et mer de Cortès, l'extrémité de la péninsule de Basse-Californie est une destination pour amateurs de grand large et de grand air



DESSINS D'OLCE

SAN JOSÉ DEL CABO
de notre envoyée spéciale

La rumeur de leur arrivée les devance. Les pêcheurs de la *« Baja »* (Basse-Californie pour les habitués), pressés d'arrondir leurs fins de mois en se transformant en guides touristiques, scrutent l'océan, y guettent le moindre jaillissement. Enfin, elles sont là. D'abord, les solitaires. Puis, les troupeaux de vingt, trente, voire cent baleines grises, à bosse, bleues...

Au terme d'une migration de 18 000 kilomètres depuis l'Arctique, de décembre à mars, elles engraissent, mettent bas, s'accouplent dans les eaux chaudes et riches en plancton de la mer de Cortès. Soufflant, plongeant cul par-dessus tête, claquant joyeusement la surface de l'eau de leurs caudales ou bondissant arc-boutées, presque aériennes, tendues vers le ciel, elles offrent le spectacle puissant et fragile de la beauté du monde.

Mais le *« bout de la terre »*, à l'extrémité d'une péninsule longue comme la botte italienne, étroite (une centaine de kilomètres de large), d'une nudité souvent lunaire vue d'avion, réserve au voyageur d'autres émerveillements que celui des amours des cétacés.

Préservée dans son ensemble des effets du tourisme, – l'unique route, *la Transpeninsular, qui relie* la Basse-Californie du Nord à celle du Sud, n'ayant été ouverte qu'en 1973 –, la nature semble ici rappeler en permanence sa formation à partir d'un tremblement de terre de la faille de San Andreas, il y a 12 millions d'années. Peu peuplé, le cap est un monde vierge, sans trop d'artifices humains. Parfois abrupte, toujours *brute. Juste sous le tropique du* Cancer, avec un soleil éclatant et un ciel pur, il concentre baleines, morses, éléphants de mer, phoques, tortues, espadons, récifs coralliens, courants déchaînés, lagunes, plages immenses, canyons profonds comme le San Dionisio dans la Sierra Laguna sur les pentes duquel poussent pêle-mêle chênes, palmiers, cac*tus, pins... Partout, ce sont des* patchworks d'ocre, de brun, de rouge, de rose tyrien, de terre de Sienne, de noir, d'indigo ou de vert.

Pour apprécier le cap à sa vraie mesure, le meilleur moyen est de l'*« encercler »* en empruntant ses uniques routes, la 1 et la 19. De La Paz (la plus grande ville, 150 000 habitants) sur la mer de Cortès, *celles-ci rejoignent* Cabo San Lucas, station balnéaire en pleine expansion dont le seul intérêt est d'être le point mythique d'union des eaux du Pacifique et de la mer de Cortès.

Emotion garantie quand, après une centaine de kilomètres et les éblouissements de l'asphalte au milieu d'étendues de cactus chandeliers où se perdent quelques *ranchos* étiquetés par des éoliennes, bornées à l'horizon par des montagnes violettes noyées dans des brumes de chaleur, vous arrivez à Todos Santos.

Devenue un rendez-vous des surfeurs, la petite ville coloniale du XVII[e] siècle aux maisons basses et acidulées surplombe une oasis plantée de caoutchoucs géants, de palmiers, de bougainvilliers, d'eucalyptus, de goyaviers et de jasmins.

La surprise est semblable quand, quittant Cabo San Lucas, *vous longez la mer* dans des couchers de soleil flamboyants pour emprunter les allées de lauriers-roses à l'entrée de San José del Cabo.

C'est dans les années 40 que l'acteur John Wayne, amateur de pêche sportive, découvrait la « baja » et l'ouvrait au tourisme

Ou quand, au bout d'une piste, vous jouissez en solitaire du spectacle de falaises paraissant surgir de la mer, de même qu'après une promenade sur l'eau vous voyez des phoques aboyant vautrés sur des rochers *surchauffés*.

C'est dans les années 40 que l'acteur John Wayne, amateur de pêche sportive, découvrait la Baja et l'ouvrait au tourisme.

Aujourd'hui, Cabo San Lucas, le *« bout de la terre »*, est toujours une contrée d'aventures, de toutes les aventures. Sportives (surf, planche à voile, plongée sous-marine, pêche au gros...) mais aussi contemplatives. Elle ne possède pas de grands sites archéologiques, mais elle est riche en *« folies »* animales, végétales et minérales qui les valent bien.

Marie-Hélène Jacquier

« Les écologistes sont fatigués »

Physique à la Joan Baez, Ana Sandoual, la cinquantaine, perd pied. *Cette descendante d'une des dix familles auxquelles, en 1871,* Benito Juarez distribua la terre du cap de la Basse-Californie pour mettre fin aux tentatives d'appropriation des Espagnols, des Anglais, des Américains et des Français, a fondé, en 1968, l'association Grupo ecologico de Cabo San Lucas. Mais, aujourd'hui, elle ne sait plus comment lutter contre un tourisme nord-américain *« qui prend la baie pour Disneyland »*.

Du balcon de la maison familiale sur la plage de Cabo San Lucas, elle surveille la baie à la jumelle ainsi que les allées et venues des engins motorisés. *« Nous nous sommes battus pour obtenir un classement en parc naturel. Depuis 1973, un décret gouvernemental interdit toute circulation à moins de 400 mètres. Mais le gouvernement ne prend aucune mesure pour faire respecter la loi. Les écologistes d'ici sont fatigués. »*

Et de pointer son doigt en direction d'aventuriers d'opérette : perchés sur des jet-skis, ils barcèlent la petite colonie de phoques.

Carnet de route

● **Voyage.** Méconnue, la *Baja n'est pas une destination* privilégiée des voyagistes français. Pour s'y rendre, le plus simple est de transiter par Los Angeles. De là, Aeromexico, Aero California proposent des vols quotidiens, directs pour La Paz et San José del Cabo (2 h 20 de vol, environ 1 200 F). Sur place, on peut facilement louer des voitures à condition de posséder le permis de conduire international (s'adresser à la préfecture).

● ***Visa.*** *Il s'obtient en 24 heures* auprès du consulat du Mexique (4, rue Notre-Dame-des-Victoires, *75002, Paris. Tél. : 42-61-51-80).* Présenter un passeport ayant une validité supérieure à 6 mois après le retour, 1 photo d'identité et la photocopie du billet d'avion A/R. Le visa coûte 85 F, payable uniquement en espèces ou par mandat-lettre au nom du consulat du Mexique.

● **Séjour.** De l'auberge de *jeunesse* aux 5 étoiles avec spas, construits par des groupes américains; le Cap offre toute les catégories d'hôtels. Entre Cabo San Lucas et San Jose del Cabo, soit 30 km, une autoroute à *4 voies, baptisée « le corridor des* hôtels », longe une dizaine de complexes hôteliers de luxe et *5 golfs 18 trous. Pour ceux qui* choisissent la voie maritime, le port de plaisance de Cabo San Lucas compte 338 anneaux. Tous les prix peuvent être négociés et payés en dollars.

● **A voir.** Le moindre hôtel, la moindre agence de voyages vous propose des *whales watching tours* pour admirer les baleines.

BARBELLA GAGLIARDI SAFFIRIO

Une chambre au château

■ Une demeure de famille et de caractère, avec une, deux, voire cinq chambres d'hôtes, ouvertes au visiteur de passage qui cherche étape à l'ombre de murs *centenaires sur les routes de* l'histoire de France, et l'obligation aux maîtres des lieux de le recevoir *personnellement*, chaleureusement : voilà l'affaire de Château accueil. Cette association regroupe cette année soixante et onze propriétaires de châteaux, manoirs, forteresses, abbayes et prieurés réhabilités, qui proposent des chambres de 400 F à 800 F pour deux, avec petit déjeuner.

La formule a été lancée, il y a quinze ans, par la vicomtesse de Bonneval, propriétaire du château de Thaumiers, une demeure XVIII[e] flanquée de deux tourelles, *au cœur du Berry. Recevoir des hôtes* payants en les traitant comme des amis permettait de couvrir une partie des frais d'entretien de ces maisons. Nombre de ces bâtisses, classées – ou inscrites – à l'inventaire des Monuments historiques, recevaient des subventions de l'Etat pour les restaurations, avec la contrainte d'ouvrir leurs portes aux visiteurs. Les loger apportait quelques subsides. Une charte fixe les conditions d'adhésion à l'association. La bâtisse, propriété de famille depuis *deux générations* (au moins), *doit présenter* un caractère historique. Ainsi, en Indre-et-Loire, le manoir du Port-Guyet, ancien rendez-vous de chasse du XV[e] siècle, accueillit les amours de Ronsard. Sur les bords de Loire, au château de Colliers, mitoyen de Chambord, on loge chez les descendants du marquis de Vaudreuil, ancien gouverneur de Louisiane. A Bassignac, dans le Cantal, l'ancienne maison forte garde le souvenir du Grand Condé. Douves, remparts, tours d'escaliers, fenêtres à meneaux, cheminées monumentales : chaque époque et style régional sont ici représentés. Centrales de réservation : Pegasus, à Evreux, pour le nord *de la France* (tél. : 32-38-58-21) ; Avec Plaisir, à Toulouse, pour le sud (tél. : 61-63-11-11). Un catalogue annuel (sur demande : 40 F) dévoile chaque demeure avec photos en couleurs, descriptif précis et plan d'accès.

■ La présentation du répertoire « Bienvenue au Château » est plus modeste. Un croquis pour chaque maison remplace la photo, mais les étapes (120 en 1996) couvrent l'Ouest : Bretagne, Normandie, Pays de la Loire, Centre, Poitou-Charentes. L'initiative revient au conseil régional des Pays de la Loire (brochure gratuite sur demande, tél. : 40-48-24-20). Chaque propriété privée, possédant des chambres *d'hôtes, doit répondre* à *une charte de qualité* pour recevoir le label et figurer au répertoire. Prix moyen des chambres : 400 F à 500 F. La plupart de ces châteaux assurent également le couvert, en tables d'hôtes.

■ Deux ouvrages proposent une sélection de bâtiments de caractère, fermes, manoirs, maisons de maître, moulins, bastides, mas et châteaux. Aux éditions Rivages (129 F), le *Guide de charme des maisons d'hôtes en France* (561 maisons en 1996) ; prix *moyen pour deux : 250 F à 500 F*. Enfin, *Chambres d'hôtes et gîtes prestige*, des Gîtes de France (90 F, 3615 Gîtes de France), annonce des étapes de qualité pour un budget comparable.

Florence Evin

PARTIR

■ **LE TRAIN DES RIZIÈRES.** Dans sa brochure 1996, le voyagiste Nouveau Monde propose de traverser en treize jours le Vietnam, du sud au nord (de Ho Chi Minh à Hanoï via Nha Trang, Danang et Hué), en train, moyen de déplacement idéal pour découvrir le pays. De sa fenêtre, on voit défiler les paysages de rizières et les longues plages désertes. Il en coûte 2 640 francs par personne, avec les billets de train, les transferts, l'hébergement en chambre double et certains repas. A quoi il faut ajouter le vol aller/retour depuis Paris (à partir de 4 900 francs), Bordeaux, Marseille ou Nantes.

★ Nouveau Monde, 8, rue Mabillon, 75006 Paris. Tél. : 43-29-40-40.

■ **TIERCE BALTE.** Sœurs par leur situation sur la Baltique, Estonie, *Lettonie et Lituanie se distinguent* par la culture, la langue et la population. En une semaine, on peut découvrir Tallin, bourg médiéval auquel parcs et lacs donnent un air bucolique, Riga, avec ses églises gothiques et baroques, et Vilnius, Belle au bois dormant, d'où l'on embarque pour Trakai, ancienne capitale de la Lituanie située sur une île dominée par une forteresse du XIV[e]. De Paris, SAS dessert, via Copenhague, ces trois villes. A noter, en complément d'un billet Paris/Copenhague ou Stockholm, un « Baltic Pass » de 1 à 4 coupons (environ 570 francs le coupon), permettant de rallier, depuis la Scandinavie, les capitales baltes, Saint-Pétersbourg et Kaliningrad.

★ SAS, réservations : 53-43-25-25.

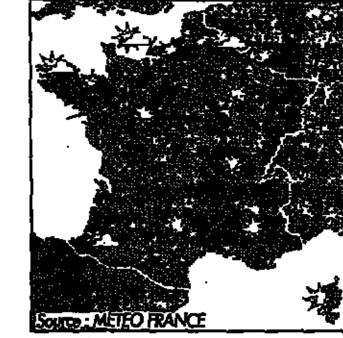
■ **AFRIQUE DU SUD.** Douze jours pour parcourir l'Afrique du *Sud, de Johannesburg* à Durban, et découvrir les paysages du Swaziland, surnommé « la petite *Suisse* », le parc *Kruger* (et, au sud, la réserve privée de Bongani, chère à Nelson Mandela) et la réserve de Hluhluwe, célèbre pour ses rhinocéros noirs. Ce voyage est accessible à partir de 13 900 francs par personne en chambre double (en bed and breakfast, demi-pension ou pension complète selon les étapes) avec l'avion, une voiture de location en kilométrage illimité, l'hébergement dans des lodges de qualité, les sorties dans les réserves et l'assurance assistance-rapatriement.

★ Renseignements au Comptoir d'Afrique, 23, rue du Pont-Neuf, 75001 Paris. Tél. : 42-21-46-89.

Un temps estival

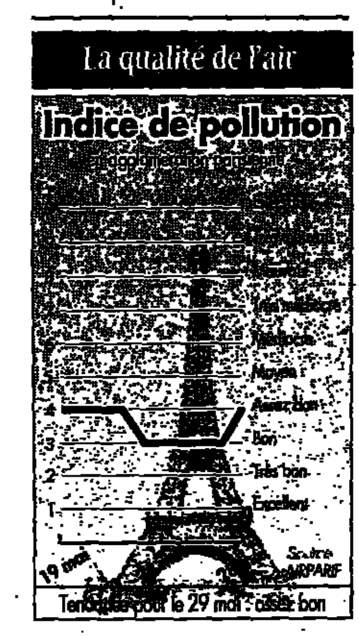
JEUDI MATIN, de la Bretagne à la Normandie, le ciel sera voilé par des nuages élevés, avec une impression agréable. Du Nord-Pas-de-Calais à la Picardie jusqu'aux *Ardennes, les nuages et les éclaircies* alterneront. Sur le reste du pays, le ciel sera clair, avec quelques brumes locales.

L'après-midi, il fera encore beau *de la Bretagne à la Normandie* jusqu'au Nord-Pas-de-Calais, mais le voile nuageux deviendra plus épais en fin de journée. Sur les Ardennes et près de la frontière belge, quelques passages nuageux n'empêcheront pas le soleil de briller.



Prévisions pour le 30 mai vers 12h00

La qualité de l'air



Tendance pour le 29 mai : assez bon

Sur les Alpes, quelques cumulus de beau temps se développeront en cours d'après-midi. Sur l'Aquitaine, des nuages venus d'Espagne deviendront plus menaçants en *soirée* avec un risque d'ondée locale, et parfois d'un orage près des côtes.

Sur les *Pyrénées*, les nuages et les belles éclaircies alterneront, avec quelques ondées locales et un risque d'orage isolé. Sur le reste du pays, ce sera le grand beau temps, avec beaucoup de soleil et de la chaleur.

Les températures minimales iront de 8 à 12 degrés au nord et de 13 à 17 degrés au sud. L'après-midi, le thermomètre marquera 21 à 26 degrés au nord et 26 à 32 degrés au sud.

Vendredi matin, les nuages et les éclaircies alterneront de la Bretagne à la Normandie jusqu'aux Pays-de-Loire. Quelques pluies faibles se produiront des Charentes au Centre jusqu'au Nord-Pas-de-Calais. Des Pyrénées à l'Ile-de-France jusqu'aux Ardennes, les nuages seront nombreux avec un risque d'orage. Sur les régions est, il fera beau, avec quelques voiles nuageux.

Vendredi après-midi, les éclaircies reviendront au nord-ouest jusqu'à l'Ile-de-France. Le soleil restera prédominant des Alpes à la Méditerranée jusqu'à la Corse. Le ciel sera très nuageux des Pyrénées au Massif Central jusqu'au nord-est, avec un risque d'orage et parfois quelques pluies éparses. Il fera plus frais l'après-midi, avec 20 à 26 degrés du nord au sud du pays.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

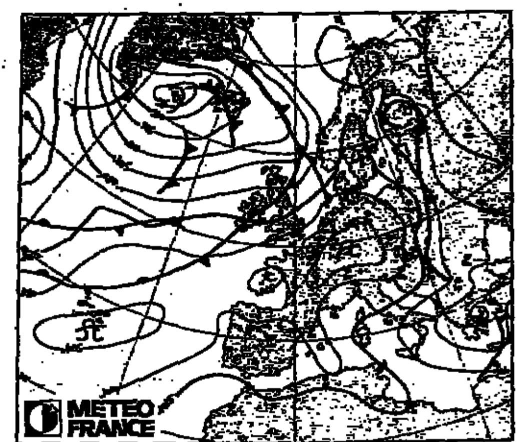




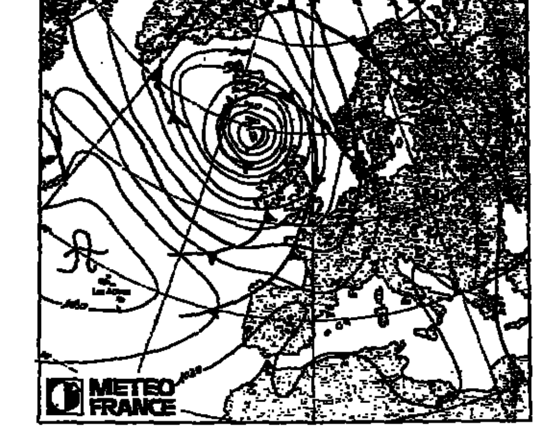
TEMPÉRATURES du 28 mai maxima/minima

FRANCE					
AJACCIO	23/12	GRENOBLE	18/6	PERPIGNAN	24/17
BIARRITZ	19/10	LILLE	17/4	POINTE-À-PIT.	31/23
BORDEAUX	20/10	LIMOGES	20/7	RENNES	19/10
BOURGES	19/8	LYON	18/7	ST-DENIS-RÉUNION	27/20
BREST	14/12	MARSEILLE	23/13	ST-ÉTIENNE	18/5
CAEN	19/12	NANCY	16/4	STRASBOURG	16/5
CHERBOURG	16/12	NANTES	19/8	TOULOUSE	20/9
CLERMONT-F.	19/5	NICE	24/16	TOURS	19/8
DIJON	17/6	PARIS	19/10		
FORT-DE-FR.	31/22	PAU	21/11		

ÉTRANGER							
ALGER	27/10	CHICAGO	12/8	LISBONNE	33/20	PRETORIA	12/5
AMSTERDAM	15/12	COPENHAGUE	14/4	LONDRES	17/12	RABAT	30/16
ATHÈNES	26/18	DAKAR	29/23	LOS ANGELES	19/13	RIO DE JAN.	25/20
BANGKOK	37/27	DJAKARTA	32/24	LUXEMBOURG	15/7	ROME	24/11
BARCELONE	23/15	DUBAI	36/26	MADRID	30/13	SAN FRANC.	17/10
BELGRADE	21/8	DUBLIN	21/12	MARRAKECH	39/24	SANTIAGO	17/6
BERLIN	12/4	FRANCFORT	15/5	MEXICO	31/14	SÉVILLE	38/20
BOMBAY	34/28	GENÈVE	18/6	MILAN	27/5	ST-PÉTERS.	19/12
BRASILIA	25/17	HANOÏ	33/25	MONTRÉAL	20/11	STOCKHOLM	11/7
BRUXELLES	15/10	HELSINKI	12/8	MOSCOU	19/8	SYDNEY	21/10
BUCAREST	22/12	HONGKONG	30/25	MUNICH	10/1	TENERIFE	30/20
BUDAPEST	19/9	ISTANBUL	28/18	NAIROBI	23/15	TOKYO	27/21
BUENOS AIRES	18/9	JÉRUSALEM	-/-	NEW DELHI	43/30	TUNIS	26/16
CARACAS	31/24	KIEV	24/15	NEW YORK	18/13	VARSOVIE	16/8
		KINSHASA	30/23	PALMA DE M.	26/14	VENISE	23/10
		LE CAIRE	31/20	PÉKIN	31/18	VIENNE	16/8
		LIMA	19/17	PRAGUE	12/2		



Situation le 29 mai, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 31 mai, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS Le Monde
L'accord financier franco-américain

APRÈS onze semaines de négociations, l'accord financier franco-américain a été signé mardi 28 mai à la Maison Blanche par M. Léon Blum pour la France et M. James Byrnes pour les Etats-Unis.

On enregistrera d'abord avec satisfaction le fait que les comptes relatifs aux opérations de prêt-bail et d'aide réciproque, qui se soldaient pour nous par un débit de 1 500 millions de dollars, sont définitivement apurés. La nature des obligations souscrites par nous demeurait vague et prêtait à contestation. Toute controverse est désormais exclue : les dettes de guerre sont entièrement effacées ; avantage d'autant plus grand qu'une bonne partie des livraisons dont nous avions bénéficié intéressait la reconstruction et le secteur civil.

Il reste que nous ne disposons que de 967 millions de dollars d'argent frais. Nos besoins de crédits étant estimés à 2 200 millions de dollars, un trou important reste à combler. Mais tout laisse à penser, si nous continuons dans la voie dans laquelle nous nous sommes engagés, que nous n'éprouverons aucune difficulté à trouver le solde qui nous est nécessaire.

Les négociations qui viennent d'aboutir ont été menées de bout en bout sur le plan de la stricte technique financière et commerciale. A aucun moment, M. Blum n'a fait appel à la générosité américaine, pendant que, de leur côté, nos interlocuteurs se sont soigneusement abstenus de nous demander des garanties politiques ou économiques.

Au vu du plan que nous leur avons soumis, les Américains ont estimé que la France, décidée à travailler avec courage, était à même de retrouver sa prospérité et de participer à nouveau à ces échanges internationaux dont les Etats-Unis sont aujourd'hui les champions.

(30 mai 1946.)

MOTS CROISÉS
PROBLÈME N° 6832

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									
III				■					
IV						■			
V								■	
VI						■	■		
VII					■				
VIII			■			■			
IX		■					■		
X									■
XI				■					

HORIZONTALEMENT

I. Qui aurait besoin d'être mieux ficelé. – *II. Un homme dont on attend un peu de reconnaissance.* – III. Disposa des couleurs. Ecarté de sa direction. – IV. Prend l'air. Direction. – V. Vieillard sur un plateau. – VI. Ripostent brutalement. N'est pas un nombre rond. – VII. De grosses tranches. Ce qu'on ne peut quand on n'y peut rien. – VIII. Traditions. Note. Fils de Noé. – IX. Vit sur un grand pied. Démonstratif. – X. Purge pour une commère. – XI. Est ce qu'il est pour le rat. Aromatisé comme un apéritif.

VERTICALEMENT

1. Des femmes qui en bavent. – 2. Trouvaient leurs ressources dans la mer. Saint. – 3. Sentie très familièrement. Est très collante. – 4. Dieu. Rond de cuir. – 5. Apportent un secours. Utile pour le nageur sous-marin. – 6. Poussait à la sortie. Un agent secret. – 7. Pli sur le tapis. Champion. A donc réagi en homme. – 8. Brilles. Quand on n'y est pas, on a le temps. – 9. Etat d'hyperexcitation.

SOLUTION DU N° 6831

HORIZONTALEMENT

I. Confiance. – II. Amareyeur. – III. Coton. Sir. – IV. Umar. Ré. – V. Ocra. Ida. – VI. Teigneuse. – VII. Sein. Sr. – VIII. Istres. Is. – IX. Eue. Fée. – X. Résilier. – XI. Se. Refusé.

VERTICALEMENT

1. Cachottiers. – 2. Omo. Ce. Suée. – 3. Naturistes. – 4. Fromager. Ir. – 5. Iéna. Nielle. – 6. Ay. Riens. If. – 7. Nés. DO. Feu. – 8. Cuirassiers. – 9. Erre. Erse.

Guy Brouty

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **SICILE.** La compagnie Meridiana ouvrira, samedi 1er juin, une ligne Paris-Catane-Paris, qu'elle desservira quotidiennement au départ de l'aéroport Roissy-Charles-de-Gaulle 1, sur des appareils bi-classes équipés de téléphones, facilement utilisables avec une carte de crédit.

■ **GARES.** Des espaces « Euraffaires » équipés de téléphones, Minitel et télécopies, réservés aux voyageurs munis d'un billet de première classe viennent d'être inaugurés à la gare de Lyon à Paris et à la gare Part-Dieu à Lyon. De tels espaces existent déjà dans les gares de Metz, Nancy et Paris-Est, et devraient ouvrir dans les prochaines semaines dans celles de Dijon, Nantes, Bordeaux et Paris-Montparnasse. – *(AFP.)*

■ **PROVENCE.** Trente trains express régionaux (TER) à deux étages seront expérimentés dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur dès la fin de 1997. Ces trente rames, qui pourront accueillir 210 personnes, seront testées sur les lignes électrifiées situées entre Les Arcs, dans le Var, et Vintimille, en Italie. – *(AFP.)*

■ **ESPAGNE.** La compagnie espagnole Air Europa a signé un accord de licence avec les autorités cubaines lui donnant l'exclusivité de l'exploitation de la liaison Madrid-Varadero (Cuba). Air Europa, qui effectue actuellement deux vols hebdomadaires au départ de Madrid à destination de Varadero, devrait ajouter un troisième vol à partir de novembre. – *(AFP.)*

■ **JAPON.** Tokyo figure toujours parmi les villes les plus chères du monde. D'après une étude du gouvernement japonais, le coût de la vie dans la capitale du Japon est 1,59 fois plus élevé qu'à New York, 1,5 fois plus qu'à Londres et 1,35 fois plus qu'à Paris. – *(Reuter.)*

■ **FLORENCE.** La municipalité de Florence a décidé de s'attaquer aux pigeons, accusés de dégrader statues et bâtiments par leurs déjections. Les éboueurs, équipés de filets, vont devoir capturer 200 volatiles par jour. Les oiseaux malades seront abattus, les autres désinfectés puis remis en liberté. – *(Reuter.)*

PARIS EN VISITE

Vendredi 31 mai

■ **PASSAGES ET GALERIES MARCHANDES :** 1er parcours (50 F), 10 h 30, angle de la rue de Rivoli et de la rue de Marengo *(Paris autrefois)*.

■ **L'ANCIEN VILLAGE DE VAUGIRARD** (60 F), 11 heures, sortie du métro Vaugirard (Vincent de Langlade).

■ **LES AVENUES VOLTAIRE ET PARMENTIER** (50 F), 11 heures, sortie du métro Voltaire, côté mairie du XIe (Emilie de Langlade).

■ **L'ÎLE SAINT-LOUIS** (50 F), 11 heures et 15 h 30, sortie du métro Pont-Marie (Claude Marti).

■ **MUSÉE DU LOUVRE** (33 F + prix d'entrée) : les arts d'islam, 11 h 30 ; *Le Bocal d'olives*, de Chardin, 12 h 30 ; la vie des douze Césars, 14 h 30 (Musées nationaux).

■ **MUSÉE D'ORSAY :** une œuvre à voir, *Le Pauvre Pêcheur*, de Puvis de Chavannes (24 F + prix d'entrée), 12 h 30 (Musées nationaux).

■ **LE THÉÂTRE DU VIEUX-COLOMBIER** (55 F), 14 heures, 21, rue du Vieux-Colombier (Paris et son histoire).

■ **LA CATHÉDRALE ORTHODOXE RUSSE** (50 F + prix d'entrée), 14 h 30, 12, rue Daru (Institut culturel de Paris).

■ **DE SAINT-SULPICE** à Saint-Joseph des Carmes (40 F), 14 h 30, devant le portail de Saint-Sulpice (*Sauvegarde du Paris historique*).

■ **LA RUE DU BAC** (50 F), 14 h 30, sortie du métro Bac (Paris pittoresque et insolite).

■ **DU « COMMERCE » DE GRENELLE** à Saint-Jean-Baptiste de la Petite-Garenne (60 F), 15 heures, sortie du métro Emile-Zola (Vincent de Langlade).

■ **LE MARAIS** de Léo Mallet (37 F), 15 heures, 60, rue des Francs-Bourgeois (Monuments historiques).

■ **MARAIS :** hôtels, jardins et place des Vosges (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

■ **MONTMARTRE** (50 F), 15 heures, sortie du métro Abbesses (Paris passé, présent).

■ **MUSÉE DU MOYEN-ÂGE :** la châsse de Nivelles et l'orfèvrerie gothique (36 F + prix d'entrée), 15 h 30 (Musées nationaux).

LES SERVICES DU Monde

Le Monde	42-17-20-00
Télématique	*3615 code LE MONDE*
CompuServe : Adresse Internet : http:// www.lemonde.fr	GO LEMONDE
Documentation	*3617 code LMDOC* ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 44-08-78-30
Index et *microfilms* :	(1) 42-17-29-33
Films à Paris et en province : 36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/min)	

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du Monde : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-Cedex.
PRINTED IN FRANCE

Le Monde PUBLICITE
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA

Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membres du comité de direction : Dominique Alduy, Gisèle Peyou

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

CINÉMA Au lendemain de la fête cannoise, les nouveaux films sont rares sur les écrans. Michael Cimino fait son retour avec un thriller trop peu surprenant, mais qui permet de retrouver par moments la virtuosité du réalisateur de *La Porte du paradis*. ● COMÉDIE modeste et vive, *Des lendemains qui chantent*, de Caroline Chomienne, est cette semaine le seul représentant du cinéma français. ● LA SAGA d'un cinéaste kabyle illustre le combat de l'artiste contre l'obscurantisme.

PHOTOS DR







Avec « Sunchaser », Michael Cimino tente de retrouver ses marques

Porté au pinacle après « Voyage au bout de l'enfer », brisé par « La Porte du paradis », celui qui demeure un des cinéastes américains les plus originaux et brillants cherche à se construire une nouvelle image



DESSIN MARC TARASKOFF

LA VOIX n'a pas changé, douce, calme, égale. La manière de parler est la même, lente et précise, avec pourtant une pointe de désinvolture. L'homme, en revanche, apparaît transformé. Tel, du moins, que le chapeau texan écru à bords relevés et les lunettes noires permettent de le deviner. Visage amaigri et lisse, cheveux blonds soigneusement apprêtés, le Michael Cimino de *Sunchaser* ne ressemble pas à celui de *La Porte du paradis*.

Seize années ont passé, qui n'expliquent pas tout. Seize années et quatre films seulement, *L'Année du Dragon* (1985), *Le Sicilien* (1987), *Desperate Hours* (1990) et *Sunchaser*. Il reste sur deux échecs, mais affirme qu'il n'a jamais cessé de travailler. *« Je suis comme un footballeur qui se tient prêt à entrer en jeu à n'importe quel moment. »* Surtout, ne pas donner l'image d'un cinéaste dont la méfiance des producteurs contrarie les projets personnels. Le passé n'a aucune importance, une nouvelle métaphore sportive lui permet de l'affirmer : *« Au golf, il faut se concentrer sur le trou suivant, en oubliant tout du coup précédent, qu'il ait été réussi ou raté. »* Pas facile, surtout pour un metteur en scène qui, en deux films, avait déjà tout connu.

Affublé en France d'un titre grotesque (*Le Canardeur*), sorti dans une indifférence à peine polie, *Thunderbolt and Lightfoot*, sa première réalisation (1974, avec Clint Eastwood) ne laissait pas présager le coup de tonnerre provoqué par le deuxième film de Cimino, *Voyage au bout de l'enfer* (1978). Coup de tonnerre critique, commercial et médiatique. Immense succès à tous égards pour cette ambitieuse exploration de l'âme américaine confrontée au traumatisme vietnamien. Avec, en prime, la polémique autour de la description des tortures infligées par les Vietcongs, qui, dans le film, imposent à leurs prisonniers d'atroces séances de « roulette russe ». La conclusion, qui voit les personnages entonner *God Bless America*, fit également problème en Europe, où Cimino fut classé au rang des représentants de la droite la plus réactionnaire. Mais à Hollywood, il ne faisait aucun doute que le metteur en scène était bien, à trente-cinq ans (il est né en 1943), le nouveau *wonder boy* du système. Statut qu'il allait aussitôt s'appliquer à mettre à profit et à détruire d'un même élan.

Sa volonté d'exercer un contrôle absolu, son obsession de l'authenticité, son souci du détail, alliés à des comportements parfois déplaisants, mais également le désarroi dont était alors saisie une production hollywoodienne aux abois transformèrent le tournage de *La Porte du paradis* en un interminable feuilleton-catastrophe dont tous les participants sortirent brisés. Contraint de présenter une version profondément remaniée (151 minutes au lieu des 219 de la première version, qui ne fut jamais exploitée aux Etats-Unis), Cimino fut tenu pour responsable de la faillite des Artistes associés et coupable du naufrage commercial de *La Porte du paradis*. Inspirée d'un épisode de la guerre ayant opposé, en 1890, grands éleveurs et fermiers du Wyoming, cette fresque complexe et d'une extrême richesse offrait au cinéaste de mettre au jour les racines de l'Amérique et les contradictions originelles d'une société dont il prétendait être le peintre, le chroniqueur et le critique.

Cette mésaventure vaut à Cimino d'être considéré par les critiques américains comme un nouveau Eric von Stroheim, cinéaste porté au pinacle par une industrie qui se lassa de ses ambitions et de ses fantaisies, et le réduisit au silence. Lui-même ne souhaite pas s'attarder sur la question, mais l'évocation de la version intégrale de *La Porte du paradis*, que l'on a pu voir en France en 1988, réveille en lui les accents d'une nostalgie qu'il s'applique à maquiller aussitôt. *« Bien sûr que je suis extrêmement touché lorsque l'on vient me dire que c'est un grand film, qui avait tout pour devenir un classique du cinéma américain. Mais je suis également très fier de* Sunchaser *et de la ferveur qu'il suscite. Après ce film, je ne peux qu'avoir confiance en l'avenir. »*

> Il a passé des semaines en prison, a étudié le langage des protagonistes, fréquenté le Martin Luther King Hospital... Pour lui, le métier de cinéaste consiste aussi à explorer le monde pour le spectateur

Sans doute est-ce en cela que Cimino a le plus changé. Lorsqu'il réalisait *L'Année du Dragon*, ou même *Le Sicilien*, il portait en lui une colère rentrée, nourrie par un sentiment de profonde injustice et une volonté de prouver que l'échec de *La Porte du paradis* n'était pas le sien. Rien de tel aujourd'hui, juste l'affirmation que *Sunchaser*, *« film construit autour de la notion de guérison, répond à un besoin très présent de spiritualité, causé en grande partie par l'emprise trop forte exercée par la technologie sur la vie des gens »*. De ce sentiment, il tire la certitude que *« l'Amérique est de nouveau prête à accepter les différences, le mélange des races et des cultures »*.

Pour écrire le scénario, dont il affirme avoir eu lui-même l'idée, bien que le générique crédite le seul Charles Leavitt (*« pour des questions de droits »*), il a passé plusieurs semaines en prison, a longuement étudié le langage des différents protagonistes (*« aussi éloignés que peuvent l'être deux langues étrangères l'une de l'autre »*), a traîné près de South Central (*« un autre monde, à trente minutes seulement de Beverly Hills »*) et fréquenté le Martin Luther King Hospital, où *« l'armée américaine envoie ses chirurgiens, parce que nulle part ailleurs on trouve une telle variété de blessures »*. Un travail préparatoire qui a correspondu à l'idée qu'il se fait du métier de cinéaste, qui consiste à explorer le monde pour le spectateur. *« Je me sentirais déshonoré,* ajoute-t-il, *de planter ma caméra en un lieu qu'un autre metteur en scène a déjà filmé. »*

Raison pour laquelle il se réfère fréquemment à Isabelle Eberhardt et à T.E. Lawrence, partis à la rencontre de cultures différentes, et évoque spontanément l'impression produite sur lui, il y a plus de trente ans, par le film de David Lean *Lawrence d'Arabie*. *« C'est pour cela que j'ai été aussi heureux de travailler avec Maurice Jarre, qui a composé la musique de* Lawrence *et celle de* Sunchaser. *J'avais l'impression de tourner une page de l'histoire du cinéma. »* Avec encore un brin de nostalgie, car aucun studio n'oserait sans doute se lancer aujourd'hui dans la production de *Lawrence d'Arabie* : *« Je crois que le temps de ces grandes et ambitieuses superproductions reviendra, car l'histoire du cinéma est cyclique. Pour l'heure, je suis comme un explorateur qui se sait prêt à partir à l'aventure et attend que quelqu'un accepte de financer l'expédition. »*

Pour que le temps paraisse moins long, Cimino travaille actuellement sur un nouveau scénario, écrit des poèmes et entend terminer le roman commencé il y a quelques mois. *« J'en suis à environ trois cent cinquante pages,* précise-t-il fièrement. *J'ai compris que c'était infiniment plus difficile que de réaliser un film, même s'il est impossible de comparer. Le romancier est plus libre que le cinéaste et cette liberté le charge de davantage de responsabilités. »*

Etre seul responsable, de l'échec comme du succès. Ce pourrait être, seize ans après *La Porte du paradis*, le but que vise sans l'avouer Michael Cimino.

Pascal Mérigeau

Retour aux sources de la société américaine

SUNCHASER. Film américain de Michael Cimino. Avec Woody Harrelson, Jon Seda, Anne Bancroft (2 h 00).

Sunchaser repose sur le plus classique des mécanismes cinématographiques, la rencontre forcée de deux individus qui n'ont rien à faire ensemble et vont être contraints à un voyage qui les révélera. Donc « Blue », adolescent violent sorti des bas quartiers et qui ne paraît devoir échapper à la prison que pour mourir du cancer qui le ronge, prend en otage le docteur Reynolds, jeune mandarin de la chirurgie au parcours rectiligne de yuppie, avec les accessoires afférents (femme, enfant, Porsche, costume, morgue...). Métis de navajo, « Blue », qui n'a foi en rien ni personne, croit pourtant à un lac mythique dont les eaux le sauveraient, là-bas dans les montagnes de ses ancêtres. Braqué, secoué, houspillé et ridiculisé, le toubib suit en pestant et en plaidant la cause de la science rationnelle et de l'ordre établi.

On attendait beaucoup le retour de Cimino, on l'attend depuis *L'Année du dragon*, sa dernière réussite. Le résultat est mitigé. Le cinéaste n'a rien perdu de sa virtuosité, dès qu'il s'agit d'emballer une scène d'action à partir des rapports entre ses personnages. *Sunchaser* bénéficie d'un rythme sans faille au fil de sa virée qui va de Los Angeles au désert du Colorado. Et l'auteur des *Portes du paradis* sait à merveille filmer les paysages splendides où s'enracinent l'histoire et la mythologie de l'Amérique. Mais, précisément, Michael Cimino s'est, depuis *Voyage au bout de l'enfer*, forgé une image d'observateur critique de la société américaine et des communautés qui la composent. S'il convoque cette fois la mémoire indienne et la bourgeoisie moderne devant sa caméra, il semble n'avoir pas grand-chose à en dire.

Malgré ses efforts pour conserver un certain humour, l'irruption d'un discours aux accents « new age » (tenu notamment par Anne Bancroft en chauffeur providentiel) menace de tourner au mysticisme de bazar, notamment avec l'apparition d'une pin-up navajo puis d'un vieux sage droit sorti d'un *digest* de Castaneda. Surtout, la mécanique du rapport entre les deux protagonistes principaux les emporte, et le film avec eux, vers les plus confortables clichés (le docteur se défroquant de son conformisme comprendra les vraies valeurs au contact de son bouillant compagnon), quitte à fournir une discutable morale : que les asociaux aillent crever dans leurs eaux lustrales pour sauver l'âme des nantis et des « normaux » – un scénario souvent à l'œuvre dans les films de Cannes cette année, mais qu'on ne s'attendait pas à trouver chez ce cinéaste.

Jean-Michel Frodon

Une jeune réalisatrice sud-coréenne retrace le drame des « femmes du réconfort »

Pendant la seconde guerre, 200 000 Asiatiques furent réduites en esclavage par les militaires japonais. Byun Young-joo donne la parole aux survivantes

SÉOUL
de notre envoyé spécial

Le sujet se prête à une politisation qui évince les drames individuels : le sort des « femmes du réconfort » *(ianfu)*, selon l'euphémisme par lequel on désigne au Japon ces deux cent mille Asiatiques (et quelques Occidentales) réduites en esclavage sexuel pour le repos du guerrier nippon, est un sujet sur lequel on a beaucoup écrit depuis que des historiens japonais ont extrait, en 1992, des archives de l'armée impériale les documents sur cette page peu glorieuse de la guerre du « Grand Japon ». Le gouvernement japonais a dû admettre les faits. Récemment, la Commission des droits de l'homme des Nations unies a adopté une résolution condamnant la violence contre les femmes, prenant acte du rapport d'une juriste du Sri Lanka mettant en cause la responsabilité de l'Etat japonais et recommandant l'indemnisation des victimes.

Les faits dans leur cruauté, ou les responsabilités, ne sont qu'une part de la vérité : il y a aussi des vies qui ont soudain basculé, des jeunesses qui ont été ravies, des joies à jamais bannies chez des jeunes femmes qui, au soir de leur vie, sont partagées entre le désir de se délivrer du fardeau de leur secret et celui de se taire, de quitter sur la pointe des pieds ce monde qui les a maltraitées.

En anglais, George Hicks a consacré un livre documenté au sujet, en s'appuyant sur les travaux des historiens coréens et japonais – *The Comfort Women : Japan's Brutal Regime of Enforced Prostitution in the Second World War* (« les femmes du réconfort : le brutal régime de prostitution forcée japonais au cours de la seconde guerre mondiale », éd. W.W. Norton & Co. New York, 1995). L'auteur montre, notamment, comment fut systématisée une prostitution militaire destinée à réduire le nombre des viols en terrains conquis et comment était organisée la *« chasse aux filles »*, essentiellement en Corée. L'auteur estime qu'il y aurait aujourd'hui cinquante-huit mille survivantes.

Une jeune réalisatrice sud-coréenne, Byun Young-joo, a cherché à évoquer la vie de ces femmes aujourd'hui. *Murmures* est un documentaire de quatre-vingt-dix minutes émouvant et exempt de toute politisation. Ce qui est d'autant plus remarquable que les Coréens font preuve d'une sensibilité d'écorché à l'égard du Japon qui colonisa la péninsule de 1910 à 1945. La projection du film à Tokyo a donné lieu, le 27 avril, à un incident avec des extrémistes de droite. Bien que le Japon ait admis les faits, des voix se font entendre pour contester que cet esclavage sexuel ait été une politique délibérément menée par l'Etat japonais.

« J'ai découvert ce sujet en faisant un reportage sur les filles qui se prostituent à Cheju [île au sud de la péninsule coréenne] *auprès de touristes japonais,* raconte Byun Young-joo. *L'une d'entre elles m'a raconté qu'elle faisait ce métier pour soigner sa mère souffrant d'un cancer de l'utérus. Elle m'a dit plus tard que celle-ci avait été une "femme du réconfort". Ce terrible enchaînement de destins m'a bouleversée. »* Byun Young-joo rend alors visite à d'anciennes femmes du réconfort qui habitent une maison commune à Séoul. *« J'ai d'abord été reçue avec suspicion et hostilité : elles ne voulaient plus parler aux médias, qui les utilisent comme exemples des atrocités commises par les Japonais et après se désintéressent d'elles. Je leur ai rendu visite pendant quatorze mois. Nous avons parlé, bu ensemble et finalement nous avons sympathisé. Un jour, l'une d'entre elles m'a donné quelques billets :* "pour votre film", *m'a-t-elle dit. »*

> « Un jour, l'une d'entre elles m'a donné quelques billets : "Pour votre film", m'a-t-elle dit »

« Je ne voulais pas faire un film sur le problème des relations entre la Corée et le Japon mais sur des femmes victimes, quelle que soit l'identité de l'agresseur ; montrer en quoi leur sort nous concerne aujourd'hui : demain, nous pouvons toutes subir les mêmes sévices. Lorsque le film est sorti en avril 1995, les salles l'ont refusé. Sauf une et il est devenu ainsi le premier film documentaire présenté en salles en Corée. Sans aucune promotion, il y eut quinze mille spectateurs : la grande majorité était des étudiants et plus de la moitié des filles. »

Derrière une rudesse défensive, apparaissent des femmes brisées qui cherchent à vivre avec leur passé. Certaines ne veulent rien, ni indemnisation ni compassion : *« Quitter cette vie sur un au-revoir, c'est tout »*, dit Mme Park Dore, âgée de soixante-treize ans. Une autre s'exprime à travers des dessins empreints d'un ressentiment qu'elle ne peut formuler autrement. L'une d'elles raconte la rage au cœur ou sur le ton du faux détachement ses *« dix-sept ans »* : vingt clients par jour, les maladies vénériennes, une tentative de suicide... Elle se rappelle les chansons qu'elle et ses compagnes chantaient entre les passes...

Byun Young-joo a retrouvé d'anciennes « femmes du réconfort » d'origine coréenne qui sont restées en Chine. Trois sur les dix-huit qui vivent à Wuhan apparaissent dans le film. *« Il fallut un an de négociation car Pékin ne voulait pas compromettre ses relations avec le Japon. Je n'ai pu filmer que trois femmes, les autres étaient trop misérables aux yeux des autorités chinoises. »* La résignation des femmes de Wuhan tranche avec la dureté apparente de celles qui sont rentrées. *« En Corée, elles doivent se défendre : leur situation est ambiguë,* explique Byun Young-joo. *Si elles se présentent en victimes des Japonais comme le veut le discours officiel, tout va bien : elles sont des Jeanne d'Arc coréennes. Si elles refusent ce statut de super-patriotes, elles sont une honte nationale et l'on s'en détourne. En Chine, c'est différent : ce sont des victimes, c'est tout. Elles n'ont pu rentrer en Corée après la guerre car elles ont eu automatiquement un passeport nord-coréen. Elles ne parlaient pas chinois et vivaient de mendicité. Certaines se sont mises à vivre avec un veuf un peu moins pauvre qu'elles. »*

Le film s'achève sur l'image du buste d'une de ces femmes dénudée jusqu'à la ceinture. *« Elles sont coupées de leur corps,* dit Byun Young-joo. *Elles l'ont renié. Mais ce corps flétri, si vieux, c'est aussi un viatique : la certitude qu'elles ne subiront plus jamais la même violence. Finalement, elles sont libres. »* Byun Young-joo travaille actuellement à un autre film plus subjectif sur sa relation avec ces femmes meurtries, sur ce que leur fréquentation a appris à la femme de trente ans qu'elle est.

Philippe Pons

هكذا من الأصل

Un film comme un rap modeste et entraînant

Des lendemains qui chantent. En banlieue, en musique et en vitesse, la chronique au vol de trois copains à la veille de leur premier concert

Film français de Caroline Chomienne, avec Julien Gangnet, Pierre Allio, Alphonse Ghanem, Pascal Mathieu, Elodie Mennegan, Delia Routsova. (1 h 10).

Des films comme celui-là, on rêverait qu'il en existe des dizaines, des centaines. Le deuxième long-métrage de Caroline Chomienne (après *Les Surprises de l'amour*, en 1988) ne concourt pas dans la catégorie des chefs-d'œuvre, des « grosses machines » et des objets culturels imposants. Au point qu'il risque de paraître trop isolé, en ces temps où être un film ne suffit plus vraiment, où il vaut mieux s'avancer entouré des trompettes de la renommée publicitaire, des cuivres de la superproduction qui engage le destin du cinéma national, ou, faute de mieux, accompagné des fifres de la cinéphilie dûment enregistrée par les revues spécialisées, et si possible par l'Université.

ÉLAN INÉPUISABLE

Des lendemains qui chantent ne possède rien de tout cela. C'est, de gré et de force, une petite chose vive et chaleureuse, du cinéma à n'en pas douter (pas du tout de la télé ou de la vidéo), mais du cinéma pour lequel le rituel classique de la salle paraît soudain lourd.

On imagine qu'on pourrait la projeter en boucle, l'entrée coûterait 5 francs seulement, les gens passeraient voir, pourraient sortir dès qu'ils voudraient. Ils resteraient, les gens, comme on attrape au vol une chanson et qu'on s'y arrête. Ils resteraient parce que c'est bien.



VALOT

C'est bien, cette histoire à la diable d'une poignée de copains, *jeunes gens des banlieues, musiciens toujours cavalant* d'une *galère* à l'autre, d'un « plan » à l'autre, d'une facture impayée à une embrouille sentimentale. Vingt-quatre heures dans la vie de Pierre, Alphonse et Julien, entre Saint-Denis, Aubervilliers et Pigalle, entre un rencart raté et un rencart raté, entre une fête et le poste de police, entre une drague, une rigolade et un concert (de Pascal Mathieu). Le film capte ainsi au passage les duretés, les humeurs et les ridicules de l'époque, sans s'attarder, sans misérabilisme surtout. Une histoire, vraiment ? Pas sûr. Mais un élan qui ne s'épuise jamais, au fil de scènes qui semblent d'abord semées au petit bonheur et qui finissent par donner une composition libre, et qui tient la distance.

La construction du film et sa tendance à enfoncer sans perdre le tempo quelques clous forgés par les « valeurs » (antiracisme, refus de l'exclusion) auxquelles tiennent la cinéaste et ses complices acteurs et coscénaristes rappellent volontiers le rap à la française. Mais *Des lendemains qui chantent*, dont on perçoit le caractère collectif, est plus polyphonique, et la réjouissante séquence de la salsa de la fauche au supermarché, où c'est la caméra qui semble danser, est comme le symbole de ce film en mouvement.

J.-M. F.

LES AUTRES NOUVEAUX FILMS

GIRL 6

Film américain de Spike Lee. Avec Theresa Randle, Isaiah Washington, Spike Lee, Jenifer Lewis. (1 h 48.)

Elle veut être actrice mais refuse de montrer ses seins à *Quentin Tarentino. Elle se retrouvera au bout d'un téléphone rose,* « fille nº 6 » *particulièrement douée pour cet exercice où elle libère son imagination et* donne libre cours à sa capacité d'attention aux autres. Jusqu'à ce que le jeu, pratiqué avec trop d'implication, devienne triste, puis dangereux. Autour d'elle gravitent une série de figures elles aussi à la dérive et qui se raccrochent vaille que vaille à une manie ou à un rêve. Spike Lee cherche à retrouver l'énergie et la liberté de ton de *Nola Darling n'en fait qu'à sa tête* (1986), son premier film, déjà construit autour d'une jeune femme cherchant à frayer son destin. Mais si le cinéaste bénéficie du renfort de la comédienne Theresa Randle, à tous égards digne d'éloges, il empèse sa réalisation d'effets appuyés et de démonstrations de virtuosité qui, loin d'en augmenter la force, finissent par transformer *Girl 6* en un exercice de style assez vain. *J.-M. F.*

★ Une première critique est parue dans *Le Monde* du 14 mai, lors de la projection du film hors compétition à Cannes.

BONGO MAN

Film allemand de Stefan Paul. (1 h 45.)

En décembre 1980, sur fond de campagne électorale et de violences politiques, à la Jamaïque, Jimmy Cliff donnait un concert gratuit, « pour la paix », à Somerton, sa ville natale. Ce sont essentiellement des images de cet événement, auxquelles s'ajoutent celle d'un concert multiracial donné à Soweto en Afrique du Sud ainsi que d'autres volées pendant les festivals d'Hambourg et de Montreux qui composent ce *Bongo Man*, dont Jimmy Cliff est également le producteur. Le film de Stefan Paul reste très allusif sur les circonstances historico-politiques du moment. Le commentaire et les quelques témoignages recueillis confirment tout un imaginaire idéologico-biblique définissant une expression musicale où l'incantation politique est essentielle. Les différentes chansons filmées sont restituées intégralement, avec un respect qui n'est pas toujours de mise dans les documentaires sur la musique, mais qui postule une complicité du spectateur. *Jean-François Rauger*

REVUE

TRAFIC

Nº 18, printemps 1996 (POL, 139 pages, 95 F.)

Dans la circulation des revues de cinéma, *Trafic* constitue d'ordinaire ce que Bison futé appelle un point rouge. La dix-huitième livraison porte ce point à un degré certain d'incandescence. A cela, pas une raison, mais autant, ou presque, que d'articles. D'abord, une devinette : « Qu'est-ce qu'un cinéaste ? » Réponse, un tantinet plus ardue que la question, chez Jean-Claude Biette, grâce à un article très fouillé qui confronte les sens des termes « cinéaste », « metteur en scène » et « réalisateur ». Ensuite, une série de passions : celle de Paolo Rocha pour *La Règle du jeu* (Renoir), de Luc Moullet pour *La Chouette aveugle* (Ruiz), de Petr Kral (superbe texte) pour *Les Hommes le dimanche* (Siodmak/Ulmer). Enfin, deux ensembles thématiques, l'un concernant Jean-Luc Godard et l'autre le photographe américain Walker Evans, avec une contribution de chacun des intéressés. De l'un à l'autre, une même question posée à leur art respectif : celle de son rapport politique au monde. En fin de volume, on trouvera un texte rare de Jean Rouch, hommage à une des figures de l'ethnographie française, Germaine Dieterlen, en même temps qu'évocation de ses propres débuts. *J. M.*

LES ENTRÉES À PARIS

■ **Deux films à plus de 100 000 entrées, on attendait cela depuis longtemps.** Le total des entrées dans la capitale (667 000) demeure nettement supérieur à celui de la semaine correspondante de 1995 (516 000).

■ **Profitant de son affiche prestigieuse (Isabelle Adjani-Sharon Stone),** *Diabolique* domine les nouveautés à 104 000 dans son immense combinaison de quarante-huit salles. *Un vampire à Brooklyn* mord bien sur son public à 44 000, et la reprise de *Ville haute, ville basse* reçoit un accueil inattendu à plus de 2 000 dans son unique salle. En revanche. Le seul nouvel arrivant venu de la Croisette, *Trois vies et une seule mort*, connaît un début mitigé à 12 000 devant dix écrans.

■ **Parmi les films de Cannes,** on constate la domination du *Huitième jour* qui, davantage encore que la Palme d'or, *Secrets et mensonges* (annoncée pour l'automne), risque d'être le véritable bénéficiaire de la soirée du palmarès. Le film de Jaco Van Dormael atteint 124 000 entrées en deuxième semaine dans quarante-trois salles (total : 209 000). Les autres participants au Festival connaissent des sorts contrastés : si *Ridicule* à 80 000 dans ses quarante-sept salles (301 000 en trois semaines) et *Un héros très discret* à 50 000 (109 000 en deux semaines) tiennent la distance, *Beauté volée* et *Kansas City* (respectivement 52 000 et 38 000 en deux semaines) sont mal partis. Avec de plus modestes ambitions, *La Seconda Volta* s'en tire honorablement dans ses huit salles, à 41 000 en trois semaines.

■ **Les deux champions de l'avant-Cannes** continuent de bien se porter : *Le Facteur* attire 41 000 spectateurs de plus et parvient à 275 000 en cinq semaines, tandis que *Pédale douce* avec 31 000 nouveaux supporteurs passe la barre des 650 000 en neuvième semaine. *J.-M. F.*

★ Chiffres : *Le Film français*

Sous le coup de l'assassinat d'Itzhak Rabin

L'Arène du meurtre. A l'heure des élections en Israël, une réaction entre document et introspection

Film franco-israélien d'Amos Gitai (1 h 20.)

Ce film a été tourné après l'assassinat, le 4 novembre 1995, du premier ministre israélien Itzhak Rabin. Contrairement à ce que son titre pourrait laisser penser, il ne s'agit nullement d'une enquête d'ordre socio-politique sur les causes ni les effets de ce tragique événement.

Non qu'Amos Gitai évite à l'ordinaire cette arène-là : il y est bien des fois descendu planter ses banderilles, depuis *La Maison* (1980), commandé puis censuré par la télévision israélienne, jusqu'à *Parcours politiques* (Arte, 1995) en passant par un cinglant *Journal de campagne* (FR 3, 1982). Installé en France durant les années 80, le cinéaste aura, entre temps, fait un détour par la fiction (*Berlin Jérusalem*, 1989 ; *Golem, l'esprit de l'exil*, 1992), sacrifiant précisément à un « esprit de l'exil » dont la modernité ostentatoire se conjugue, plutôt mal, au hiératisme du texte sacré.

L'Arène du meurtre se situe à l'exacte croisée de ces chemins. Comme si l'ébranlement causé par cet assassinat avait exigé d'Amos Gitai qu'il jette dans ce film tout de lui-même, pour le meilleur et pour le pire. Document et fiction, témoignages et lectures poétiques, extraits de concert et évocations bibliques, souvenirs personnels et montage du film en cours s'y entrechoquent en un exercice tauromachique dont le véritable enjeu est moins la signification objective de la mort de Rabin que l'épreuve qu'elle constitue pour Gitai.

Structure en boucle, fragments ressassés, allers et retours : on tourne en rond

Des entretiens donc, avec Lea Rabin, qui dit le paradoxal espoir politique né de la mort de son mari. Avec un ancêtre palestinien de Gaza, sur le visage duquel les sillons s'incrustent aussi profondément que les douleurs de cette terre. Ou bien avec le général Uri Simchoni pour évoquer – comme un écho du *Tsahal* de Claude Lanzmann – ce qu'est la bravoure au combat. *Mais aussi* un voyage nocturne à *Gaza* avec en surimpression la lecture d'un célèbre poème de Nathan Zach (*« Il n'est pas bon d'être un homme seul »).*

Mais encore de longs extraits d'un concert d'Aviv Geffen, jeune rocker aux virulents textes pacifistes, présent lors de la manifestation à l'issue de laquelle Rabin a trouvé la mort. Mais enfin des images de la télévision israélienne après le meurtre, un embouteillage à Tel Aviv, un immeuble qui explose à Haïfa ou un détour par le Golan embrumé.

Et surtout l'omniprésence d'Amos Gitai, derrière la table de montage ou devant la caméra, évoquant le crash de son hélicoptère durant la guerre de Kippour ou dissertant sur le cinéma au volant de sa voiture.

Structure en boucle, fragments ressassés, allers et retours : *L'Arène du meurtre* tourne en rond. Pour le pire : ces interminables travellings sur lesquels la voix *off* de Hanna Shygulla module des passages de l'Ecclésiaste. Et le meilleur : cette chanson fraternelle interprétée par Aviv Geffen en hommage à Rabin, moment de grâce naïve. On n'en finit pas moins par rêver d'une estocade. Elle ne viendra pas. Sauf à penser que ce sont les citoyens israéliens qui la porteront, dans un sens ou dans l'autre. Le film, lui, a déjà voté.

Jacques Mandelbaum

Lettre de Corée

Le dessin animé sud-coréen a grandi à l'ombre des Etats-Unis et du Japon, dont il a longtemps été le plus gros sous-traitant. Aujourd'hui, il veut s'émanciper. Estimant le marché mondial du dessin animé à 240 milliards de francs, le gouvernement souhaite que ce secteur devienne un exportateur à haute valeur ajoutée. Le ministère de la culture va se doter prochainement d'un département « industries culturelles », et allouer 100 millions de francs à la promotion du dessin animé. Vitrine de cette ambition, un festival, le Sicaf, tiendra sa deuxième édition en août. Pour Oh Yong-woon, le directeur du Sicaf, la Corée sera bientôt capable de produire une dizaine de longs-métrages par an, et d'affirmer son identité en termes de création et de production. D'ores et déjà, *Hong Gil-dong*, un des personnages fétiches du dessin animé coréen, a été très bien accueilli à Hongkong, et *Armageddon*, de Lee Hyun-see, autre succès récent du box-office local, promet de faire un tabac en Asie. La société Hahn Shin, présidée par Peter Choi, a déjà une filiale au Vietnam et réalise les deux tiers de ses exportations avec la France, le plus souvent en sous-traitance, comme pour *Highlander* de Gaumont. M. Choi compte aujourd'hui exporter ses propres créations : des histoires non violentes, au rythme plus souple, avec plus d'images par seconde que dans les dessins animés japonais. Avec la société J Com, inspirée de Dreamworks de Steven Spielberg, il planche sur une coproduction franco-coréenne, à partir d'une BD française.

Brice Pedroletti

LIVRES

■ *L'Argent d'Hollywood*, de Joël Augros, passe en revue les indépendants aussi bien que les « majors » et les autres acteurs du système comme les puissantes agences, les industries techniques, la hiérarchie des studios... De l'écriture du scénario à la distribution, des marchés traditionnels aux nouveaux médias, ce livre est une analyse d'ensemble de l'économie du cinéma américain. (L'Harmattan, 350 pages, 190 F).

■ *Cinéma européen, identités culturelles, cinéma de demain*, ouvrage collectif, tente de définir ce qu'est le cinéma européen d'un point de vue artistique, économique et identitaire. Sous la coordination de Frédéric Sojcher, des réalisateurs (Théo Angelopoulos, Bernardo Bertolucci, Bertrand Tavernier, Wim Wenders...), des producteurs, des responsables d'associations ou de groupements, des universitaires présentent leurs réflexions. (Editions de l'université de Bruxelles, 335 pages.)

■ **« Quel cinéma pour demain ? »** réunit les positions exprimées lors des cinquièmes Rencontres cinématographiques de Beaune, organisées par l'ARP (Société des auteurs, réalisateurs, producteurs) du 26 au 29 octobre 1995. Quatre thèmes sont abordés (naissance d'un scénario, diffusion du film, réglementation, différence culturelle entre l'Europe et les Etats-Unis) par des réalisateurs, des producteurs, des responsables français et américains comme Claude Lelouch, Claude Miller, Jean-Paul Rappeneau, Pierre Lescure, Jack Valenti, etc. (Edition Dixit, 320 pages, 149 F.)

Les trente ans de combat d'un cinéaste kabyle

L'adaptation à l'écran et en langue amazighe du roman de Mouloud Mammeri, « La Colline oubliée », est enfin achevée

C'EST TOUJOURS la même histoire. Quand il va dîner à L'Homme bleu, un restaurant berbère du XIe arrondissement de Paris, le patron met un point d'honneur à ne pas lui donner l'addition. Abderrhamane Bouguermouh proteste, insiste, mais il n'y a rien à faire. Ce qu'il doit à L'Homme bleu n'est rien comparé à ce que la Kabylie tout entière doit à ce petit homme trapu au visage éprouvé, le cœur en capilotade après un infarctus, le regard serein, pourtant, de qui est parvenu à ses fins. Plus de trente ans qu'il attendait, qu'il luttait contre la censure algérienne, contre des pouvoirs frileux qui l'empêchaient de réchauffer son rêve de gosse : adapter au cinéma *La Colline oubliée* (Folio no 2353), le superbe roman de l'écrivain Mouloud Mammeri, qui fut son ami jusqu'à sa disparition accidentelle en 1989, dans un accident de la route aux circonstances mal élucidées.

Un film sur la Kabylie, tourné entièrement en amazigh, la langue des siens, c'était ça, l'obsession de Bouguermouh. *« Je savais que je serais toujours un apatride dans mon propre pays tant que le berbère n'aurait pas droit de cité au cinéma. »* Cette révélation, Bouguermouh la reçoit un jour de 1952, lorsque son frère aîné lui donne le roman de Mammeri. *« Voilà un livre qui parle de nous. »* Bouguermouh a quatorze ans. Il dévore *La Colline oubliée*, insensible à la violente critique de l'époque, qui reproche à l'écrivain de tomber dans le *« régionalisme »* et *« l'antinationalisme »* au moment ou l'Algérie entre en lutte pour son indépendance. *« Pour moi*, se souvient Bouguermouh, *c'était un coup de foudre, un premier amour. Au lycée, on ne lisait que les classiques français.* La Colline oubliée *nous montrait comme nous étions. »*



ABDERRHAMANE BOUGUERMOUH

Dans un village des montagnes kabyles, au début des années 40, une petite société traditionnelle tente de vivre, des jeunes gens de s'aimer, d'imaginer l'avenir, le leur, celui de leur terre, celui de l'Algérie, malgré le typhus, malgré l'armée française, qui entraîne les hommes en âge de se battre dans un conflit qui les concerne si peu. Leur courage, leur mort souvent ne leur vaudra aucune reconnaissance. *La Colline oubliée* est la chronique douce-amère des cataclysmes du monde et de l'injustice coloniale sur les hauteurs du Djurdjura, loin de tout espoir.

Pendant la guerre d'Algérie, Bouguermouh rencontre Mammeri à Paris. L'écrivain part se réfugier au Maroc. Bouguermouh est tenté par le cinéma. Ensemble ils évoquent l'idée d'une adaptation, plus tard, quand l'Algérie sera libre. En attendant, le jeune Kabyle suit les cours de cinéma de l'Idhec. Il vit *« la grande bohème »*, travaille pour la Radio-Télévision française, réalise documentaires et téléfilms. Au lendemain des accords d'Evian, il retourne au pays. *« Je croyais pouvoir tourner des films en berbère. C'était ne pas connaître le système qui se mettait en place en Algérie. »* Son premier moyen-métrage consacré à la Kabylie est mis sous séquestre. Mais sa volonté est tenace : *« Je ferai des films en kabyle ou rien. »*

En 1968, il dépose le scénario de *La Colline oubliée*. La commission de censure le rejette. Bouguermouh devra attendre les émeutes d'octobre 1988 en Algérie pour que la commission soit dissoute et son projet accepté. Une comité de lecture, composé de personnalités indépendantes comme les écrivains Rachid Mimouni et Tahar Djaout, lui accorde une aide de 4 millions de dinars, soit le huitième du budget nécessaire à la réalisation du film.

Pendant toutes ces années, Bouguermouh a travaillé dans l'ombre. Il a été assistant de Lakhdar Hamina sur *Chronique des années de braise* (Palme d'or au festival de Cannes en 1975), mais ce succès par procuration ne lui sera même pas rémunéré. Sans le sou, il s'est installé en Kabylie dans la ferme de son père. Sa femme est une speakerine connue de la télévision algérienne. Ses enfants grandissent. Il tourne deux téléfilms en arabe pour payer leurs frais de scolarité en France. En 1988, l'une de ses œuvres, *Cri de pierre*, a reçu un prix dans un festival de télévision au Maroc. L'interdiction qui pesait sur *La Colline oubliée* est certes levée, mais l'argent manque. La radio-télévision algérienne, qui s'était engagée à coproduire le film, se désiste. Une longue quête s'engage, une de plus.

Le cinéaste entreprend la tournée des wilayas (régions) de sensibilité berbère. Un comité de soutien au film est crée en 1992. Toute la Kabylie se mobilise. Les familles ouvrent leurs vieilles malles, explorent leurs greniers, ressortent des robes d'époque, des pantalons, des burnous oubliés. Chacun apporte son obole : une charrette, des habits de mariage, des stocks de tuiles romaines, pour que revive l'oeuvre de Mammeri. *« La population ne nous a rien refusé »*, se souvient Bouguermouh. Le tournage commence pendant l'hiver 1994.

Avant-première à Tizi-Ouzou, en décembre 1994 : c'est à peine si on remarque les défauts techniques. Seule compte cette nouvelle langue

Il dure seize semaines, interrompu, repris, émaillé d'incroyables difficultés. Pour commencer, le Centre algérien du cinéma a détourné les sommes collectées par l'Association de soutien à *La Colline oubliée*. Quant à la pellicule prévue pour Bouguermouh, *« on l'a donnée à une autre production »*, murmure le cinéaste. A force de protestations, l'argent sera rendu, mais bien plus tard. Heureusement, il y a les fonds venus directement de Kabylie, ces petites sommes qui donnent à Bouguermouh la force et les moyens de crier : *« Moteur ! »* Les comédiens sont tous des amateurs, recrutés sur le terrain après plus de 1 700 auditions. Des jeunes hommes et des jeunes femmes confondants de vérité.

Bouguermouh est libre, cette fois, libre de ses mouvements, seul avec l'oeuvre de Mammeri. Liberté provisoire. Pour des raisons de sécurité, il doit rester en Kabylie pendant que ses bobines partent à Alger. Le travail de laboratoire est confié à l'Entreprise nationale de production audiovisuelle (ENPZA). Chaque soir, Bouguermouh discute une heure ou deux au téléphone avec les techniciens. Il demande un montage large, soucieux de pouvoir le retravailler lui-même, un jour, ailleurs... Le résultat est catastrophique. Mixage, étalonnage, tout est à refaire. Mais le film existe.

Et Bouguermouh, malgré tout, consent à le projeter en avant-première à la Maison de la culture de Tizi-Ouzou, le 21 décembre 1994. La foule se presse. C'est à peine si elle remarque les défauts techniques. Seule compte cette nouvelle langue qui apparaît au cinéma, ce parler amazigh et les images tournées dans la Petite et la Grande Kabylie. Réconforté par l'accueil des siens, Bouguermouh songe à la post-production. Il faut refaire le montage et la bande-son, revoir le rythme, sous-titrer en français, ajouter la musique, le générique. Pendant l'année 1995, Bouguermouh porte son film comme un enfant malade dans un Paris indifférent, sauf quelques amis – dont le comédien Daniel Prévost.

Le cinéaste s'épuise. Son cœur manque de lâcher. Des prétendus donateurs font faux bond. Mais l'Association des juristes berbères de France finit par convaincre un vrai mécène, Mohammed Saadi, un expert-comptable passionné de culture amazighe. Bouguermouh peut s'atteler aux travaux de finition. Début 1996, le film prend sa forme définitive en version kabyle sous-titrée. Il est trop tard pour Cannes. La sortie publique en Algérie est maintenant prévue pour la fin de l'été 1996. Bouguermouh, lui, s'apprête à quitter Paris avec le sentiment d'être allé au bout de son rêve d'il y a trente ans, d'avoir tenu la promesse faite à l'ami disparu, à un peuple, à la Kabylie. Il est confiant. La preuve ? Il parle déjà de tourner un deuxième film, d'après les mémoires de la mère du poète Jean Amrouche. Un film en amazigh, évidemment. L'homme, soudain, semble pressé. On pense à la première phrase du roman de Mammeri : *« Le printemps, chez nous, ne dure pas. »*

Eric Fottorino

Le Futuroscope de Poitiers accueille en exclusivité française le film en trois dimensions de Jean-Jacques Annaud

POITIERS
de notre envoyé spécial

A en croire Jean-Jacques Annaud, le cinéma de demain sera une épreuve physique. Présentant, mercredi 22 mai au Futuroscope de Poitiers, son film *Guillaumet, les ailes du courage*, le cinéaste a évoqué *« les caméras incroyablement lourdes, équipées d'un objectif particulier, le* fisheye, *et qui font du moindre travelling, une entreprise périlleuse »*. Projeté en première mondiale à New York, en avril 1995 (*Le Monde* du 22 avril 1995), ce moyen métrage sera programmé au Futuroscope, en exclusivité française, pendant deux ans. Il relate pendant quarante minutes et sur un écran de 600 mètres carrés l'exploit d'Henri Guillaumet, l'un des as de l'Aéropostale (interprété par Craig Sheffer), qui acheminant le courrier de Santiago du Chili à Buenos Aires fut contraint de se poser en pleine cordillère des Andes.

« Avec le cinéma en trois dimensions et le procédé Imax, souligne Jean-Jacques Annaud, *on pénètre enfin au cœur de l'action. »* Reste, apparemment, un certain nombre de contraintes techniques. Et pour les acteurs, relève le metteur en scène, *« le procédé Imax est infernal car la caméra voit tout et ils sont observés comme à la loupe. Au départ*, précise-t-il, *j'avais écrit, en collaboration avec Alain Godard, un scénario pour une durée classique. Mais quand Sony m'a proposé de tourner un film en trois dimensions, je n'ai pas hésité un instant »*.

Pour le Futuroscope, *Guillaumet, les ailes du courage* est, en quelque sorte, un produit d'appel. Son président, René Monory, n'exclut pas de participer, un jour, à la production de fictions en relief voire de longs métrages. Actuellement, la diffusion de ce type de produits reste confidentielle mais le nombre des salles progresse rapidement : en 1995, trois salles étaient équipées en Imax 3D (Poitiers, New York et Chiba au Japon), cette année, quatorze et bientôt une quarantaine de plus. Compte tenu de l'investissement requis (15 millions de dollars pour un film de 40 minutes), la rentabilité paraît, pour l'heure, aléatoire, même si la firme japonaise Sony a décidé de se lancer sur ce secteur. Le Futuroscope attend trois millions de spectateurs en 1996.

Jonathan Farren

★ Le Futuroscope est à quatre heures de Paris, par la route, et à quatre-vingt-dix minutes en TGV, de Montparnasse. Entrée : 160 F, 135 F après le 15 novembre. Renseignements au (16) 49-49-30-80.

LA SÉLECTION DU « MONDE »

L'ÂGE DES POSSIBLES (français, 1 h 45), de Pascale Ferran, avec le Théâtre national de Strasbourg.
CHACUN CHERCHE SON CHAT (français, 1 h 35), de Cédric Klapisch, avec Garance Clavel, Zinedine Soualem, Renée Le Calm, Olivier Py.
LE CŒUR FANTÔME (français, 1 h 27), de Philippe Garrel, avec Luis Rego, Aurélia Alcaïs, Maurice Garrel, Evelyne Didi, Roschdy Zem, Camille Chain.
LE COMPLEXE DE TOULON (français, 1 h 21), de Jean-Claude Biette, avec Jean-Christophe Bouvet, Howard Vernon, Yse Tran, Haydée Caillot.
LES DERNIERS JOURS D'EMMANUEL KANT (français, noir et blanc, 1 h 10), de Philippe Collin, avec David Warrilow, André Wilms, Roland Amstutz.
GOOD MEN, GOOD WOMEN (taïwanais, 1 h 48), de Hou Hsiao-hsien.
LE MONTREUR D'OMBRES (grec, 1 h 45), de Lefteris Xanthopoulos.
LES NOUVELLES AVENTURES DE WALLACE ET GROMIT (dessin animé britannique, 1 h 13), de Peter Lord, *David Sproxton, Sam Fell et* Nick Park.
RIDICULE (français, 1 h 42), de Patrice Leconte, avec Fanny Ardant, Charles Berling, Bernard Giraudeau, Judith Godrèche, Jean Rochefort.
LE ROCHER D'ACAPULCO (**) (français, 1 h 15), de Laurent Tuel, avec Margot Abascal, Antoine Chappey, Zinedine Soualem, Howard Vernon, Tara Gano.
LA SECONDE FOIS (italien, 1 h 20), de Mimmo Calopresti, avec Nanni Moretti, Valeria Bruni Tedeschi.
LE TEMPS DE L'AMOUR (iranien, 1 h 15), de Mohsen Makhmalbaf.

FESTIVALS

LA SEMAINE DE LA CRITIQUE cannoise est reprise intégralement à Paris au cinéma Espace Saint-Michel. Parmi les films présentés, une occasion de découvrir, entre autres, les courts et longs métrages récemment primés : *Les Aveux de l'innocent*, du Français Jean-Pierre Améris, *Planet Man*, du Néo-Zélandais Andrew Bancroft, *Le Réveil*, du Belge Marc-Henri Wajnberg, et *A Drifting Life*, du Taïwanais Lin Chen-sheng.
Les 30 et 31 mai et le 1er juin. Espace Saint-Michel, 7, place Saint-Michel, Paris-5e. Tél. : 44-07-20-49.
LES COURTS MÉTRAGES DE LA COMPÉTITION OFFICIELLE DU 49e FESTIVAL DE CANNES sont, quant à eux, présentés au 14-Juillet Beaubourg. Quinze films représentant douze pays, parmi lesquels *Szel* de Marcell Ivanyi (Palme d'or), *Small Deaths* de Lynne Ramsay (Grand Prix du jury), *Promenade avec Johnny Guitar* de Joao Cesar Monteiro et *Le Jour de la première de « Close Up »* de Nanni Moretti.
Le 31 mai à 22 heures ; les 1er et 2 juin à 12 heures ; le 4 juin à 20 heures. 14-Juillet Beaubourg, 50, rue Rambuteau, Paris-3e. Tél. : 42-77-14-55. 32 F.
LUMIÈRES D'ITALIE : Aspects du jeune cinéma italien. Dans le cadre des célébrations du quarantième anniversaire du jumelage Paris-Rome, le cinéma Le Latina présente un cycle de dix films italiens inédits réalisés au cours de ces deux dernières années. Les réalisateurs de la nouvelle génération, parmi lesquels Francesca Archibugi, Michele Placido et Gabriele Salvatores, viendront présenter leurs œuvres lors d'une série de débats animés par Jean A. Gili.
Du 29 mai au 4 juin. Le Latina, 20, rue du Temple, Paris-4e. Tél. : 42-78-47-86.
INTÉGRALE ROBERT GUÉDIGUIAN. Né à Marseille, en 1953, Robert Guédiguian, depuis l'âge de vingt-quatre ans, écrit, produit et réalise ses films avec les mêmes acteurs, les mêmes techniciens, dans le même quartier de Marseille, l'Estaque. Son dernier long métrage, *A la vie, à la mort*, l'a fait connaître auprès d'un plus large public. Pour les curieux, restent à découvrir ou à revoir *Dernier été* (1980), *Rouge Midi* (1983), *Kilosa ?* (1986), *Dieu vomit les tièdes* (1988) et *L'argent fait le bonheur* (1993).
Jusqu'au 4 juin. Cinéma l'Entrepôt, 7-9, rue Francis-de-Pressensé, Paris-14e. Tél. : 45-40-78-38.
CÔTÉ COURT À CHAILLOT : en avant-première du festival *Côté court, qui se déroulera à Pantin* le 14 juin, la Cinémathèque française propose une nuit de courts métrages intitulée la « Nuit américaine » avec des œuvres de Griffith, von Sternberg, Van Dike Brooke, Cy Enfield, McCarty, Jacques Tourneur, Saul et Elaine Bass et Ida Lupino. Également au programme, des films réalisés par les jeunes Oliver Stone, Martin Scorsese ou Orson Welles, un inédit de Woody Allen, des bandes signées Jim Jarmush (avec Iggy Pop et Tom Waits) et une approche de l'univers de Jonas Mekas et de Maya Deren. Une anthologie des courts métrages tournés en Amérique par des réalisateurs français (Klapisch, Varda, Depardon) et quelques suprises compléteront cette nuit qui s'achèvera à l'aube, avec des croissants et du café.
Le 3 juin, à 20 heures. Cinémathèque française, Palais de Chaillot. Tél. : 47-04-24-24.
NUIT SPÉCIALE DRAGQUEEN au cinéma Racine-Odéon avec, dès minuit, *Glen or Glenda* (1953), un film de série Z de Ed Wood ; à 1 h 15, *Lust in The Dust* (1985), de Paul Bartel, et, en clôture, à 2 h 45, *Rocky Horror Picture Show* (1975), de Jim Sharman. Petit déjeuner offert à l'aube.
Cinéma Racine-Odéon, 6, rue de l'École-de-Médecine, Paris-6e. Tél. : 46-33-75-74. 80 F la nuit.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

L'ARÈNE DU MEURTRE
Film israélien d'Amos Gitaï, avec Lea Rabin, textes récités par Hanna Schygulla (1 h 15).
VO : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) ; *L'Entrepôt*, 14e (45-43-41-63).
BONGO MAN
Film allemand-jamaïcain de Stephan Paul, avec Jimmy Cliff (1 h 45).
VO : *Images d'ailleurs*, 5e (45-87-18-09).
DES LENDEMAINS QUI CHANTENT
Film français de Caroline Chomienne, avec Julien Gangnet, Pierre Allio, Alphonse Ghanem, *Pascal Mathieu, Elodie Mennegan*, Delia Routsova (1 h 10).
UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).
GIRL 6 (*)
Film américain de Spike Lee, avec Theresa Randle, Isaiah Washington, Spike Lee, Jenifer Lewis, Debi Mazar, Peter Berg (1 h 48).
VO : *Gaumont les Halles, dolby*, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (47-70-33-88 ; *réservation* : 40-30-20-10) ; *Racine Odéon*, 6e (43-26-19-68 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Elysées Lincoln, *dolby*, 8e (43-59-36-14 ; *réservation* : 40-30-20-10) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Grand Ecran *Italie, dolby*, 13e (45-80-77-00 ; *réservation* : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20 ; *réservation* : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).
PRINCESSE CARABOO
Film américain de *Michael Austen*, avec *Phoebes Cates, Kevin Kline*, Jim Broadbent, Wendy Hugues, John Lithgow, Stephen Rea (1 h 35).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55) ; *Gaumont Marignan, 8e (réservation* : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; *réservation* : 40-30-20-10).
VF : Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10).
SUNCHASER
Film américain de Michael Cimino, avec Woody Harrelson, Jon Seda, Anne Bancroft, Alexandra Tydings, Matt *Mulhern*, Talisa Soto (2 h).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38) ; UGC Montparnasse, *dolby*, 6e ; UGC Odéon, *dolby*, 6e ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (43-59-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (48-24-88-88 ; *réservation* : 40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (45-80-77-00 ; *réservation* : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).
VF : Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; *réservation* : 40-30-20-10) ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; *Gaumont Parnasse*, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, THX, *dolby*, 20e (46-36-10-96 ; *réservation* : 40-30-20-10).

EXCLUSIVITÉS

À LA VIE, À LA MORT !
de Robert *Guédiguian*,
avec Ariane Ascaride, Jacques Boudet, Jean-Pierre Darroussin, Jacques Gamblin, Gérard Meylan, Jacques Pieiller.
Français (1 h 40).
Denfert, 14e (43-21-41-01) ; *L'Entrepôt*, 14e (45-43-41-63).
L'ÂGE DES POSSIBLES
de Pascale Ferran,
avec les élèves-comédiens du Théâtre national de Strasbourg.
Français (1 h 45).
14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04) ; *Le Balzac*, 8e (45-61-10-60).
LA BALLADE DE NARAYAMA
de Keisuke Kinoshita,
avec *Kinuyo Tanaka, Yuko Mochizuki*, Teiji Takahashi, Danko Ichikawa, Seiji Miyaguchi, Ken Mitsuta.
Japonais (1 h 38).
VO : *Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet*, 5e (43-54-42-34).
LES CAPRICES D'UN FLEUVE
de Bernard Giraudeau,
avec Bernard *Giraudeau, Richard Bohringer, Thierry Fremont, Roland* Blanche, Raoul Billerey.
Français (1 h 51).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (40-39-99-40 ; *réservation* : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; *Gaumont Gobelins Fauvette*, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10).
CASINO (*)
de Martin Scorsese,
avec Robert De Niro, Sharon Stone, Joe Pesci, Don Rickles, Alan Hing, Kevin Pollak.
Américain (2 h 58).
VO : *UGC Forum Orient Express*, 1er ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10).
CHACUN CHERCHE SON CHAT
de Cédric Klapisch,
avec Garance Clavel, Zinedine Soualem, Renée Le Calm, Olivier Py, Arapimou, Rambo.
Français (1 h 35).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; *14-Juillet Odéon, dolby*, 6e (43-25-59-83) ; UGC Rotonde, dolby, 6e ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; UGC Opéra, 9e ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04 ; *réservation* : 40-30-20-10).
LE CŒUR FANTÔME
de Philippe Garrel,
avec Luis Rego, Aurélia Alcaïs, Maurice Garrel, Evelyne Didi, Roschdy Zem, *Camille Chain*.
Français (1 h 27).
Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
LA COMÉDIE DE DIEU
de Joao César Monteiro,
avec *Claudia Teixeira, Max Monteiro*, Raquel A.
Portugais (2 h 43).
VO : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
CORPS ET ÂMES
de Aude Vermeil,
avec Catia Riccaboni, Philippe Reymondin, Antoine Guinand, Bernadette Patois, Monica Goux, Jean-Daniel Vermeil.
Suisse (1 h 25).
Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) ; Le République, 11e (48-05-51-33).
COÛTE QUE COÛTE
de Claire Simon,
Français (1 h 35).
Denfert, 14e (43-21-41-01).
LE CRI DE LA LAVANDE DANS LE CHAMP DE SAUTERELLES
de Marcello Cesena,
avec Rossi de Palma, Jacky Nercessain, Carla Signoris, Maurizio Crozza, Ugo Dighero, Mauro Pirovano.
Franco-italo-espagnol (1 h 30).
VO : Latina, dolby, 4e (42-78-47-86).
CRYING FREEMAN (*)
de Christophe Gans,
avec *Mark Dacascos, Julie Condra*, Tcheky Karyo, Rae Dawn Chong, Yoko Shimada, Masaya Kato Byron Mann.
Franco-canadien (1 h 40).
VO : *UGC Forum Orient Express, dolby*, 1er ; *George-V*, 8e.
VF : UGC Montparnasse, 6e ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; réservation : 40-30-20-10) ; *UGC Gobelins*, 13e.
DEAD MAN
de Jim Jarmusch,
avec Johnny Depp, Gary Farmer, Lance Henriksen, *Robert Mitchum, Gabriel* Byrne, John Hurt.
Américain, noir et blanc (2 h 14).
VO : 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (42-77-14-55) ; *Images d'ailleurs*, 5e (45-87-18-09) ; Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
LES DERNIERS JOURS D'EMMANUEL KANT
de Philippe Collin,
avec David Warrilow, André Wilms, Roland Amstutz, Christian Rist, Julien Rochefort, Claude Aufaure.
Français, noir et blanc (1 h 10).
Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).
DIABOLIQUE (*)
de *Jeremiah Chechik*,
avec *Sharon Stone*, Isabelle Adjani, Chazz Palminteri, Kathy Bates, Spalding Gray, Shirley Knight.
Américain (1 h 46).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; UGC Rotonde, dolby, 6e ; Gaumont Marignan, *dolby*, 8e (*réservation* : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; *UGC Gobelins, dolby*, 13e ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79).
VF : Rex, dolby, 2e (39-17-10-00) ; Rex *(le Grand Rex), dolby*, 2e (39-17-10-00) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; *UGC Lyon Bastille*, dolby, 12e ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; *Miramar, dolby*, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, *dolby*, 18e (*réservation* : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).
EN AVOIR OU PAS
de Laetitia Masson,
avec Sandrine Kiberlain, Arnaud Giovaninetti, Roschdy Zem, Claire Denis.
Français (1 h 30).
14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55) ; *Le République*, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).
ENFANTS DE SALAUD
de Tonie Marshall,
avec Anémone, Nathalie Baye, François Cluzet, Molly Ringwald, Jean Yanne.
Français (1 h 40).
Denfert, dolby, 14e (43-21-41-01).
LE FACTEUR
de Michael Radford,
avec Massimo Troisi, Philippe Noiret.
Italien (1 h 40).
VO : *Gaumont les Halles, dolby*, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (42-77-14-55) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; La Pagode, dolby, 7e (*réservation* : 40-30-20-10) ; *Gaumont Ambassade*, dolby, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, 9e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; *14-Juillet Bastille*, 11e (43-57-90-81) ; *Les Nation*, dolby, 12e (43-43-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; *14-Juillet Beaugrenelle*, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (44-24-46-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (*réservation* : 40-30-20-10).
VF : Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; réservation : 40-30-20-10) ; *UGC Lyon Bastille*, 12e ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50 ; *réservation* : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (réservation : 40-30-20-10).
FRISSONS ANGLAIS
de Peter Capaldi, Pat Harkins, *Bill Britten, Jim Gillespie, Carl Prechezer* et Andrew Kötting.
Britannique (1 h 27).
VO : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
LES GENS DES BARAQUES
de Robert Bozzi,
Français (1 h 28).
VO : Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65).
GOOD MEN, GOOD WOMEN
de Hou Hsiao-hsien,
avec Annie Shizuka Inoh, Lim Giong, Jack Kao, Vicky Wei, King Jieh-wen, Tsai Chen-nan.
Taïwanais (1 h 48).
VO : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; réservation : 40-30-20-10).
LE HUITIÈME JOUR
de Jaco Van Dormael,
avec *Daniel Auteuil, Pascal Duquenne*, Miou-Miou, Isabelle Sadoyan, Henri Garcin, Michèle Maes.
Franco-belge (1 h 58).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; Rex, dolby, 2e (39-17-10-00) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (42-77-14-55) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; UGC *Montparnasse, dolby*, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10) ; George-V, THX, dolby, 8e ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; réservation : 40-30-20-10) ; *Paramount Opéra, dolby*, 9e (47-42-56-31 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81) ; *Les Nation, dolby*, 12e (43-43-04-67 ; *réservation* : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; *Gaumont Alésia, dolby*, 14e (43-27-84-50 ; *réservation* : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; UGC Convention, dolby, 15e ; UGC Maillot, dolby, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (*réservation* : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).
L'IGUANE
de Filip Forgeau,
Maryel Ferraud,
avec Dominick Rongère, Maryel Ferraud, Denis Imbert, Fred Gimenez, Filip *Forgeau, Bô Gaultier de Kermoal*.
Français, noir et blanc (1 h 27).
L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).
LE JOURNAL DU SÉDUCTEUR
de Danièle Dubroux,
avec Chiara Mastroianni, Melvil Poupaud, Hubert Saint Macary, Serge Merlin, Mathieu Amalric, Danièle Dubroux.
Français (1 h 35).
Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; réservation : *40-30-20-10*) ; Le République, 11e (48-05-51-33).
KANSAS CITY
de Robert Altman,
avec *Jennifer Jason Leigh*, Harry Belafonte, Miranda Richardson, Dermot Mulroney, Steve Buscemi, Michael Murphy.
Américain (1 h 58).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; *UGC Danton*, 6e ; *UGC Normandie*, dolby, 8e ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Mistral, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, *dolby*, 14e (43-20-32-20 ; *réservation* : 40-30-20-10).
LEAVING LAS VEGAS (*)
de Mike Figgis,
avec Nicolas Cage, Elisabeth Shue, Julian Sands, Richard Lewis, Steven Weber, Kim Adams.
Américain (1 h 51).
VO : UGC Forum Orient-Express, dolby, 1er ; Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65).
LIGNE DE VIE
de Pavel Lounguine,
avec Vincent Perez, Armen Djigarkhanian, Tania Metcherkina, Alexander *Balouev, Serguei Stepantchenko*, Dimitri Pievtsov.
Franco-suisse-italien-russe (1 h 40).
VO : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).
MARY REILLY (*)
de Stephen Frears,
avec Julia Roberts, John Malkovich, George Cole, Michael Gambon, Kathy Staff, Glenn Close.
Britannique (1 h 48).
VO : UGC Forum Orient Express, dolby, 1er ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; UGC Triomphe, 8e ; Grand Pavois, dolby, *15e (45-54-46-85 ; réservation* : 40-30-20-10) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (45-32-91-68).
MESSAGE DU CIEL
de Wang Junzheng,
avec Shi Chen, Li Ding, Xiao Xiong.
Chinois (1 h 30).
VO : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).
LE MONTREUR D'OMBRES
de Lefteris Xanthopoulos,
avec Kostas Kazakos, Stratos Tzortzoglou, Giorgos Ninios, Dora Masklavanou, Vlassis Bonatsos, Patis Koutsaftis.
Grec (1 h 45).
VO : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).
LES NOUVELLES AVENTURES DE WALLACE ET GROMIT
de Peter Lord, David Sproxton, Sam Fell et *Nick Park*,
dessin animé Britannique (1 h 13).
VO : 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (42-77-14-55) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
VF : *Epée de Bois*, 5e (43-37-57-47) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (47-07-55-88 ; *réservation* : 40-30-20-10).
PASOLINI, MORT D'UN POÈTE
de Marco Tullio Giordana,
avec Carlo De Filippi, Nicoletta Braschi, *Toni Bertorelli, Andrea Occhipinti*.
Italien (1 h 40).
VO : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).
RIDICULE
de Patrice Leconte,
avec Fanny *Ardant, Charles Berling*, Bernard Giraudeau, Judith Godrèche, Jean Rochefort.
Français (1 h 42).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Rex, dolby, 2e (39-17-10-00) ; *14-Juillet* Beaubourg, dolby, 3e (42-77-14-55) ; Espace Saint-Michel, dolby, 5e (44-07-20-49) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38) ; Bretagne, dolby, 6e (39-17-10-00 ; *réservation* : 40-30-20-10) ; UGC Danton, dolby, 6e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; réservation : *40-30-20-10*) ; *UGC Normandie*, dolby, 8e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (*43-43-04-67 ; réservation : 40-30-20-10*) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (*réservation : 40-30-20-10*) ; *Gaumont* Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (réservation : *40-30-20-10*) ; *Gaumont Kinopanorama*, dolby, 15e (réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (44-24-46-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC *Maillot*, 17e ; *Pathé Wepler*, dolby, 18e (*réservation* : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).
LE ROCHER D'ACAPULCO (**)
de *Laurent Tuel*,
avec Margot Abascal, Antoine Chappey, Zinedine Soualem, Howard Vernon, Tara Gano, Jean-Max Causse.
Français (1 h 15).
Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).
SAFE
de Todd Haynes,
avec Julianne Moore, Peter Freidman, Xander Berkley, *Susan Norman*, Kate McGregor Stewart, Mary Carver.
Américain (2 h).
VO : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
LA SECONDE FOIS
de Mimmo Calopresti,
avec Nanni Moretti, Valeria Bruni Tedeschi, Valeria Milillo, Roberto De Francesco, Marina Confalone, Simona Caramelli.
Italien (1 h 20).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; L'Arlequin, dolby, 6e (45-44-28-80 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Rotonde, 6e ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; *Majestic Bastille*, dolby, 11e (47-00-02-48 ; réservation : 40-30-20-10) ; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04 ; réservation : 40-30-20-10).
SEPT EN ATTENTE
de Françoise Etchegaray,
avec Clémentine Amouroux, Richard Bean, Gwenola Bothorel, Myriam David, Marpessa Dawn, Cécile Pares.
Français (1 h 30).
Le République, 11e (48-05-51-33).
SMALL FACES (**)
de *Gillies MacKinnon*,
avec Iain Robertson, Joseph MacFadden, J. S. Duffy, Laura Fraser, Garry Sweeney, Clare Higgins.
Britannique (1 h 48).
VO : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
SMOKE
de Wayne Wang,
avec William Hurt, Harvey Keitel, Stockard Channing, Harold Perrineau Jr., Ashley Judd, Forest Whitaker.
Américain (1 h 50).
VO : *Epée de Bois*, 5e (43-37-57-47) ; Reflet Médicis II, 5e (43-54-42-34) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14 ; réservation : 40-30-20-10) ; Denfert, dolby, 14e (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (45-32-91-68).
LE TEMPS DE L'AMOUR
de Mohsen Makhmalbaf,
avec Shiva Gerede, Abdolraman Palay, *Aken Tunt, Menderes Samanjilar*.
Iranien (1 h 15).
VO : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
THE ADDICTION
de Abel Ferrara,
avec Lili Taylor, Christopher Walken, Annabella Sciorra, Edie Falco, Michel Fella, Paul Calderon.
Américain, noir et blanc (1 h 24).
VO : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
TROIS VIES ET UNE SEULE MORT
de Raoul Ruiz,
avec Marcello *Mastroianni*, Marisa Paredes, Arielle Dombasle.
Franco-espagnol (2 h 03).
Gaumont les Halles, 1er (40-39-99-40 ; *réservation* : 40-30-20-10) ; *Gaumont* Opéra Impérial, 2e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23 ; réservation : *40-30-20-10*) ; *Saint-André-des-Arts II*, 6e (43-26-80-25) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (47-07-55-88 ; *réservation* : 40-30-20-10) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (réservation : *40-30-20-10*).
UN DIVAN À NEW YORK
de Chantal Akerman,
avec Juliette Binoche, William Hurt, Stéphanie Buttle, Barbara Garrick, *Paul Guilfoyle, Richard Jenkins*.
Franco-belge (1 h 45).
VO : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Le Champo-Espace Jacques-Tati, dolby, 5e (43-54-51-60) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (*43-20-32-20 ; réservation* : 40-30-20-10) ; Grand Pavois, dolby, 15e (45-54-46-85 ; réservation : 40-30-20-10).
UN HÉROS TRÈS DISCRET
de Jacques Audiard,
avec Mathieu Kassovitz, Anouk Grinberg, Sandrine Kiberlain, Albert Dupontel, Nadia Barentin, Bernard Bloch.
Français (1 h 45).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Odéon, dolby, 6e ; UGC Montparnasse, 6e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; *UGC Normandie, dolby*, 8e ; *UGC* Opéra, dolby, 9e ; Majestic Bastille, dolby, 11e (47-00-02-48 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; *Gaumont Alésia*, dolby, 14e (43-27-84-50 ; *réservation* : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (réservation : *40-30-20-10*) ; *Majestic Passy, dolby*, 16e (44-24-46-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; *Le Gambetta*, dolby, 20e (46-36-10-96 ; *réservation* : 40-30-20-10).
UN VAMPIRE À BROOKLYN (*)
de Wes Craven,
avec Eddie Murphy, Angela Bassett, Allen Payne, *Kadeem Hardison*, John Witherspoon, Zakes Mokae.
Américain (1 h 42).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; *UGC Danton, dolby*, 6e ; *Gaumont Marignan*, dolby, 8e (*réservation* : 40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e.
VF : Rex, dolby, 2e (39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, 6e ; Paramount Opéra, *dolby*, 9e (47-42-56-31 ; *réservation* : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, 13e ; Mistral, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (39-17-10-00 ; *réservation* : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; *réservation* : *40-30-20-10*).
LE VENT DU WYOMING
de André Forcier,
avec François Cluzet, Sarah-Jeanne Salvy, France Castel, Michel Côté, Céline *Bonnier, Marc Messier*.
Franco-québécois (1 h 39).
VO : Latina, 4e (42-78-47-86) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).
VISAGE ÉCRIT
de Daniel Schmid,
avec Tamasaburo Bando, Haruko Sugimura, Han Takehara, Kazuo Ohno, Yajuro Bando, Kai Shishido.
Japonais-suisse (1 h 30).
VO : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
WALLACE ET GROMIT
de Nick Park, Richard Goleszowski, Jeff Newitt et Peter Lord,
dessin animé Britannique (1 h 15).
VO : Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, dolby, 15e (45-54-46-85 ; *réservation* : 40-30-20-10).
WHEN NIGHT IS FALLING
de Patricia Rozema,
avec Pascale Bussières, Rachael Crawford, *Henri Czerny, Don McKellar*.
Canadien (1 h 35).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; *Sept Parnassiens*, dolby, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).
WITTGENSTEIN
de Derek Jarman,
avec Karl Johnson, Michael Gough, Tilda Swinton, John Quentin, Kevin Collins, Clancy Chassay.
Britannique (1 h 15).
VO : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

(*) Films interdits aux moins de 12 ans.
(**) *Films interdits aux moins de 16 ans.*

■ PRESSE : Jeanne Villeneuve a été proposée au poste de directeur délégué de la rédaction (DDR) de *Libération* par la direction du quotidien. La rédaction se prononcera par un vote à ce sujet vendredi 31 mai. Jeanne Villeneuve vient de revenir comme rédactrice en chef à *Libération*, où elle a été journaliste, après avoir collaboré au *Parisien*, à *L'Express* et à *L'Evénement du Jeudi*. La création du poste de DDR et l'annonce d'une réorganisation de la direction, renforçant les pouvoirs du directeur général, Pierre-Jean Bozo, avaient suscité des remous au sein du journal, 175 salariés ayant signé une pétition contre ce projet (*Le Monde* du 17 mai). Le nouveau DDR dépendrait à la fois de Serge July et de Pierre-Jean Bozo. Le pacte d'indépendance signé entre les salariés-actionnaires et le propriétaire, Chargeurs-Pathé, accordait un droit de veto à la rédaction sur le choix du directeur de la rédaction.

■ MAGAZINE : François Roche, quarante-cinq ans, a été nommé directeur de la rédaction de *L'Expansion*, dont il était directeur-adjoint depuis septembre 1995, après avoir été directeur-adjoint de la rédaction de *La Tribune-Desfossés*. Il succède à Jacques Barraux, cinquante-quatre ans, nommé conseiller éditorial auprès de Christian Brégou, président de CEP-Communication, propriétaire du magazine économique (142 799 exemplaires en 1995, selon Diffusion contrôle).

■ AUDIOVISUEL : Albert Frère, président du Groupe Bruxelles Lambert (GBL), actionnaire majoritaire de la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT), a démenti, mardi 28 mai, le projet de fusion entre l'opérateur grand-ducal et Canal Plus évoqué par la presse (*Le Monde* du 24 mai). « *Il s'agit de rumeurs, et nous n'avons pas du tout l'intention* [de procéder à une telle opération] », a déclaré Albert Frère à l'assemblée générale des actionnaires de GBL.

Jean-Pierre Elkabbach restructure la présidence de France Télévision

Refusant de présenter sa démission, le président commun des deux chaînes publiques, la 2 et la 3, s'est séparé de son plus proche collaborateur, Patrick Clément

ILS ÉTAIENT VENUS lui demander sa tête. Il leur a donné celles de deux de ses proches collaborateurs. Avec la promesse de leur en livrer une troisième, celle du directeur général de France 2. Réunis en comité d'entreprise extraordinaire, mardi 28 mai toute la journée, les syndicats de France 2 ont, pour la première fois, clairement demandé à Jean-Pierre Elkabbach de présenter sa démission de la présidence commune de France Télévision.

M. Elkabbach, qui s'était engagé devant le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) à réorganiser la direction de France Télévision, leur a d'abord répondu en annonçant la suppression du poste de délégué général occupé par Patrick Clément et celle de conseiller du président occupé par Louis Bériot, qui reste toutefois directeur de l'antenne de France 2. Le départ de Patrick Clément a été rendu public sans avoir été annoncé d'abord à l'intéressé.

Le comité d'entreprise extraordinaire a commencé dans la matinée du mardi 28 mai et s'est terminé tard dans la journée. Il a été plusieurs fois suspendu et interrompu. En début de séance, les syndicats ont reçu des réponses écrites à la trentaine de questions posées à Jean-Pierre Elkabbach. Selon un délégué syndical, le président de France Télévision a reconnu, dès le début de la réunion, qu'il y avait eu « *des défauts dans la marche de l'entreprise* » et qu'un « *remaniement sensible aurait lieu dans l'équipe de direction* ».

Il a ajouté qu'il fallait supprimer le système de « *double commande* » qui avait conduit à « court-circuiter » le directeur général de France 2 depuis deux ans et demi. Après une suspension de séance, les membres de l'intersyndicale ont obtenu des mesures concrètes : Jean-Pierre Elkabbach a annoncé une « *réorganisation de la présidence* » dans « *l'équité et qui toucherait des proches sans faire jouer l'amitié* ». Annonçant le départ de Patrick Clément, il a souligné que personne ne pourrait plus « *parler au nom du président* ». Le poste de conseiller occupé par Louis Bériot est aussi supprimé.

NOUVELLE HIÉRARCHIE

En fin de réunion, Jean-Pierre Elkabbach, niant toute responsabilité personnelle dans l'affaire des contrats et écartant l'idée de sa propre démission, a déclaré : « *Le CSA m'a nommé pour trois ans. Il ne remet pas en cause mon mandat, mon actionnaire non plus. J'ai pris l'engagement de réformer la politique des contrats et de réorganiser la présidence et France 2, je le ferai.* » Il proposera donc une réforme en profondeur de la direction générale de France 2 à un prochain conseil d'administration. « *J'ai décidé de réunir le plus vite possible le conseil d'administration de la société pour lui proposer une réorganisation de la direction générale qui permettra de doter la chaîne d'une hiérachie forte et claire. Toutes ces réorganisations se feront en interne, sans appel à de nouveaux collaborateurs extérieurs.* »

Raphaël Hadas-Lebel, actuel directeur général – qui, comme Xavier Gouyou-Beauchamps, directeur général de France 3, n'a été informé des contrats signés avec les animateurs-producteurs qu'après leur signature – pourrait occuper un poste à la présidence commune des deux chaînes publiques. Nathalie Coppinger, actuelle numéro trois à la présidence commune, chargée des affaires financières et de la publicité, lui succéderait à la tête de France 2.

Selon Jean-Pierre Elkabbach, « *la nouvelle direction générale* » devra « *proposer très rapidement toutes les mesures pour améliorer l'organisation de la société et restaurer le climat social de France 2.* » « *Parler de mon départ est une fausse bonne idée et une mauvaise solution*, a-t-il déclaré à l'AFP. *J'assume mes responsabilités dans le respect des engagements pris auprès du CSA et de mon actionnaire, et des échéances régulières : dans ma vie, j'ai l'habitude d'aller jusqu'au bout de ce que j'entreprends.* »

Véronique Cauhapé et Yves Mamou

Un mois de turbulences

● **28 avril 1996 :** France 2 annonce dans son « 20 heures » avoir demandé au tribunal de commerce de Paris la nomination d'un expert chargé d'évaluer le coût des émissions de Jean-Luc Delarue.
● **30 avril :** *Jean-Luc Delarue* obtient, par voie de justice, qu'un rectificatif soit lu au journal télévisé de France 2.
● **13 mai :** Jean-Pierre Elkabbach rencontre le personnel de France 2.
● **14 mai :** il est entendu par la commission des finances et des affaires culturelles du Sénat et par le CSA.
● **20 mai :** le tribunal de commerce de Paris refuse de nommer l'expert demandé par France 2
● **22 mai :** Jean-Pierre Elkabbach s'explique devant les députés membres de la commision des affaires culturelles de l'Assemblée nationale.
● **24 mai :** il est à nouveau entendu par le CSA.
● **28 mai :** il rencontre les syndicats au cours d'un comité d'entreprise extraordinaire
● **29 mai :** assemblée générale du personnel de France 2.
● **30 mai :** l'inspecteur général des finances, Jean-Michel Bloch-Lainé, doit remettre au premier ministre, Alain Juppé, son pré-rapport sur la gestion de la télévision publique.

80 millions avancés aux producteurs-animateurs

En réponse aux questions des syndicats, le président de France Télévision a indiqué par écrit que les avances financières consenties aux animateurs-producteurs – sans intérêts – se montaient à 80 millions de francs. Les « *dix-huit premières émissions* » du « Ça se discute » de Jean-Luc Delarue ont « *été payées d'avance* » 22,5 millions de francs. Le même a touché de plus 6 millions de francs « *récupérés sur les mensualités de la première année* » au titre des prestations techniques ; 6 millions pour une « soirée cinéma », « *remboursés aujourd'hui* » ; et 6 millions de plus pour trois « soirées culte ».

La première année de « Bas les masques », Mireille Dumas s'est vu consentir deux avances de 2,4 et 1,8 millions de francs à rembourser en fin de troisième année (juin 1996). Michel Drucker a reçu 8,4 millions de francs pour « Studio Gabriel », remboursables aussi en fin de troisième année, ainsi que 3,4 millions pour « Faites la fête », « *récupérables sur la dernière émission* ». Enfin, Arthur a obtenu 20,2 millions pour ses soirées du samedi, remboursables la deuxième année, tandis que Nagui a recueilli 3 millions de francs au 31 juillet de chaque année, à valoir sur les « Brosse à dents » de l'année suivante, et 1,2 million pour les quinze premières émissions de « Taratata ». Jacques Martin n'a pas reçu d'avance.

MERCREDI 29 MAI

TF 1

12.50 A vrai dire. Magazine.
13.00 Journal, Météo.
13.35 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour. Feuilleton.
14.30 L'Hôtel des passions. L'oiseau de malheur. Série.
15.25 *Vidéo gag.* Divertissement.
16.00 Club Dorothée.
16.30 Une famille en or. Jeu.
17.05 Rick Hunter, inspecteur choc. Suspicion. Série.
18.00 Sydney Police. Sauve-moi. Série.
19.05 L'Or à l'appel. Jeu.
19.50 et 20.30 Météo.
20.00 Journal, Invité : Robert Redford.

20.35

FOOTBALL
En direct.
Match amical : France-Finlande à Strasbourg ; 20.45, Coup d'envoi ; 21.30, Mi-temps ; 21.45, 2e période (125 min). 2425438
Match amical préparatoire pour l'Euro 96 qui débute, en Angleterre, le 8 juin.

22.40

FEMMES, FEMMES
Divertissement présenté par Régine. Invités : Josiane Balasko, Richard Berry, Elie Semoun, Frédéric Lebon (100 min). 2466405
Régine évoque le phénomène du travestissement qui remonte à l'époque des rois.
0.20 Ushuaïa. Magazine présenté par Nicolas Hulot. Snow coco ; Apnée totale ; Skysurf en tandem ; Fleurs d'eau (60 min). 2807097
1.20 Journal, Météo.

1.30 Mésaventures. 1.55 et 2.30, 3.35 TF 1 nuit. 2.40 et 4.50 Histoires naturelles. 3.45 Histoire de la vie. *L'homme entre en scène.* 4.40 Musique.

France 2

12.15 et 4.00 Pyramide. Jeu.
12.55 et 13.40 Météo.
12.59 Journal.
13.45 Derrick. Série. Le cadavre du parc.
14.53 Tennis. *En direct de Roland-Garros* (267 min). 318374707 *Commentaires de Michel Drey, Lionel Chamoulaud, Jean-Paul Loth et Patrice Dominguez, interviews à chaud et à la volée de Nelson Monfort.*
19.20 et 1.55 Studio Gabriel. Invités : Yvan Le Bolloc'h, Bruno Solo.
19.50 et 20.55 Tirage du Loto.
19.59 Journal, Journal des courses, Météo, Elections israéliennes.

21.05

LE POIDS D'UN SECRET
Téléfilm de Denis Malleval, avec Amandine Dewasmes, Laure Duthilleul (100 min). 3640078
Violée, une adolescente décide de garder pour elle sa peur et sa honte.

22.45

SPÉCIAL ÉLECTIONS ISRAÉLIENNES
(55 min). 5688810
23.40 Journal, Bourse, Côté court, Météo.
0.05 Le Cercle de minuit. Les givrés du jardin. Avec Michel Lis, Camille Muller, Françoise Dubost, Isabelle Schlienger, Gabrielle Vanzuylen, Jean-Marie Pelt, Hélène et *Patrice Fustier, Alice* Garon-Lambert... (80 min). 8845875
1.25 Tennis.

2.25 Emissions religieuses (rediff.). 3.25 L'Œil d'Icare. 3.45 24 heures d'infos. 5.00 Outremers (rediff.). 5.55 Dessin animé.

France 3

12.35 Journal. Keno.
13.10 Tennis. Internationaux de France (108 min). 7899417
14.58 Questions au gouvernement. En direct de l'Assemblée nationale.
16.10 Je passe à la télé.
16.45 Les Minikeums.
17.50 C'est pas sorcier.
18.20 Questions pour un *champion*. Jeu.
18.50 Un livre, un jour. *Cycles d'art, 1896-1996*, de Blandine Chavanne, Jean Durry et Bruno Gaudichon.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.
20.38 Tennis. Côté court.
20.50 Consomag.

20.55

LA MARCHE DU SIÈCLE
Etats d'urgence. Foot : l'argent fou. Reportages : du sport au business ; Jacques Glassmann et l'affaire VA-OM : Les dessous d'un transfert ; Un homme en noir ; Les filières africaines (95 min). 4108417
22.30 Journal, Météo.

23.05

UN SIÈCLE D'ÉCRIVAINS
Frédéric Dard (50 min). 6323417
C'est un portrait double qui nous est présenté ce soir. Celui de Frédéric Dard, et celui de San Antonio, son double littéraire, qui est le personnage central d'un univers que Robert Escarpit définit comme "baroque, grotesque, monstrueux, farfelu, fantastique, mais où l'on n'oublie jamais l'amour et la vérité des hommes".
23.55 Les Quatre Dromadaires (rediff.). 0.50 Les Incorruptibles. La guerre des trafiquants. Série. 1.40 Musique Graffiti. *Sextuor op. 101*, de Beethoven, par Guido Bottaro, piano.

La Cinquième

13.30 Demain le monde. Beauté cosmétologie. 14.00 L'Esprit du sport. Invité : Pierre Cardin. 15.00 Pareil, pas pareil. Carnet de voyage [1/2]. 15.30 Un temps pour la danse. Devenir danseur [10/10]. 15.55 Le Réseau des métiers. 16.00 Les Enfants de John. 16.35 ▶ Alf. 17.30 Latitude Sud. Haïti. 17.55 *Planète blanche*, *Spitzberg : la vie quotidienne*. 18.30 Le Monde des animaux.

Arte

19.00 Collection Hollywood 1950. Série [46/51]. La Voyante, de Roy Kellino, avec Will Rogers Jr., Joan Canden (30 min). 6252
19.30 7 1/2. Magazine présenté par Désirée Bethge (30 min). 5523
20.00 Reportage. Jérusalem fête ses trois mille ans, la pomme de discorde, de Friedrich Schreiber (30 min). 2436
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

LES MERCREDIS DE L'HISTOIRE
Documentaire [2/3]. Europe, notre histoire : 1955-1968, non, non et non, de Jean-Michel Meurice et François Féron (55 min). 9426388
L'Europe se bâtit sur le commerce et renoue avec l'expansion économique. La création de la CEE (25 mars 1957) autorise marchands et marchandises à circuler librement.

21.40

MUSICA : PORGY AND BESS
Opéra. De George Gershwin, livret d'Edwin Du Bose Heyward et Ira Gershwin, d'après la pièce d'Edwin Du Bose et Dorothy Heyward, mis en scène par Trevor Nunn. Avec Willard White, Cynthia Haymon, Damon Evans, Gregg Baker, l'Orchestre du Royal Opera House, dir. Andrew Litton (190 min). 41595417
L'Amérique des années 30, dans un ancien quartier aristocratique du Sud où les Noirs, premières victimes de la Grande Dépression, vivent dans la misère. Créé en 1935 au Colonial Theater de Boston, Porgy and Bess *fut acclamé comme le premier « grand opéra américain ».*
0.50 Moi Ivan, toi Abraham ■■ Film français de Yolande Zauberman (1993, N., v.o., 105 min). 94941875 *Rediff. du lundi 27 mai.*

M 6

12.25 La Petite Maison dans la prairie. Série.
13.20 M 6 Kid. 13.25, Captain planète ; 13.50, Creepy Crawlers ; 14.15, Les Rockamis ; *14.50, Moi Renart* ; 15.20, Gadget Boy ; 15.50, Highlander.
16.30 Hit Machine (rediff.).
17.00 Ophélie Street.
18.00 Agence Acapulco. Victoire verte. Série.
19.00 Le Magicien. Série. Un avion mal acquis ne profite jamais.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Notre belle famille. Série.
20.35 Ecolo 6. Magazine. Marre des mares !

20.45

LA MAL-AIMÉE
Téléfilm de Bertrand Arthuys, avec Maud Kornman, Thérèse Liotard (89 min). 177962
Une jeune fille perturbée enlève le bébé d'une voisine et prend la fuite pour échapper aux gendarmes.

22.35

ABUS DANGEREUX
Téléfilm de Mary McMurray (122 min). 2123875
Une jeune interne en médecine dont la mère vient d'être internée en hôpital psychiatrique enquête sur la nocivité d'un tranquillisant prescrit dans les cas de dépression et qui provoquerait une forme de démence sénile.
0.45 Fantasmes. Tel père, tel fils.
1.15 Rock express. Blur ; Ash ; Alice in Chains ; Oasis (35 min). 41313252

1.50 Best of pop-rock. Musique. 3.25 Culture pub. Magazine. 3.50 E = M 6. Magazine. 4.15 Fréquenstar. Magazine (50 min).

Canal +

▶ En clair jusqu'à 13.45
12.30 La Grande Famille.
13.45 Décode pas Bunny.
14.40 Les Inventions de la vie. Documentaire (26 min). *973842*
15.05 ▶ Le Vent dans les saules. *Animation de Dave Unwin* (72 min). 3725233
16.15 Insektors. Kalkulator. Série.
16.40 Basket américain.
17.55 L'Histoire sans fin.
▶ En clair jusqu'à 21.00
18.25 Cyberflash. Magazine.
18.32 La Coccinelle de Gotlib.
18.35 Nulle part ailleurs. Invités : Sepultura, Yves Bigot.
20.30 Le Journal du cinéma.

21.00

LES TRUFFES ■
Film français de Bernard Nauer. (1995, 83 min). 8547639
Un boxeur raté rencontre dans un bar un escroc minable. La virée plutôt triste de deux paumés dans une comédie dont le ton grinçant peut déconcerter.
22.20 Flash d'information.

22.30

COLOR OF NIGHT
Film américain de Richard Rush (1994, v.o., 135 min). 4868542
Un psychanalyste gravement perturbé va se reposer à Los Angeles chez un confrère ami. Après l'assassinat de celui-ci, il reprend en charge un groupe de névrosés.
0.45 Une épouse trop parfaite ■ Film de Nicholas Kazan (1994, v.o., 100 min). 6088436
2.25 Ces femmes en Harley. *Documentaire d'Alice Stone* (25 min). 2444185
2.50 Surprises (10 min).

Radio

France-Culture

20.00 Le Rythme et la Raison. Petites histoires de la musique carnatique (3).
20.30 Antipodes. Des villes et des ports.
21.32 Correspondances. 22.00 Communauté des radios publiques de langue française. Du côté de la francophonie (4).
22.40 Nuits magnétiques. Voyage à Hispaniola, Haïti et la République Dominicaine (2).

0.05 Du jour au lendemain. Hubert Voignier (Les Hauts Plateaux). 0.50 *Coda. Les couleurs de la nuit* (3). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). Claude Lefort et la vie politique ; 2.22, Les chemins de l'étoile : Saint-Jacques-de-Compostelle ; 3.51, Le gai savoir : Florence D'Suza ; 4.37, *L'Inde et le pèlerinage des poètes* ; 6.00, Une histoire de deux villes, de Charles Dickens (6).

France-Musique

19.05 Domaine privé. De Maurice Béjart, chorégraphe.
20.00 Avant-concert.
20.30 Concert. Donné le 24 mai, au Victoria Hall de Genève, par l'Orchestre de la Suisse romande, dir. Günther Herbig : Symphonie concertante pour hautbois, clarinette, basson, cor et orchestre, de Mozart ; Symphonie nº 4, de Chostakovitch.
22.30 Musique pluriel. Profil-désir, de Zanesi ; Trois pièces pour violoncelle et piano, de Denisov.
23.07 Ainsi la nuit. Quatuor à cordes nº 13, de Dvorak, par le Quatuor Vlasch de Prague ; Album pour enfants op. 39, extrait, de Tchaïkovski.

0.00 Jazz vivant. Festivals de Nancy et de Marciac. Trilok Gurtu, percussions, avec David Gilmore, Andy Emler et Chris Minh Doky ; McCoy Tyner avec Bobby Hutcherson. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Requiem op. 5 (enregistré aux Invalides en 1975), par le Chœur, l'Orchestre philharmonique de Radio France et l'Orchestre national de France, dir. Leonard Bernstein, Stuart Burrows, ténor.

22.10 *Les Soirées...* (suite). Œuvres de *Gluck. 0.00 Les* Nuits de Radio-Classique.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
***Signification* des symboles :**
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia »,
■ On peut voir.
■■ Ne pas manquer.
■■■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

20.00 Faut pas rêver.
21.00 L'Hebdo.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.30 Le Feu de la Terre. De Pierre Willemin. [4/6] Cordillère de volcans.
23.35 Spécial élections israéliennes.
1.00 Journal (TSR, 30 min).

Planète

20.35 Tchernobyl, ma centrale bien-aimée.
21.30 Kokoro, l'âme du Japon. [4/10] Océans : sources de vie.
22.00 Les Bains, une chronique d'un hiver russe.
22.45 A l'Est, du sang sur la neige. [2/10] La dernière heure avant minuit (55 min).

Paris Première

20.00 *20 h Paris Première.* Invitée : Inès de la Fressange.
21.00 Paris modes.
22.00 Paris Match Première.
22.25 ▶ Théâtre : Pour un oui ou pour un non. Pièce de Nathalie Sarraute, enregistrée en 1988. Avec Jean-Louis Trintignant *(60 min).* 9430691
23.25 Premières loges.
23.55 Paris dernière (55 min).

France Supervision

20.30 Escrime.
22.00 C'est de l'art. De Pierre Coulibeuf.
23.10 Concerts : Festival Chopin. (60 min). 22975523 (50 min). 88622363
1.00 Tennis (120 min).

Ciné Cinéfil

20.30 Angelito ■ Film de Ruiz del Castillo (1961, N., v.o., 90 min) 4680504
22.00 Les Forbans de la nuit ■■ Film de Jules Dassin (1950, N., v.o., 100 min) 2293875
23.40 L'invisible docteur Mabuse ■ Film de Harald Reinl (1962, N., 85 min) 65655165

Ciné Cinémas

20.30 Light of Day ■ Film de Paul Schrader (1987, 105 min) 2219813
22.15 *L'homme qui aimait les femmes* ■■ Film de François Truffaut (1977, 115 min) 4543523

Série Club

20.20 Skippy le kangourou. La longue nuit.
20.45 San Ku Kai. La légende de l'Azuris ; La créature d'un autre monde.
21.40 (et 1.10) Wolff, police criminelle. Pour solde de tout compte.
22.30 Les Contes de la crypte. A en perdre la tête.
23.00 Mission impossible, vingt ans après. Soirée de gala.
23.45 Les Anges de la nuit. Les atouts du docteur Moore (55 min).

Canal Jimmy

20.00 Batman. Le cercle de glace.
20.30 Angela, quinze ans. Tendres années.
21.15 Max Headroom. Le grand cirque.
22.05 Chronique de mon canapé.
22.10 Seinfeld. Transports urbains.
22.35 Friends. Celui qui a du jus.
23.00 Le Guide du parfait petit emmerdeur. La progression.
23.10 Absolutely Fabulous. La naissance (30 min).

Eurosport

11.00 Tennis. *En direct.* Internationaux de France, à Roland-Garros (480 min). 82881948
19.00 Athlétisme. En direct. Grand Prix IAAF II (5e manche). Meeting de Bratislava (Slovaquie, 150 min). 7004349
21.30 Formule 1 Magazine.
22.00 Tennis.
23.00 Football (60 min).

Les films sur les chaînes européennes

RTBF 1

21.15 Diên Biên Phû. Film de Pierre Schoendoerffer (1992, 135 min). Avec Donald Pleasence. *Aventures.*

RTL 9

22.25 Le Quatrième Pouvoir. Film de Serge Leroy (1985, 105 min). Avec Philippe Noiret. *Drame.*
0.25 Max et les ferrailleurs. Film de Claude Sautet (1971, 110 min). Avec Michel Piccoli. *Policier.*

TMC

22.35 *Le Diable et les Dix Commandements. Film de* Julien Duvivier (1962, N., 125 min). Avec Fernandel. *Sketches.*

Joséphine Baker, l'Afro-Américaine de France

« Les Lumières du music-hall » offrent un portrait synthétique de l'artiste, qui anima « La Revue nègre » et inspira le modernisme avant de partir en guerre contre la discrimination

EN 1931, Joséphine Baker fut pressentie pour être la reine de l'Exposition universelle de Paris. Les commissaires avaient-ils succombé aux charmes de la *ceinture* de bananes – en peluche – qui servait d'argumentaire artistique à la *meneuse de revue* des Folies-Bergère ? Ou avaient-ils plus simplement saisi l'importance de l'exotisme au sortir d'une guerre cruelle et nationaliste ?

Américaine née à Saint-Louis, Mississippi, le 3 juin 1906, Joséphine Baker ne put représenter la France à l'Exposition. Mais les Français avaient adopté cette Noire d'outre-Atlantique qui interprétait *Ma Tonkiki, ma Tonkiki, ma Tonkinois*, chanson « asiatique » écrite bien avant Dien Bien Phu par un homme du Sud, Vincent Scotto. Cela n'a rien de bien étonnant : la France des années 20 et 30 est tout à la fois la puissance coloniale et le berceau du modernisme, la patrie de Michel Leiris, du Musée de l'homme, de l'art nègre et du cubisme.

Sculpturale, Joséphine Baker l'était, tout autant que déhanchée. Le jazz est en elle. Dans ses charlestons débridés ne se glisse aucune java démagogique. On y reconnaît l'Afrique perdue aux Etats-Unis, et retrouvée au Bal nègre de la rue Blomet, à Paris. Danseuse de l'urgence, gamine au sourire immense – les boucles d'oreilles sont en proportion –, elle fut d'abord blessée par l'Amérique raciste. Pauvre, crève-la-faim, elle échappe à la lourdeur de Saint-Louis – oubliera-t-elle jamais le



2 juillet 1917, jour sanglant où les Blancs organisent une expédition punitive contre les quartiers noirs ? – en rejoignant le clan déshérité des *pickaninnies*, enfants de couleur loués aux saltimbanques. Philadelphie, New York, où elle se marie avec Bill Baker, et enfin Paris, où elle arrive en 1925 pour danser dans *La Revue nègre* du Théâtre des Champs-Elysées.

Joséphine Baker se lisse encore les cheveux et se lustre la peau au citron en espérant un blanchissement aléatoire. En même temps, elle commande en 1927 une voiture assortie à sa couleur : brun-marron foncé. L'Europe, mélange de conservatisme forcené et de liberté absolue, l'oblige à assumer sa négritude. La danseuse se met au chant en 1930, au Casino de Paris. En 1935, elle effectue un séjour aux Etats-Unis. Partie pour conquérir Broadway – elle avait soumis Vienne et Paris –, elle résiste un an, pas plus, aux sarcasmes et aux pancartes « Nègres et chiens interdits ». Elle s'engage contre la discrimination. De retour en Europe, elle est mise à l'index par les fascistes, pour cause de « *dégénérescence négroïde* », insultée en Allemagne pendant une manifestation antijuive. En 1939, elle est agent secret pour le 2e bureau français. Elle espionne les conversations de salon et chante pour le Théâtre aux armées et dans les hôpitaux. Elle rédige ses rapports sur des partitions, à l'encre sympathique. En 1963, à Washington, elle marche pour les droits civiques aux côtés de Martin Luther King.

Scandaleuse, Joséphine Baker ? Sûrement. Mais la danseuse aux seins nus fut aussi excellente chanteuse – *J'ai deux amours* – et chorégraphe au style inimitable à qui Calder dédie une sculpture, et dont le magnétisme séduit l'une des critiques de spectacle les plus sévères, Colette. Courageuse aussi, et originale. Faire le tour d'une vie aussi tumultueuse en vingt-six minutes n'est pas une mince gageure. Il eût fallu commenter son répertoire, ses audaces de mœurs, décortiquer davantage les « danses de Saint-Guy » qui faisaient son style... Mais « Les Lumières du music-hall », une série qui sert avec talent l'idée que la chanson française est aussi une question de patrimoine, savent jouer du montage rapide et de la vision synthétique. Luxe, volupté, coups du destin : voilà le chemin de croix illustré de sainte Joséphine Baker, morte d'une attaque cérébrale le 12 avril 1975, au deuxième soir d'un nouveau tour de chant à Bobino, emplumée de rose et ruinée après avoir adopté douze enfants de nationalités différentes.

Véronique Mortaigne

★ « Les Lumières du music-hall », *La Cinquième, jeudi 30 mai,* à 13 heures.

Pause

par Agathe Logeart

DES FEMMES, des hommes, et leurs bébés. Des gens de tous les jours. Avec des plaisirs et des soucis. Des courses à faire, des couches à changer. Des coups de téléphone à donner, à recevoir. Des factures à payer, des rendez-vous à tenir. Des clients à garder, des copains à voir. Des gens, quoi... Banals, humains, agaçants, charmants, amoureux, lassés, fatigués. Les regarder vivre n'a pas pris longtemps : vingt petites minutes seulement, « *le temps d'une pause* ». Il s'appelle ainsi, ce petit bout de documentaire qui ne ressemble à rien de ce que l'on voit d'ordinaire à la télévision.

La soirée thématique d'Arte était consacrée au macho. Cela avait d'abord donné un salmigondis assez indigeste où l'on était catapulté sans ménagement des plaines du Far West aux bars à tapas des chaudes nuits espagnoles. Des dames très déshabillées avaient raconté le plaisir qu'elles prenaient à humilier les clients de l'établissement où elles se tortillent en musique, en déversant de la crème fouettée dans leurs caleçons. Le sujet s'appelait *La Débandade*, et l'on s'était dit que ce titre était à peu près la seule bonne idée qu'avaient eue ceux qui nous infligeaient ce pensum.

Etait ensuite venue une enquête sur le sexisme en politique, qui enfonçait gentiment les portes ouvertes : rien de bien méchant, rien de bien nouveau entre ceux qui trouvent que tout-va-très-bien-madame-la-marquise, et de-quoi-se-plaignent-elles-encore-celles-là ?, et celles qui trouvent qu'il reste bien du chemin à faire pour être considérées comme autre chose que des potiches ou des voleuses de circonscription.

On s'embêtait dru, quand vint la récompense. Le machisme n'était plus alors qu'un prétexte à plonger à pieds joints dans la vie d'une jeune femme d'aujourd'hui. Boulot, bébé, mari, maison : on y était, comme chez soi. Amour et doute, tendresse et découragement, rigolade et frictions : cette marathonienne de la vie de tous les jours laissait sur le flanc qui voulait la suivre. Elle ne faisait rien de particulièrement remarquable, pourtant. Elle tentait seulement de jouer tous les rôles à la fois, femme, mère, chef d'une petite entreprise, amie de ses amis. Tour à tour joyeuse ou démoralisée, en T-shirt pendouillant ou en bloomer rigolo. La caméra ne ratait pas un sourire, pas un ange qui passait. On aurait senti l'odeur des tartines en train de griller.

Cette façon de filmer n'avait rien d'empesé, de convenu, ni de complice. La caméra n'était qu'un œil, devenu le nôtre, et qui regardait sans se sentir le moins du monde voyeur ou intrus. La rancœur des femmes, devant cette ignorance où elles ont le sentiment qu'on les tient, se disait sans fariboles ni mots creux. On n'avait pas besoin d'avoir fait une grande école pour comprendre ce qui se disait là, des femmes aux hommes, sans discours superflu. Un peu penauds, les hommes encaissaient, sonnés par l'énergie de leurs femmes, ces inconnues, qui devant une caméra trouvaient enfin le temps de leur dire tout haut ce qu'elles remâchent tout bas.

JEUDI 30 MAI

TF 1

12.15 *Le Juste Prix*. Jeu.
12.50 A vrai dire. Magazine.
13.00 Journal, Météo.
13.35 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour. Série.
14.30 Dallas. Feuilleton. On repart à zéro.
15.25 Hawaï police d'Etat. Attentat sur commande. Série.
16.30 Une famille en or. Jeu.
17.05 Rick Hunter, inspecteur choc. Les tendres pièges. Série.
18.00 Sydney Police. Un frère de trop. Série.
19.05 L'Or à l'appel. Jeu.
19.50 et 20.45 Météo.
20.00 Journal, Tiercé, Trafic info.

20.50

NAVARRO
Série. Coupable, je présume ? de Nicolas Ribowski (95 min). 743189
Alors que le commissaire et sa fille allaient déjeuner tranquillement, une voisine vient prévenir Navarro : une femme a été étranglée au quinzième étage.

22.25

J'Y CROIS, J'Y CROIS PAS
Magazine présenté par Tina Kieffer. Les meilleurs moments de l'émission (140 min). 9802547

0.45 Journal, Météo.

1.00 Mésaventures. 1.25 et 2.00, 3.05, 3.55, 4.35 TF 1 nuit. 2.10 et 5.10 Histoires naturelles. 3.15 Histoire de la vie. Le propre de l'homme. 4.05 Intrigues. 4.45 Musique.

France 2

12.15 et 4.30 Pyramide. Jeu.
12.50 Journal, Loto.
12.55 et 13.40 Météo.
13.45 Derrick. Série. L'expulsion.
14.40 Tiercé. En direct de Longchamp.
14.53 Tennis. Internationaux de France en direct de Roland-Garros (267 min). 318341479
19.20 et 2.55 Studio Gabriel. Invité : Richard Gotainer et un entretien avec Richard Gere.
19.59 Journal.
20.15 Invité spécial.
20.40 Météo, Journal des courses, Point route.

20.55

▶ ENVOYÉ SPÉCIAL
Ramon le trapéziste, de D. Karlin et J. Baron ; Familles déchirées, d'E. Kowarsky et I. Portal ; Post-Scriptum : la guerre du feu, de C. Sempère et R. Motte (130 min). 2738585

23.05 Expression directe. FSU.

23.15

LES ANNÉES CAMPAGNE
Film de Philippe Leriche avec Charles Aznavour (1992, 90 min). 7489498

0.49 Journal, Bourse, *Côté court*, Météo.
1.15 Le Cercle de minuit. Arts plastiques. Avec J.-J. Lebel, C. Roy, P. Dagen, P. Sollers, E. Fabre, A. Labelle Rojoux, P. Encrevé. Musique : Yochk'o Seffer (75 min). 1149082

2.30 Tennis. Roland-Garros, résumé du jour. 3.25 Quinze ans, l'aventure. 4.20 24 heures d'infos. 5.35 Légendes du monde. [3/10]. 6.00 Dessin animé.

France 3

12.35 Journal, Keno.
13.10 Tennis. Internationaux de France (105 min). 7689030
14.55 Fame. Série.
15.45 Les deux font la loi. Les trappeurs. Série.
16.10 Je passe à la télé.
16.45 Les Minikeums.
17.50 C'est pas sorcier. Le sel, de la mer à la terre.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour. *Mission au Paraguay*, de Jean-Luc Coatalem.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.
20.38 Tennis. Côté court.

20.55

JOSEY WALES HORS LA LOI ■■
Film américain de Clint Eastwood avec Clint Eastwood (1976, 131 min). 2735498
Forte interprétation de Clint Eastwood. Un western crépusculaire.

23.10 Journal, Météo.

23.45

AH ! QUELS TITRES !
Magazine présenté par Philippe Tesson.
Frères et sœurs : haine et passion. Invités : Sylvie Angel (*Des frères et des sœurs*) ; Alain Malraux (*Les Marronniers de Boulogne*) ; Robert Mitterrand (*Frère de quelqu'un*) ; Jean-Marie Rouart, critique et écrivain ; Michel Tournier (*Les Météores*) (60 min). 2850189

0.45 Espace francophone. 1.15 Les Incorruptibles. L'histoire de Willy Steele. *Alors qu'il enquête parmi la pègre de San Francisco, Eliot Ness est reconnu par un bandit venu de Chicago...* Série. 2.05 Musique Graffiti. Sonate, mouvements nos 2 et 3, de Franck, par Kim Woopaik, piano, Tedi Papavrami, violon (20 min).

La Cinquième

12.30 Evasion. 13.00 Les Lumières du music-hall. Joséphine Baker ● Lire ci-dessus. 13.25 Attention santé. Le stérilet. 13.30 Défi. 14.00 La Chine. [4/4]. 15.00 L'Aventure des sciences. 16.00 Planète blanche. 16.30 Le Réseau des métiers. ▶ 16.35 Alf. 17.30 Ma souris bien-aimée. 17.45 Cinq sur cinq. 18.00 Métropole. Surveillance rapprochée [4/6]. 18.30 Le Monde des animaux.

Arte

19.00 Collection Hollywood 1950. Série [47/51]. Gardez votre sollicitude, de Richard Morris, avec Loretta Young, Robert Richards (30 min). 4769
19.30 7 1/2. Magazine présenté par Désirée Bethge. (30 min). 6740
20.00 Deux artistes et un tableau : Penck-Stawalde. Documentaire de Heiner Sylvester (30 min). 9653
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

SOIRÉE THÉMATIQUE : LA RUSSIE SACCAGÉE
proposée par Jacques Baynac et présentée par Brigitte Bastgen.
20.50 L'Eau et le feu. Documentaire de Jacques Baynac (25 min). 846634
Polluée sur près d'un quart de son territoire, dépourvue de volonté politique et de moyens financiers, la Russie ne paraît plus capable que d'engendrer des désastres.
21.15 L'Energie du désespoir. Documentaire de Jacques Baynac (60 min). 5808547
22.15 Débat. Avec Hiltrud Breyer, Marie-Hélène Mandrion, Jaurès Medvedev, Philippe Picat Picat. Suivi de deux dessins animés : les Chasseurs en bivouac, de Boris Touzanovitch et V. Pougachkine (1988, 2 min). Il s'agit de tout autre chose, d'Alexandre Fedoulov (1984, 3 min) (30 min). 224769
22.45 L'Aborigène ■ Film soviétique d'E. Nikolaeva (1988, v.o., 127 min). 881450
Un homme né dans un village sibérien et amoureux de la nature ne veut pas abandonner pour la ville la rizière qu'il parcourt en canot à moteur...
0.55 Jeu de massacre. Téléfilm de Jean-Teddy Filippe (rediff., 95 min). 51321634
2.25 Falstaff on The Moon. Court métrage de Robinson Savary (30 min).

M 6

12.25 La Petite Maison dans la prairie. [1/2].
13.25 Passion interdite. Téléfilm de Warris Hussein, avec Robin Show (89 min). 7119045
15.05 Les Drôles de dames.
16.30 Hit Machine. Variétés.
17.00 Indaba. Série.
17.30 Studio Sud. Série.
18.00 Agence Acapulco. Série. Une vieille amitié.
19.00 Le Magicien. Série. Le téléphone sans fil.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Notre belle famille.
20.35 Passé simple. Magazine. 1976 : les émeutes de Soweto.

20.50

SEXES FAIBLES
Film français de Serge Meynard avec François Cluzet, Valérie Lemercier (1992, 83 min). 248455
Comédie vieillotte, conventionnelle et mal fichue.

22.35

ALIEN, LA CRÉATURE DES ABYSSES
Film italien d'Anthony M. Dawson avec Daniel Bosch (1989, 87 min). 2148721
Sur une île isolée où l'on déverse des déchets radioactifs, un monstre attaque un groupe d'écolos. C'est mauvais, Dieu que c'est mauvais !

0.30 Ophélie Street. Magazine présenté par Ophélie Winger. Entretien avec Kmel, rencontre surprise avec Doc Gyneco (rediff.). 1.05 Best of Trash. Musique. 2.30 Rock express. Magazine. 3.00 Jazz 6. Magazine. 3.55 Ceylan-Maldives. Documentaire.

Canal +

11.00 En mai, fais ce qu'il te plaît ■ Film de Pierre Grange (1995, 82 min). 7104189
▶ En clair jusqu'à 13.45
12.30 La Grande Famille.
13.45 Exotica ■ Film d'Atom Egoyan (1994, 99 min). 1185130
16.00 Carrington ■ Film franco-britannique de Christopher Hampton (1995, 118 min). 718498
18.00 L'Histoire sans fin. Un nouvel ami.
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.32 *La Coccinelle de Gotlib*.
18.35 Nulle part ailleurs. Invité : Dominique Meda.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35

GREEDY
Film américain de Jonathan Lynn avec Kirk Douglas (1994, 108 min). 803653
Un vieillard richissime engage une belle infirmière et s'amuse aux dépens de ses neveux qui veulent mettre la main sur sa fortune après sa mort.

22.20 Flash d'information.

22.30

QUATRE MARIAGES ET UN ENTERREMENT ■■
Film de Mike Newell avec Hugh Grant (1994, v.o., 113 min). 2068547
Un séducteur rencontre, au cours d'une cérémonie de mariage, une belle Américaine.

0.25 Voyage au pays de Tendre. Documentaire (46 min). 8222214
1.10 Dellamorte Dellamore ■ Film de Michele Soavi (1995, v.o., 99 min). 2638189
2.50 Surprises (10 min).

Radio

France-Culture

20.00 Le Rythme et la Raison. Petites histoires de la musique carnatique (4).
20.30 ▶ Lieux de mémoire. Clovis et la France. Le vase de Soissons.
21.32 Fiction. *L'Homme à la cloche*, de Dino Buzzati.
22.40 Nuits magnétiques. Voyage à Hispaniola. Haïti et la République Dominicaine (3).

0.05 Du jour au lendemain. Claude Fournet (L'Autre Ambassadeur). 0.50 Coda. Les couleurs de la nuit (4). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). *De la nuit* ; 2.42, *Magazine* international des lettres et du théâtre ; 3.03, Cioran ; 6.00, *Une histoire de deux villes*, de Charles Dickens (7).

France-Musique

20.00 Concert de jazz. Festival Tendances de la côte d'Opale. Donné le 7 novembre 1995, au Théâtre du Bateau Feu, à Dunkerque par Jan Garbarek, saxophones, Richard Galliano, accordéon, Michel Petrucciani, piano, Pino Paladino, guitare basse, Manu Katché, batterie : Œuvres de Manu Katché : Œuvres de Don Cherry, Michel Petrucciani, L. Shankar, Keith Jarrett.
22.00 Soliste. Stéphane Grappelli.
22.30 Musique pluriel. Antiphysis pour flûte principale et orchestre de chambre, de Dufourt, par l'Ensemble InterContemporain, dir. Pierre Boulez ; Voyager, de Méfano, par l'Ensemble 2e2m, dir. Paul Méfano.
23.07 Ainsi la nuit. Œuvres de Liszt, Berg.

0.00 Tapage nocturne. 74.30, de PatrioticAnne ; Be In, de Zyporin ; Angels Move Too Fast to See, de Chatam. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Concert enregistré le 2 février, au Théâtre de la Ville, par Mikhaïl Pletnev, piano. 24 Préludes op. 11, de Scriabine ; Sonate no 3 op. 58, de Chopin.

22.35 Les Soirées... (Suite). Œuvres de Beethoven, Dvorak, Janacek. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

20.00 Le Feu follet ■■■ Film de Louis Malle (1963, N., 100 min) 81644653
21.40 *Nathan*.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.20 Correspondances. Invité : Richard Tripault.
22.30 Ça se discute.
0.05 *Tell quel*.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

20.35 Les Grands Commandants. [5/6] Ulysses Simpson Grant et la bataille du désert.
21.20 La *Grande Guerre* en chansons.
22.20 Tchernobyl, ma *centrale bien-aimée*.
23.15 Kokoro, l'âme du Japon. [4/10] Océans : sources de vie.
23.45 Les Bains, une chronique d'un hiver russe.

Paris Première

20.00 20 h Paris Première. Invitée : Mylène Farmer.
21.00 Casque d'or ■■■ Film de Jacques Becker (1952, N., 100 min) 83744112
22.40 Totalement cinéma.
23.05 Concert : Richard Strauss. Enregistré à *Garmisch-Partenkirchen*, en 1991 (90 min). 5656108

France Supervision

20.25 Entracte.
20.30 Les Horaces et les Curiaces ■ Film de Ferdinando Baldi (1961, 85 min) 89983769
21.55 Le Prince et le Pauvre ■ Film de Richard Fleischer (1977, 115 min) 84326045
23.50 Le Musée vivant *du cheval à Chantilly*.
1.00 Tennis (120 min).

Ciné Cinéfil

20.30 L'Illustre Maurin ■ Film d'André Hugon (1933, N., 95 min) 2273011
22.05 Les Pique-assiettes Film de Jean Girault (1960, N., 80 min) 54170301
23.25 Le Club.
0.45 Le Pays *du Dauphin vert* ■ Film de Victor Saville (1947, N., v.o., 135 min) 21919677

Ciné Cinémas

20.30 L'Armure noire ■ Film de Henry Levin (1956, 85 min) 83616080
21.55 Good Morning Babylonia ■ Film de Paolo et Vittorio Taviani (1986, v.o., 115 min) 36509924
23.50 Mélo ■■ Film d'Alain Resnais (1986, 110 min) 27206858

Série Club

20.20 Skippy le kangourou. Le radeau.
20.45 (et 23.45) François Gaillard ou la vie des autres. Cinquième affaire : Julien.
21.45 (et 1.10) Wolff, police criminelle.
22.35 *Les Contes de la crypte*.
23.00 Mission impossible, vingt ans après. Belle, fanatique et terroriste.
0.45 Vive la vie (25 min).

Canal Jimmy

20.00 Le Vice et la Vertu Film de Roger Vadim (1962, 105 min) 20323837
21.45 *Motor Trend*.
22.10 Les Premiers Beatniks ■ Film de John Byrum (1980, v.o., 100 min) 15704382
23.50 *Pleins feux* sur Claude Nougaro.
0.50 Le Meilleur du pire. (50 min).

Eurosport

11.00 Tennis. En direct. Internationaux de France, à Roland-Garros (450 min). 32989011
19.00 Football. En direct. 24e Festival international espoirs : Angleterre - Portugal, à Arles (105 min). 7576837
20.45 Motors.
22.00 Tennis.
23.00 Golf (60 min).

Les films sur les chaînes européennes

RTBF 1

20.40 La Nuit des juges. Film de Peter Hyams (1983, 110 min). Avec Michael Douglas. *Drame*.
22.30 Vacas. Film de Julio Medem (1991, v.o., 95 min). Avec Emma Suarez, Torrent. *Drame*.

RTL 9

20.30 Mac Bain. Film de James Glickenhaus (1991, 110 min). Avec Christopher Walken. *Aventures*.
22.25 Adieu ma jolie. Film de Dick Richards (1975, 100 min). Avec Robert Mitchum. *Policier*.
0.20 Le Quatrième Pouvoir. Film de Serge Leroy (1985, 95 min). Avec Philippe Noiret. *Drame*.

TMC

20.40 Les Bateliers de la Volga. Film de Victor Tourjansky (1959, 105 min). Avec John Derek. *Aventures*.

Les *programmes complets* de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans *notre supplément daté* dimanche-lundi.
Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde : *Télévision-Radio-Multimédia* ».
■ On peut voir.
■■ Ne pas *manquer*.
■■■ Chef-d'œuvre ou classique.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

هكذا من الأصل

Le Monde

JEUDI 30 MAI 1996

Canal moins

par Pierre Georges

IL NE FAUT JAMAIS prendre les écologistes à rebrousse-poll. Cela leur donne de l'urticaire. Pour avoir écrit ici qu'ils avaient été singulièrement absents dans l'affaire de la « vache folle », leur sang n'a fait qu'un tour. *Une avalanche, relative,* de courrier sous l'outrage.

Et de sortir les uns, les autres, les multiples et solennelles mises en garde, les communiqués, les libres opinions sur le sujet qui, tous et toutes selon leurs auteurs, connurent un sort funeste dans les médias. En l'occurrence, le fameux classement vertical qui aboutit directement à la poubelle. Recyclable ou non.

C'est un fait. Et rendons-leur cette justice. Les écrits des écologistes passent souvent par profits et pertes dans les rédactions. Splendeur et misères de ces cris d'alarmes insuffisamment pris au sérieux car écrits trop au tragique. La fonction de pythie des catastrophes implique cette relative ingratitude ou désinvolture des médias.

Pour autant, si cette chronique devait avoir une fonction-repentir, ce ne serait pas sur le sujet de la « vache folle ». Nous *avons écrit que les écologistes* y étaient trop aux indignés absents. Nous le maintenons. Ne serait-ce que par l'envie, d'une volée d'orties, de faire circuler les idées.

C'est plutôt sur un autre sujet, le fameux grand canal Rhin-Rhône, secondaire par comparaison, que l'on a envie de revenir. Moins par remords que par nécessité. L'actualité en fournit l'occasion avec la publication, mardi, du rapport de la mission d'expertise officielle.

Cette mission composée de gens sérieux – experts de l'Inspection générale des Finances et du conseil général des Ponts et Chaussées – a rendu ses conclusions. Elles sont effarantes. La construction du fameux canal *devrait coûter près de 28 milliards de francs.* Au lieu des 17 milliards prévus.

Une paille ! *Le devis estimatif,* à 2 milliards près, du fameux TGV-Est, évalué à 30 milliards. Ou, pour situer l'enjeu, presque la moitié du coût de construction, 60 milliards en 1987, de l'insatiable tunnel sous la Manche. En 1990, trois ans après, la machine à forer la Manche dévorait 27 milliards de financements complémentaires !

Tout cela pour dire qu'il n'y a vraiment pas une urgence rouge à creuser, à belles dents, un canal sans fond ni fin ! A saccager, à tout jamais, quelques-unes des plus belles vallées de France. A transformer notamment le Doubs et la Saône en autoroute aquatique à la rentabilité incertaine. A construire à la fin du XX[e] siècle un équipement qui eût plutôt fait rêver à la fin du XIX[e].

Il faut lire ce rapport et le méditer. *Il est sévère, sérieux, implacable* dans ses conclusions. Presque autant que le furent, depuis le début, les adversaires de ce projet pharaonique. Bien loin de la caricature habituelle, franc-comtois têtes de bois, amateurs de nature et pêcheurs de truite, en leur réserve indigène. Quelque chose nous dit, et ce rapport le murmure, que ce canal serait une pure folie économique. Avant même un désastre écologique. Autant ne pas la commettre !

■ **THÉÂTRE : la Comédie-Française disposera d'une troisième salle à** la fin de 1996, a confirmé, mardi 28 mai, Jean-Pierre Miquel, administrateur général du Français. Cette salle de 135 places, baptisée « Le Studio », sera installée au Carrousel du Louvre et s'ajoutera à la salle Richelieu et au Théâtre du Vieux-Colombier.

■ **ARCHITECTURE : la liste « Enjeu 66 millions »** a remporté jeudi 23 mai, avec 57,34 % des voix, les élections à l'ordre des architectes d'Ile-de-France *et les treize sièges restant* à *pourvoir. « Mouvement », la liste rivale,* qui avait l'appui d'un comité de soutien de près de 350 architectes, n'en a remporté aucun. Ce scrutin avait été annulé le 1[er] avril par le ministre de la culture, Philippe Douste-Blazy, pour irrégularités (*Le Monde* du 4 avril 1996). « Enjeu 66 millions », qui avait déjà 11 élus à la suite des élections de 1994 (les candidats sont élus pour quatre ans, mais les bureaux sont renouvelés par moitié tous les deux ans), détient désormais l'ensemble des sièges (24) du conseil régional de l'ordre des architectes d'Ile-de-France.

« Le Monde de l'éducation » de juin

DANS SON NUMÉRO daté du *mois de juin, Le Monde de l'éducation* publie une enquête révélant que les thèses de l'extrême droite commencent à se répandre dans le corps enseignant. Le sociologue Eric Debarbieux souligne, notamment, que *« les enseignants sont nombreux, aujourd'hui, à afficher des idées qu'il était invraisemblable d'exprimer il y a seulement quelques années ».*

Au sommaire de ce numéro figurent également : un *« mode d'emploi »* des travaux de la commission Fauroux thème par thème ; une analyse du rapport du ministère de l'éducation nationale sur l'absentéisme ; un débat entre le président de la commission des affaires culturelles de l'Assemblée *nationale, Bruno Bourg-Broc, dé*puté RPR, et Michel Berson, député socialiste, sur la réforme des universités ; un reportage sur l'évolution du système éducatif en Egypte, où la modernité reste un combat ; un portrait de Pascal Duquenne, le comédien trisomique *qui est le partenaire de Daniel Au*teuil dans *Le Huitième Jour,* primé au Festival de Cannes ; des conseils pour réussir le baccalauréat ; etc.

En outre, *Le Monde de l'éducation* parraine ce mois-ci une « Edition spéciale » conçue et réalisée, sous le titre « Ça sert à quoi l'école ? », par des collégiens de Seine-Saint-Denis dans le cadre de « Passeport Découverte », une initiative du conseil général menée en collaboration avec l'inspection académique et l'association Fondation 93 Atelier des sciences. Ce supplément de 20 pages publie les articles rédigés par des élèves de 12 à 17 ans, et notamment un entretien avec le directeur de la faculté des sciences de l'éducation de *Lyon-II, Philippe Meirieu, dont* les réponses ont été annotées sans complaisance par ses jeunes interlocuteurs.

★ **En vente chez tous les marchands de journaux : 28 francs.**

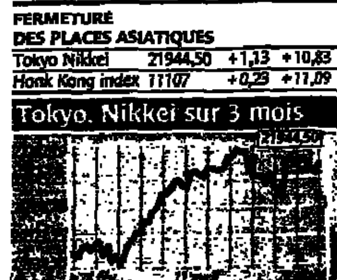
BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le mercredi 29 mai, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	21944,50	+1,13	+10,83
Honk Kong index	11107	+0,23	+11,09



OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 28/05	Var. en % 24/05	Var. en % fin 95
Paris CAC 40	2132,90	+0,72	+13,94
Londres FT 100	3766,20	+0,38	+2,08
Zurich	—	—	+12,93
Milan MIB 30	1125	+0,27	+20,83
Francfort Dax 30	2555,48	+0,52	+13,38
Bruxelles	1775,17	+0,39	+13,81
Suisse SBS	—	—	−5,04
Madrid Ibex 35	363,79	+0,26	+13,65
Amsterdam CBS	—	—	+18,53

Tirage du *Monde* daté mercredi 29 mai 1996 : 474 556 exemplaires

En Israël, les candidats aux élections se sont disputé chaque voix jusqu'à la dernière minute

Benyamin Netanyahou affirme qu'il ne discutera jamais du statut de Jérusalem

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Shimon Pérès 50 %, Benyamin *Netanyahou* 49 %. Quelques heures avant la clôture du scrutin, mercredi 29 mai à 22 heures, heure locale, le suspense est à son comble dans tout Israël. Les instituts de sondages ont déclaré forfait : impossible, même pour les astrologues consultés par les médias locaux, de prédire qui sera à la tête de l'Etat juif au tournant du siècle.

Sauf écart plus large que prévu entre les deux candidats au poste de premier ministre, il n'est pas impossible qu'il faille devoir attendre *jeudi, vendredi* ou *dimanche* – le comptage doit obligatoirement cesser à partir de 17 heures vendredi pour le shabbat – avant de connaître le nom du vainqueur de la première élection directe d'un chef de gouvernement. Mardi, les deux candidats ont fait campagne jusqu'à la dernière minute.

Dans un dernier entretien publié mardi par le quotidien *Haaretz,* le chef des droites, Benyamin Netanyahou, abandonnant le masque porté durant la campagne, a mis *définitivement les points sur les* « i » à propos du processus de paix israélo-arabe. S'il est élu, *« il n'y aura aucune concession territoriale sur le Golan »* (conquis sur la Syrie en 1967, colonisé et annexé depuis). *« Aussi longtemps que la Syrie sera gouvernée par un régime dictatorial, il n'y aura aucune manière d'établir la paix avec elle »,* affirme-t-il.

Pour Farouk El Chareh, le chef de la diplomatie de Damas, cette déclaration équivaut à *« un appel à la guerre ».* Le ministre a ajouté que la politique du chef du Likoud pourrait mettre un terme définitif au processus de paix au Proche-Orient. *« Evidemment que les Syriens préfèrent Pérès !* a rétorqué M. Netnayahou. *Il est prêt à tout leur céder. »*

Autre mise au point du chef des droites : s'il est élu, « Bibi » Netanyahou, en violation ouverte des accords conclus, n'entend même pas discuter du statut de Jérusalem avec Yasser Arafat. *« Cette question est peut-être sur son agenda, pas sur le mien. (...) Je ne respecterai aucun accord concernant Jérusalem »,* dit-il. Pour le reste, M. Netanyahou, qui bénéficie du soutien des grands rabbins ashkénazes, a rendu une nouvelle visite à l'un de leurs homologues de l'ultra-ortodoxie sépharade. Peine perdue. Le parti religieux Shas, essentiellement constitué de juifs d'origine marocaine, qui contrôlent six sièges dans la Knesset sortante, a décidé de ne pas se prononcer publiquement pour un candidat.

CHARTERS POUR SYMPATHISANTS

*Le mouvement hassidique inter*national des loubavitch s'est, en revanche, totalement investi dans la campagne du Likoud. Mardi, au cours de la dernière réunion de son gouvernement, M. Pérès a entendu plusieurs de ses ministres s'élever contre la secte, qui a imprimé les affiches et les autocollants d'*« inspiration raciste »,* qui ont fleuri ces derniers jours à Jérusalem : *« Votez Bibi c'est bon pour les juifs ! »*

S'il est reconduit au pouvoir, le Parti travailliste incitera le premier ministre à cesser toute subvention aux institutions éducatives et caritatives gérées par cette secte. Prospères, les loubavitch, qui participent activement au financement de la colonisation des territoires palestiniens occupés, auraient affrété plusieurs charters, des Etats-Unis, de France et d'ailleurs, pour amener gracieusement en « terre promise » les Israéliens de l'étranger, qui sont prêts à voter « Bibi ».

La loi électorale interdit, en effet, aux quelque deux cent mille citoyens qui vivent à l'étranger – sauf les fonctionnaires détachés par leur administration – de voter dans les consulats d'Israël. Côté travailliste, des billets d'avion et hôtels bon marché, voire gratuits, sont offerts à ceux qui souhaitent venir voter pour M. Pérès. *« Plusieurs milliers »* de sympathisants seraient ainsi arrivés en Israël ces derniers jours. Chaque voix compte.

Dans les villages arabes mal desservis de Galilée, la logistique des deux camps a réservé des flottilles de moyens de transport pour s'assurer que les sympathisants se rendront bien aux urnes. Une *« task force »* russophone a aussi été mise *en place dans les partis* pour retrouver les milliers de nouveaux Israéliens d'origine russe qui ont changé d'adresse. *Près de la* moitié du demi-million d'électeurs d'origine russe vont voter pour la première fois. Dans les états-majors des partis, où l'on sait que nombre de ces personnes ont vécu longtemps dans des hôtels collectifs, avant de trouver une adresse définitive, *on craint* que beaucoup ne puissent retrouver le bureau de vote où ils sont inscrits.

La seule communauté dépourvue de problème de déplacement est celle des soldats. Cent quarante mille jeunes gens et militaires de carrière sont actuellement sous les drapeaux. Pour les quelque vingt mille déployés au Liban sud et dans les territoires palestiniens occupés le vote, qui a commencé mardi 28 mai, s'étalait sur quarante-huit heures.

Patrice Claude

M. Dufour, PDG de la Snecma, est démis de ses fonctions

LE CONSEIL DES MINISTRES du mercredi 29 mai devait mettre fin aux fonctions de Bernard Dufour, PDG du groupe Snecma (Société nationale d'études et de construction de moteurs d'aviation). L'industriel, dont le nom est le plus souvent avancé pour remplacer M. Dufour, en poste depuis octobre 1994, est Jean-Paul Béchat, qui fut vice-président de la Snecma, en 1994, avant de devenir président de la Société nationale des poudres et explosifs (SNPE). M. Béchat devra d'abord être nommé administrateur.

Il y a plusieurs semaines, déjà, les relations entre les ministères de tutelle (défense, transports-équipement, industrie, et finances) et *M. Dufour, un homme de caractère* et un esprit notoirement indépendant, se sont tendues. Le 28 mai, quatre jours après la publication d'un entretien dans *Le Monde* daté 24 mai, Charles Millon a convoqué le PDG de la Snecma au ministère de la défense pour lui réclamer sa démission. M. Dufour a accepté.

Dans l'entretien au *Monde,* le PDG de la Snecma s'était déclaré hostile à l'entrée dans le capital du groupe, à l'occasion d'une éventuelle privatisation, de General Electric et de Rolls Royce : cette activité à caractère stratégique devait, selon lui, *« garder un actionnariat entièrement français ».* Il réclamait une recapitalisation, avant la fin de 1998, à hauteur de 6 à 10 milliards de francs.

MIS EN CAUSE PAR AIRBUS

Les administrations de tutelle ont considéré que le PDG de la Snecma s'est placé dans *« une impasse stratégique »,* en s'affranchissant souvent de leurs recommandations ou en tentant de passer outre à leurs choix. C'est son échec récent dans la partie qui l'opposait à son allié *américain,* General Electric (les deux constructeurs sont réunis depuis vingt-cinq ans *au sein de CFM International* pour les moteurs civils), qui semble lui avoir coûté son poste. Persuadé que la Snecma devait obtenir un nouveau partage des tâches et notamment la construction des parties *« chaudes »* des moteurs, M. Dufour a indisposé son partenaire qui, selon des sources concordantes, a explicitement réclamé sa tête au gouvernement français.

Inflexible sur le prix de vente de ses moteurs, M. Dufour était, d'autre part, accusé par son client Airbus de contribuer aux déboires de l'Airbus A-340 face à son rival le Boeing 777 (qui bénéficie de la concurrence entre les trois principaux motoristes mondiaux). La Snecma apparaissait *isolée* au milieu des multiples alliances qui se dessinaient, malgré l'annonce récente d'un accord entre la Snecma et Pratt & Whitney pour les petits *moteurs destinés à équiper* les avions régionaux. Airbus avait annoncé un accord d'exclusivité avec General Electric pour le développement d'un nouveau moteur et General Electric amorçait un double rapprochement, avec le constructeur américain Pratt & Whitney pour ses moteurs civils, et avec le britannique Rolls Royce pour un nouveau moteur militaire.

J. I. et C. J.